LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, lundi 20 décembre 1965 / saint Philogone / 81e année, No 294 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: clair et froid / minimum — 5 / maximum 15

La CSN souhaite un contrôle sur les activités des sociétés de finance • En page 11

De Gaulle est réélu au 2e tour avec 55 p. c. des voix



photo PC

Tête-à-tête de quatre heures

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, a eu hier un entretien de quatre heures avec le premier ministre Pearson, au 24 Sussex Street, à Ottawa. Les deux chefs d'Etat ont, entre autres, discuté de la possibilité d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth au sujet de la crise rhodésienne.

PARIS. (AFP, UPI, Reuter) — Le président Charles de Gaulle vient de remporter une autre victoire personnelle à l'âge de 75 ans, mais en l'obligeant à affronter un second tour de scrutin, l'électorat français lui a en même temps signifié ce que les observateurs considèrent comme un avertissement. Le gaullisme, dit-on, ne sera plus tout à fait le même.

Le gaullisme devra changer son style

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Après cette longue nuit passionnante, sans suspense cependant, les Français ont repris le travail ce matin avec l'impression que leur pays n'est plus ce qu'il était avant l'élection présidentielle.

La victoire n'a pas fait de doute, dès les premiers résultats du scrutin, mais elle n'a pas atteint l'ampleur qu'avait souhaitée de Gaulle au début de la campagne. Désormais, le général ne sera plus le chef incontesté de la France.

Ce sentiment court les rues aujourd'hui et fait croire que le gaullisme devra changer de style, sinon de conception, pour subir avec des chances de succès l'épreuve des élections législatives prévues pour 1967.

Au ministère de l'Intérieur, où la presse française et étrangère a suivi le dépouillement des voix jusqu'aux petites heures du matin, on notait que la réaction des gaullistes en était une de soulagement plus que de joie.

De Gaulle tirera les leçons de la bataille, disait-on, le nouveau septennat sera différent du précédent. On considérait la mise en ballotage du général au premier tour et sa modeste victoire au second comme un sérieux avertissement.

Le chef de l'Etat ne gouvernera plus du haut d'un piédestal et sa politique sera beaucoup plus axée sur le progrès économique et social, laissait-on entendre. Le régime, par ailleurs, deviendrait moins autoritaire et les oppositions pourraient s'exprimer plus souvent à la télévision et à la radio.

Du côté de la gauche, l'espoir l'emportait hier soir sur la déception au siège de l'organisation de M. François Mitterrand. Pour l'adversaire du général, le combat reprend dès aujourd'hui en vue du "troisième tour"; c'est-à-dire les élections législatives, qui sera la dernière chance des antigaullistes.

La gauche, encouragée par la poussée enregistrée en faveur de M. Mitterrand entre les deux tours, estime que le report sur de Gaulle d'une bonne partie des voix obtenues le 5 décembre par M. Lecanuet a été l'élément décisif de la victoire du général.

Mais, selon l'entourage de M. Mitterrand, les gaullistes ne pourront se relever de la perte de prestige subie par le général. "Nous dominons dans la moitié sud du pays; il ne nous reste plus qu'à marcher sur le nord", soulignait-on la nuit dernière au comité du candidat de la gauche.

Bref, la France entre dans une nouvelle ère politique dont personne ne peut encore dire de quoi elle sera faite.

De Gaulle a été élu hier pour une nouvelle période de sept ans en recueillant 55 pour cent des voix contre 45 pour cent à son unique concurrent, M. François Mitterrand.

Les résultats complets pour la France métropolitaine et tous les territoires d'outre-mer à l'exception de la Guyane et de la Polynésie-donnent au général de Gaulle 13,063,134 voix, ou 55.18 pour cent. M. Mitterrand recueille 10,609,744 voix. Plus de 24,000,000 des 28,558,709 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes, mais près de 700,000 bulletins étaient nuls.

Les voix centristes sont partagées

Aux yeux des observateurs, M. Mitterrand a recueilli au second tour outre les voix de gauche, la majeure partie de celles des anti-gaullistes d'extrême-droite qui ont suivi en cela la consigne de leur candidat du premier tour, M. Tixier-Vignancour. Mais les voix centristes semblent s'être partagées également entre M. Mitterrand et le général de Gaulle, bien que M. Lecanuet ait demandé à ses partisans de ne pas voter pour ce dernier.

L'élection de de Gaulle ne cause aucune surprise à l'étranger — page 15

Le second tour a d'autre part accentué une tendance qui s'était déjà manifestée le 5 décembre, celle d'une coupure géographique de la France de part et d'autre de la Loire. Au nord, on a très largement soutenu de Gaulle tandis que le sud, en gros, se montrait favorable au candidat de l'opposition.

Les observateurs tirent de ce scrutin une troisième conclusion d'ensemble : par leur participation massive au vote — près de 85 pour cent à chacun des deux tours — les Français ont donné une adhésion spectaculaire au principe de l'élection du président de la République au suffrage universel, procédure inconnue en France depuis plus d'un siècle.

Une nouvelle équipe

Les observateurs s'accordent à penser que le général de Gaulle considérera lui-même comme satisfaisante une avance d'environ 10% sur son concurrent, dans la mesure même où il estimait que la candidature de François Mitterand coalisait sur son nom toutes les oppositions antigaullistes en France.

Le général de Gaulle, qui est actuellement à Colombey-les-Deux-Eglises, se donnera certainement, comme à l'accoutumée, plusieurs jours pour tirer les conclusions des scrutins des 5 et 19 décembre.

Le 8 janvier, il sera officiellement réinstallé à la présidence de la République, et recevra la démission du gouvernement de M. Georges Pompidou.

Il devra alors procéder au premier choix politique de son nouveau septennat : soit reconduire l'actuel premier ministre et opérer un remaniement ministériel de faible envergure, soit envisager de constituer une autre équipe.

La majorité des observateurs s'accorde à dire que le résultat d'hier, s'il peut éventuellement amener certains changements dans la politique intérieure gaulliste, n'apportera pas, par contre, en politique étrangère de modifications importantes.

Le général présidera mercredi le Conseil des ministres qui sera le dernier de son septennat. Le lendemain il regagnera Colombey où, auprès de son épouse, ses enfants et petits-enfants il passera les vacances de Noël. Le général ne reviendra à Paris qu'à la fin du mois pour adresser le 31 décembre à la télévision, ses voeux à la nation, et recevoir le lendemain, 1er janvier, à l'Elysée, les voeux de ses ministres, des corps constitués et du corps diplomatique.

Refus de Mitterand

L'adversaire du général de Gaulle, M. François Mitterand, un avocat âgé de 49 ans, qui a été plusieurs fois ministre dans les gouvernement de la IVe République, paraissait extrêmement fatigué quand il a rencontré les journalistes, après avoir reconnu la victoire du

Voir De GAULLE en page 2



Le général de Gaulle



M. François Mitterrand

AUJOURD'HUI



télephoto UPI

FIN D'UNE MERVEILLEUSE AVENTURE

Après plus de 5 millions de milles de vol dans le cosmos, l'un des astronautes de "Gemini-7", James Lovell est hissé à bord d'un hélicoptère, tandis que des hommes-grenouilles préparent le travail de récupération de son vaisseau spatial. (Nos informations en pages 15, 21 et 27)

LE PAPE SOUHAITE UNE TREVE AU VIETNAM

Paul VI a déclaré hier, avant de bénir la foule du haut de sa fenêtre, qu'il souhaitait que la "proposition de trêve au Vietnam puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la Paix". (En page 15)

REOUVERTURE DU MUR DE BERLIN

Depuis la réouverture du mur de la honte, samedi, 177 002 Allemands de l'Ouest ont pu se rendre du côté de Berlin-Est pour y visiter des parents à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Les cinq postes de contrôle qui donnent accès à Berlin-Est fonctionnent sans interruption. Il n'y a eu aucun incident désagréable à signaler. (En page 2)

LA CSN ET LE CREDIT

Selon M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, les déclarations de M. Lesage sur une restriction possible du crédit sont exagérées. La CSN demande cependant au gouvernement d'instituer une commission spéciale sur le problème du crédit à la consommation et elle se prononce en faveur de la préparation d'une nouvelle loi destinée à contrôler efficacement les activités des sociétés de prêts. (En page 11)

AUDACIEUX HOLD-UP

Un vol de coffrets de sûreté à Laval aurait rapporté à ses auteurs plus d'un quart de million de dollars. (En page 3)

SOMMAIRE

Annonces classées / 33 à 38
Bandes dessinées / 50
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 10
Les patrons / 36
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 15, 21
Nouvelles métro / 39, 49
Radio et Télévision / 32
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 45, 49, 51
Tribunaux / 6, 7
Vie féminine / 16 à 20
Vie mondaine / 17, 19
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 30

M. Wilson estime que les négociations sur le Vietnam pourront reprendre bientôt

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, s'est dit hier d'avis qu'avant longtemps son pays et la Russie pourront s'entendre pour la reprise des négociations au sujet du Vietnam.

Après s'être entretenu pendant quatre heures avec le premier ministre Pearson, M. Wilson a souligné, au cours d'une conférence de presse, que les principales négociations devront être facilitées par le Vietnam-nord communiste.

M. Wilson a noté que ses "antennes extrasensibles" ont cru détecter "un petit murmure, une certaine modification" dans l'attitude d'Hanoi au sujet des pourparlers de paix.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, aucune indication claire ne peut nous laisser croire qu'Hanoï est prêt à négocier.

La Grande-Bretagne et la Russie étaient les co-présidents, en 1954, à la conférence de Genève sur l'Indochine.

Les sanctions contre la Rhodésie portent fruit

Quant à la Rhodésie, M. Wilson a soutenu que ces difficultés économiques très sérieuses sont en train de s'y développer par suite des sanctions prises contre ce pays.

Il lui a toutefois été impossible de prédire le moment exact où la dislocation économique de la Rhodésie la ramènera à un gouvernement constitutionnel.

M. Wilson est arrivé à Ottawa hier midi, pour y séjourner six heures. Il retourne en Angleterre après avoir eu des entretiens avec le président Johnson et après avoir prononcé un discours aux Nations unies.

De source non officielle on apprend que M. Pearson aurait demandé à M. Wilson de convoquer une conférence extraordinaire des premiers ministres du Commonwealth pour étudier le problème de la Rhodésie.

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire — Page 15

Des membres de la suite de M. Wilson ont soutenu qu'une telle conférence paraît improbable pour le moment. Le premier ministre britannique, lui, a noté que son gouvernement est "disposé à considérer" la possibilité d'assister à une conférence des premiers ministres que la Nigéria aimerait tenir à Lagos, le 10 janvier.

Il semble maintenant que cette conférence n'aura pas lieu. M. Wilson est d'avis que chaque jour accentue le danger d'intervention d'autres pays africains en Rhodésie.

Selon lui, plus le retour à un gouvernement constitutionnel sera rapide, plus il sera facile de restaurer l'économie du pays. Il a quand même tenu à répéter que le problème ne devrait pas être résolu par les armes.

"Nous ferons, a dit M. Wilson, ce que nous croyons être juste ; la Grande-Bretagne ne se laissera pas entraîner à des mesures qu'elle considère mauvaises."

M. Wilson a discuté des problèmes de défense de la Grande-Bretagne avec le président Johnson et le premier ministre Pearson.

Il a révélé qu'avec le président Johnson, il avait discuté du besoin accru d'une certaine interdépendance au niveau militaire entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Il est probable que le gros de

Voir M. WILSON en page 2

Les journaux de langue anglaise déplorent la faible part accordée au Québec dans le remaniement

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — La plupart des journaux influents de langue anglaise et de l'est du pays ont réagi prudemment au remaniement du cabinet et à la réorganisation administrative que le premier ministre Pearson a annoncés vendredi après-midi.

Tous, presque sans exception, déplorent le fait que M. Sauvé n'ait pas été promu à un poste plus important.

Certains d'entre eux ayant échoué dans leur tentative visant à faire démissionner M. Favreau continuent de plus belle à se rire de lui.

Mais si les chroniqueurs — les pundits — ne se font pas de scrupule à dénoncer le sort fait au Québec dans le remaniement, les éditorialistes, eux, sont plus prudents.

"Il ne doit pas y avoir de satisfaction absolue dans la belle province aujourd'hui", dit le "Globe and Mail" (indépendant) de Toronto.

Le "Toronto Star" (libéral) titre : "Un mouvement vers la droite, le Québec traînant de la patte". Il qualifie de dur coup au Québec la démotion de fait que subit M. Maurice Sauvé, mais un paragraphe vient directement en conflit avec son titre.

"Ces deux hommes dit-on (MM. Marchand et Pepin) ont joué un rôle prédominant dans le mouvement pour moderniser et revitaliser le Québec. Leurs nominations donnent certainement aux forces montantes du Canada français une voix plus forte au sein du cabinet."

Le Québec demandait un ou l'autre portefeuille important. En pratique, toutefois, on avait d'ores et déjà exclu les Affaires extérieures, les Finances et la Défense. Le Québec avait donc les yeux soit sur les Transports, soit sur le Commerce et sur l'un ou l'autre des portefeuilles suivants : Travail, Industrie, Santé, Agriculture.

On dit que M. Marchand a refusé la Santé qu'on lui offrait. Il a bien fait, c'était [illegible] coup... Peut-être [illegible] piège. Des autres ministères, Commerce après la ré[illegible] ministrative de M. [illegible] n'était plus ce qu'il était. M. Sharp, la Commission canadienne du blé lui étant enlevé, de même que d'autres responsabilités qui passent sous la coupe de M. Pepin. Que serait-il arrivé si on avait confié à un Québécois, à M. Sauvé par exemple, le Commerce en lui enlevant la Commission canadienne du blé ? On voit d'ici le feu d'artifice.

Il restait le Transport, l'Agriculture, l'Industrie et le Travail. Mais le Travail, en vertu de la réforme administrative n'est plus le même ministère qu'auparavant. Il ne s'occupe plus en pratique que des conflits ouvriers et de la législation dans ce domaine. La partie la plus importante de ses responsabilités passe au ministère de M. Jean Marchand.

Il reste donc le Transport, l'Industrie, l'Agriculture. Il est

Voir JOURNAUX en page 2

La révolte de Sauvé ne fait plus maintenant aucun doute

OTTAWA (par P. O'N.) — Il est devenu extrêmement difficile de refaire le film des événements qui se sont déroulés au cours de la journée de vendredi durant laquelle le premier ministre a mis la dernière main à son remaniement ministériel.

On savait déjà qu'une révolte a éclaté au sujet du sort fait à M. Sauvé. On savait aussi qu'on y fit échec au cours d'une rencontre des ministres du Québec et de M. Marchand aux bureaux de M. Favreau peu avant que le cabinet ne se réunisse pour entendre le premier ministre lui faire part de ses décisions.

On en sait un peu plus aujourd'hui, mais il est difficile de rétablir la séquence dans une bonne chronologie.

Ainsi l'on sait que très tôt dans la matinée, le portefeuille de la Santé fut en suspens. Et comme l'on dit que M. Marchand l'a refusé pour ne pas avoir à négocier avec ses amis René Lévesque et Eric Kierans, à Québec, c'est très tôt dans l'avant-midi — M. Marchand a rencontré le premier ministre à neuf heures — que l'incident s'est produit. Cela a dérangé les plans du premier ministre.

On dit également qu'un ministre de langue anglaise a mis

Voir M. SAUVE en page 2

La cérémonie de la prestation du serment a eu lieu samedi

OTTAWA. (PC) — La première phase du remaniement du cabinet de M. Pearson a pris fin samedi par la prestation de serment des quatre nouveaux ministres et par les nouveaux serments d'office de quatre autres.

La prochaine phase consistera à redistribuer les responsabilités ministérielles par arrêté en conseil en plus de l'accession de M. Robert H. Winters à la tête du ministère du Commerce au début de l'année. Le Parlement sera alors saisi à la session débutant le 18 janvier d'amendements à la loi régissant les ministères au sein du cabinet.

La cérémonie de la prestation des serments a eu lieu à la résidence officielle du gouverneur Vanier.

Les nouveaux ministres sont :

Voir CEREMONIE en page 2

Les conservateurs cherchent un directeur national

OTTAWA. (PC) — Les conservateurs doivent trouver un titulaire à un poste d'importance nationale, celui de directeur national du parti.

Mais dans les milieux conservateurs on s'accorde à dire que l'importance du poste dépendra de celui qui l'occupera.

Après deux ans à ce poste, M. Richard Thrasher, âgé de 43 ans, se retire pour retourner à la pratique du droit à Windsor en Ontario. C'est M. John Diefenbaker qui devra lui nommer un successeur.

Si rien n'indique encore sérieusement qui succédera à M. Thrasher, on parle de M. James Johnson, âgé de 39 ans, nouveau venu au parti tory qui viendrait en tête des candidats. Il s'est cependant gardé de tout commentaire.

La tâche du directeur national consiste à expédier quotidiennement les affaires courantes du parti et à le tenir prêt à la bataille électorale. Le directeur national est en fait un gérant général qui peut faire partie de la haute direction véritable mais cela ne va pas de soi. Il a sous ses ordres les quelques dizaines d'employés de la permanence du parti et en période électorale une petite armée de volontaires.

M. Johnson détient trois diplômes universitaires dont un doctorat en sciences économiques. Ancien journaliste au "Financial Post", il a quitté ce poste pour devenir sous-directeur du "Stratford Beacon-Herald". Il a ensuite acheté un hebdomadaire dans la banlieue de Toronto et en a fait une entreprise florissante.

La question n'est pas de savoir s'il aura le poste ou non mais de savoir ce que M. Diefenbaker a l'intention d'en faire.

En 1957, M. Allister Grosart avait donné à cet emploi une très grande importance, il avait été l'artisan de la victoire de M. Diefenbaker contre les libéraux, et avait répété son exploit en 1958 et 1962.

Dans les cercles politiques de la capitale fédérale on s'accordait à reconnaitre en lui "l'éminence grise du régime conservateur".

Quatre morts dans une collision

MANOTICK, Ont. (PC) — Quatre personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans une collision impliquant deux automobiles et survenue hier après-midi près de Manotick, une localité située à 10 milles au sud d'Ottawa.

Les victimes tuées sur le coup seraient M. Thomas Morton, 48 ans, qui aurait été seul dans un des véhicules, M. Brian Black, 21 ans, Mme Catherine Black, 63 ans, et Freida Scharf, une jeune fille de 17 ans. Blessés mais vivants, Mlle Madeline Charlebois, 18 ans, et le jeune Gary Scullthorte, 6 ans, ont été transportés d'urgence à l'hôpital. Toutes les victimes venaient de Osgoode, une localité voisine de Manotick.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 5

Maximum demain : 15

Voici les prévisions de la météo, selon l'observatoire fédéral de Dorval :

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie de Québec et des Cantons de l'Est, généralement clair et froid. Vent léger. Minimums et maximums à Montréal et à Sherbrooke, 5 sous zéro et 15 ; à La Tuque, 10 sous zéro et 0 ; à Ottawa, 10 sous zéro et 5 ; à Québec, 5 sous zéro et 10 ; à Ste-Agathe, 5 sous zéro et 10.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski de Gaspé et de Sept-Iles, nébulosité variable avec quelques légères chutes de neige. Froid. Vent du nord-ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Chicoutimi, 10 sous zéro et 10 ; à Baie-Comeau, 5 et 20 ; à Rivière-du-Loup, à Mont-Joli et à Sept-Iles, 10 et 15 ; à Gaspé, 15 et 20.

Deux votes pour Brigitte Bardot

PARIS (AFP) — Divers incidents étranges ont marqué çà et là le second tour de l'élection présidentielle.

A Niort, dans un bureau de vote, on a compté deux bulletins au nom de Brigitte Bardot.

A Orange, un électeur étourdi a placé dans l'urne son ticket de tiercé qui était gagnant dans l'ordre. Il a assisté au dépouillement afin de récupérer son précieux ticket.

A Vésines (Ain), en raison d'une inondation, les bulletins de vote ont dû être acheminés en barque jusqu'au chef-lieu du département.

Enfin, à Cormicy (Marne), une électeur, M. Jean de Rocha, 66 ans, est tombé mort au moment précis où il venait de mettre son bulletin dans l'urne. Le président ayant déjà dit "a voté", son vote "in extremis" a été compté comme valable.

De GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

général de Gaulle, moins de deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin.

M. Mitterand s'est refusé à féliciter le général de Gaulle, étant d'avis que le résultat de cette élection n'est aucunement dans les meilleurs intérêts de la France. Il a affirmé être prêt à reprendre la lutte à l'occasion des élections parlementaires qui auront lieu en 1967.

A Paris, plusieurs personnalités ont exprimé leurs opinions. Le premier ministre Georges Pompidou: "Ce que je peux dire, c'est que la majorité des Français s'est ralliée à la politique du général. Il est probable que cela corresponde à quelque chose de profond et de durable. En tout cas je le crois".

M. Jacques Chaban Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux : "Je suis profondément heureux pour la France et les Français. Il était indispensable que la Ve République, toute nouvelle avec ses sept ans, puisse grandir, se renforcer, de telle manière qu'à son tour elle ne soit plus susceptible d'être mise en péril".

M. Michel Debré, ancien premier ministre: "Le peuple français, par une belle et incontestable majorité, a marqué tout à la fois sa gratitude et son espérance. La République est consolidée, l'avenir de la nation mieux assuré".

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, a déclaré que cette élection est une victoire de la démocratie. Interrogé sur les suites qu'aurait la réélection du général de Gaulle en matière de politique extérieure, le ministre a déclaré "que le premier problème serait, dans l'ordre des urgences "l'Europe".

M. WILSON

SUITE DE LA PAGE 1

l'entretien a été consacré à la guerre du Vietnam.

WASHINGTON. (Reuter) L'espoir du gouvernement américain de régler le problème des négociations avec le nord Vietnom repose maintenant sur la Grande-Bretagne.

Le premier ministre Wilson et le président Johnson ont discuté du problème vietnamien à la Maison Blanche vendredi soir.

A cette occasion, M. Wilson a promis que la Grande-Bretagne redoublerait d'efforts dans le but d'obtenir la paix au Vietnom. De son côté, le président Johnson a assuré M. Wilson que les Etats-Unis réagiraient en conséquence si les efforts de la Grande-Bretagne étaient couronnés de succès.

JOURNAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vrai qu'un Québécois se serait tiré d'affaire dans l'un ou l'autre de ces ministères, le ministre fut-il M. Maurice Sauvé ou M. Jean-Luc Pepin.

Le "Telegram", farouchement conservateur, ne porte pas de jugement sur la situation globale qui est faite au Québec. Il dit seulement que la nomination de Jean Marchand signifie que le premier ministre entend en faire son lieutenant au Québec. Le "Telegram" ne va pas jusqu'à déplorer ce qui arrive à M. Sauvé, mais prétend que c'est le signe qu'il n'est pas en lice pour devenir le lieutenant québécois de M. Pearson.

Le "Citizen", d'Ottawa, ne fait presque pas allusion au cas de M. Maurice Sauvé, en éditorial. Il ne fait pas état, non plus, de la position générale des Québécois dans le cabinet. Dans sa chronique cependant, le rédacteur en chef, Christopher Young, laisse entendre que le comportement de M. Sauvé l'empêche d'accéder à de nouvelles responsabilités. Il prétend, lui aussi, que le pouvoir du côté des Québecois est aux mains de M. Jean Marchand.

Quant à la "Gazette", elle a fait connaitre clairement son point de vue. Elle ne souffle pas un mot de ce qui arrive à M. Maurice Sauvé, elle n'attache aucune importance au poste qu'on confie à M. Jean-Luc Pepin. Puis elle conclut : "Il n'apparaît pas vraisemblable que ce genre de remaniement du cabinet puisse conduire à un remarquable "new deal" pour le Québec.

Toutes ces hésitations marquent bien la difficulté qu'il y a de comparer l'importance de postes qui n'existent pas à ceux de ministères qui ont acquis un statut prestigieux depuis la fin de la guerre. Pour bien apprécier ce que reçoit Québec, il faut mettre en relief ce qu'on espérait pour les nôtres, ce qu'ils reçoivent et comment la réorganisation administrative a affecté certains des ministres qu'on considérait comme des ministères importants.

Au lieu de l'un de ces trois ministères on nous a confié deux dont l'un, la main-d'oeuvre, est au centre même des préoccupations de tous les économistes à l'heure actuelle, et qui pourrait bien, un jour, faire partie de l'"inner sanctum" des grands ministères dont nous parlions plus haut. Et cela vaut aussi pour le ministère de M. Jean-Luc Pepin. On n'a qu'à songer aux problèmes qui viennent dans les négociations avec les Américains sur les problèmes de l'eau, dans le développement de l'énergie nucléaire et dans la coordination des réseaux d'électricité pour se rendre compte que si M. Pepin attrape un ministère difficile à cause des questions de juridiction, c'est un ministère qui lui permettra d'être largement consulté par ses collègues du cabinet.

Tout cela n'excuse pas le premier ministre d'avoir outrepassé M. Maurice Sauvé pour satisfaire aux forces de droite et aux recommandations des ministres que M. Sauvé à déjà heurtées. Et on sait qu'il en a heurté plusieurs, certains de front, d'autres par la bande.

Plusieurs députés, qui ne sont pas des ennemis de M. Sauvé, loin de là, en ont long à dire sur les petites réunions intimes qui groupaient chez le ministre des députés libéraux dont certains un peu "verts". M. Sauvé ne se gênait pas, dit-on, pour leur faire des leçons au sujet du comportement de l'un ou l'autre des ministres et il se trouvait toujours un des députés pour aller raconter le tout au ministre en question.

M. Sauvé ne s'est pas fait d'amis de cette façon et le cas de M. Sauvé étant mis à part, les nominations faites par le premier ministre n'ont rien d'odieux, ce qui ne veut pas dire, comme le signalait M. Marchand, qu'il n'y a plus de place au sommet. Il y en a, et si MM. Sauvé, Marchand et Pepin peuvent se faire la main rapidement, le premier ministre n'aura aucune raison de les écarter non plus seulement du Transport, mais des Finances et de la Défense.

Le proximité de ce jour dépend de ce qui se passera dans le nid de vipères que constitue le caucus québécois. Les Canadiens français ont pris l'habitude de s'y anéantir avec assez de brio tout en faisant mine de chercher un sauveur, un homme fait, un symbole du Québec.

Ils n'ont produit ainsi qu'une équipe sans confession, minée par des rivalités souvent mesquines et divisée par les ragots de corridor.

Tenez, aujourd'hui il en circule un certain nombre. Le premier c'est que M. Lamontagne serait intervenu lui-même auprès de Radio-Canada pour que la société d'Etat soit la première aux Iles-de-la-Madeleine pour rendre publiques les allégations contre M. Sauvé.

Un autre ragot veut que dans leur amertume, les anciens ministres Tremblay et Lamontagne se soient donné le mot pour anéantir, dans les plus brefs délais, M. Guy Favreau. Un autre veut enfin que M. Favreau soit personnellement responsable de ce qui arrive à M. Maurice Sauvé.

Ce climat ne contribuera pas à ramener la cohésion dans le camp québécois et on n'aura pas à se plaindre si ce climat fait qu'à l'avenir la réputation des ministres québecois est tellement ternie qu'ils soient politiquement inutilisables.

La tâche d'assainir le caucus, c'est peut-être les trois colombes qui sont dans la meilleure position de l'accomplir. Si les Québecois échouent cette fois, ce sera la fin; ils pourront plier bagage et se chercher de l'ouvrage ailleurs.

Pour le moment, il semble que M. Guy Favreau ait repris son influence auprès du premier ministre. Si MM. Pepin et Marchand échouent dans leur tâche, ce sera la fin de Guy Favreau, de la même façon que l'affaire Dupuis a fait ouvrir les yeux du premier ministre sur ce que lui avait recommandé dans le temps M. Maurice Lamontagne. Si, par contre, ils réussissent, M. Favreau en tirera avantage, mais MM. Marchand et Pepin seront en position de lui ravir le leadership.

A ce moment, MM. Maurice Sauvé, qui est à son meilleur dans les situations difficiles, aura peut-être surpris tous les observateurs qui le tiennent pour fini, en prenant la tête du peloton.

Tom Kent continuera à diriger la guerre à la pauvreté

OTTAWA. (PC) — M. Tom Kent, ancien secrétaire de M. Pearson, continuera à diriger, en tant que sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, la guerre que le gouvernement a déclarée à la pauvreté.

L'ancien journaliste de 42 ans a été nommé sous-ministre à l'occasion du remaniement du cabinet. Il occupera ses nouvelles fonctions jusqu'à ce qu'elles soient absorbées par d'autres ministères. M. Kent deviendra alors sous-ministre de la Main-d'oeuvre, un nouveau ministère. Son salaire demeurera à $25,000 par année.

M. SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

le premier ministre dans l'embarras en refusant carrément sa décision. On ne sait pas de quel ministre il s'agit, mais c'est apparemment après cet événement qu'on a dû "rafistoler" le ministère de Jean-Luc Pepin, pour en faire un portefeuille vraiment plus important et satisfaire aux exigences du Québec.

La révolte de M. Sauvé ne fait plus de doute. On en parle dans tous les corridors du Parlement. Certains prétendent même que violant la consigne que s'étaient imposée les ministres québecois, M. Sauvé a fait une belle colère en plein devant le premier ministre et tous les autres membres du cabinet. Mais cela n'est pas confirmé.

Il n'a pas voulu assister samedi à une réunion qui s'est déroulée aux bureaux de M. Favreau (les journalistes qui avaient amené leurs enfants au parlement pour la fête de Noël ont pu s'en rendre compte).

Quatre ou cinq ministres ou députés québecois y assistaient, en même temps que les officiers de la Fédération libérale du Québec.

On dit que pendant ce temps, M. Sauvé qui avait vraisemblablement été invité à la réunion, conférait à Montréal avec MM. Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau.

Enfin, il devient évident que si M. Marchand a refusé la Santé, il n'était pas en position d'appuyer M. Sauvé lorsque celui-ci demandait qu'on fasse un meilleur traitement au Québec.

Mais sachant que tout Canadien français intelligent refuserait le ministère de la Santé à cause des difficultés trop graves qu'il aurait avec Québec, il ne serait pas étonnant que toute l'affaire ait fait l'objet d'un vaste complot. Cela semble défier l'imagination et chaque fois qu'une chose défie l'imagination, on est enclin à croire, sur la colline parlementaire, que c'est l'oeuvre d'un nommé Jack Pickersgill.

CEREMONIE

SUITE DE LA PAGE 1

M. J.J. Greene, 45 ans, député de Renfrew-Sud, ministre de l'Agriculture, en remplacement de M. Harry Hays.

M. Jean Marchand, 47 ans, ancien chef syndical, député de Québec-Ouest, qui devient ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration avant d'assumer la direction du nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

M. Jean-Pierre Côté, 39 ans député de Longueuil, fils d'un maitre de poste, qui devient ministre des Postes.

M. John Turner, 36 ans, le plus jeune membre du cabinet, député de Montréal-St-Laurent-St-George, qui devient ministre d'Etat.

Les nouveaux ministres ont prêté le serment d'allégeance, le serment de membre du Conseil privé et le serment d'office. Par le serment à titre de membre du Conseil privé, ils se sont engagés à respecter le secret qui entoure les discussions du cabinet et à défendre la Couronne contre tout complot.

Les ministres qui ont prêté le serment en vertu de leur accession à de nouveaux portefeuilles sont, en plus de M. Sharp :

— **M. Allan MacEachen**, ancien ministre du Travail, qui devient ministre de la Santé et du Bien-être.

— **Mlle Judy Lamarsh**, 41 ans, ancien ministre de la Santé, qui devient ministre d'Etat.

— **M. Jean-Luc Pépin**, 41 ans, ancien ministre sans portefeuille, qui devient ministre des Mines.

En vertu de dispositions statutaires, il y aura une réorganisation des responsabilités au sein du cabinet et les modifications qui devront en conséquence être apportées aux ministères nécessiteront l'approbation du Parlement. Une fois cette approbation obtenue, le cabinet comprendra les nouveaux ministères de la Main-d'oeuvre, de l'Energie et de l'Aménagement rural.

Après avoir posé en compagnie du général Vanier et des nouveaux ministres, M. Pearson, qui était d'excellente humeur, leur a dit : "Maintenant, au travail, les gars".

Au cours des interviews qui ont suivi, M. Sharp a refusé de dire aux journalistes s'il envisage d'importants changements à la politique économique, se contentant de noter que tout ministre des Finances apporte avec lui sa propre philosophie et sa propre technique.

M. Marchand est confiant

M. Marchand a noté que ses 25 années d'expérience au sein du mouvement ouvrier du Québec, au cours desquelles il a lutté contre le Congrès du Travail du Canada pour la Confédération des syndicats nationaux, devraient l'aider. Il a ajouté que dans ses contacts avec le CTC, il ne devrait pas être considéré comme un adversaire plus que ne le sont les autres membres du cabinet qui ont déjà fait fonction d'employeurs.

Interrogé à savoir si le remaniement du cabinet était de nature à satisfaire les aspirations du Québec à des postes élevés, M. Marchand a déclaré qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux postes individuels au sein du cabinet. C'est le ministre, a-t-il dit, qui fait le portefeuille.

Mlle Lamarsh, souriait mais ne semblait pas exhubérante. Elle a dit qu'elle s'acquitterait de toute tâche qui lui serait confiée.

Son nouveau poste de secrétaire d'Etat est un ministère plutôt hétérogène comprenant notamment les brevets, les services de traduction, l'imprimerie d'Etat, et le protocole des cérémonies.

A son arrivée pour participer à la cérémonie de la prestation des serments, M. MacEachen a déclaré qu'il se sentait comme un nouveau ministre assumant de nouvelles tâches. Parlementaire et économiste de valeur, il est responsable de la mise sur pied du programme d'assurance-santé.

Illustrant bien les propos tenus par les nouveaux ministres, M. Côté a noté que les premiers échos qu'il a eus de sa nomination lui ont été transmis par un appel téléphonique à Montréal venant des secrétaires de M. Pearson. Il était invité à se rendre à Ottawa et à apporter un habit sombre. Lui et M. Turner se sont présentés en pantalon rayé et en veston noir.

M. Greene est le premier depuis plus de 50 ans à accéder au ministère de l'Agriculture sans venir des Prairies, mais il a déclaré qu'il ne projette pas une nouvelle orientation de son ministère de façon à favoriser les intérêts de l'Est. Il a dit que sa principale préoccupation sera d'améliorer le lot des fermes familiales.

M. Turner, qui est né en Grande-Bretagne et qui a été formé dans des écoles privées, a dit qu'il entend représenter les intérêts des jeunes au sein du cabinet, spécialement ceux de 20 à 30 ans. Il était auparavant secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, M. Arthur Laing, et se montrait très actif au sein des comités parlementaires.

A titre de ministre sans portefeuille, M. Turner devient membre du cabinet à part entière, sans toutefois avoir de responsabilités ministérielles particulières. La plupart des gouvernements comportent un ou deux ministres sans portefeuille auxquels le premier ministre peut confier des fonctions spéciales et à court terme.

M. Robert Winters, ancien ministre des Ressources et des Travaux publics au sein du gouvernement St-Laurent qui a fait sa rentrée dans la politique aux élections du 8 novembre, sera assermenté comme ministre du Commerce dans deux semaines environ.

M. Pearson, annonçant la nomination vendredi, a dit que M. Winters avait besoin de temps pour se décharger de ses responsabilités. Il était président de la Rio Algom Mines et président de la Brinco.

La prestation du serment de M. Nicholson, qui passe de la Citoyenneté au Travail, a également été différée. Actuellement à l'étranger, M. Nicholson conservera la responsabilité du programme d'habitation du gouvernement fédéral. Entretemps, M. MacEachen conserve son poste de ministre du Travail en plus d'être le nouveau ministre du Bien-être.

Approbation d'un emprunt à Granby

GRANBY (**R. R.**) — Les électeurs de Granby ont approuvé un règlement d'emprunt au montant de $125,000. La somme servira à l'installation d'un appareil de filtration à la piscine du parc Miner, à la construction de la bâtisse pour l'abriter, ainsi qu'à la réfection de certains trottoirs.

Le montant sera utilisé par tranches. Les administrateurs municipaux consacreront $42,000 à l'installation de l'appareil et à la construction de son abri. $63,000 serviront aux travaux à effectuer sur les trottoirs. Ils utiliseront le reste à solder les frais courants de l'emprunt.

Le "mur" s'ouvre pour Noël

BERLIN. (PA, Reuter) — Des dizaines de milliers de Berlinois ont continué de franchir le mur de la honte pour se rendre à Berlin-est hier, afin de visiter leurs parents demeurant du côté communiste de l'ancienne capitale du Reich maintenant divisée en deux.

C'était hier, le deuxième d'une période de 16 jours, alors que des laissez-passer permettent ces visites de Noël et du Jour de l'An, jusqu'au 2 janvier.

L'agence de nouvelles de l'Allemagne de l'Est précise que depuis samedi 177,002 personnes, 96,664 samedi et 80,338 dimanche, ont franchi les cinq postes de contrôle pour entrer à Berlin-est.

Aucun incident désagréable n'a été signalé jusqu'ici.

Les autorités de Berlin-ouest et est, prévoient qu'environ 1,000,000 de personnes profiteront de ces visites à Berlin-est pour la période des fêtes.

L'an dernier 825,188 visiteurs avaient rendu visite à des parents à Berlin-est.

Pearson rend hommage à Lamontagne

OTTAWA. (PC) — Dans une lettre rendue publique samedi, le premier ministre Pearson rend hommage à l'ancien secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne pour sa contribution aux affaires culturelles canadiennes.

Voici le texte de la lettre :

"C'est avec un sentiment de profond regret que j'ai reçu votre lettre du 16 décembre me confirmant votre décision, dont vous m'aviez fait part verbalement, de démissionner de votre poste de ministre. Dans les circonstances, je dois accepter votre démission, et tout en comprenant les motifs de votre décision j'en suis bien peiné.

"Je tiens à vous remercier bien sincèrement de l'aide dévouée et généreuse que vous m'avez apportée depuis que je suis devenu chef du parti. Je vous remercie également de votre magnifique contribution — qui se poursuivira j'en suis convaincu — à la cause de l'unité canadienne. Je vous suis reconnaissant du rôle que vous avez joué à titre de secrétaire d'Etat — malgré des critiques peu encourageantes et répétées — afin de donner un essor et une plus grande fermeté aux aspects non matériels de l'expansion du Canada. Aucun ministre canadien n'a fait plus dans ce domaine. "Même si notre association sur le plan officiel n'est plus la même, je sais que nous demeurerons des amis intimes. Ce fut pour moi un réel réconfort d'avoir travaillé en étroite amitié avec un homme honorable et intègre, dont le dévouement au service du Canada a été si remarquable."

Des "tories" de l'Ouest critiquent le remaniement

CALGARY. (PC) — Trois députés conservateurs de l'Alberta sont d'avis que le remaniement ministériel de M. Pearson n'améliorera pas le gouvernement.

Le député de Calgary-Nord, M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense et de l'Agriculture, a qualifié le remaniement de "très curieux".

Si, a-t-il dit, le secrétaire d'Etat doit continuer à être responsable de la culture, je me demande où va la culture au Canada", a noté M. Harkness, en faisant allusion à la nomination de Judy LaMarsh à ce poste.

M. Harkness a aussi dit douter sérieusement que le nouveau ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, ait quelque connaissance que ce soit en agriculture.

Selon lui, le ministère des Forêts, dirigé par M. Maurice Sauvé, devrait faire partie du ministère de l'Agriculture.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cabinet fort et je doute sérieusement qu'il puisse faire du bon travail, a conclu l'ancien ministre.

Un autre député conservateur, M. William Skoreyko, d'Edmonton-Est, est d'avis que les nouvelles nominations ont beaucoup trop été influencées par la géographie et la religion.

Il a particulièrement critiqué la nomination de M. Jean Marchand au ministère de l'Immigration, l'accusant d'avoir un esprit beaucoup trop "paroissial".

M. Skoreyko et un autre conservateur, M. Terry Nugent, d'Edmonton-Strathcona, approuvent toutefois le choix de Judy LaMarsh comme secrétaire d'Etat.

"C'est agréable, a dit M. Nugent, de voir Judy à un endroit où elle ne peut pas faire grands ravages.

Décès du maire de Nice, ancien candidat à la présidence

NICE. (AFP) — M. Jean Médecin, maire de Nice, est mort samedi à l'âge de 75 ans. Décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre à l'issue du premier conflit mondial, il fut emprisonné par les autorités d'occupation au cours de la seconde guerre mondiale.

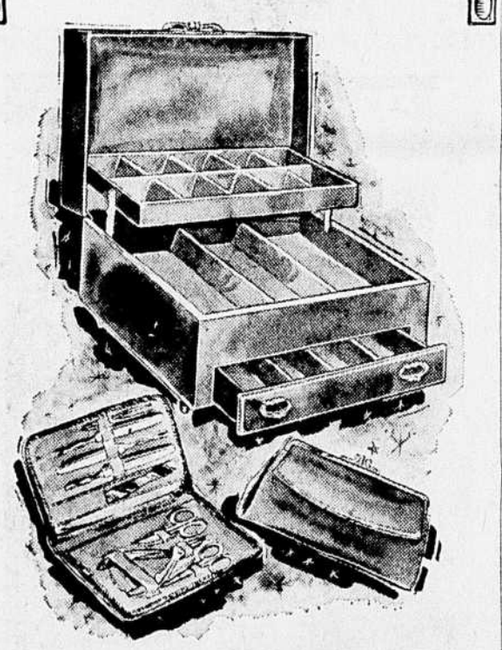
Membre des assemblées constituantes de 1945 à 1946, puis président du conseil général des Alpes maritimes à partir de 1951, Jean Médecin fut candidat à la présidence de la république en 1954. En 1957, il fut secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le dernier ministère Edgar Fauré, mais ne se représenta pas en 1961.

Jean Médecin a laissé à Nice un certain nombre de réalisations dont la plus considérable est l'établissement et l'embellissement de la promenade des Anglais.

Les ennuis, causes d'accidents

L'employé qui éprouve des difficultés d'ordre financier, d'ordre domestique ou d'ordre physique peut trouver difficile de se concentrer sur son travail. C'est ainsi que ceux qui travaillent sur des machines peuvent avoir des accidents. Ils pourraient souvent remédier à cette situation en discutant leur problème soit avec un ami, soit avec leur médecin de famille, soit encore avec un travailleur social.

Monsieur ! N'oubliez pas la personne bien aimée...



Coffret à bijoux, ivoire, noir ou or $17.95
Ensemble à manucure, ivoire, bleu ou rouge $8.98
Porte-monnaie de véritable cuir, noir, rouge ou tan $3.98

MAISON Jérôme 3 MAGASINS credico
6846, ST-HUBERT
Centres d'achats : • FAIRVIEW • BOULEVARD
Nos 3 magasins sont ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures vendredi jusqu'à 6 heures

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Offrez un cadeau qui rapporte -des Certificats d'épargne BNE de six ans

Les Certificats d'épargne BNE font un cadeau merveilleux. Vous les achetez à 25% d'escompte et, en six ans, ils atteignent leur pleine valeur, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, vous payez $3 seulement pour recevoir $4 de Certificats d'épargne de la BNE. Ils peuvent être obtenus en coupures de $10 à $50,000 à n'importe quelle succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Remboursables à tout moment.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
BC-1865F

OFFRE SENSATIONNELLE DE TAPIS

3 PIÈCES de TAPIS "mur à mur"

Faites poser un superbe BROADLOOM dans votre salon, votre chambre à coucher, votre salle à dîner ou dans votre vestibule ou escalier.
Choix de 100 couleurs variées.



RECEVEZ GRATUITEMENT UN ASPIRATEUR SHETLAND LEWYT

100% BROADLOOM VISCOSE, LAINE, NYLON, ACRILAN

SEULEMENT $99. INSTALLATION COMPRISE jusqu'à 200 pi ca

100% Broadloom

$1.50

INSTALLATION GARANTIE avant LES FETES

GARANTIE DE 15 ANS
Ce tapis 100% nylon, pile et fibre, est garanti contre toute défectuosité de fabrication ou de main-d'oeuvre. Plus encore l'installation faite par nos experts est garantie aussi longtemps que votre tapis durera.

AUSSI en VENTE : DU PONT 501 NYLON

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part. Service téléphonique de 24 heures. Appelez en tout temps : le jour, le soir, en fin de semaine.

COMPOSEZ DES MAINTENANT
731-3967
PAS DE COMPTANT
1er PAIEMENT EN 1966

BELAIR CARPET CORP.
5676, rue PARE — MONTREAL
SUCCURSALE : Ottawa-Hull — 1337b rue Wellington — Tél. Ottawa 0-725-3187
Installation gratuite dans un rayon de 100 milles

GRANDE VENTE DE NOËL
TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs

Cabanon
APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00
• Equipement de ski et hockey
• Réparations
• Posons les harnais
• Entretien effectué par nos experts sur les lieux

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques "SIMS" Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE".





VAL D'ISERE
BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95

MOSSANT de 21.95 à 39.95

Cabanon

365, 67 et 69 av. Président-Kennedy
à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. : 844-8495

Skis avec fixations $13.95
Laminés $29.95 à $39.95

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294

De Gaulle reste à la barre

FACE à un choix sans appel entre de Gaulle et François Mitterrand, leader provisoire d'une gauche englobant les communistes, la majorité des électeurs français ne pouvait accorder sa confiance au second. Elle n'était pas encore prête à un retour à la politique des partis. Elle a donc voté en faveur d'une certaine stabilité, en reportant le président au pouvoir pour un second septennat, qui devrait toutefois être assez différent du premier.

Comme au premier tour de scrutin, il y a quinze jours, les sondages électoraux se sont révélés exacts, à quelques dixièmes de point près : 55 p. 100 pour de Gaulle, 45 p. 100 pour Mitterrand. Cette fois, cependant, les résultats n'apportèrent de surprise à personne, car la victoire de de Gaulle au second tour n'avait pas été sérieusement mise en doute.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette consultation historique, c'est l'intérêt passionné qu'elle a suscité dans l'opinion française et la participation massive du corps électoral. Avec 85 p. 100 de suffrages exprimés, à peu près tous les records de vote ont été brisés, tant au second qu'au premier tour. Cela suffit pour incliner les observateurs à croire que la France est sortie d'un long sommeil politique.

Il est encore trop tôt pour prévoir avec certitude ce que lui apportera le réveil. Comme le disait un commentateur politique de la gauche au lendemain du 5 décembre : "La France et de Gaulle sont entrés en campagne électorale, et pas seulement pour quinze jours".

Ce qui est certain, c'est que la gauche, paralysée depuis sept ans, a subitement repris goût à la bataille. Elle envisage avec une nouvelle confiance les prochaines élections législatives, qui doivent avoir lieu dans quinze ou seize mois. A cette occasion, elle croit pouvoir réduire en minorité, à l'Assemblée nationale, le parti U.N.R. principal soutien du gouvernement de Gaulle.

Après le surprenant scrutin du 5 décembre, ce fut pour elle une victoire majeure que d'avoir forcé un président olympien à descendre dans l'arène qu'il avait d'abord dédaignée, celle du petit écran où il constata, avec un certain retard, que son sort politique se jouait.

Tant que de Gaulle reste à la barre, cependant, il apparaît présomptueux d'anticiper à brève échéance la fin du gaullisme en France. De façon générale, on s'accorde à prévoir que la politique gaulliste va se poursuivre sans changement important, en particulier dans le domaine international. On sait que c'est la volonté de maintenir la ligne de la diplomatie française déterminée par lui-même qui a amené le général de Gaulle à demander le renouvellement de son mandat présidentiel.

A cause de l'épisode du ballottage, qui n'avait pas été prévu, dès le début de son second septennat le président de Gaulle modifiera peut-être sa politique économique et sociale. Beaucoup plus que depuis 1958 il se préoccupera lui-même de "l'intendance". Mais, selon toutes apparences, sa politique étrangère ne changera pas.

Dans le domaine atlantique, cela signifie que l'indépendance de la France vis-à-vis des Etats-Unis demeurera la ligne directrice de la politique française : fidélité à l'Alliance atlantique, certes, mais "reconsidération" de l'OTAN.

Pour ce qui est des relations avec l'Est, on peut prévoir que le général de Gaulle poursuivra sa politique de détente et d'amélioration du climat avec Moscou et les démocraties populaires de l'Europe orientale, sans compromettre pour autant la sourcilleuse indépendance nationale qu'il revendique.

Enfin, tout en se défendant d'être antieuropéen, le président de la France n'abandonnera certes pas sa résistance tenace aux tendances supranationales de la Communauté des Six. Mais il pourra se révéler plus conciliant dans la réalisation du Marché commun agricole, en panne depuis le 30 juin dernier.

Cyrille FELTEAU

Une enquête à fond s'impose

LE 7 septembre, douze ouvriers perdaient la vie au chantier du pont de Trois-Rivières. Le 16 décembre, à Montréal, au chantier de l'échangeur Turcot du complexe routier métropolitain, rue Notre-Dame, à Saint-Henri, une tragédie se solde par sept pertes de vies et six ouvriers sont blessés. L'industrie de la construction de voirie aura connu deux journées dramatiques et si l'on ajoute au triste bilan les victimes de la construction du métro de Montréal . . . il y a sûrement lieu d'être perplexe. La première interrogation qui se présente à l'esprit est élémentaire: une sécurité maximum est-elle assurée au personnel ouvrier ? Mais comment trouver la réponse ? Les enquêtes qui suivent toujours ces tragédies sont tenues dans ce but express et, habituellement, elles se terminent par de très précises recommandations. Et après ? Ici la perplexité devient plus profonde et il n'y a pas à être surpris de l'émotion qui se manifeste en certains milieux. Nous savons tous que les nouvelles et audacieuses techniques de la construction moderne fourmillent de risques. Il est demandé au génie de l'homme de multiplier les exploits et, souvent, il est le premier étonné de réussir avec du béton et de l'acier de gigantesques ouvrages qui défieront le temps. Mais le risque est toujours présent, le danger est toujours là . . . nous venons d'en avoir une trop désolante preuve.

Or qui dit danger doit également dire précaution. S'interroger à longueur de colonne n'arrange rien et tout comme le grand public il nous faudra attendre l'enquête — qui doit être d'envergure — pour connaître par le menu détail les causes directes et indirectes de la tragédie de Saint-Henri. Une voûte ne s'écroule pas sans raison. Quelque part, quelque chose a cloché ! Impossible donc de demeurer dans le vague : il faut absolument que l'on sache comment et pourquoi un tel accident a pu se produire. On le saura, remarquez. C'est alors qu'il faudra établir des réglements on ne peut plus sévères et rigides, conçus de telle sorte qu'ils puissent faire échec à toute répétition d'indentiques tragédies.

Le monde ouvrier est ému et les grandes entreprises le sont tout autant. Cette réaction compréhensible ne doit pas faire oublier les exigences et les conséquences des responsabilités. Il importe que le drame soit examiné dans la lumière crue des faits et si navrants soient-ils, que l'autorité compétente en dégage des conclusions formelles.

Roger CHAMPOUX

Les écueils d'une enquête

QUATRE-CENT-DIX mémoires, dont 300 environ ont fait l'objet d'une présentation publique et officielle, seront maintenant décantés et mélangés aux conclusions des experts, pour former la matière du rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le rapport ne sera pas déposé avant plusieurs mois.

Quelle "liqueur" cette alchimie donnera-t-elle ? Que seront les recommandations de la commission Laurendeau - Dunton ?

Personne ne va maintenant répondre à la place des commissaires. Et qui, d'ailleurs, voudrait être à leur place ?

Devant la tournure saugrenue et incohérente qu'ont prise souvent les séances publiques, certains sceptiques se demandent aujourd'hui s'il ne vaudrait pas mieux recommander tout de suite aux commissaires de s'abstenir purement et simplement de présenter un rapport. La commission a été un évacuant ; elle a fait se délier les langues et se vider les coeurs. Qu'elle remballe ses outils et que chacun rentre chez soi, sans plus. De toute manière, les recommandations des commissaires seront un catalogue de bonnes résolutions. On sait ce qu'il advient des bonnes résolutions . . . Voilà ce qu'on peut penser.

Ces vues désabusées ne parviennent pas à faire oublier toutefois que des trésors ont été investis dans cette entreprise. On a mis de l'argent là-dedans. Mais il faut compter aussi beaucoup de travaux extrêmement précieux, dont le fruit ne mûrira peut-être complètement que pour le profit des générations futures.

Le mot "culture" a tous les sens. Le vice congénital de la "Bi-N'-Bi" était dans le caractère vague du mandat de la commission et dans l'absence d'une définition claire des termes. Le rapport final risque de porter les marques indélébiles de ce péché originel.

Guy CORMIER

La mode n'est plus au mutisme

A la suite de l'Eglise catholique et du général de Gaulle, les hommes d'affaires commencent à se rendre compte qu'ils devront à l'avenir communiquer davantage avec le commun des mortels et employer les moyens qu'utilisent déjà avec succès ceux qui ont reconnu avant eux cette nécessité.

C'est, croyons-nous, l'idée maîtresse qui se dégage de la causerie très réaliste prononcée jeudi dernier par le directeur général de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, M. Antonio Rainville.

De nos jours, il faut l'admettre, le respect de la hiérarchie et de l'autorité n'est plus ce qu'il était, même chez les enfants. Chacun doit donc sortir de sa tour et s'employer à faire valoir son point de vue sur la place publique s'il veut triompher des opinions opposées, servies par des exposants qui auront su se gagner l'oreille du peuple. Les chefs syndicaux parlent peut-être trop, comme le leur reproche M. Rainville, mais les hommes d'affaires, qui le plus souvent se dérobent aux questions de la presse ou se retranchent prudemment derrière un communiqué qui émanera de Toronto trois jours plus tard, pèchent par excès contraire. Il n'est donc pas surprenant que les premiers bénéficient d'une plus abondante publicité.

S'ils veulent lutter à armes égales, comme le leur conseille d'ailleurs le conférencier, que les hommes d'affaires changent donc leur fusil d'épaule en renonçant d'abord à leur individualisme encore tenace et à leur mutisme peu sympathique, dans un monde où les extravertis sont rois. Qu'ils choisissent ensuite, au sein de leurs associations, des porte-parole plus audacieux et plus dynamiques, qui mettront autant de soin que les chefs syndicaux à converser avec les journalistes et autant d'empressement à livrer leurs opinions sur tous les sujets touchant la communauté. De cette façon, le grand public aura l'avantage de connaître beaucoup mieux qu'il ne peut le faire aujourd'hui les deux côtés de la médaille.

Les journaux appartenant pour la plupart à des hommes d'affaires, on ne voit pas très bien pour quelles raisons ces derniers refuseraient aux membres de leur propre confrérie une place de choix, place qui les attend toutes les fois qu'ils ont vraiment quelque chose à dire.

Renaude LAPOINTE



Une investiture trop coûteuse, d'après un groupe d'étudiants

Monsieur le Rédacteur,

Dans LA PRESSE du 9 décembre dernier, M. Roger Champoux, dans sa note éditoriale, s'élevait contre l'action des "80 Chrétiens" et par le fait même aussi de plusieurs autres étudiants manifestant leur désaccord contre l'investiture du nouveau recteur de l'Université de Montréal, en qualifiant cette manifestation "d'impolie et de ridicule", qualifiant l'investiture "d'hommage simple et élégant", alléguant que les revendications des étudiants étaient des "gaspillages en fantaisies".

Nous protestons contre de telles déclarations venant d'un homme qui ne semble pas avoir compris le sens exact de cette manifestation, qui ne voit pas l'imposture de cette investiture, qui ne comprend pas que le rôle de l'étudiant, s'il veut se bien préparer à son rôle de citoyen, consiste à s'intégrer immédiatement à la société et à dénoncer et corriger les abus.

M. Champoux prétend que cette investiture n'a pas de faste inutile, qu'elle est tout à fait "simple"; nous en doutons, considérant l'estimé de la fête s'élevant dans les 10,000 dollars.

M. Champoux, savez-vous ce que signifie ce chiffre ? C'est ou le salaire d'un professeur pour un an, ou l'équipement primordial d'un laboratoire, ou l'achat d'un millier de livres pour notre bibliothèque plus que dégarnie. C'est payer bien cher l'investiture d'un recteur, alors que nous sommes dans une province sous-développée. Pourquoi se le cacher ?

Une investiture de 10,000 dollars ne crée pas le prestige d'une université. Le prestige se crée par les compétences et la science. Et la formation des compétences est toujours handicapée par le manque de matériel. Alors que l'Université de Montréal eut 17 doctorats en pédagogie en 15 ans, alors que la faculté de Médecine faillit perdre son accréditation, si elle ne respectait pas les normes d'enseignement de la médecine, alors que les étudiants en sciences humaines ont toutes les difficultés à se procurer des documents (nécessaires à leur formation) à la bibliothèque centrale, ceci faute de matériel et de personnel, alors que les facultés sont obligées de restreindre leurs budgets pour l'engagement des professeurs et que souvent on est obligé de se contenter de licenciés là où il faudrait des docteurs, l'Université de Montréal, elle, se paye une investiture de recteur à 10,000 dollars, comme les universités étrangères qui, pour causes diverses, sont plus cossues. Nous trouvons qu'il est là "le ridicule", qu'il nous saute aux yeux.

Et aux frais de qui ? Des contribuables. Ne savez-vous donc pas que les 4/5 des revenus de l'Université de Montréal sont de source gouvernementale ? C'est la population québecoise, population d'une province en voie de développement, qui fait les frais d'un petit "diner amical". Gardant les proportions, elle paye 8,000 dollars et les étudiants, 2,000. Nous commençons à penser que les frais de prestige constituent une lourde note. Et pourtant vous serez les premiers, M. Champoux et ceux qui partagent vos vues, à vous élever contre les dépenses de prestige des pays en voie de développement de l'Afrique et de l'Asie.

"Faisons le point" : vous avez raison, Monsieur, de prétendre que "l'investiture est une cérémonie normale dans toutes les universités du monde", mais une investiture à 10,000 dollars n'est pas normale à l'Université de Montréal; nous pensons l'avoir assez bien démontré. "Nous sommes civilisés", mais nous ne croyons pas que la civilisation signifie jeter l'argent utile par les fenêtres. Vous voyez mal "en quoi une cérémonie digne et un diner amical peuvent susciter — chez un "petit" groupe d'étudiants et quelques professeurs — des attitudes outrancières"; la faculté d'optométrie, malgré son faible équipement, vous fournira toutefois une excellente paire de lunettes pour mieux voir l'état de notre université.

Nous ne manquons pas de 'déférence", "d'hospitalité", de "politesse" et de "bienséance", quand nous voulons montrer à la population québecquoise que l'argent qu'elle croit investir dans l'éducation, sert à payer un gros "party" à ceux qui ont, comme vous dites, "la redoutable tâche de former . . . l'élite de demain", mais qui ont aussi la non moins redoutable tâche de rendre des comptes à la société qui les a en quelque sorte mandatés à former l'élite capable de la servir.

Le conseil exécutif de l'Association des étudiants de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, par :

Claude Benjamin, président;
Bernard Deslières, vice-président extérieur;
Gilles Carrier, vice-président intérieur;
Lise Pothier, secrétaire;
Michel Leclerc, trésorier.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Le ministère de l'Education et les congés scolaires

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Me Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education de la province de Québec.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous soumettre les questions que je me suis posées au sujet des congés mobiles.

Question no 1 : Pourquoi le ministère de l'Education a-t-il laissé libres des Commissions scolaires au sujet des fêtes religieuses ?

Réponse : Parce qu'au Ministère, on espérait ainsi que les commissions scolaires emboîteraient le pas et qu'au cas où les parents réagiraient trop fortement (comme c'est le cas) ça faisait une belle porte de sortie pour le Ministère ; les responsables seraient les commissions scolaires et non lui . . . et les commissions scolaires, elles, se défendent sur le Ministère. Ainsi on peut se renvoyer la balle... c'est bien pensé... et peut-être bien calculé.

Question no 2 : Croyez-vous que les enfants de la CECM soient plus fatigués que ceux de la commission scolaire voisine à la même époque de l'année ?

Réponse : Si vraiment on voulait mieux équilibrer les congés, il fallait le faire pour tout le monde.

Question no 3 : Est-ce vraiment équilibrer les congés que de donner 10 jours à Pâques, lorsqu'un mois ou 1½ mois plus tard les enfants auront 4 jours à l'occasion de l'Ascension sans oublier la fête de la reine qui suit toujours de très près celle de l'Ascension ?

Réponse : A mon avis, je jugerais plus à propos de donner deux jours de moins à Pâques et de faire profiter les enfants d'une longue fin de semaine de 4 jours vers la fin de février. Cela ferait un meilleur équilibre. A cette date, les enfants peuvent encore pratiquer les sports d'hiver, ce qui leur serait bien plus profitable que de patauger dans la boue au printemps.

Question no 4 : Avez-vous pensé que tout cela aurait pu se faire sans toucher à aucune fête religieuse ?

Réponse : Tout cela dépend du but qu'on s'était proposé au Ministère en instituant ces congés mobiles. Peut-être pouvez-vous me renseigner là-dessus ?

Question no 5 : Est-ce que le gouvernement provincial reconnait les fêtes religieuses ?

Réponse : Oui, puisque tous ses bureaux sont fermés et que les fonctionnaires sont tous en congé.

Question no 6 : Y a-t-il une raison valable pour que le seul ministère à ne pas reconnaitre ces fêtes soit justement celui de l'Education ?

Réponse : Non, puisqu'il était facile de trouver une autre solution, comme je viens de vous le prouver.

Peut-être vous serait-il profitable de consulter les parents plus fréquemment. Il semble que vos conseillers ne se préoccupent pas beaucoup de nous.

Nous espérons que vous étudierez à nouveau cette question et nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire valoir nos opinions.

Mme G. Larente
Montréal-Nord

Le gaspillage de nourriture

Monsieur le Rédacteur,

Je lis l'autre jour, avec stupeur dans LA PRESSE, le gaspillage qui se fait dans les écoles "avec la nourriture dont on remplit les poubelles", quand tant de millions d'être humains meurent de faim !

Si le peuple canadien avait connu les horribles guerres de la faim qui vous tenaille les entrailles, au point qu'on ne pense plus qu'à la nourriture, il ne jetterait plus un seul morceau de pain.

Les enfants agissent d'après la façon dont ils sont élevés et ils adoptent très vite les gestes des adultes. Lors de mon arrivée au Canada, il y a 16 ans, j'étais horrifiée de constater ce qu'on jetait dans les poubelles: des pains entiers, des lunchs ouverts et épars sur les trottoirs. En Belgique, depuis au moins 40 ans, "de la soupe-maison" est distribuée dans les écoles aux enfants qui dînent à l'école au niveau élémentaire, secondaire et maternelle, et ce, gratuitement, ainsi que le lait.

Mme J. Franck,
Jacques-Cartier.

l'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Saint-Malo et son usine maréemotrice

THE GLEANER, (Fredericton). — De Saint-Malo, le port de mer français d'où est parti Jacques Cartier, en 1534, pour devenir l'un des explorateurs du Canada, nous parvient la nouvelle que la première centrale électrique alimentée par la marée entrera en production au début de 1966.

Après plusieurs années d'étude, les Français ont entrepris les travaux préliminaires destinés à harnacher les marées hautes de 43 pieds de l'estuaire de Rance, situé entre St-Malo et Dinard. Les ingénieurs ont eu à faire face à une multitude de problèmes techniques et de génie, dont celui de mettre au point un équipement capable de résister à la corrosion de l'eau salée ne fut pas le moindre.

Au moins six autres pays ont surveillé avec beaucoup d'intérêt le projet Rance. Ces pays possèdent les quelques endroits géographiques au monde où la configuration particulière des côtes produit des supermarées.

Le projet Rance offre un intérêt particulier aux ingénieurs spécialisés en génie hydro-électrique parce qu'une de ses caractéristiques constitue une réponse au problème qu'on a longtemps cru insoluble et qui consiste à "emmagasiner de l'électricité" sur une grande échelle.

Les gigantesques turbines installées dans l'estuaire Rance ont été conçues dans le but de remplir également les fonctions de pompes. Aux heures creuses, il y a moyen de puiser du courant électrique à même le réseau français pour que les turbines pompent de l'eau dans l'estuaire ce qui aurait pour effet d'augmenter au bout de quelques heures la puissance en kilowatts lorsque les turbines rempliront de nouveau leur tâche première, celle de générateurs.

Cette particularité avait été préconisée pour le projet de la baie de Fundy. Saint-Malo, qui a donné Jacques Cartier au Canada il y a plusieurs siècles, semble sur le point de fournir les plans d'un développement majeur du pays qu'il a contribué à fonder.

Triste décision de la Commission du centenaire

THE HERALD (Lethbridge) — L'ignorance est la force de division la plus considérable au Canada. Aussi, ce fut une triste décision de la part de la Commission du centenaire de réduire à 4,100 le nombre de jeunes Canadiens qui seront invités à voyager à travers le pays et de réduire à une misérable somme de $610,000 les crédits qui devaient financer ce projet.

Cela est bien loin d'être satisfaisant. Même en multipliant cette somme par 10, ce ne serait pas suffisant. La jeunesse canadienne se doit de mieux connaitre le Canada. Ou bien cela est vrai et le projet revêt une importance capitale ou bien le projet devrait être complètement abandonné.

Depuis plus d'un an, le Herald a fait pression en faveur de ce projet du centenaire. Il n'y a pas de doute qu'il y aurait lieu d'obtenir la collaboration des sociétés ferroviaires et des compagnies d'autobus. Il n'y a pas de doute également que ce projet mérite davantage d'être encouragé par l'Etat que certains autres. Quel projet pourrait être plus important que celui de faire prendre conscience aux jeunes Canadiens de leur héritage et de leur pays tout en favorisant de nouvelles amitiés ?

Les voyages tuent les préjugés

THE TIMES (Victoria) — Un groupe d'adolescents du Québec a soumis à la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme un intéressant mémoire qui devrait être porté à l'attention de tous les Canadiens.

Des membres de ce groupe ont voyagé à travers le pays l'été dernier en faisant de l'auto-stop, regardant autour d'eux, absorbant des impressions nouvelles. A leur retour, ils ont présenté leurs réactions à la commission Laurendeau-Dunton sans la partialité si commune à de telles séances. . .

Les témoignages des jeunes voyageurs sont à l'opposé des déclarations des jeunes séparatistes et de leurs sympathisants dont les opinions concernant les Canadiens établis en dehors de leur propre province reçoivent une trop grande publicité.

Cette différence est compréhensible. Les jeunes aventuriers se sont fait un devoir de connaître le pays, de rencontrer les gens et d'accepter l'évidence qui leur était mise sous les yeux sans la partialité conventionnelle.

Il n'y a pas de doute que les mêmes résultats sont obtenus lorsque de jeunes Canadiens d'expression anglaise, qui n'ont pas encore été endurcis par les préjugés, visitent le Canada. Et ces jeunes gens représentent la génération des adultes de demain.

Il est impossible pour plusieurs de nos jeunes Canadiens de voyager avec la même liberté et la même largeur d'esprit que ces jeunes. Mais le fait qu'au moins un certain nombre de ces derniers se fabriquent leur propre idée sur ce qu'ils voient et observent est encourageant. Et ce l'est doublement lorsqu'ils manifestent leur reconnaissance pour la façon dont ils ont été traités par des Canadiens d'origines ethniques différentes.

Leur expérience et leur mémoire à la commission suggèrent presque que les Canadiens peuvent être Canadiens et non des nations rivales se coudoyant nerveusement dans une entité géographique à la grandeur d'un continent.

Le retrait des accords à frais partagés

THE GUARDIAN (Charlottetown) — Un commentateur politique d'Ottawa a prédit qu'à la rentrée des Chambrse, il y aura un nouveau débat concernant les clauses sur le retrait d'une province des accords à frais partagés avec Ottawa. D'une part, il est évident que le Québec voudrait aller plus loin que l'accord actuel concernant les programmes conjoints. En effet, le gouvernement Lesage souhaite "rapatrier" les allocations familiales — à l'heure actuelle une obligation purement fédéral — quitte à les intégrer à un plan d'ensemble de sécurité sociale qui tiendrait compte des différences de revenus.

D'autre part, il y a eu récemment un renouveau de critiques voulant que le fait pour une province de se retirer d'un plan conjoint mette les représentants fédéraux de la province visée dans une situation embarrassante. C'est en quelque sorte l'exemple de la représentation sans taxation puisqu'un groupe de députés peuvent être appelés à voter pour ou contre des projets de loi imposant une nouvelle taxe à toute la population excepté à leurs propres commettants.

On a cru que dans des cas semblables, les représentants d'une province ne participant pas à un plan conjoint devraient s'abstenir de voter. Mais on a prétendu que cette façon de procéder réduirait le prestige des membres du parlement en en faisant de vulgaires délégués de diverses régions du pays. S'il existe quelque moyen de résoudre la situation à l'intérieur des cadres constitutionnels actuels, le gouvernement devrait s'efforcer de le trouver.

Réclamations exagérées du Québec

THE NEWS (Saint-Jean, T.-N.) — La commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme n'était pas aussitôt sortie de l'ombre qu'elle a été assaillie de demandes d'autonomie pour le Québec dans des mémoires soumis par la Fédération des instituteurs du Québec ainsi que par la Chambre de commerce des jeunes. Les instituteurs réclament même davantage. Ils ont formulé des réclamations territoriales visant Terre-Neuve, ayant préconisé des amendements constitutionnels qui auraient pour effet d'annexer le Labrador pour le rattacher au Québec.

S'il n'en tenait qu'aux instituteurs du Québec, le gouvernement de cette province retirerait une plus grande part des taxes directes, il aurait le droit de négocier des traités internationaux, il adopterait ses propres lois régissant l'immigration, il fonderait et dirigerait son propre réseau de radio et de télévision et forcerait Ottawa à abandonner plusieurs domaines d'assistance spéciale.

Le Jeune commerce, pour sa part, va plus loin. Il recommande que le Québec assume ses responsabilités en ce qui a trait à l'assurance-chômage, aux allocations familiales, à la planification économique, aux mariages et divorces . . .

Si ces opinions sont partagées sur une grande échelle — les instituteurs sont certainement dans une excellente position pour les propager — il pourrait en découler une situation où il n'y aura pas d'autre solution que de permettre au Québec de faire cavalier seul. On ne peut s'opposer à ce qu'une province dirige ses propres services sociaux, mais, pour ce qui est qui est de recevoir une défalcation équivalant au montant qui aurait été versé par le Trésor fédéral en rapport avec ces services, il y a une limite au-delà de laquelle les autorités fédérales ne peuvent approuver l'érosion de leurs responsabilités. Cette limite est pratiquement à la portée de la main.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Dans les grands magasins

Il n'y a rien de plus instructif que le spectacle d'un grand magasin à rayons en opération. Particulièrement, à ce moment-ci de l'année. L'homme que ce jeu ennuie, s'il y appliquait sa réflexion, trouverait matière à découvertes sur la nature de la femme, et, par ricochet, sur la sienne.

Une première constatation saute aux yeux ou vous accroche aux jambes : la supériorité en nombre de l'élément femelle dans ce carpharnaüm. En moyenne, il y a quatre femmes et demie pour un homme. Que cette demie ne vous effraie pas, elle n'est pas plus méchante que les autres. La statistique nous oblige parfois à fractionner de jolies choses que dans la vie, fort heureusement, nous retrouvons entières.

Avec un peu plus d'attention, vous remarquerez que la femme arbore ordinairement un air triomphant. Chez l'homme, l'attitude est plutôt contrainte. Il s'étudie pour ne pas paraître perdu. Un peu plus tard, il montrera plus ouvertement son ennui ou sa fatigue.

Il est clair, dès le seuil du magasin, que madame ou mademoiselle entre dans ses affaires et que l'oxygène de l'atmosphère est exactement conditionné à son tempérament. Cela se vérifie à la fin d'une course mixte aux emplettes : l'une n'est pas défraichie, alors que le conjoint titube.

Que l'homme ne donne pas comme raison de sa faiblesse son peu de goût pour la fréquentation des grands magasins. Il est tout aussi séduit par les étalages. Quand il se décontracte, il y a dans sa façon de butiner les comptoirs une puérilité qui fait plaisir à voir.

Quand monsieur fait seul quelques emplettes, il est expéditif et demandez-le aux serveuses — quelque peu rogue. C'est un effet de sa timidité. Il se sent investi par les forces féminines dont l'envahissante curiosité paralyse son autonomie.

Le tableau du couple à la chasse aux emplettes accuse encore plus l'inégalité des forces. La femme ne fait pas que mener l'offensive. Elle surveille et protège ses arrières. L'homme suit à grand-peine les évolutions improvisées de sa moitié en maraude. Il faut qu'il ait un sûr instinct de mimétisme pour entrer sans gaucherie ou retard dans les pas de sa cheftaine.

Et ceci nous amène à reconnaître un fait d'observation scientifique qu'un monde trop agressivement mâle ne peut tenir plus longtemps sous le boisseau. Ce fait peut s'énoncer ainsi : physiquement, la femme est aussi fortement douée que son vis-à-vis.

Le beau sexe par opposition au sexe fort est un désolant préjugé. Dépourvu d'intelligence, l'animal a su éviter cette erreur. L'inimitié des sexes vient de ce que l'un et l'autre jouent depuis la Création des rôles de composition.

En réalité, les deux forces s'équivalent. Ce que l'homme gagne en puissance, il le perd en ténacité. La patience de la femme n'est pas seulement une vertu morale, elle est aussi — on l'oublie trop — une disposition physique. La femme a le sens de l'économie de ses forces. L'homme en a la prodigalité vite épuisée.

Il y a bien d'autres situations dans la vie qui prouvent l'équilibre des forces chez le couple. Le "magasinage" l'illustre mieux parce qu'il y a confrontation. C'est probablement parce que l'homme, à son insu, se sent moins fort dans ce genre de tournoi qu'il abandonne ce sport aux femmes. Qu'il le veuille ou non, il n'y brille guère.

Regardez attentivement dans un grand magasin où vous irez sans doute bientôt quelle tête nous faisons, nous, les hommes. Nous prenons un air renfrogné pour camoufler notre épuisement. Voyons-nous un fauteuil, nous nous y écrasons ; une rampe, nous nous y accrochons. Et quand il n'y a pas d'appui, nous nous dandinons comme de pauvres rosses.

L'autorité des femmes dans les grands magasins a de quoi inquiéter les anti-féministes. Les femmes accèdent à tous les métiers d'hommes. Bientôt, leur promotion en fera nos égales. Alors, si nous ne voulons pas qu'elles nous déclassent, il faut à toutes forces nous entraîner à "magasiner" avec autant de mâle ardeur.

Le Marché central acquitte le prix des terrains achetés de Montréal en 1953 et 58

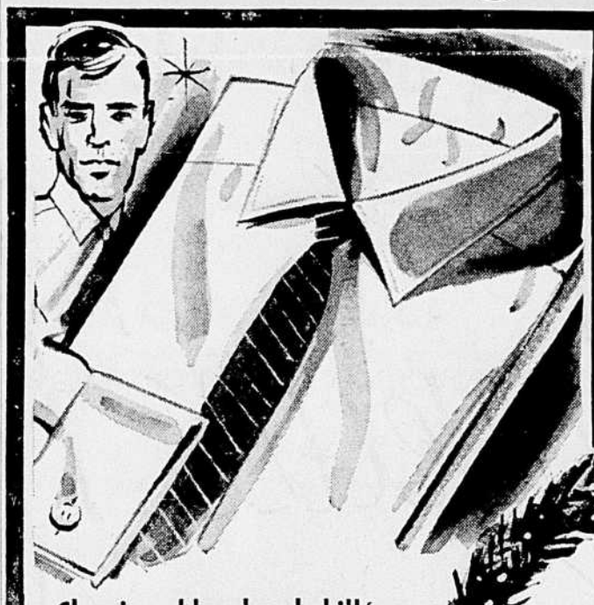
M. Lucien Saulnier a reçu, à titre de président du comité exécutif de la ville de Montréal, un chèque de $298,434 de la part du Marché Central Métropolitain Ltée.

Ce chèque représente le coût des terrains que la Ville de Montréal a accepté de vendre en 1953 et en 1958 en vue de l'installation du Marché central, terrains comprenant au total 109 acres, à l'angle nord-est du boul. Métropolitain et du boul. de l'Acadie. Le Marché Central Métropolitain Ltée devait acquitter le prix d'acquisition avant de déclarer un dividende excédant 4 p. 100.

Ont ainsi visité M. Saulnier : MM. Adrien Moquin et Alphonse Couture, respectivement président-fondateur et gérant général de la société.

M. Couture a souligné l'excellente collaboration qui existe entre les autorités de la Ville et les dirigeants du Marché Central Métropolitain Ltée.

Satisfaction garantie ou vos achats remboursés!



Chemises blanches habillées

Quel achat!... Des chemises blanches, en polyester et coton ou en tricot de nylon 100% à ce prix en cadeau de Noël! Ces chemises resteront impeccables même après de maints lavages. Col à pointes souples (14-17) ou à pointes boutonnées (14-16½). Poignets qui se boutonnent de deux façons. Manches longues 32-35. 2/$5 ou CHACUNE 2.77



Cravates classiques

De luxueux tissus importés ont servi à la confection de ces cravates qui sont offertes maintenant à un prix très bas pour vos achats de Noël. En Rhodia et soie à rayures ou à motifs divers. Achetez-en plusieurs pour tous vos petits cadeaux à ce bas prix. Dans les nuances : bourgogne, brun, gris, bleu. 1.27



Elégantes et chaudes écharpes

1.27 2.47 3.47

Venant de France, Belgique, Allemagne, ces écharpes représentes ce qu'il y a de mieux dans la qualité, le style, et la confection pour un prix aussi intéressant. Elles sont en laine d'agneau, en laine et Rhodia, ou en rayonne brossée. Tous des tissus lavables. Tons de : bourgogne, gris, fusain, marine, tabac, chameau.

STEINBERG
MIRACLE MART

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 10 h.
Vendredi 24 décembre jusqu'à 6 p.m.



Chemises sport, manches longues

Confectionnées au Canada, dans un tissu importé de France 55% polynosic et 45% coton. Leur coupe est parfaite, et elles sont faciles à laver. Col à baleines permanentes, deux poches de poitrine, poignets à double boutonnage. Riches couleurs : bleu, or, brun, fusain, rouge et motifs sports. P.M.G. et XG.

Seulement 4.97



LES CADEAUX SERONT PLUS BEAUX EMBALLES A NOTRE CENTRE D'EMBALLAGE CADEAU.



Pyjamas broadcloth de coton

Voici son cadeau tout trouvé, un pyjama de cette qualité le comblera. En broadcloth de coton peigné "Sanforized". Les derniers modèles en vogue, soit à rayures ou tout unis avec une bordure contrastante. Pantalon coupé ample avec élastique au dos. Veste classique à manches longues. Tailles : A-B-C-D-E.

Bas prix 3.97

Un ravissant cadeau pour ses heures de détente

Choisissez-en un pour ses étrennes! Aux heures douces ces vêtements souples permettent de se détendre au maximum. Ils laissent une merveilleuse liberté de mouvements tout en gardant bien au chaud!

A) Veste de télévision. Modèle fantaisie plein d'originalité. Coupe moderne en brocart. Poches, revers poignets et ceinture bordés de satin de ton contrastant. Veste rouge, grise, bleue ou tan. Tailles P.M.G. et XG. 9.97

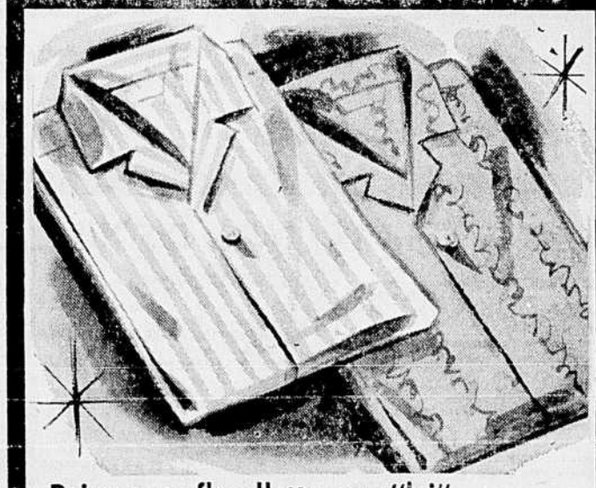
B) Légère et somptueuse! Robe de chambre en jacquard de brocart. Le modèle parfait pour apporter en voyage. Revers, poches, poignets et ceinture garnies de satin. Motifs fantaisie. Gris, Bourgogne, marine, forêt. Tailles P.M.G. et XG. 11.97

C) Importée d'Angleterre! Robe de chambre tout laine très majestueuse. Coupe classique égayée de rayures ou de carreaux. Existe en Bourgogne, gris, bleu, brun ou vert pâturage. Tailles P.M.G. et XG. 19.97

D) Veste pour la télévision. Elle est confectionnée en brocart de rayonne à l'aspect riche et luxueux. Revers, poches, poignets et ceinture garnis de satin noir. Veste rouge, marine ou noire. Tailles P.M.G. et XG. 11.97

E) Elégant modèle en flanelle de laine extra-douce. Revêtez-la et vous connaîtrez ce confort anglais... liseret de ton blanc à la poche, aux revers et aux poignets. Robe de chambre marine ou vin. Tailles P.M.G., XG. 12.97

F) Non représenté : Ensembles peignoir et pyjama. Nous avons toute une variété de motifs pour ces ensembles en broadcloth de coton peigné. Pyjamas avec taille élastique et siège ample. Bleu, vers, gris, vin, tan. Pyjamas A-B-C-D-E. Peignoirs P.M.G. et XG. Ens. 12.97

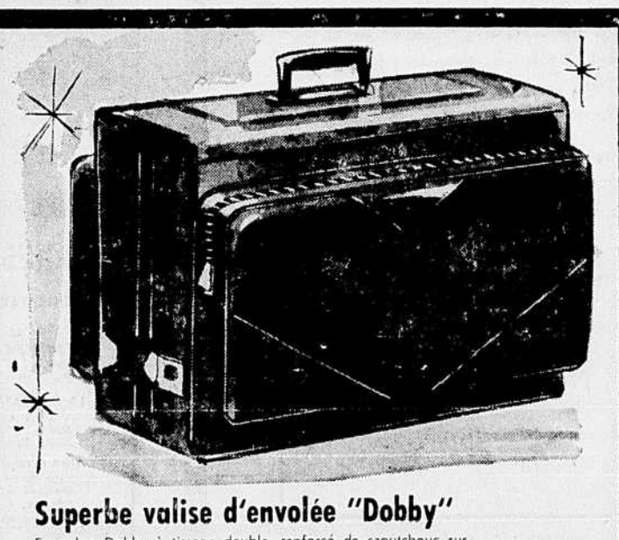


Pyjamas en flanellette pour "lui"

Une autre idée pour un parfait cadeau. Il aimera ce chaud pyjama en douillette flanellette de coupe classique et très facile à entretenir. C'est l'article qu'il faut pour ces fraîches nuits dans le Nord! Des tons bien masculins : bleu, gris, tabac et bourgogne. Tailles : A, B, C, D, E. 2/$5 ou CHACUNE 2.77

Des chaussettes en quantité

(Marchandise non illustrée) — Le plus grand choix de chaussettes jamais imaginé. En banlon, nylon, laine et nylon, nylon et coton. Toutes extensibles et lavables dans la machine. Toute une palette de couleurs, et de modèles. .97 La paire

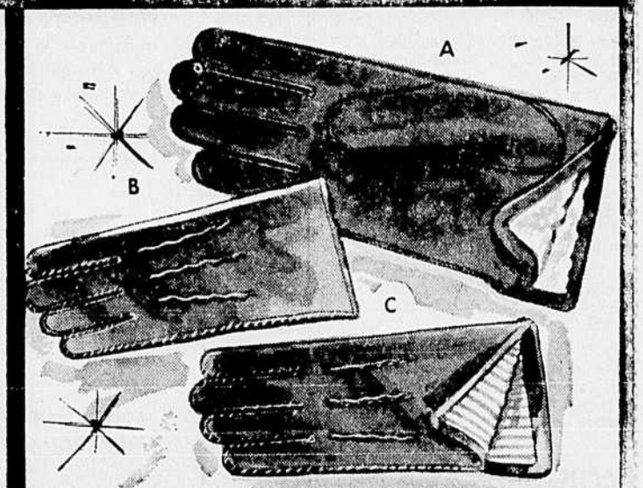


Superbe valise d'envolée "Dobby"

En nylon Dobby à tissage double, renforcé de caoutchouc sur du fibre de verre. Cadre en moulure de contre-plaqué, et coins renforcés de métal. Léger, mais d'une grande solidité. 3 cintres en aluminium à l'intérieur. Compartiment pour chaussures et pochettes extérieures. Courroies et poignée en vrai cuir. 16.97

Ceintures en vrai cuir

(Marchandises non illustrées) — Ceinture en cuir de bonne qualité. Boucle qui ne se ternit pas. Noir, gris, brun, fusain, bleu. Ceinture en cuir Marakino, très souple. Boucle à doubles crochets. Noir, brun, fusain. Tailles 28 à 46 dans ces deux modèles. 1.27 à 1.97



Grande vente de gants en cuir

A 3.57 B 3.87 C 4.47

A. Pour hommes. Gants en cuir du Cap, coutures surjetées. Doublure en fourrure de nylon. Brun, noir, fusain 3.57
B. Gants en cuir du Cap importé d'Afrique du Sud. Doublure en laine sans couture. Fusain, Toffee, noir 3.87
C. Gants en souple peau importée d'Afrique du Sud. Coutures surjetées en fil de nylon. Doublure en mousse Thermo. Fusain, noir, brun 4.47
Pointures : 8 à 11 dans ces trois modèles.

● CHOMEDEY 1101, boulevard Curé-Labelle
● GREENFIELD 399, boulevard Taschereau
● PONT-VIAU 1055, boul. des Laurentides
● JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
● LASALLE 7850, boulevard Champlain
● RUE SHERBROOKE EST 7455, rue Sherbrooke, Coin Montée Saint-Léonard

PINKY TIMBRES PINKY avec tout achat DITES SEULEMENT "À MON COMPTE S.V.P."

La CSN soumet au gouvernement du Québec une double demande relative au problème du crédit

Contrairement aux appréhensions du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, ne croit pas qu'il y ait des dangers actuellement que l'on assiste à une restriction du crédit.

En demandant au gouvernement du Québec de créer une commission spéciale sur le problème du crédit à la consommation, la CSN se prononce pour la préparation d'une nouvelle loi destinée à contrôler efficacement les activités des compagnies de finance.

Selon M. Pepin, les déclarations de M. Lesage sur une restriction possible du crédit sont exagérées Là où ça peut devenir grave, a-t-il dit, c'est en ce qui touche à la consommation. Je crois que M. Lesage a voulu se protéger pour ses propres négociations.

M. Pepin a déclaré que son organisme conduit depuis trois ans une campagne intensive d'assainissement des budgets des familles ouvrières. Le bureau confédéral, a-t-il ajouté, appuie sans restriction le ministre de la Famille, M. Lévesque, dans l'élaboration de sa nouvelle politique familiale.

Les coopératives d'économie familiale

En septembre dernier, dit un communiqué remis aux journalistes, le directeur du service du budget familial de la CSN, M. André Laurin, a mis sur pied l'Association coopérative d'économie familiale.

Un comité exécutif provisoire a été nommé et une rencontre avec le ministre de la Famille, M. René Lévesque, a eu lieu dans le but d'obtenir une subvention pour aider à payer les frais des permanents.

C'est là, dit la déclaration du bureau confédéral, le sens précis des paroles que prononçait récemment le ministre à l'Université de Montréal sur le financement d'organismes qui materaient les compagnies de finance.

Le bureau confédéral a demandé aussi au premier ministre Jean Lesage de faire appliquer la loi des ventes à tempérament et la clause du défrayer le coût des permacode civil qui prévoit un intérêt de ¾ de 1% au taux décroissant sur les achats à crédit.

A l'heure actuelle, soutient la CSN, une large partie des allocations d'assistance et des allocations familiales sont versées par les destinataires aux diverses maisons de finance.

De plus, l'endettement des masses populaires crée une situation impossible étant donné que le coût de la vie dépasse, dans un grand nombre de cas, les revenus des familles.

Consciente de ce problème, la CSN a poursuivi un programme intensif dans toutes les régions du Québec en vue de mettre sur pied des mécanismes qui permettent déjà à des milliers d'ouvriers de voir à leurs affaires.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES: 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON

Conférence sur la pauvreté: la CSN déplore l'insouciance de certains bureaucrates

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a dénoncé samedi au cours d'une conférence de presse "l'indifférence et l'insouciance" de certains bureaucrates fédéraux vis-à-vis la population du Québec.

A la suite d'une réunion du bureau confédéral de la CSN, M. Pepin a dit qu'aucun délégué de la CSN, de l'UCC, des universités québécoises ou d'autres corps intermédiaires québécois n'ont été invités par Ottawa à prendre part à la récente conférence fédérale-provinciale sur la pauvreté.

Pourtant, a déclaré M. Pepin, la liste officielle des délégués et des conseillers à cette conférence révèle que des représentants de divers corps intermédiaires, dont la Fédération du travail de l'Ontario, affiliée au CTC, et la Fédération canadienne de l'agriculture, ont participé aux discussions.

"Si Ottawa veut agir comme cela, nous de la CSN, allons reviser notre politique de participation à certains comités fédéraux", a dit M. Pepin en ajoutant que la CSN se devait de souligner vigoureusement cette situation déplorable et inacceptable.

Le président de la CSN a noté en outre que des délégués des universités américaines de Pennsylvanie et de Chicago, des universités canadiennes de Toronto, Colombie-Britannique et d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, ont été invités à la conférence.

Le point de vue du Québec, a-t-il affirmé, n'a été défendu et exprimé que par les délégués du gouvernement du Québec.

M. Pepin a rappelé que la CSN a depuis quelques années déjà entrepris une lutte considérable contre la pauvreté. Elle dispose d'un service de budget des familles à revenus modestes. Nous n'avons pas à souligner ici tout le travail de nos gens dans d'autres organismes ou institutions québécoises dans ce domaine.

Un geste discriminatoire

"Pour notre part, nous devons affirmer qu'un gouvernement fédéral, dans un pays officiellement bilingue, qui oublie l'apport que pourrait apporter une participation de quelques grandes organisations dont la majorité des membres est canadienne-française commet un geste discriminatoire.

"La CSN a toujours collaboré avec le gouvernement fédéral et chaque fois que ceci lui est demandé, elle participe aux divers comités. C'est ainsi que le président de la CSN est membre du Conseil économique du Canada, que le vice-président Ted Payne est membre du Vocational Training Advisory Committee, et que d'autres représentants du mouvement sont membres de divers comités de l'assurance-chômage.

"Si Ottawa ne pratique pas ce qu'elle prêche, si on doit, à l'heure actuelle, en pleine crise constitutionnelle, encore comme jadis lutter pour avoir une place qui nous revient de droit, si la CSN n'est invitée sur différents organismes qu'uniquement pour la "parade", ou pour masquer une indifférence chronique et profonde au gouvernement central, la CSN devra songer à reviser sa politique", a dit M. Pepin.

Le salaire minimum pour les jeunes

La réclamation de la FTQ pour que le salaire minimum dans la province de Québec soit porté à $1.75 l'heure n'a pas eu d'effet sur la demande de la CSN, formulée le 3 juillet dernier, pour une hausse "immédiate et uniforme" du salaire minimum à $1.25.

Au cours de sa réunion de samedi, le bureau confédéral de la CSN a décidé en effet de renouveler à Québec sa demande en faveur d'une hausse immédiate du salaire minimum à $1.25

De plus, la CSN demande que cette hausse soit uniformisée à tous les travailleurs même les jeunes de 16 à 18 ans qui, selon la loi actuelle, sont astreints à un régime encore inférieur à celui qui régit les adultes.

"La proposition de la FTQ de porter le salaire minimum à $1.75 est excellente, a dit M. Pepin. Mais je crois que sur une courte période, elle n'est pas réaliste. Il vaut mieux actuellement limiter notre demande à $1.25."

Au sujet de la politique du gouvernement pour les jeunes travailleurs, la CSN déclare qu'elle fait de nos enfants des ouvriers de seconde zone lorsqu'ils se voient forcés de quitter les études prématurément.

Aussi, dit la CSN, ne faut-il pas se surprendre si les employeurs profitent de la situation pour engager des jeunes et leur payer les taux moindre.

Cas d'hépatite à Saint-Timothée

VALLEYFIELD. (J.D.G.) — Une dizaine de cas d'hépatite aiguë ont été signalés ces jours derniers dans le secteur de Saint-Timothée, comté de Beauharnois.

Selon le docteur Gaëtan Gauthier, responsable de l'unité sanitaire dans le comté, il n'y a pas lieu de s'alarmer, bien que "les personnes se doivent d'adopter des mesures d'hygiène très sévères".

INSTITUT QUITARD DE STENOTYPIE
3466 rue St-Denis — Suite 3 Mtl
STÉNOTYPIE ET DACTYLO
Ouverture des nouveaux cours le 31 janvier 1966
Inscriptions ouvertes — Tél. 849-6947

Peoples Credit

Jusqu'à la dernière minute, vous trouverez chez Peoples Credit Jewellers le plus grand choix de cadeaux à prix d'épargne.

D'une valeur incalculable...
Aucun cadeau ne surpasse la beauté durable d'un bijou... aucun cadeau ne laisse un aussi beau souvenir.
Que ce soit une modeste goumette en or ou un diamant de fiançailles un cadeau provenant de notre collection, quel qu'en soit le prix, doit être à la hauteur de nos standards de qualité. Voilà pourquoi nous vous suggérons ces cadeaux.
Utilisez le Crédit Amical Peoples.

Des cadeaux qui seront longtemps appréciés... pour exprimer vos meilleurs voeux de Noël

un éclat durable symbole d'affection
Choisissez son diamant avec soin. Notre compétence et notre réputation de n'offrir qu'une qualité insurpassable vous sont acquises. Utilisez le Crédit Amical Peoples.

Monture moderne à 3 diamants; ravissante nouveauté originale. 100.00 $2 par semaine

Solitaire d'une eau, d'une beauté et d'un éclat rares. 300.00 $6 par semaine

Feu étincelant d'un seul diamant dégagé en pleine lumière. 500.00 Conditions budgétaires pour vous convenir

L'étincelant diamant du centre est entouré de huit diamants. 250.00 $5 par semaine

Le feu massif et l'éclat de quinze diamants. 350.00 $7 par semaine

Scintillement perpétuel de 12 diamants mettant en évidence le diamant du milieu. 200.00 $4 par semaine

La paire "Royal" parfaitement assortie; valeur exceptionnelle de 6 diamants. 149.50 $3 par semaine

Paire à diamant marquise et 4 diamants de coupe ronde. 300.00 $6 par semaine

5 diamants de coupe marquise accentuant le gros diamant de coupe ronde 500.00 Conditions budgétaires pour vous convenir

$200.00 $4 par semaine — $350.00 $7 par semaine — $100.00 $2 par semaine

LES DIAMANTS AU GOUT DE TOUT HOMME... Vous ne pourriez exprimer d'une meilleure manière votre affection qu'en offrant une bague à diamant d'un style convenant à l'homme moderne. Ce sont là trois de nos modèles les plus en demande... tous avec diamants certifiés parfaits sertis sur or 10 carats.
Utilisez le Crédit Amical Peoples. Pas de comptant Aucun paiement avant 1966

Les montres suisses "Buren" ultraminces ont été primées comme étant de vraies merveilles
Chacune est d'un modèle ultra-mince unique, primé pour son style moderne, sa précision et sa valeur. Utilisez le Credit Amical Peoples.

A — B — C — D

Les plus nouveaux modèles. Chacune possède la protection Incabloc, une spirale antimagnétique, un ressort principal "Powermaster" incassable. Garantie sans condition.
A. Montre 17 rubis à auto-remontage, pour homme; moins de 5/16 de pouce d'épaisseur 79.50 $1.50 par semaine.
B. Montre calendrier 30 rubis à auto-remontage, pour homme. Imperméable. 99.50 $2 par semaine
C. Modèle ultramince et carré pour homme, couleur or blanc ou jaune. 59.50 $1 par semaine.
D. Montre ultramince pour homme, boîtier fini blanc ou jaune florentin 55.00 $1 par semaine.

Pour dames. Boîtier plaqué or jaune florentin 10 carats, bracelet genre cordonnet assorti, cristal à facettes, 17 rubis 62.50 $1.25 par semaine

Marquise, boîtier plaqué or jaune florentin 10 carats, cristal à facettes, 17 rubis 62.50 $1.25 par semaine

Précieuses bagues cadeaux un gage perpétuel... avec l'éclat, la couleur et la riche apparence de pierres véritables ou synthétiques serties à la main.

Perles jumelles et 6 diamants sur monture or 14 carats. 65.00 $1.50 par semaine

Monture or florentin sculpté 10 carats avec sa pierre de naissance. 35.00 $1. par semaine

Perle avec minuscule turquoise sur monture 10 cts. 24.50 $1. par semaine

Or jaune 10 carats richement travaillé, hématite à facettes. 9.95 50¢ par semaine

Bague diamant et onyxe en or 10 carats avec son initiale. 14.95 50¢ par semaine

Rien à payer avant 1966

Hématite antique massive, de forme coussin, véritable diamant et initiale. 55.00 $1 par semaine

Pierre de naissance ovale, bague or 10 carats travaillée. 29.75 $1 par semaine

Une bague superbe. Tête de soldat sculptée profondément et diamant véritable sur hématite. 49.75 $1 par semaine

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE
Peoples Credit JEWELLERS

OUVERT CHAQUE SOIR
pour faciliter vos achats
(Le samedi jusqu'à 6 h.)

3 ENDROITS PRATIQUES

CENTRE DE MONTREAL
1015 ouest, STE-CATHERINE
Téléphone VI. 9-7071
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

PLAZA SAINT-HUBERT
6529, rue ST-HUBERT, angle Beaubien. 273-1557
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9 a.m. à 9.30 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

POINTE-CLAIRE
Centre d'achats FAIRVIEW
Téléphone 695-5516
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9.30 a.m. à 10 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

PASCAL

- COTE-DES-NEIGES et CH. BEDFORD
- CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Route transcanadienne Pointe-Claire
- GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU
- CENTRE D'ACHAT BOULEVARD, BOUL. PIE-IX
- 301 OUEST, RUE CRAIG
- 4050, RUE WELLINGTON VERDUN
- 5742-46, AV. DU PARC
- 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE
- 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE
- CENTRE D'ACHAT DORVAL
- CENTRE D'ACHAT NORMANDIE BOUL. DE SALABERRY

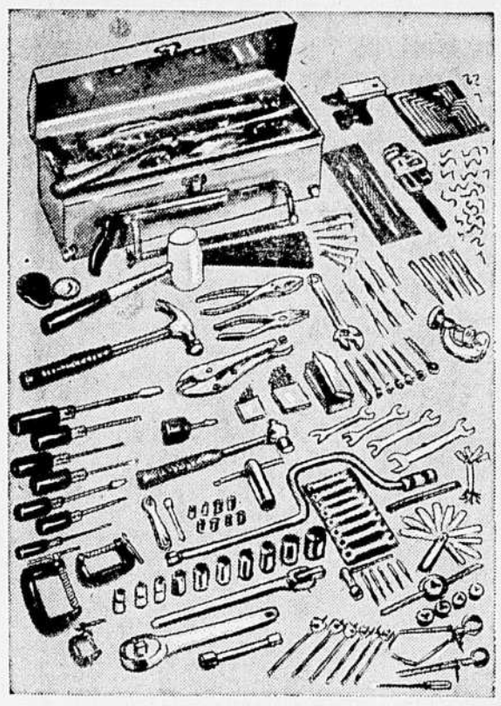
COMPTOIR DES COMMANDES POSTALES
301 ouest, rue CRAIG

AUBAINE EXTRAORDINAIRE

COFFRET A OUTILS
CONTENANT 216 MORCEAUX

A NOTRE PLUS BAS PRIX JAMAIS VU !

Rég. $57.25 — PRIX PASCAL $33.97 ENSEMBLE COMPLET



Venez et constatez cette valeur de qualité supérieure d'outils, d'acier forgé. — Clés à douilles, pinces ; clés à bouts ouverts, clés à tuyaux, etc. Tous les outils sont soigneusement trempés, tournevis et marteaux avec manches recouverts. — Un ensemble complet pour le mécanicien aussi bien que pour le bricoleur.

GRAND COFFRE A OUTILS DE 20" x 7" x 7"
DE FABRICATION CANADIENNE

Suggestions pour cadeaux de Noël pour "papa et fiston"

ENSEMBLE DE SCIE A DECOUPER 16 ARTICLES

Black & Decker B-151 K

DANS BELLE MALLETTE PORTATIVE, MOULEE, DE COULEUR GRISE

Pour le débutant, voici un ensemble à bas prix donnant des résultats d'un professionnel. S'opère d'une seule main avec commutateur placé sous la poignée. Fait des découpes droites, courbes ou irrégulières dans le bois, métal, plastique et autre matériel moderne. Fait petites découpes sans guide.
Capacité : 1" dans bois dur, 1½" dans bois mou; 3,000 coups à la minute.

PUISSANT MOTEUR 2.4 AMPERES — 1/7 C.V. 115 volts

L'ensemble comprend :
- Scie à découper B & D B-151
- Assortiment complet de lames B & D pour scie à découper
- Mallette portative moulée d'un beau plastique fini gris

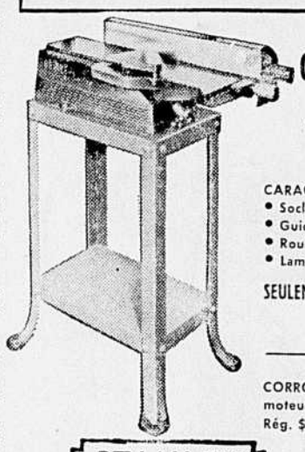


Une valeur de $29.38
Cadeau idéal pour Noël *Seulement* **$24.98**

Scie à découper seulement BLACK & DECKER B-151 **$18.98**

NOUVEAU
Corroyeur de précision de 4"
BEAVER — MODELE 800

VOICI UN CORROYEUR DE 4" QUI A ETE CONSTRUIT POUR UN TRAVAIL DUR



CARACTERISTIQUES :
- Socle et table arrière robustes, d'une seule pièce.
- Guide à double verrouillage et protecteur.
- Roulements à billes graissés une fois pour toutes.
- Lames réglables, remplaçables rapidement.

SEULEMENT $59.95 COMPLET AVEC SUPPORT EN METAL

(VOUS EPARGNEZ $11.90)

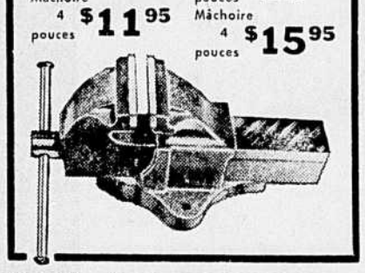
EPARGNEZ $22.95

CORROYEUR de 4" complet avec support en métal, moteur, courroie et poulie. Rég. $107.45 — SEULEMENT COMPLET $84.50

ETAUX D'ATELIER

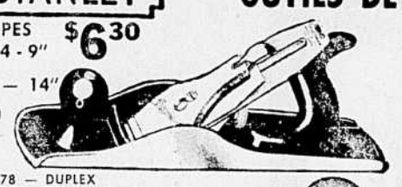
MACHOIRES FORGEES

BASE FIXES		BASE PIVOTANTE	
Mâchoire 3 pouces	$7.95	Mâchoire 3 pouces	$11.95
Mâchoire 4 pouces	$11.95	Mâchoire 4 pouces	$15.95

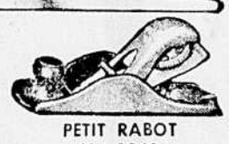


STANLEY — OUTILS DE QUALITE POUR LE BRICOLEUR

VARLOPES
No 1204 - 9" $6.30
No 1205 — 14" $7.70



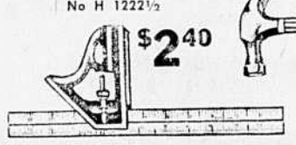
No 78 — DUPLEX
RABOTS A RAINER $8.95



PETIT RABOT
No 1249
$3.15



EQUERRE COMBINEE
No H 1222½ $2.40





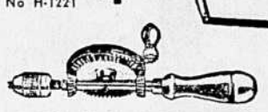
MARTEAU
TOUT ACIER
OREILLES COURBEES
No N 1½
Poignée néoprène $5.15

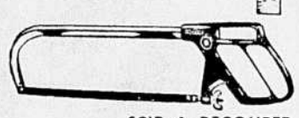


No R500C
EQUERRE DE CUIVRE — 24" $3.15

VILEBREQUIN A ROCHET
No C965N
10" $6.75

PERCEUSE
manuelle $4.40
No H-1221





SCIE A DECOUPER
No 408 $4.45

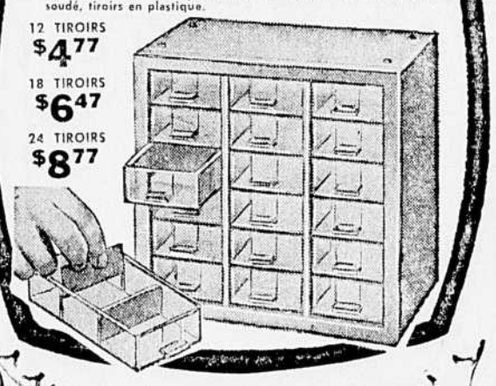


No 1297 — 24" — NIVEAU EN ALUMINIUM $6.60

CASIERS EN PLASTIQUE CLAIR

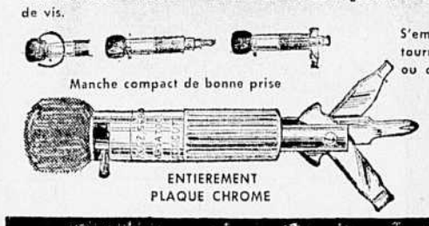
Utiles dans la maison ou l'atelier pour ranger clous, vis, fiches de courant et tous les menus articles. Tiroirs en plastique transparent 5¾" x 2¾" x 1¼", à divisions suffisantes. Les tiroirs ne peuvent tomber. On peut emboîter ces casiers les uns par-dessus les autres. Meuble acier soudé, tiroirs en plastique.

12 TIROIRS $4.77
18 TIROIRS $6.47
24 TIROIRS $8.77



OUTIL FONCTIONNEL SHELTON

Outil universel à rochet — visse à droite ou à gauche. Pour tous genres de vis.



Manche compact de bonne prise

S'emploie comme tournevis régulier ou coudé.

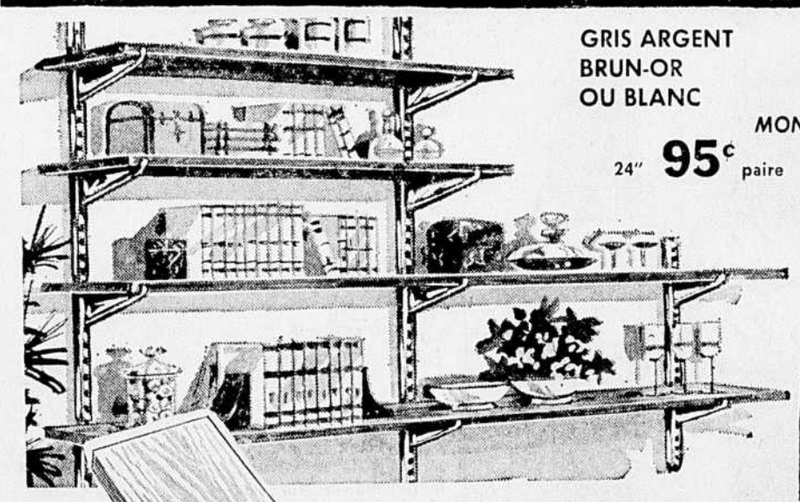
ENTIEREMENT PLAQUE CHROME

$2.39

MAGNETOPHONE A RUBAN TRANSISTOR

Rég. $24.95 — **$14.97**

Nouvelle ETAGÈRE RÉGLABLE — SOYEZ VOTRE PROPRE DECORATEUR !



GRIS ARGENT
BRUN-OR
OU BLANC

Epargnez 1/3

MONTANTS
24" 95¢ paire — 36" $1.45 paire

SUPPORTS
6" - 59¢ la paire
8" - 75¢ la paire
10" - 85¢ la paire
12" - 95¢ la paire

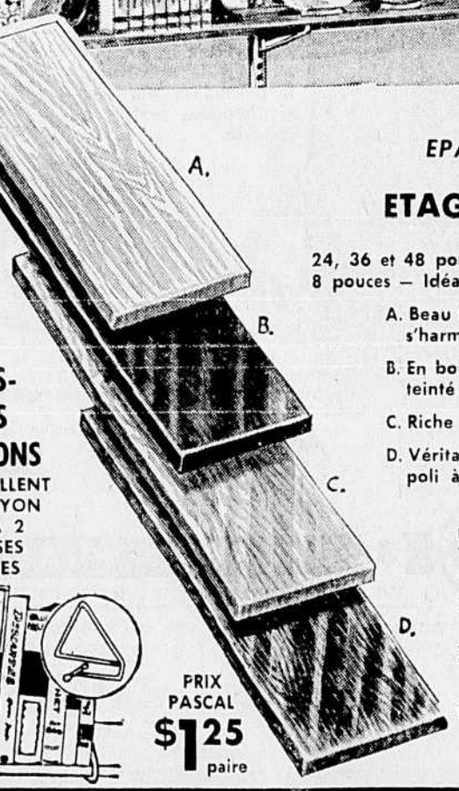


ON AJUSTE LES SUPPORTS ET ON RESSERRE LES VIS

EPARGNES SENSATIONNELLES !

ETAGERES PRETES A POSER

24, 36 et 48 pouces — BOIS NATUREL OU AUTRE FINI — Largeur 8 pouces — Idéales pour livres, etc.



A. Beau fini pin naturel — prêt à peindre ou à teindre pour s'harmoniser au décor d'une pièce.

B. En bouleau massif au fini meuble — Bois naturel pâle ou teinté noyer foncé.

C. Riche noyer cendré au fini ébénisterie noyer blond.

D. Véritable noyer, fini faisant ressortir le grain du bois, poli à l'huile avec une touche décorateur.

Largeur 8 pouces	24 pouces	36 pouces	48 pouces
A. Pin naturel	$1.23	$1.85	$2.45
B. Bouleau naturel ou fini noyer	$1.67	$2.54	$3.32
C. Noyer cendré blond naturel	$2.25	$3.35	$4.45
D. Noyer foncé fini huilé	$3.45	$4.95	$6.95

TROUSSE A CIRER CHAUSSURES
A BATTERIES

CONTIENT 2 BROSSES RONDES — 1 FROTTOIR — 5 BATONNETTES A FROTTER

Rég. $7.50 $4.33

4 batteries fournies



CENDRIER
SANS FUMEE

Couvercle à bouton-poussoir. Vert, bleu, rouge ou noir.

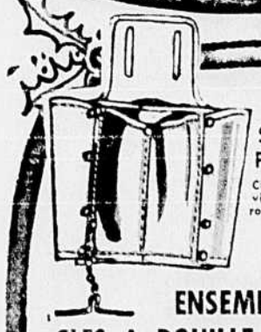
77¢ CHACUN



SAC D'ELECTRICIEN POUR LA CEINTURE

Cuir grenu. Pour pinces, tournevis et autres outils ainsi qu'un rouleau de ruban gommé.

$1.67



ENSEMBLE DE CLES A DOUILLE 3/8" CHROMEES
d'excellente qualité

12 articles comprenant porte-douilles à rochet

PRIX PASCAL $6.77



Nouveau ! PLAQUES LAITON !

APPUIS-LIVRES DE RAYONS

SE VERROUILLENT SUR LE RAYON GRACE A 2 VENTOUSES REGLABLES



PRIX PASCAL $1.25 paire

Epargnez 1/3

TABLES DE TOILETTE Nouvelles en Arborite

DESSUS EN MARBRE ET COTES EN NOYER. COMPLETES AVEC LAVABO, ROBINETS ET RENVOI.

24 pouces Rég. $110.00 $69.95
30 pouces $84.95
36 pouces $99.95
48 pouces avec lavabo double $139.95



BALANCE DE SALLE DE BAIN

CHOIX DE BLANC ET COULEUR

MODELE STANDARD
AVEC AJUSTEMENT FACILE COMPLET EN VENTE A $3.77



MODELE A POIGNEE
FACILE A TRANSPORTER EN VENTE A $4.77



TASSES et SOUCOUPES

de teintes pastelles

33¢ ch. 6 pour $1.95



VERRES A COCKTAIL CONTINENTAL

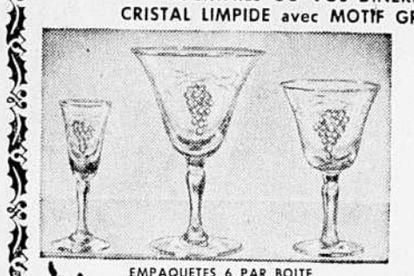
DESSUS EN CRISTAL CLAIR Avec pied moulé de couleur
Rég. $1.25

63¢ CHACUN



VERRES SUR PIED

DE GRANDEUR COURANTE POUR VOS RECEPTIONS COCKTAILS OU VOS DINERS
CRISTAL LIMPIDE avec MOTIF GRAPPE



EMPAQUETES 6 PAR BOITE

VERRE à LIQUEUR 1 oz 25¢ ch.
VERRE à COCKTAIL 3 oz 35¢ ch.
VERRE à VIN 4 oz 45¢ ch.

VERRERIE IMPORTEE — 40 ARTICLES

8 de chaque format — très grand et grand verre ; 8 verres à eau et 8 verres à jus ; 8 tiges de plastique. Motif bande double givrée.

l'ensemble $4.88



DANS EMBALLAGE-CADEAU

GRAND PLAT A

DINDE

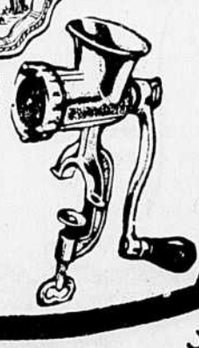
Grand. 14" x 18½" Rég. $2.95 $1.47



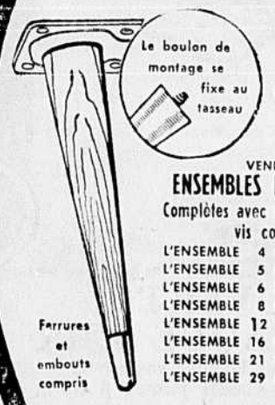
HACHE-VIANDE

FORMAT REGULIER

No 5 — $3.45
No 8 — $4.45
No 10 — $5.95



PATTES CONIQUES



Le boulon de montage se fixe au tasseau

Ferrures et embouts compris

EN BOIS, POUR MEUBLES NOYER OU NATUREL
Grandeur 4" 98¢

VENDUES EN
ENSEMBLES DE 4 PATTES
Complètes avec tasseaux en angle vis comprises

L'ENSEMBLE	4 POUCES	98¢
L'ENSEMBLE	5 POUCES	$1.50
L'ENSEMBLE	6 POUCES	$1.75
L'ENSEMBLE	8 POUCES	$1.95
L'ENSEMBLE	12 POUCES	$2.25
L'ENSEMBLE	16 POUCES	$2.95
L'ENSEMBLE	21 POUCES	$3.45
L'ENSEMBLE	29 POUCES	$4.95

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

FAITS divers

Deux incendies simultanés dans le même secteur

Un appel téléphonique a amené une vingtaine de pompiers sur les lieux d'un léger incendie qui s'est déclaré, vers 1 h. 35 hier matin, au 4483, appartement 1, rue Esplanade, près de l'intersection de la rue Mont-Royal.

A son arrivée sur les lieux, le chef de district Ernest Bourdon a aperçu de la fumée qui sortait d'une autre maison à appartements, au 125 ouest, rue Mont-Royal.

Il alerta le centre des pompiers qui dépêcha d'autres appareils sur les lieux, tandis qu'il s'affairait à circonscrire les flammes du premier incendie.

Un seul jet d'eau a été utilisé dans cet incendie.

Les flammes, qui avaient pris naissance au sous-sol, ont été maîtrisées dans les murs du deuxième étage. Trois familles ont été évacuées, mais personne n'a été blessé.

Une vingtaine de familles ont été évacuées de l'autre maison en flammes, au 125 ouest de la rue Mont-Royal. Il s'agissait d'un incendie de deux alertes, qui a débuté vers 1 h. 40 du matin. La maison de trois étages, lourdement endommagée, a été barricadée après l'incendie. Les pertes s'élèveraient à $50,000.

Important vol dans une bijouterie

Est-ce $5,000 ou $100,000 que des voleurs ont pris durant la fin de semaine dans le coffre-fort de la bijouterie Pro-Arte, 1429, de la Montagne ?

Personne ne pouvait l'établir avec certitude, ce matin, ni policiers ni victimes, alors que les premiers relataient que les intrus avaient abandonné sur les lieux quatre pinces-monseigneurs ayant été utilisées pour fracturer le coffre d'acier.

Hold-up dans une pharmacie

Un individu s'est présenté à la pharmacie Soucy, au 2225 est, rue Jean-Talon, vers 7 h. 30 samedi soir, et, dégainant un revolver noir, il a obligé la caissière, Mme Torine Bernard, à se ranger contre le mur, tandis qu'il sautait pardessus le comptoir et s'emparait de l'argent que contenait le tiroir-caisse.

Le bandit, un homme d'une trentaine d'années, a ensuite pris la fuite dans une direction inconnue. Le montant du vol n'a pas été déterminé.

Vol avec violence dans un logement

Deux bandits masqués se sont introduit chez M. et Mme Jean Gagnon, au 6485 rue Jalobert, vers 8 h. 30 samedi soir, où ils ont commis un vol avec violence d'une valeur d'environ $100.

Les individus ont ligoté les époux sur leur lit et un chambreur, M. Maurice St-Pierre, a été attaché sur une chaise pour leur laiser le temps de fouiller les pièces à la recherche de l'argent.

M. Gagnon a été frappé à la tête par un des bandits avant qu'ils prennent la fuite. Mme Gagnon, qui est enceinte de huit mois, a été hospitalisée peu après, souffrant d'un choc nerveux.

Panne d'électricité à N.-Dame-de-Grâce

Une panne d'électricité s'est déclarée, vers 7 h. 30 samedi matin, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, privant des centaines de familles pendant 76 minutes.

La panne serait due à une pelle mécanique appartenant à la compagnie Desourdy Construction Ltée qui, en creusant, a brisé les trois fils principaux alimentant les familles résidant dans le quadrilatère formé par les avenues Northcliffe, Marlowe, Vendôme et Grey. La panne d'électricité a été rétablie sans aucun incident grave.

Gare aux tire-laine !

Le Service de police de Montréal conseille fortement à toutes les personnes qui feront des achats cette semaine de bien faire attention à leur porte-monnaie ou à leur sac à main, car les voleurs à la tire sont à l'affût plus que jamais.

Au cours de la seule soirée de vendredi, une vingtaine de vols de ce genre ont rapporté à leurs auteurs plus de $1,000. Ces vols ne sont pas très importants en soi si ce n'est qu'ils priveront de nombreux enfants de leurs cadeaux de Noël.

Les porte-monnaie de ces messieurs sont plus en sécurité lorsqu'ils sont dans la poche intérieure du veston, tandis que l'argent de ces dames doit être tout au fond du sac à main si l'on ne trouve pas un endroit plus sûr.

Une loi naturelle veut que l'on désire son contraire, mais que l'on s'entende avec son semblable. L'amour suppose des différences. L'amitié suppose une égalité, une similitude de goûts, de force et de tempérament.

Françoise Partur

FAITS divers

Attentats et vols

Deux suspects armés se sont présentés chez Mme Stella Kostin, au 1106, rue Shearer, vers 9 h. 15, vendredi soir, et, après avoir ligoté Mme Kostin et sa mère, ils ont fait main basse sur des actions de mines et des bijoux d'une haute valeur.

Vers la même heure vendredi soir, M. Léopold Prud'homme, 60 ans, du 4715, rue St-André, a été attaqué et délesté d'une somme de $110, dans un passage de cour situé à côté du 1224, rue St-André.

M. Charles Desrosiers, du 6246, rue de Normanville, a été battu et dépouillé de son argent ($60) en face du 1301 est, rue Ontario, vers 1 heure, samedi matin.

D'autre part, un jeune homme de 18 ans, Jack Grossman, du 2845, avenue Eckers, a été battu par quatre individus, samedi matin. Les bandits ont été capturés par la police peu après l'attentat. L'adolescent repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Général juif. On ne connaît pas la raison de l'attentat.

Cambriolages

M. Philippe Maltais, du 2330, rue Aird, s'est fait voler des marchandises d'une valeur de $1,500 au cours d'un cambriolage.

Mlle Andrée Phoenix, du 1429, rue Bishop, s'est fait voler un manteau de fourrure de $1,000 par des cambrioleurs.

Des articles d'une valeur de $1,213 sont disparus du logement de M. Sam Abel, au 7920, avenue Querbes.

M. Jack Cytrynbaum, du 5568, avenue Adalbert, a reçu la visite de cambrioleurs qui lui ont volé des articles évalués à $1,054.

Des articles divers d'une valeur de $800 ont été volés dans le logement de Mlle Renée Richard, au 8535, rue Henri-Julien.

Des articles d'ameublement divers, d'une valeur de $1,500, ont été volés chez Tobaya Meubles Ltée, au 2330, rue Aird.

L'appareil climatiseur d'air du magasin Jacques Bernard, au 453 est, rue Ontario, a disparu au cours d'un cambriolage.

Des cambrioleurs ont littéralement vidé un magasin de la rue Mont-Royal.

Chez René Bourdage Ltée, 1318 est, rue Mont-Royal, ils sont entrés en pratiquant une ouverture dans un mur de briques de l'arrière et une fois sur place, ont fait main basse sur : $15,000 de paletots et de complets; $15,000 de vêtements divers et $135 en billets de banque dans la caisse.

Au cours des principaux cambriolages de la fin de semaine, des inconnus ont volé $2,235 d'effets divers chez M. Jacob Oilmachev, 4820, Plamondon; $2,100 de vêtements chez le dégraisseur Yours' Valet, 4968, Décarie; et $2,000 d'articles ménagers chez M. John McCurdy, 625, Milton.

Trois logements évacués à la suite d'un incendie

Un violent incendie provoqué par un court-circuit a forcé trois familles à évacuer leur logement, rue Lajeunesse, vers 2 h. 45 samedi matin.

Les flammes ont pris naissance au deuxième étage d'une maison de trois étages, soit au 8827 de la rue Lajeunesse. Elles se sont ensuite propagées jusqu'au troisième, endommageant les murs et les plafonds des deux logements. Au premier plancher, on attribue des pertes matérielles causées par la fumée et l'eau.

Les pompiers, dirigés par le chef de division Henri Lesage, ont utilisé deux jets d'eau avant de réussir à maîtriser les flammes, 30 minutes plus tard.

Messager attaqué

Michel Vendeem, un jeune messager de 16 ans, employé à l'épicerie De Marco, au 2184 est, rue Mont-Royal, a été attaqué par trois jeunes individus, vers 5 h. 30 samedi après-midi, dans la ruelle Lafrance.

Les voleurs ont bousculé le jeune messager et l'ont jeté en bas de sa bicyclette tout en lui arrachant son argent, une somme de $50.

Messager attaqué et soulagé de $40

Un jeune messager de pharmacie, Jean-Claude Colin, a été attaqué et dépouillé des $40 qu'il transportait, par deux individus, vers 6 h. 30 samedi soir.

L'attentat est survenu dans une ruelle, près de la rue Dorion, au sud de la rue Sherbrooke. La victime est à l'emploi de la pharmacie Constantineau, au 4000 rue de Lorimier.

Incendie, rue Marie-Anne

Un incendie, qui a débuté vers 9 h. hier matin a lourdement endommagé un immeuble situé au 2485 rue Marie-Anne, forçant trois familles à évacuer leur logis. Les flammes ont endommagé l'établissement d'un marchand de tabac.

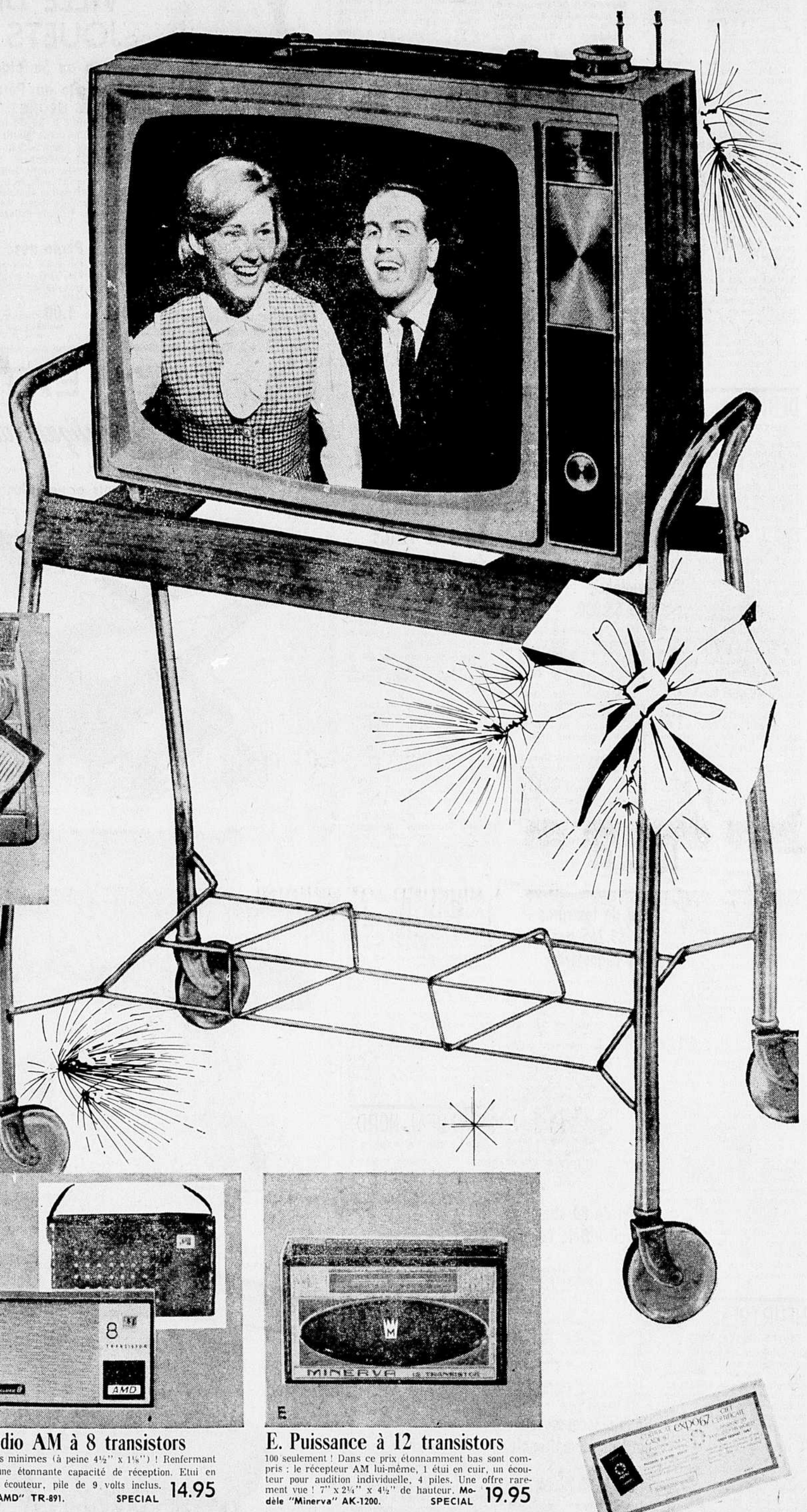
Les pompiers ont utilisé trois jets d'eau pour maîtriser les flammes. Personne n'a été blessé. L'eau et la fumée ont causé des pertes matérielles à trois logements et à trois bureaux.

EATON OUVRE CE SOIR, MARDI, MERCREDI ET JEUDI SOIRS

EN VILLE jusqu'à 9 h.; à Fairview jusqu'à 10 h.; au MAGASIN-ENTREPOT jusqu'à 9 h. OUVERT VENDREDI de 9 h. 30 à 6 h.

DES "PORTATIFS" À PRIX SPÉCIAUX

Des cadeaux qui vous égaieront partout, à prix spéciaux chez EATON, en ville, au 5e étage et à Fairview de Pointe-Claire



Portatif 19" RCA Victor avec support et écouteur inclus

SPECIAL

Modèle TP9528, support et écouteur **199.95**

12.65 par mois (18 mensualités)

Une économie substantielle, puisque le téléviseur lui-même est à prix spécial et que EATON vous fait bénéficier en plus d'un support fini cuivre à garniture de bois, avec étagère et roues (24" x 16" x 22" de hauteur) et d'un écouteur avec 15' de rallonge, le TOUT SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.

Lampe-écran "Deep Focus" à foyer profond, minimisant les réverbérations.

Circuits en cuivre massif, d'une robustesse plus sûre, éliminant les frais excessifs de réparations.

Luminosité de 18,000 volts, grâce à châssis de type "21F".

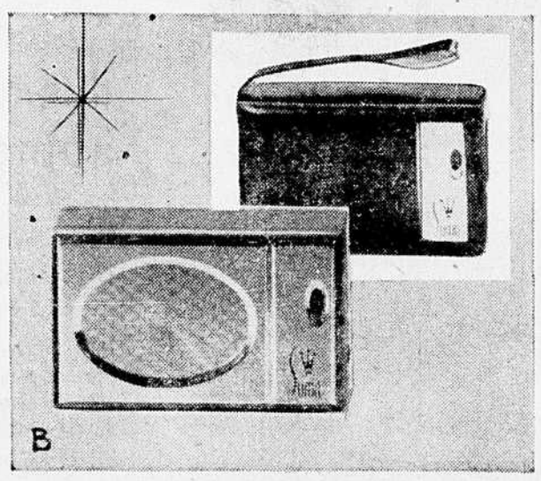
Sonorité claire "Golden Throat" à grande portée

Elégant fini similinoyer — Boîtier de 21¼" x 12½" x 17" de hauteur. Antenne jumelée.



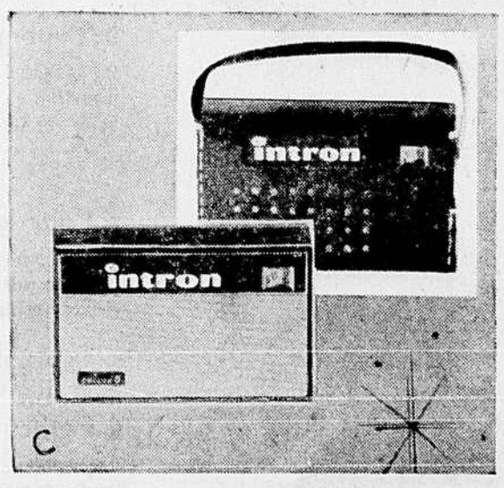
A. Magnétophone compact

100 seulement ! Modèle à 6 transistors mesurant à peine 8" x 7½" x 2½" de hauteur. Dans ce bas prix spécial sont inclus : un micro à commutateur, un écouteur, une bobine pleine, une bobine vide et des piles. Boîtier en plastique fini gris. Modèle "Transicorder" TR-300. SPECIAL 32.95



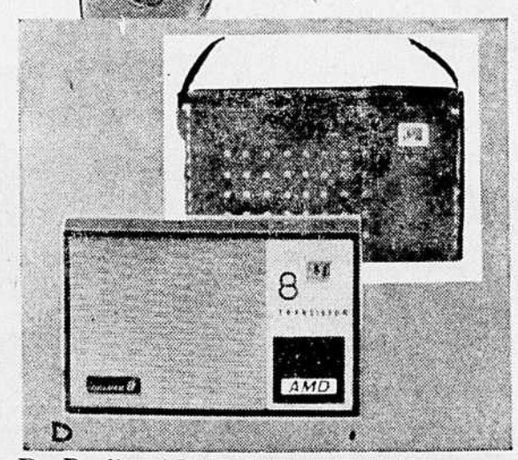
B. Radio "Pocket" à 6 transistors

100 seulement ! Radio AM mesurant à peine 4¾" x 1½" x 2¾" de hauteur. Etui en cuir noir, écouteur pour audition individuelle, muni d'un étui, pile 9 volts — le tout inclus dans ce bas prix unique. Modèle "Suma" TR-607. SPECIAL 11.95



C. Format "poche" à 6 transistors

100 seulement ! Pour ce même bas prix, vous obtenez en plus un étui de cuir noir, un écouteur pour audition individuelle, une pile de 9 volts le tout contenu dans un format "Pocket" mesurant à peine 4½" x 1⅜" x 2⅜" de hauteur. (Radio AM) Modèle "Intron" TR-690. SPECIAL 11.95



D. Radio AM à 8 transistors

Dimensions minimes (à peine 4½" x 1⅜") ! Renfermant pourtant une étonnante capacité de réception. Etui en cuir noir, écouteur, pile de 9 volts inclus. Modèle "AMD" TR-891. SPECIAL 14.95

E. Puissance à 12 transistors

100 seulement ! Dans ce prix étonnamment bas sont compris : le récepteur AM lui-même, 1 étui en cuir, un écouteur pour audition individuelle, 4 piles. Une offre rarement vue ! 7" x 2¼" x 4½" de hauteur. Modèle "Minerva" AK-1200. SPECIAL 19.95



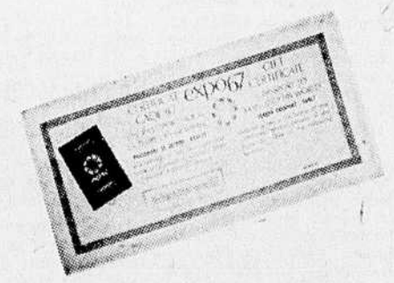
F. AM-FM à 10 transistors

75 seulement ! Antenne encastrée pour réception A.M., et télescopique pour réception F.M. Etui en cuir noir, écouteur pour audition individuelle, muni d'un étui, 4 piles, inclus. 7" x 2" x 5½" de hauteur. Modèle "Minerva" 10FM-120. SPECIAL 29.95



G. AM-FM à 10 transistors

75 seulement ! En version plus compacte, mesurant 4" x 2" et 7" de hauteur. Les accessoires inclus sont : 1 étui en cuir noir, 1 écouteur pour audition individuelle. Antenne encastrée pour A.M., antenne télescopique pour F.M. Modèle "Laurel" 1000. SPECIAL 29.95



VOUS ECONOMISEZ 15.00 en achetant MAINTENANT les

CERTIFICATS-CADEAUX pour L'EXPO 67

Les gens avisés n'hésitent pas à offrir ce cadeau unique et d'avant-garde. Le passeport de 7 jours coûte MAINTENANT **6.50** (il se vendra **12.00** à l'entrée).

Le passeport de saison coûte MAINTENANT **20.00** (il se vendra **35.00** à l'entrée).

Pour les enfants de 2 à 12 ans il en coûte la moitié du prix.

En vente à un kiosque spécial au rez-de-chaussée chez EATON, en ville et à Fairview de Pointe-Claire.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement des quantités.

COMPOSEZ 842-9211

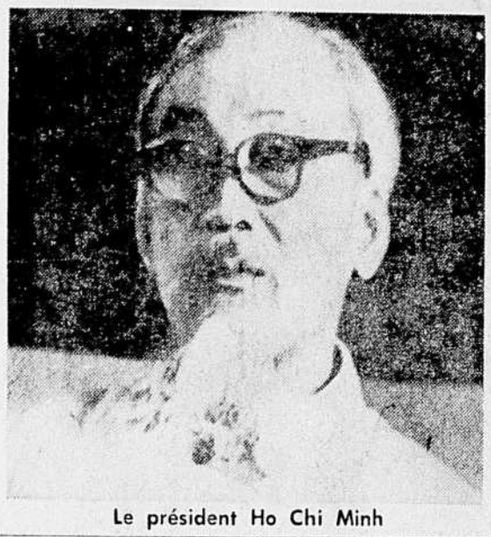
EATON en ville (rayon 260), au cinquième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire.

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS CETTE SEMAINE EN VILLE JUSQU'A 9 HEURES | À FAIRVIEW JUSQU'A 10 HEURES | AU MAGASIN-ENTREPÔT JUSQU'A 9 HEURES | EXCEPTE VENDREDI 9 H. 30 A 6 H. DU SOIR | LE STANDARD DE COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 HEURES

CAHIER No 2 / PAGES 15-26 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRES

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire



Le président Ho Chi Minh

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tentent discrètement aujourd'hui de voir si le Nord-Vietnam ne serait pas en train d'aménager des pourparlers de paix dans le dos de son puissant voisin, la Chine.

En effet, on croit savoir que Hanoï est plus disposé à parler de paix que ne l'est son allié, la Chine. Selon certains observateurs, ceci expliquerait le sens de la démarche privée faite par Hanoï qui, immédiatement après, niait catégoriquement l'avoir entreprise. D'autres sont d'avis que les leaders nord-vietnamiens ne sont tout simplement pas encore prêts à des pourparlers de paix et que les bruits voulant que des intermédiaires soient actuellement à l'oeuvre ne sont rien d'autre que de la propagande destinée à semer la confusion.

Quoi qu'il en soit, l'administration Johnson se trouve impliquée dans la dispute acerbe déclenchée par la publication de la correspondance en rapport avec une demande d'explication de la part du Secrétariat d'Etat. La publication prématurée de cette correspondance semble avoir ruiné les chances d'une ouverture de discussions entre Washington et Hanoï.

La question qui se pose est de savoir si oui ou non Hanoï a fait d'authentiques approches auprès de Washington en vue d'obtenir des négociations, mais à condition que soient respectés les "quatre points" fixés antérieurement. Il semblerait que Hanoï aurait offert d'apporter des clarifications en ce qui concerne ces fameux "quatre points".

Le président Johnson pourrait essayer de ranimer les chances de négociations avec le président Ho Chi Minh du Nord-Vietnam en lui faisant parvenir un nouveau message. Mais les autorités compétentes font savoir aujourd'hui qu'aucune démarche n'est envisagée en ce sens.

Le secret qui enveloppait toute cette histoire a été rompu vendredi dernier alors que le "St-Louis Post-Dispatch" annonça qu'une nouvelle offre de paix de la part de Hanoï avait été rejetée par les Etats-Unis. Aussitôt, Hanoï s'est mise à nier qu'une offre avait été faite, mais le docteur Giorgio La Pira, ex-maire de Florence et l'un des principaux intermédiaires dans l'affaire, a insisté pour dire qu'effectivement une offre avait été faite.

Le collègue de M. La Pira, le professeur Mario Primicerio, a accusé le secrétaire d'Etat Dean Rusk en disant : "C'est lui qui est responsable et qui doit être blâmé. Visiblement, il a ruiné les chances de l'entreprise en révélant prématurément ce qui s'était passé." M. Primicerio a nié avoir fait cette déclaration, mais le journaliste qui l'a recueillie jure que le diplomate l'a bel et bien faite...

Les dernières informations de Hanoï démentant l'existence même de l'échange de messages avec Washington, par l'intermédiaire du président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Amintore Fanfani, et son insistance pour que les "quatre points" du gouvernement nord-vietnamien soient reconnus par Washington avant qu'une négociation soit ouverte, sembleraient mettre un point final à la tentative amorcée au mois de novembre.

C'est, en effet, sur le point précis des "quatre points" que porte la principale demande d'éclaircissements adressée à Hanoï par le secrétaire d'Etat Dean Rusk par la voie de M. Fanfani. Washington estime que ces points ne constituent pas une interprétation exacte des accords de Genève de 1954, notamment en ce qui concerne la place qu'ils accordent au programme politique du Front national de libération. Pour Washington, la demande de Hanoï d'une acceptation des "quatre points" constitue en soi une condition préalable inacceptable à l'ouverture de négociations.

Saigon serait épargné

Le Vietcong a apparemment décidé de marquer le cinquième anniversaire de la création de leur Front de libération nationale, aujourd'hui, en épargnant à Saigon une autre vague de terrorisme.

Jusqu'à maintenant, on n'a rapporté aucun attentat à la bombe ou à la grenade dans la capitale qui abrite près d'un million et demi d'habitants. Les responsables de la sécurité restent toutefois sur leurs gardes parce que la vague de "festivités" peut débuter n'importe quand d'ici la fin de l'année.

Les dirigeants du gouvernement sud-vietnamien ont commencé des pourparlers aujourd'hui avec les chefs de tribus de montagnards qui se sont révoltés en fin de semaine, notamment dans trois camps de forces armées spéciales américaines.

On n'a pas eu encore à déplorer de combats entre ces tribus et les troupes gouvernementales, mais Saigon admet qu'en dépit de ses gestes d'apaisement, la crise est loin d'être réglée encore. Les chefs des tribus réclament entre autres choses une plus grande autonomie et des représentants au sein du gouvernement de Saigon.



Pour ce quatuor spatial, des bravos mutuels

Les équipes de Gemini-6 et Gemini-7 s'étaient rencontrées mercredi dans le vide cosmique. Les voilà cette fois réunies à Cap Kennedy où elles se félicitent mutuellement d'une mission superbement accomplie. De g. à d., Schirra, Stafford, Borman et Lovell.

Le retour de "Gemini-7" couronne la plus fantastique des expériences spatiales

CAP KENNEDY. (AFP, UPI, PA) — Le plus long voyage spatial de l'histoire, commencé le 4 décembre par "Gemini-7" avec les cosmonautes Frank Borman et James Lovell aux commandes, a pris fin samedi à 9 heures 05 par un amerrissage parfait dans une mer calme et dans d'excellentes conditions atmosphériques à quelque 570 milles au sud-ouest des Bermudes, dans l'Atlantique, où une force navale composée du porte-avions "Wasp" et des destroyers "Waldron", "Power" et "Meredith" et de 21 avions et hélicoptères se tenait prête à intervenir pour procéder à la récupération de la cabine spatiale.

Le succès de l'amerrissage de "Gemini-7", deux jours après "Gemini-6", met un brillant point final à la spectaculaire opération du rendez-vous "Gemini". Elle est désormais entrée dans l'histoire de la conquête américaine de l'espace sous le nom de "The Spirit of 76", allusion à la vaillance et la victoire des révolutionnaires américains de 1776.

La précision de l'amerrissage de "Gemini-7" a été supérieure à celle de "Gemini-6", Borman et Lovell s'étant posés à environ 9.2 milles du point d'impact prévu. On souligne, en outre, que l'amerrissage s'est produit huit secondes seulement après l'heure calculée d'avance par la NASA.

Récupération

Le véhicule spatial, qui évoluait à quelque 190 milles d'altitude, a amorcé sa descente vers la terre alors qu'il se trouvait, peu avant la fin de sa 206e révolution, à la verticale d'un point situé entre l'île de Canton et les îles Hawaï. Sa trajectoire devait le faire passer successivement au-dessus du Mexique, du sud du Texas et de la Floride. Après la succession des manoeuvres habituelles, "Gemini-7" a touché la mer dans la même zone que les cosmonautes Walter Schirra et Tom Stafford.

Les dernières minutes de la descente ont été suivies par radar. "Gemini-7" a été repéré, six minutes après l'impact, par les avions et les hélicoptères dont les pilotes déclaraient avoir établi un bon contact radio avec les cosmonautes. Frank Borman demandait aussitôt d'être hissé hors de sa cabine.

Borman a pris place peu après dans un radeau pneumatique où il a été rejoint par son camarade Lovell. Un des hélicoptères qui les survolaient les a hissés à son bord pour les transporter à bord du porte-avions "Wasp". Borman et Lovell sont ensuite descendus de l'appareil sur le pont du navire et, d'un pas rapide mais légèrement incertain, ils se sont dirigés vers les officiers de bord qui les ont chaleureusement félicités, pendant que l'équipage éclatait en applaudissements. Ils ont été conduits à l'infirmerie du porte-avions où ils ont été soumis aux premiers examens médicaux.

Frank Borman et Jim Lovell sont "absolument en forme physique hors pair", a affirmé le chef des services médicaux de "Gemini", le Dr Charles Berry, après l'arrivée des deux cosmonautes. "Nous ne possédons aucun indice établissant qu'ils auraient pu souffrir d'une façon ou d'une autre de leur vol de 14 jours en état d'apesanteur", a-t-il ajouté.

Le vol le plus long que viennent de réussir, si brillamment, les deux cosmonautes américains Frank Borman et James Lovell constitue une expérience humaine, scientifique et technique sans précédent.

Deux hommes sont restés pendant deux semaines, en état d'apesanteur, dans une cabine exiguë, ne respirant que de l'oxygène pur. En parcourant plus de 5 millions de milles autour de la terre, ils ont franchi une distance qui est égale à 24 fois celle séparant la terre de la lune. En effectuant 206 révolutions, ils ont vu le soleil se lever 206 fois.

L'endurance des deux cosmonautes semble avoir dépassé les prévisions les plus optimistes. Ils ne se sont plaints que très rarement de légères courbatures et parfois du froid. Les 14 jours qu'ils ont passés à l'état d'apesanteur les a fait maigrir, mais ils ne tarderont pas à reprendre du poids. Borman, qui avait perdu plus de neuf livres, avait déjà récupéré, hier matin, près de cinq livres. Lovell n'avait maigri que de six livres et il avait repris hier un peu plus de deux livres.

Erhard vient discuter avec Johnson du rôle nucléaire de l'Allemagne à l'OTAN



téléphoto UPI

LE CHANCELIER LUDWIG ERHARD est accueilli à son arrivée à l'aéroport Andrews, près de Washington, par le secrétaire d'Etat Dean Rusk (au centre) et le vice-président Hubert Humphrey (à droite). Le chef du gouvernement de la République fédérale allemande aura d'importants entretiens avec le président Johnson : ils porteront notamment sur le rôle de l'Allemagne dans la défense nucléaire atlantique.

WASHINGTON. (AFP, PA) — Le chancelier Ludwig Erhard est arrivé hier après-midi à la base aérienne d'Andrews, près de Washington, à bord d'un avion de la Lufthansa. Le chancelier a été accueilli par le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, et le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Le chef du gouvernement d'Allemagne occidentale était accompagné de son ministre de la Défense, M. Kai Uwe Von Hassel, du ministre des Affaires étrangères Gehrard Schroeder, du porte-parole du gouvernement fédéral, M. Gunther Von Hase, et de l'ambassadeur de la RFA aux Etats-Unis, M. Heinrich Knappestein, qui était allé le chercher à Bonn.

Le chancelier allemand aura des conversations, aujourd'hui et demain, avec le président Johnson et les principaux fonctionnaires du gouvernement américain. La principale question à l'ordre du jour de ces entretiens est celle du rôle de la République fédérale allemande dans un système nucléaire atlantique.

"Nous devons faire de notre mieux les uns et les autres pour coopérer au sein des communautés et des alliances dont nous sommes membres", a déclaré le chancelier à son arrivée.

Après s'être félicité de se retrouver sur le sol américain, le chancelier allemand a souligné qu'il était impératif de "consacrer nos efforts, notre industrie, à la cause de la paix et non pas à celle de la destruction". "Il faut donc, a-t-il ajouté, que nous trouvions en commun une solution à nos problèmes dans un esprit ouvert aux compromis."

Du côté des aspirations allemandes, on ne se fait aucune illusion à Washington : elles sont grandes et le chancelier les exposera à ses interlocuteurs américains.

Le chef du gouvernement allemand n'a pas renoncé à demander pour son pays certains éléments de l'arsenal nucléaire dont dispose l'OTAN. A défaut de monter des marins allemands sur des bâtiments à équipages mixtes, l'Allemagne occidentale aimerait participer activement à une force équipée de fusées à moyen d'action dirigées vers l'est pour contrebalancer la menace que les fusées soviétiques font peser sur l'Allemagne.

Face à ces aspirations, la première grande crainte dont Washington doit tenir compte est celle que manifeste l'URSS devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gachette nucléaire de l'OTAN. Or, Washington et Londres désirent tout mettre en oeuvre pour signer un traité de non-prolifération avec Moscou.

M. Harold Wilson vient d'être formel : le traité doit être signé en 1966; toute idée d'une Allemagne pouvant avoir un devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gâchette adoptée ne devra pas entraîner de prolifération. La France, de son côté, a nettement pris position contre une participation allemande à une force nucléaire alliée.

PAUL VI: un voeu pour une trêve de NOEL suivie de négociations au Vietnam

CITE du VATICAN. (AFP) — "Nous voudrions que la proposition de trêve au Vietnam puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix", a dit le pape avant de bénir la foule du haut de sa fenêtre.

Faisant allusion aux conflits qui déchirent actuellement le monde, Paul VI a précisé :

"Nous voulons parler notamment du Vietnam, un pays qui nous est très cher et qui a une place de choix dans la civilisation. La guerre se fait plus grave et sanglante au Vietnam. Le nombre des combattants s'accroit, comme le nombre des victimes, la masse pitoyable des réfugiés et les dangers d'une plus vaste conflagration.

"Où est la paix, où est le Noël humain et chrétien, s'est écrié ensuite le St-Père. Nous avons entendu des bruits de négociations pour résoudre le conflit, Nous savons qu'il y a des propositions d'une trêve dans les opérations, au moins pendant la journée bénie de Noël. Nous savons qu'il est des hommes d'Etat, pleins de bonne volonté, qui cherchent à résoudre la difficile querelle, mais Nous savons surtout qu'il est des milliers de coeurs angoissés qui souffrent et qui attendent que revienne la paix. Nous applaudissons à ceux qui en toute loyauté s'emploient à apaiser le conflit. Nous voudrions que la proposition de trêve, au moins, puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix. Nous recommandons cette trêve à la sagesse et au coeur des chefs responsables et nous formons des voeux pour qu'à la trêve fassent suite des négociations et puis finalement l'équilibre et la paix".

Goldberg d'accord

"Nous répondons au pape dans le meilleur esprit compte tenu du fait que notre sécurité doit être egarantie. Nous sommes sûrs qu'il n'y a pas de difficulté à cet égard. Nous voulons vivre en paix non seulement à Noël mais tout le temps", a déclaré dimanche à la télévision M. Arthur Goldberg, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies en réponse à l'appel en faveur de la trêve de Noël et de la paix au Vietnam lancé par Paul VI.

L'élection du général de Gaulle ne cause pas de surprise à l'étranger

(D'après PC, AFP, PA)

La réélection du général de Gaulle n'a causé aucune surprise à l'étranger. C'est du moins ce qui ressort des premières réactions enregistrées dans des pays occidentaux, où l'événement n'en a pas moins été au premier plan de l'actualité dans la presse comme sur les ondes.

En Allemagne fédérale, les hommes politiques, comme les commentateurs de la télévision et de la radio, se posent la question de savoir quel sera le comportement du président français envers l'Europe.

A Bonn, M. Adenauer, ancien chancelier et actuellement président du parti démocrate-chrétien, a été l'un des premiers hommes d'Etat à faire connaître son sentiment : "En tant qu'Allemand et en tant qu'Européen, a-t-il déclaré, je suis très heureux du résultat". M. Erich Mende, vice-chancelier et président du parti libéral, attend de la réélection du général de Gaulle "une utilisation plus large du traité d'amitié franco-allemande".

Quant à M. Strauss, président de la branche bavaroise du parti démocrate-chrétien, il espère que le général de Gaulle "emploiera son autorité retrouvée et renforcée pour poursuivre une politique d'unification "européenne".

La réaction de Wilson

Du côté britannique, le chef du gouvernement travailliste, M. Harold Wilson, a déclaré, hier, à Ottawa, qu'il espère qu'une étroite collaboration pourra s'établir entre son gouvernement et le général de Gaulle. Au cours d'une visite de quatre heures dans la capitale canadienne, M. Wilson a précisé qu'il ne désirait pas faire de déclaration spécifique sur les questions de politique intérieure française. "La France, a-t-il dit, est une alliée de longue date de la Grande-Bretagne".

A Washington, l'élection française ne fait l'objet pour le moment d'aucune réaction officielle ou officieuse. Dans les milieux autorisés on ne s'attend à des changements de la politique extérieure française que dans le domaine de l'Europe, et encore ne s'agirait-il que de modifications de forme.

Le "New York Times" rappelant le soutien communiste accordé à M. Mitterrand écrit : "Maintenant que la France a fait son choix, tout le monde occidental, y compris les Etats-Unis, va pousser un soupir . . . Le général de Gaulle est un élément perturbateur, mais personne ne peut douter de son engagement en faveur des politiques essentielles de l'Occident".

A Tokyo, le ministère japonais des Affaires étrangères a déclaré qu'il se félicitait de la réélection du général de Gaule. Le ministère a exprimé d'autre part l'espoir que le président de Gaulle consacrerait ses efforts non seulement à accroitre la prospérité de la France, mais aussi à assurer la paix mondiale.

A Moscou, l'agence Tass a rendu compte de la réélection de de Gaulle, sans commentaire.

A Stockholm, le journal social-démocrate "Stockholm Tidningen", proche du gouvernement, voit dans le résultat de cette élection "la fin d'un mythe", "le mythe du président dominant le peuple comme un chef d'Etat qui n'a pas à tenir compte de considérations politiques".

Pour le commentateur de la télévision hollandaise, la conséquence attendue de l'élection présidentielle en France est: "Aucun changement dans la politique atlantique et européenne du général de Gaulle, peut-être même un durcissement afin d'atteindre plus rapidement les objectifs de cette politique".

Au Mexique, la presse dominicale de Mexico annonce la victoire du président de Gaulle sous d'énormes manchettes et a consacré plusieurs colonnes au déroulement et aux résultats de l'élection présidentielle en France.

Les journaux n'ont publié cependant aucun commentaire sur la réélection du président français.

Le terrorisme reprend vie en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE. (AFP, PA, UPI) — Quatre membres au moins des forces aériennes dominicaines auraient été tués hier à Santiago, au cours d'un engagement armé entre militaires et membres des forces constitutionnalistes. On compterait également une trentaine de blessés.

Le colonel Caamano et environ 800 de ses partisans auraient été attaqués une première fois dans le cimetière de Santiago, alors qu'ils déposaient une couronne de fleurs sur la tombe du colonel Rafael Fernandez Dominguez, un des chefs rebelles tué au début de la révolution. Ce premier engagement n'aurait pas fait de victime.

Le colonel Caamano et ses partisans se sont ensuite rendus à l'hôtel "Matum" où ils auraient à nouveau été attaqués par les troupes gouvernementales. La fusillade aurait fait 4 ou 5 morts.

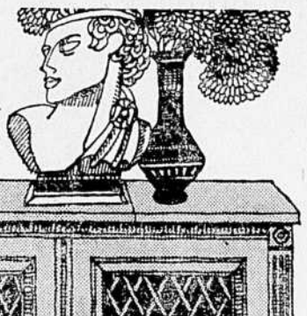
Le président provisoire, M. Garcia Godoy, a fait appel aux forces interaméricaines. Environ 150 parachutistes américains ont été dépêchés à Santiago pour rétablir l'ordre.

Le gouvernement a déclaré à la radio que des incidents s'étaient produits à l'hôtel "Matum" et qu'une enquête était ouverte. Il a précisé dans un communiqué que le colonel Caamano retournerait prochainement dans la capitale et a demandé à la population de ne pas faire état de rumeurs destinées à semer la confusion et le désordre.

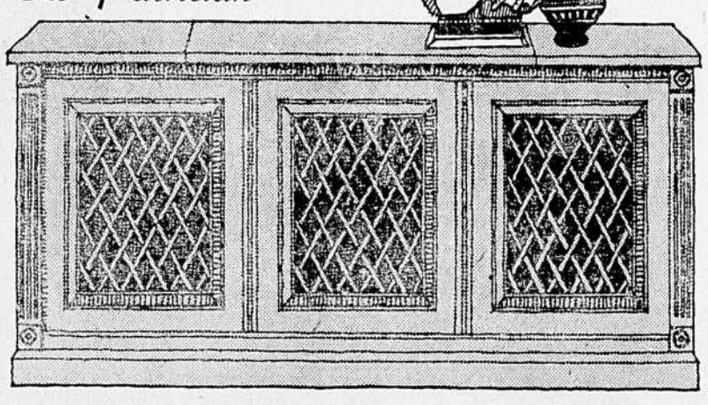
A Saint-Domingue, des groupes de civils ont élevé des barricades dans plusieurs rues. Des témoins ont affirmé que la police était disparue sans explication du quartier des affaires. Des groupes de jeunes gens irrités ont parcouru la capitale en disant que la police était partie à la recherche d'armes cachées.

Les troubles ont apparemment été déclenchés dans la capitale par des rumeurs qui circulaient à l'effet que le colonel Caamano avait été assassiné à Santiago.

CLAIRTONE '66
ENCHANTERA TOUTE VOTRE FAMILLE !

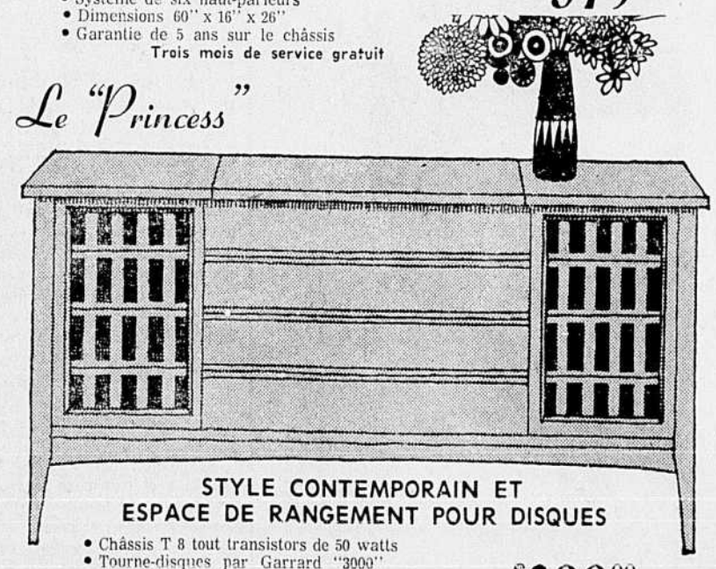


Le "Patrician"



MOBILIER DE STYLE MEDITERRANEEN EN BOIS MASSIF ET PLACAGE DE NOYER, FINI SATIN
• Châssis 9 tout transistors de 60 watts
• Tourne-disques par Garrard "3000"
• Système de six haut-parleurs
• Dimensions 60" x 16" x 26"
• Garantie de 5 ans sur le châssis
Trois mois de service gratuit
$579.00

Le "Princess"



STYLE CONTEMPORAIN ET ESPACE DE RANGEMENT POUR DISQUES
• Châssis T 8 tout transistors de 50 watts
• Tourne-disques par Garrard "3000"
• Système de six haut-parleurs
• Dimensions : 56" x 17" x 27"
• Garantie de 5 ans sur le châssis
Trois mois de service gratuit
$399.00

Nos meilleurs voeux d'un Joyeux Noël

Profitez de notre plan budgétaire

J.-A. ST-AMOUR LTEE
Meubles et appareils électriques
6575 ST-DENIS ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE 274-8341
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 h.
A votre service depuis plus de 60 ans.

Gratis GROS BALLON
de 20" de hauteur en forme de
Bonhomme de neige
avec chaque commande de $1.20 et plus de
BLANCHISSAGE
ou
NETTOYAGE A SEC
ou
SERVICE DE CHEMISES



Vos enfants rayonneront de joie à la vue de ces fantaisies si originales et si amusantes.
Faites-en une bonne provision . . .
Frais comme un Gs! 273-3391
Nouvelle Méthode
BUANDERIE · NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB
Cette offre expire le 31 décembre

Chaque Noël est un souvenir que l'on raconte comme un conte

par Thérèse Vaillancourt

Vous avez un petit souvenir de Noël, Monsieur ? Vous aussi Madame ?

De souvenirs réunis, on peut faire une jolie couronne de Noël.

Un président, un éditeur, une jeune femme ingénieur civil, un arpenteur-géomètre âgé de 75 ans, une secrétaire nous ont raconté des souvenirs de Noël.

Le plus beau ? Pas nécessairement. Le plus joyeux ? Pas forcément. Chacun a raconté une nuit de Noël différente des autres nuits de Noël. Une nuit qui avait une saveur particulière.

Ses souvenirs, on ne les choisit pas et on les prend quand ils se présentent.

Quatre petits garçons dans une tempête de neige

M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Surchargé de travail le jour où nous l'avons rencontré, M. Saulnier a su prendre quelques minutes, entre une séance du Conseil et un voyage à New-York, pour raconter, dans des mots simples et vrais, un souvenir de Noël qui, selon ses propres paroles, est imprimé dans sa mémoire. Le souvenir a jailli très vite comme s'il



M. Lucien Saulnier

attendait depuis toujours. En le racontant, M. Saulnier est redevenu pour quelques instants le petit garçon qu'il a été. Tant il est vrai que les êtres portent toujours dans leur coeur, leur enfance, leur mère et leurs Noëls.

Dans la famille de M. Saulnier, la Noël était avant tout une fête religieuse. "Nous fêtions le Jour de l'An . . . et il en est encore ainsi dans ma famille.

"Je devais avoir onze ou douze ans, cette veille de Noël. J'étais l'aîné. J'avais trois petits frères.

"Tous les quatre, nous harcelions ma mère depuis le début de décembre pour qu'elle nous permette d'acheter un sapin pour Noël. Nous n'en avions jamais eu ! Pour ma mère, qui était veuve, ce sapin représentait une dépense exagérée . . . "Et toutes les décorations qu'il faudra, disait-elle".

"Mes p'tits frères et moi, on le voulait tellement, l'arbre de Noël; même sans décoration.

"Ma mère se décida à nous donner un peu d'argent pour le sapin, la veille de Noël seulement . . . à 6 heures du soir !

"En traînant notre "sleigh", nous sommes partis tous les quatre. Les bancs de neige étaient hauts, il faisait une de ces tempêtes ! On a marché, marché, marché — au moins deux milles. Vous comprenez, à cette heure-là, la plupart des magasins étaient fermés ou bien les arbres étaient déjà vendus. Nous sommes revenus à 9 h. du soir mais ça ne fait rien, on était contents, mes petits frères et moi, car on avait enfin réussi à trouver un sapin. Il était un peu maigre et les branches n'étaient pas trop égales mais nous étions si fiers . . .

"Pour le décorer, nous avons commencé à mettre un peu d'ouate et puis ma mère, tout à coup, a eu une idée : elle a fouetté du savon mêlé à un peu d'eau et cela ressemblait à de la vraie neige. Avant, cependant, il avait fallu dégeler notre sapin près du feu; dans ce temps-là, on vendait les arbres de Noël couverts de glaçons, puisqu'ils passaient des semaines à la devanture des magasins.

"Après, nous sommes allés à la messe de minuit. Le sapin nous attendait à notre retour. Mon Dieu qu'il sentait bon ce sapin-là, tout chétif qu'il était !"

En "hippomobile"

M. Gustave Papineau, arpenteur-géomètre et ingénieur,



M. Gustave Papineau

descendant de Louis-Joseph Papineau; ses souvenirs remontent au début du siècle.

"Vos grand-mères avaient du bon sens, tient-il à souligner. Dans ce temps-là, les femmes s'habillaient chaudement !"

Et puis, sans transition, un souvenir lui vient :

— Je ne sais même pas son nom, je ne l'ai jamais connue, je ne l'ai jamais revue et pourtant je pense à elle chaque veille de Noël. Ce souvenir-là remonte à bien loin, aux environs de 1920. C'était à l'époque où on se promenait en "hippomobile", c'est-à-dire en voiture trainée par des chevaux. Moi, je reconduisais à la gare Bonaventure une charmante personne qui partait pour le Far-West. Tout à coup, en pleine rue Sainte-Catherine, pas loin de la rue Saint-Urbain, j'aperçois une belle jeune femme, toute vêtue d'hermine et qui descendait d'une belle calèche. Remarquez qu'elle est belle et vêtue d'hermine dans mon souvenir . . . son manteau pouvait bien être de lapin seulement ! Quoi qu'il en soit, en mettant pied à terre, elle tombe sur la chaussée, si malpropre dans ce temps-là . . .

J'avais ressenti une profonde sympathie pour elle. Cette femme est comme un symbole pour moi. Un symbole de quoi, au juste ? Je ne sais pas . . . Elle était toute vêtue d'hermine blanche . . .

En traîne sauvage

J'en ai un autre et qui me fait rire même s'il n'est pas drôle du tout. Cela s'est passé dans un village que je connais bien. Un colon se présente au presbytère, une veille de Noël. Il fait un froid noir, il poudre et il vente. Les chemins sont impossibles. Le colon dit : "Monsieur le curé, je pense que "son père" est bien bas; il faut que vous veniez lui administrer les derniers sacrements."

"Par un temps pareil ? Tu n'y penses pas ! répond le curé. Et ma messe de minuit ?"

"J'ai bien pensé que vous diriez non, M. le curé, répond le colon. Aussi, j'ai mis "son père" sur ma traîne sauvage et je l'ai amené avec moi. Il est dehors, il vous attend à la porte."

La traîne sauvage était couverte de neige et le vieux colon aussi. Mais il tint bon jusqu'aux Avents suivants.

Ah ! Nos vieux colons !

Quand on rêve de dinde farcie . . .

Mme Michèle Thibodeau-De Guire, jeune femme ingénieur.

Trois jours avant ce réveillon inoubliable — il y a de cela deux ans — Michèle était en robe blanche parce qu'elle se mariait. "Un rêve de toujours, cette idée de me marier en hiver". Lune de miel au Mont-Tremblant Lodge. Messe de minuit dans la romantique petite chapelle située sur le terrain de l'hôtel... mais pas de réveillons à l'horizon. "Nous nous aimions (nous nous aimons toujours d'ailleurs !) et pourtant, ce soir de Noël, après la messe de minuit, nous nous sommes sentis exactement comme des enfants perdus, sans famille... même si cela peut sembler ridicule.



Mme Michèle Thibodeau-De Guire

L'hôtel était rempli d'Américains qui ne réveillonnaient pas ; nous, on voulait tellement un réveillon avec des bougies, de la dinde farcie, du foie gras et l'odeur d'un vrai sapin ! Et pour tout vous dire, ce soir-là, nos familles nous manquaient.

Cette nuit de Noël, tous les restaurants étaient fermés dans les Laurentides. Pendant deux heures — désespérément — nous avons roulé en voiture avant de nous arrêter... au terminus des autobus de Saint-Jovite !

Rien que nous deux dans la grande salle.

Au menu : un hot-chicken sandwich et pas autre chose.

Le restaurateur nous a dit : "Si vous nous aviez donc avertis ! Les gens des campagnes vous auraient invités !"

Et dire que dans notre course de village en village, nous avions vu tellement de maisons invitantes aux fenêtres éclairées...

Mais nous étions de bien jeunes "jeunes mariés"... bien trop timides pour nous arrêter et demander un peu de compagnie, pour réveillonner !

A minuit, exactement...

Mme Lise Giard-Lareau, secrétaire du président d'une compagnie.

— Il y a de cela huit ou neuf ans. J'étais encore une petite fille. A onze heures, cette nuit de Noël, toutes les lumières de la maison étaient éteintes et je pense que mes parents et nous, les quatre enfants, dormions profondément. Le lendemain, c'est-à-dire le jour de Noël, nous donnions une grande fête de famille et il fallait nous reposer. Ma mère avait pris soin de prévenir tous les parents et les amis : pas de



Mlle Lise Giard-Lareau

réveillons chez nous mais une bonne nuit de sommeil.

Quand j'y repense ! Nous n'avons jamais tant dansé, tant mangé et tant ri que cette nuit-là ! Jusqu'à six heures du matin. Ma pauvre mère...

A minuit, on avait sonné à la porte. Peut-être, était-ce un télégramme ou bien le Père Noël ? En robe de nuit et bigoudis, je m'étais précipitée à la porte. Une nuit de Noël, c'est curieux comme on se réveille vite.

C'était la parenté qui arrivait avec tous les amis, des "Joyeux Noël" pleins la bouche et tout le réveillon dans leurs bras : tourtières, ragoût de boulettes, pâtisseries, salade, etc. Je me suis rendu compte que j'avais très faim.

Et le lendemain, tout le monde est revenu. Tel que prévu cette fois.

Des Noëls volés

Alain Stanké, écrivain, journaliste, directeur des Editions de l'Homme, né en Lithuanie et déporté en Allemagne en 1939.

Il a la nostalgie des Noëls qu'il n'a pas eus.

"J'avais cinq ans quand j'ai fêté le dernier Noël de mon enfance. Je sais bien que les souvenirs s'embellissent avec le temps mais pour moi, ce Noël est devenu presque fabuleux, simplement parce que j'étais un petit garçon heureux et que j'avais des jouets.

"Dans les camps de personnes déplacées, en Allemagne, je rêvais de "mon" train, un



Alain Stanké

train mécanique que j'avais reçu en cadeau pour ce Noël. Le souvenir de ce train me poursuivait, me hantait. C'était en 1936. Longtemps, j'ai eu l'impression qu'on m'avait volé mes Noëls."

Et puis, un jour, il s'est procuré un train . . . mais c'était en 1957 ! Au Canada.

"J'étais parti acheter une balayeuse électrique. Mais au magasin, ça été plus fort que moi ; j'ai filé aux rayons des jouets. Il y avait des trains bien tentants . . . j'en ai acheté un, en me disant que nous avions quand même un fils âgé de 15 jours.

"Ma femme a très bien compris. C'était tout juste avant Noël. Nous avons joué avec ce train — électrique ! — pendant des heures, elle et moi. Et puis, on l'a remballé en se disant que notre fils finirait par grandir.

"Il a grandi ! Il a même sept ans. Nous devions lui offrir ce train pour ce Noël qui vient. Mais impossible de résister à la tentation . . . le train électrique est déjà déballé et nous jouons avec depuis le 10 décembre."

Robes et costumes pour les religieuses

ROME (PA) — Le couturier Gian Cristian a présenté une nouvelle collection de robes et costumes modernes pour religieuses, lors d'un défilé spécial de mode à Rome.

Gian Cristian, dont le nom véritable est Michel Giancristiano, a montré des vêtements conçus pour l'hiver et l'été, à cette présentation qui avait lieu au cercle des journalistes.

Parmi les modèles se trouvait un deux-pièces gris, de coupe moderne, se portant avec une blouse de soie noire, garnie d'un petit col et parements blancs. Des souliers noirs à talons de moyenne hauteur et des gants noirs complétaient l'ensemble. La coiffe était un genre de bonnet noir avec un plissé de style moderne.

L'ourlet de la jupe s'arrête à mi-jambe.

Le couturier a souligné que son modèle de robe d'été pour les religieuses, un vêtement de même conception que l'ensemble d'hiver, fut présenté au Brésil en 1963.

Gian Cristian a réalisé ces nouveaux costumes en regard du décret du concile oecuménique concernant la modernisation du mode de vie des religieux et religieuses, et qui a été rendu public il y a deux mois.

Le coiffeur n'a pas fait les choses à moitié



Ce n'est pas le Père Noël qui a conçu ses coiffures mais un coiffeur de renom qui s'appelle Molinario. A quoi pensait-il, le coiffeur de renom ? Aux Folies-Bergères ? Aux pays froids ? Aux pays chauds ? Parce qu'une coiffure, ça doit quand même s'arborer quelque part . . . Peut-être que l'an dernier, tout simplement, a-t-il été invité dans une maison flambant neuve, décorée de toiles non-figuratives et de meubles modernes, aux lignes si fuyantes qu'on les voyait à peine. Alors, l'inspiration lui est venue. "Pour réchauffer l'atmosphère, s'est-il dit, ce serait amusant si les arbres de Noël se promenaient dans les grandes pièces qui font trop vides." Et ces arbres de Noël, remplis de guirlandes, de boules et de rubans, il les a placés sur les têtes des femmes. Charmants ramages ? Charmants plumages !

Cinquante orphelins iront au ballet

Cinquante enfants de l'orphelinat St-Arsène auront, au lendemain de Noël, l'occasion d'assister à la représentation du ballet "Casse-Noisettes" donnée par la compagnie des Grands Ballets Canadiens.

Ce cadeau de Noël leur est fait par l'amicale de l'Académie des Grands ballets canadiens, association formée de parents des élèves qui fréquentent l'Académie.



UN CADEAU LUXUEUX POUR LUI . .
UN CHAPEAU EN MOUTON DE PERSE H.R.

Mouton de Perse gris naturel ou teint noir, en style pakistanais classique . . un cadeau sûr de plaire.

$39.50

Emballage-cadeau H.R., sans frais!

Salon de la Fourrure . . rez-de-chaussée

Egalement aux Magasins pour Messieurs de Place Ville-Marie, Rockland, Dorval, Fairview-Pointe-Claire.

HOLT RENFREW

Station. gratuit, 1 h. ——— Sherbrooke et de la Montagne

MODES AUTOMNE-HIVER ET DES FETES
ROBES D'APRES-MIDI ET DU SOIR
MANTEAUX-TAILLEURS
SOLDE
TRICOTS-ACCESSOIRES
NOS MERVEILLEUSES IMPORTATIONS
par tout le magasin rabais:



JUSQU'À 50% DE RABAIS
Helen Preston

L'approche de
NOEL
nous fait penser
à nos Clients,
nos Amis
et c'est avec
cordialité que nous
vous présentons
ainsi qu'aux vôtres
NOS SOUHAITS SINCERES
pour NOEL
et le
NOUVEL AN.

Luxor
LIMITÉE LIMITED
NETTOYEURS
Téléphone : 669-3524
Succursale :
501 Jarry, est
Téléphone : 273-4437

SUGGESTIONS
"PLAQUE ARGENT"
à moins de $10
chez
Mappin's

MAPPIN'S vous offre une grande variété de cadeaux en plaqué argent se vendant à prix raisonnables, et qui constituent des cadeaux élégants d'un goût impeccable. Résolvez plusieurs de vos problèmes de cadeaux de Noël en choisissant parmi notre grande collection.

Ensemble de plateau, avec crémière et sucrier, d'une sobre élégance, en plaqué argent et or poli. Trois magnifiques articles. $8.50



Tous aimeront se servir de ce superbe plateau en plaqué argent. De forme ovale, gravé, avec espace pour initiales ou monogramme, $10.00

Compte courant ou budgétaire — commandez par téléphone, 866 7431

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine
et Place Ville-Marie
Jusqu'à Noël : ouvert tous les soirs (sauf le samedi) jusqu'à 9 heures

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Pourquoi est-il un malade mental ?

Dr L. Gendron, md.

L'atmosphère du foyer est étouffante, ou est gêné dans ses mouvements, on est incapable de développer normalement sa personnalité, il n'existe pas de communication entre les membres de la famille. L'un d'eux plus sensible, plus impressionnable et plus enclin à l'anxiété se retire du milieu ne pouvant plus respirer à son aise. Le foyer est le berceau de la personnalité de chacun de ses membres. Il est trop souvent le véhicule d'une maladie mentale. Le comportement des parents déclenche des réactions bonnes ou mauvaises chez les enfants. Trop souvent, il est défavorable, l'un ou l'autre souffrira d'une déficience psychique qui pourra l'acheminer sur la voie d'une maladie mentale.

La famille est une mécanique fort délicate qui fonctionne plus ou moins bien selon la valeur personnelle du conducteur. S'il souffre d'un déséquilibre psychique, il sera incapable de manier la mécanique avec adresse. Les membres sont pris de panique, ils craignent leur conducteur. La mère perd confiance en son époux, elle ne se sent plus en sécurité. Elle prend donc la direction de la famille au lieu de chercher ce qui se passe dans l'esprit de son mari. Elle dirige tout son amour vers ses enfants et en particulier vers son préféré. Elle bouleverse donc inconsciemment tout l'équilibre normal du foyer.

Le préféré de la mère plus sensible, troublé par cette situation anormale, déclenche une réaction psychologique grave. Il se retire mentalement de la vie familiale. Il entre dans la phase schizophrénique, appelée démence précose. Cet adolescent est-il le seul malade ? Non, c'est une maladie mentale qui atteint tous les membres de la famille. Pour le guérir, il faut traiter toute la famille.

Si cet enfant pouvait exprimer ce qu'il pense de son père et de sa mère, s'il savait vraiment ce qui se passe entre eux, il ne se retirerait pas dans son monde intérieur. Ses crises émotives coïncident presque toujours avec les périodes difficiles des parents. Plus ses crises augmentent en intensité, plus son développement psychique est retardé. L'hospitalisation s'impose associée à la psychothérapie familiale.

Dans d'autres cas, les parents protègent trop les enfants, ils ne leur laissent pas l'opportunité de prendre certaines responsabilités, ils les empêchent de se développer normalement. Une trop grande protection du père ou de la mère est nuisible à la personnalité de l'enfant. Il faut le laisser penser par lui-même et lui donner la chance d'exprimer son opinion bonne ou mauvaise, qu'elle nous plaise ou non. Qu'il vive sa vie et non la vôtre. Il cherchera une solution à ses problèmes. Ainsi il développera sa personnalité normalement. S'il passe par une crise d'anxiété et de dépression, il consultera au lieu de refouler. On le conseillera et il prendra lui-même sa décision.

La famille fonctionne bien si la domination et la protection excessive sont exclues. Il n'y aura pas de victime au sein du foyer. Tous parviendront normalement à leur maturité. La tension nerveuse causée par notre vie moderne trouble l'atmosphère de la famille. Une meilleure compréhension est requise pour éviter les perturbations psychiques. Chaque famille désire le bonheur de ses membres. Pour y parvenir, elle réglera ses difficultés dans la compréhension et l'harmonie.

St-Césaire désire la cidrerie d'Etat

ST-CESAIRE, (R. R.) — La Chambre de commerce de St-Césaire ainsi que le conseil municipal réclament la cidrerie d'Etat dans les limites de leur localité. On considère l'annonce de l'établissement de la fabrique à LaSalle, comme une décision non conforme à la ligne de décentralisation que s'est donnée le gouvernement québécois.

On allègue que St-Césaire est le centre d'une région qui produit 85 pour cent de la récolte de pommes au Québec. On souligne que la localité possède tous les avantages nécessaires à l'installation d'une fabrique comme la cidrerie. Les porte-parole de la ville espère que le gouvernement modifiera sa décision en faveur de St-Césaire.

Une torche humaine

Un employé de garage, M. Jacques Lefebvre, 22 ans, a été transformé en torche humaine, samedi soir, quand ses vêtements imbibés d'essence ont pris feu subitement en allumnat une cigarette.

L'accident est survenu au garage situé au 510 de la rue Orléans. Il a fallu quelques minutes avant d'éteindre complètement les flammes. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où il souffre de brûlures généralisées.

La clémence ne se commande pas. Elle tombe du ciel comme une pluie douce ; elle fait du bien à celui qui donne et à celui qui reçoit.

Shakespeare

4 Autres Offres! ☆ Bas Prix! ☆ Grand Choix! ☆ Plus d'Epargnes!

4 Bonnes Raisons pour Profiter des 4 Derniers Jours Avant Noël Chez

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

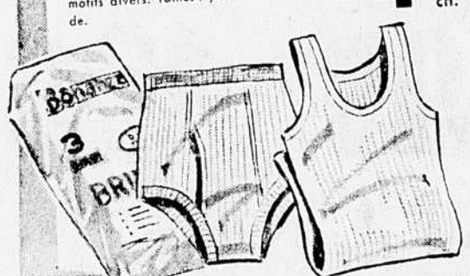
Le Magasin des GRANDES EPARGNES pour Noël

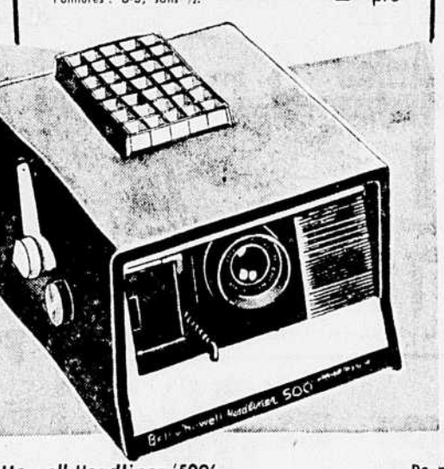


Une épargne spéciale pour Noël!
Chandails/garçons
Epargnez sur ces tricots volumineux et unis lavables, de confection canadienne. CARDIGANS... 100% fibre acrylique. PULL-OVERS... laine d'agneau/Orlon ou fibre acrylique. Couleurs et motifs divers. Tailles : petite à ex.-grande.
Valeurs à 5.99 ! Prix 'Grande Epargne' Towers
4.69 ch.

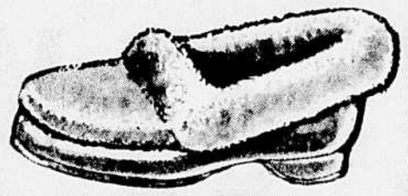
"Hall of Fame" pour garçons!
Chemises sport
De confection canadienne, Sanforized ! Choix de quadrilles, rayures et tons unis, avec col boutonné et manches longues. D'autres avec col roulé, inséré, en tricot de coton. Tailles : 6-18
Valeur 2.98 ! Prix "Grande Epargne" Towers
1.99 ch.

'Bonanza' de 3! Pour hommes!
Camisoles/caleçons
Confection canadienne ! Tricot côtelé de coton ! Caleçons à fond double avec taille et entrées élastiques ou camisoles genre athlétique, à bas ourlés. Blanc seulement. Tailles : petite à extra-grande.
Valeur 1.98 Prix "Grande Epargne" Towers
1.50 pqt de 3





En rose ou bleu! Pour Noël!
Pantoufles
Pour Dames !... Offrez du grand confort ! Pantoufles à talons coussinés et fausses en feutre... similicuir. Entrées en toison d'agneau. Pointures : 5-9, sans ½.
Valeur 2.99 ! Prix "Grande Epargne" Towers
2.67 pre



Aux gaies couleurs de Noël!
Pantoufles d'enfants
Genre mocassin, avec empeigne et entrées en toison d'agneau, doublure douillette, semelles et talons coussinés. En bleu, or ou melon. Pointures : 6-3, sans ½.
Valeur 1.99 ! Prix "Grande Epargne" Towers
1.44 pre

On prépare le 10e carnaval du "p'tit poisson des chenaux" à La Pérade

TROIS-RIVIERES. (F.G.) — Sainte-Anne-de-la-Pérade s'apprête à accueillir les pêcheurs de poissons des chenaux. L'endroit célébrera cet hiver le dixième anniversaire de ce carnaval annuel, considéré comme l'événement touristique hivernal le plus considérable de la Mauricie. A cette occasion, ses promoteurs projettent plusieurs innovations.

Le carnaval se poursuit durant un mois et dix jours, tout au plus, c'est-à-dire du 2 janvier au 12 février. On évalue à quelque 125,000 personnes le nombre des visiteurs l'année dernière et à un million et demi pendant la décennie. Pendant la durée du carnaval, on peut compter jusqu'à 1,800 cabanes de pêcheurs, à l'aspect pittoresque. Le fruit de leurs captures sous la glace s'établirait entre un quart et un demi-million de dollars.

Aux dire de MM. Paul-Aimé Pronovost, président du carnaval, et Camille Lebon, le coordonnateur, ces chiffres suffisent à démontrer que l'événement touristique hivernal sur la rivière Sainte-Anne ne le cède en importance qu'au carnaval d'hiver à Québec. Ils se proposent de lui ajouter cet hiver un premier bonspiel à ciel ouvert; un tournoi de ballon-balai, des services d'hygiène et de protection, bien organisés. Un panneau indiquera les cabanes mises en location.

On signale que, pour la première fois, un biologiste au service de la préservation de la faune en Mauricie, M. Gaston Lemay, pourvoiera aux mesures de salubrité. Conçu par Mlle Gisèle Morrissette, du couvent de Saint-Prosper, le mot d'ordre : "propreté respectée, poissons multipliés", incitera les pêcheurs à maintenir les lieux propres, durant le carnaval. Moment spectaculaire, aux accords d'un orchestre à l'abri sous une tente da polythène, le village de pêche sera en fête depuis le crépuscule, le 22 janvier jusqu'à l'aurore du 23.

Hold-up de $7,000 à Notre-Dame-du-Nord

NOTRE-DAME-DU-NORD. (PC) — Trois bandits armés et masqués ont commis un hold-up de $7,000, hier matin, à la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Nord, à quelques milles au nord de Ville-Marie, en Abitibi.

Les individus se sont introduits chez M. André Beauséjour, gérant de la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Nord, en brisant une vitre de la porte arrière. Armés de fusils au canon tronqué de calibre .12, ils ont forcé Mme Beauséjour et deux de ses quatre enfants, Louise, 8 ans et Pierre, 6 ans, à se ranger le long d'un mur. Ils ont rapidement été ligotés avec du ruban gommé.

Le gérant de la Caisse populaire, âgé de 37 ans et sa fille Suzette, 10 ans, ont ensuite été amenés à la Caisse populaire où, sous la menace, M. Beauséjour a dû ouvrir la porte puis le coffre-fort.

Avant de les quitter avec les $7,000 qu'ils ont trouvés dans la banque, les bandits ont souhaité à M. Beauséjour et à sa fille un "Joyeux Noël".

Les trois voleurs n'ont toutefois pas oublié de ligoter solidement M. Beauséjour et sa fille sur des chaises, à l'intérieur de la Caisse populaire, avant de prendre la fuite dans la familiale du gérant, qui a été retrouvée peu après par la police, alors qu'elle avait été abandonnée le long de la route.

M. Beauséjour s'est libéré environ 30 minutes après le départ des cagoulards. Il a aussitôt alerté la police puis il est allé libérer sa femme et ses enfants.

Réduction de 26 pour cent du tarif de l'électricité à Sainte-Agathe-des-Monts

SAINTE - AGATHE - DES - MONTS (C.B.) — L'achat du réseau municipal d'électricité de Sainte-Agathe-des-Monts par l'Hydro-Québec se traduit par une réduction de l'ordre de 26 pour-cent dans les tarifs pour les consommateurs domiciliaires.

C'est ce qu'a fait savoir récemment la subsidiaire Gatineau dans un communiqué à ses abonnés.

"Cette transaction écrit la compagnie a pour avantage immédiat de réduire le coût du service domiciliaire. D'après l'échelle des tarifs de la ville de Sainte-Agathe, votre facture bimestrielle de 1,200 kilowatt-heures, par exemple, s'établissait à $21.75. Pour la même consommation, vous débourserez dorénavant, au tarif de l'Hydro-Québec, un montant de $16.07, économisant ainsi $5.67 pour 26 pour-cent".

Les nouveaux tarifs sont présentement en vigueur et les consommateurs seront à même d'apprécier la diminution de leurs factures au début de l'année prochaine, alors qu'ils recevront leurs premières notes de l'Hydro-Québec.

Cette appréciable diminution s'explique en partie par le fait que la municipalité devait auparavant acheter l'électricité au tarif commercial et le revendre ensuite aux abonnés domiciliaires à un tarif plus élevé afin d'obtenir un profit. Par ailleurs, la transaction a mis fin à ce que l'on considérait à Sainte-Agathe-des-Monts comme un gaspillage. En effet, la municipalité avait pris sur elle les frais de l'électricité à l'extérieur des maisons dans un double but apparent, un apport à l'éclairage des rues et une contribution à l'organisation du Carnaval de Sainte - Agathe - des - Monts pendant l'hiver.

La transaction a été conclue en octobre dernier après plusieurs mois de négociations avec l'Hydro-Québec et au terme de deux référendums. Plusieurs citoyens voyaient le projet d'un mauvais oeil parce qu'il privait selon eux, la municipalité d'une source de revenus.

Ecoles polyvalentes à Cowansville et Farnham

COWANSVILLE (R. R.) — La commission scolaire régionale Missisquoi fera construire deux écoles polyvalentes, aptes à contenir 3,000 élèves, l'une à Cowansville, l'autre à Farnham.

D'après l'autorisation du ministère de l'Education, l'école à Cowansville devra desservir 2,000 écoliers et celle de Farnham, un millier. Il conseille aux commissaires de pourvoir à la localisation précise des divers bâtiments d'équipement scolaire et ceux des deux autorités municipales, particulièrement en ce qui concerne les loisirs et les services culturels nécessaires au milieu.

Quant à la mise à exécution des projets, le ministère avise la commission Missisquoi de se conformer aux règles habituelles, aux prescriptions du cahier des procédures et de faire parvenir les plans et devis à la direction générale de l'organisation scolaire.

Canada Packers voudrait céder son usine à Joliette

JOLIETTE. (G. L.) — Le gérant de l'usine Canada Packers, à Joliette, M. Irénée Laquerre, a manifesté auprès du conseil municipal l'intention de sa compagnie d'aller s'établir dans le parc industriel. La compagnie voudrait, cependant, que la ville se porte acquéreur de sa bâtisse actuelle. Elle exigerait environ $100,000.

Ce n'est pas la première fois que l'administration municipale doit faire face à un problème au sujet de Canada Packers. Dès 1945, le conseil du temps se voyait demander l'établissement d'un abattoir; malgré toutes les restrictions qui existaient à ce sujet, les conseillers accordèrent à cette entreprise la permission d'installer une "tuerie de volailles". Au cours des années qui suivirent, l'entreprise prit de l'expansion. En février 1964, la compagnie demanda la permission d'agrandir, ce qui lui fut accordé à condition que l'agrandissement se fasse du côté opposé aux habitations, et qu'on respecte les règlements municipaux et provinciaux de salubrité publique et d'épuration des eaux.

Un peu plus tard, le conseil, conscient de l'importance de cette usine dans l'économie de Joliette, proposa à la compagnie d'aller s'établir dans le parc industriel; comme une entreprise voisine, la Cie Canadienne de Papeterie, avait au même moment besoin d'espace supplémentaire, les membres du conseil eurent alors l'idée qu'ils pourraient peut-être faire d'une pierre deux coups : susciter le déménagement de Canada Packers dans la zone industrielle et employer l'usine désaffectée aux besoins de la Cie Canadienne de Papeterie. Mais l'affaire traîna en longueur. Depuis lors, la Cie Canadienne de Papeterie a elle-même construit ce qu'il lui fallait.

Maintenant que Canada Packers manifeste le désir de construire une nouvelle usine dans le parc industriel, le conseil municipal se demande s'il serait possible de trouver rapidement un acheteur pour l'immeuble désaffecté. Aucune décision n'a été prise encore; le maire et les conseillers ont remis la question entre les mains de la Commission industrielle.

Robert Bates : verdict de suicide

LACHUTE. (C.B.) — Un jury du coroner a rendu un verdict de suicide dans le cas de Robert Bates, âgé de 62 ans, de Dalesville, trouvé atteint d'une balle de revolver dans le bureau de la police provinciale, à Lachute. Le drame s'est produit le 22 novembre, alors que le sexagénaire était détenu en attendant sa comparution, à Saint-Jérôme, sous des inculpations de viol et d'inceste.

Le principal témoin a été l'agent Yvon Sénécal. Le policier a relaté devant le jury, présidé par le Dr John-C. McKimmie, que Bates lui avait demandé l'autorisation de se rendre à la chambre de toilette. Voyant que le prisonnier tardait à en sortir, le policier Sénécal lui a donné l'ordre de revenir. L'homme obtempéra, mais en bondissant sur l'agent et en le blessant à une main avec un couteau.

Armé d'un couteau il se tue avec un revolver

On n'a pu établir comment le couteau se trouvait dans la chambre de toilette, mais on croit que le détenu l'avait dissimulé à cet endroit avant d'être mis en cellule. D'ailleurs le couteau a été reconnu par l'épouse de Bates. Lors de son témoignage, elle a raconté que c'est elle-même qui lui en avait fait cadeau, il y a deux ans.

Seul avec Bates, qui lui paraissait à ce moment un fou furieux, l'agent s'est précipité à l'extérieur pour chercher de l'aide auprès de l'officier Jean-Paul Dallaire, dont le domicile se situe juste au-dessus du poste de la police provinciale.

Quand les deux policiers revinrent, ils trouvèrent la porte du bureau de l'officier en fonction défoncée et le corps de Bates sur le plancher. Le détenu se serait pour s'enlever la vie servi de l'arme du caporal Dallaire, que celui-ci gardait dans un tiroir de son bureau.

Candidat aux fonctions d'échevin à Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE. (DNC) — La démission de Me Philippe Pothier, nouveau juge de la Cour supérieure, figurera à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil, ce soir. Selon la procédure, le maire ou son suppléant devra décréter des élections au siège du démissionnaire dans les 30 jours de la vacance.

Me Pothier, qui a été assermenté au cours de la semaine dernière, occupait les fonctions de président de la commission des finances et de la commission industrielle au sein du conseil municipal.

D'autre part, un candidat a manifesté son intention de briguer les suffrages lors de la prochaine élection. Il s'agit de M. Charles Gilbert, président de la firme qui porte son nom, un ancien conseiller de Saint-Hyacinthe.

Advenant une élection par acclamation ou par suffrage, M. Gilbert serait immédiatement destiné au portefeuille des finances, vu son expérience antérieure dans les affaires municipales.

Présentation du budget retardée

Il ne fait pas de doute, toutefois, que le budget municipal sera présenté avec un retard de plusieurs semaines dans les circonstances. On croit savoir que le maire Jacques Lafontaine sollicitera la présidence de la commission industrielle en remplacement de son collègue démissionnaire.

Actuellement, cette possibilité semble la plus logique bien que deux conseillers, MM. Langevin et Gosselin, seraient disponibles pour ces responsabilités. Cependant, comme le premier est titulaire de la commission d'urbanisme et le second, président de la commission de police et incendie, il est peu probable que le conseil décidera d'effectuer des changements trop catégoriques au sein des comités mentionnés.

La présidence de la commission des finances n'offrira rien de bien encourageant puisque l'hôtel de ville se verra, à coup sûr, dans l'obligation d'augmenter les taxes d'une façon assez considérable pour rencontrer les augmentations dans les différents services municipaux. Les récents contrats collectifs de travail signés avec l'Association des policiers et pompiers et celle des employés municipaux qui vont chercher plus de $150,000 dans les prévisions budgétaires, de même que les différentes réalisations du conseil comme le parc Dessaulles et le futur centre culturel et de loisirs et le parc industriel, imposeront aux contribuables de lourds sacrifices.

C'est dire que le conseil devra, à la fois, pratiquer une politique d'austérité pour économiser les deniers publics et, en même temps, manifester beaucoup de prudence pour équilibrer son budget parce que les contribuables mascoutains en général s'estiment assez lourdement chargés par le fardeau de l'administration.

Le juge Laganière refuse un aveu de culpabilité

SAINT-JEROME (C.B.) — L'aveu de culpabilité de la part d'un prévenu, aux sessions de la paix à Saint-Jérôme, n'a pas trouvé preneur auprès du juge Gérard Laganière. L'inculpé, Léonard Bergeron, un Montréalais âgé de 25 ans, répondait d'une tentative de vol avec violence sur un conducteur de taxi.

S'adressant à son avocat, le juge a déclaré : "Avec les faits que vous m'apportez, je ne puis accepter l'aveu de votre client. Je vous demande de lui faire changer son option". Puis, à l'adresse du prétoire, le magistrat ajouta : "La justice, c'est mon ministère de l'Education, à moi !"

D'après l'exposé de Me Jean-Yves Fille, avec un compagnon, dénommé Savard, Bergeron avait, le 4 décembre à Bois-des-Filion, tenté de dévaliser le conducteur de taxi qui les y avait transportés. Devinant leurs intentions, le chauffeur montréalais, M. Charles Racicot, aurait abandonné son automobile et pris les jambes à son cou. Bergeron se serait alors lancé à sa poursuite. L'ayant rejoint, il l'aurait bousculé dans le but de le contraindre à lui remettre son porte-monnaie.

Pendant le corps-à-corps qui s'ensuivit, le dénommé Savard se serait emparé du volant de l'auto-taxi et il aurait foncé sur les deux antagonistes, pour ensuite prendre la fuite. Son incartade aurait mis fin au combat.

L'avocat de la défense s'est rendu à la suggestion du tribunal. Le jeune homme accepta de présenter sa cause comme non coupable.

Pourquoi les enfants font des crises

Les crises de colère de même que les crises de larmes sont fréquentes chez les enfants âgés de un à deux ans. C'est souvent une manifestation de la faim ou d'un malaise quelconque. Si les crises ont lieu après que l'enfant a appris à marcher et à courir, et que l'on ne parvient pas à le maîtriser, c'est qu'il prend conscience de lui-même et qu'il tient à le démontrer. Dans ce cas, mieux vaut détourner son attention de ce qui l'ennuie plutôt que de s'acharner à se faire obéir.

La CECM annonce six promotions parmi son personnel administratif

La Commission ides écoles catholiques de Montréal annonce plusieurs promotions parmi son personnel administratif :

M. Roger Lauzon, directeur du service du personnel administratif depuis quatre ans, devient directeur général adjoint à l'administration et au personnel.

M. Paul-Emile Alin, secrétaire de la CECM, devient adjoint du président. Il aura pour tâche de rechercher les points susceptibles d'amélioration, et d'établir des priorités.

Pour combler les postes laissés vacants à la direction des services, la commission a nommé :

M. Jean-Paul Tardif (coordonnateur des bureaux de recherche au service des études) directeur du service des études;

M. Gérard Chaumont (directeur du service du personnel enseignant) directeur du service du personnel.

M. Sylvio de Grandmont, qui était depuis dix ans secrétaire-adjoint de la Commission, secrétaire de la CECM.

M. Gérard Barbeau, directeur du service des études, est nommé directeur général adjoint de la pédagogie. Il aura sous sa juridiction les services de l'enseignement, des études, de la pastorale, de l'éducation des adultes, et de la classe anglaise. Il sera également président du Conseil pédagogique.

Conférence biblique en vue de Noël

"Aspirations modernes et prophétie d'Isaie ch. 11", tel est le sujet de la conférence que prononcera le R. P. Evode Beaucamp, o.f.m., en vue de Noël, à 8 h. demain soir, au Centre biblique de Montréal, 2000 ouest, rue Sherbrooke.

Professeur à l'Institut Jesus Magister, de Rome, professeur invité à l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Université de Montréal, le R. P. Beaucamp est bien connu par ses ouvrages de spiritualité biblique et par son commentaire des psaumes en cours de publication.

Tous sont bienvenus à cette conférence; l'entrée est libre.

Etats financiers de la CECM

Les états financiers adoptés dernièrement par les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal démontrent que l'année scolaire 1963-64 s'est terminée par un excédent de $332,651 des dépenses sur les revenus. Ces derniers ont été de l'ordre de $69,272,674 alors que les dépenses se sont élevées à $69,605,325.

A cette somme de $332,651, il faut ajouter : le déficit accumulé au 30 juin 1963 ($391,438) ; les intérêts courus sur des obligations imputables à l'exercice 1962-63 ($685,911) ; le déficit net des commissions scolaires de Rivière-des-Prairies ($85,106) ; une somme de $1,605,787 qui représente l'annulation du solde non amorti du compte des dépenses différées au 30 juin 1963. De ces montants, il faut par ailleurs déduire des sommes de $49,291 et de $9,056 (en vertu de certaines régulations), ce qui entraîne, au total, un déficit accumulé de $3,042,498 au 30 juin 1964.

A cette date, la Commission a effectué un emprunt de $5,000,000, ce qui lui a permis de convertir ce déficit accumulé de $3,042,498 en un surplus de $1,957,502.

Dans la présentation de ces états financiers, M. Henri Lefrançois, trésorier, signale que le total des revenus a été de $1,203,332 plus élevé que prévu, tandis que les dépenses ont été inférieures de $2,907,947 au montant prévu (réserve statutaire de $1,361,387 incluse), ce qui fait que le déficit réel d'opération de $332,651 est de $4,111,279 inférieur à celui prévu lors de l'adoption des prévisions budgétaires.

Nécrologie



M. Emile Singer

M. Emile Singer est décédé, samedi soir, à l'Hôpital des anciens combattants de Montréal. Il était âgé de 60 ans. Le défunt, ancien courtier en valeurs mobilières, s'était depuis quelque temps déjà, retiré à l'île espagnole de Majorque, dans la Méditerranée. Il était le fils de M. Auguste Singer, jadis co-propriétaire de l'ancien grand magasin de lingerie et de mercerie Hamilton.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Barbara Simone, et ses deux filles, Annabelle (Mme René Gros) et Caroline, ses deux soeurs, Mme Victor Dufault, de New York, et Lucille, de Montréal, ainsi que maints autres parents. Sa dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Wray, rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu demain mardi, à 9 heures, en l'église St-Léon de Westmount.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALARIE (Amanda) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Amanda Plante, veuve de Sylva Alarie, Grande comédienne très bien connue sous le nom de Maman Plouffe. Elle laisse dans le deuil le Réverend Frère André Alarie, recteur du Collège Mont-St-Louis, Mme Pierrette Alarie (Mme Léopold Simoneau), Marie-Thérèse (Mme André Meloche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — Accidentellement, à Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Paul Emile Beaulieu, née Antoinette Duguay, demeurant au 6287 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE (Charles) — A Montréal, le 18 décembre 1965 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Charles Belzile, époux de Alice Dionne, demeurant 2161 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansrexret.
3194 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Edmond) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Bolduc, époux de Marie Perron, (père de Gaston) demeurant au 8784 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONOFRIO (John) — A Montréal, le 17 décembre 1965, l'âge de 30 ans, est décédé John Donofrio, époux de Virginia Ferraro, demeurant au 4755 Cazelais. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOHEMIER (Raymonde) — Accidentellement à Keeseville, USA, le 13 décembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Raymonde Bolté, épouse de feu Albert Bohémier. Elle laisse 2 fils : Albert (professeur de Droit à l'Université de Montréal), Pierre, et une fille : Hélène. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCIER (Lionel) — A Ville LaSalle, le 19 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Lionel Bourcier, époux de Cécile Auclair, autrefois de Verdun, demeurant au 755 rue Allion, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg,
512 rue de l'Eglise,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, de Ville LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Aimé) — A Lachine, le 17 déc. 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Aimé Bourgeois, époux de Bernadette Cousineau et père de Claudette (Mme Gilles Dion) Robert, Marcel et Pierrette. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Henri) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Henri Chamberland, fils de feu Alfred Chamberland et de feu Alexina Perrault, demeurant à l'Hôpital St-Joseph, de Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3563 rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (Edmond) — A Jacques-Cartier, le 17 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edmond Chapleau, époux en premières noces de Marie-Blanche Hétu et en secondes noces d'Ernestine Vallière, demeurant à 1347 St-Thomas. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et fils Inc.
1370, chemin Chambly,
Jacques-Cartier
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Annie) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Napoléon Cloutier, née Annie Caron demeurant à 526 St-Clément. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4055 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Abraham) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Abraham Collin, époux de Georgiana Langlois, demeurant au 4138 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg,
518 rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Paul Emile) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Emile Collin, fils de feu Charles Collin et de feu Nathalie Deschênes, demeurant au 11,009 St-Julien à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTE (J. N. Arthur) — A Montréal, le 18 décembre 1965, est décédé J. N. Arthur (Paul) Comte, comptable, fils de feu Widfrid Arthur Comte et de feu Zéphirine Theoret. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Anita) — A l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Anita Corbeil, fille de feu Ovide Corbeil et de feu Zéluma Meilleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Sault-au-Recollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Charles) — A Pont-Viau, le 13 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est decedé Charles Côté, époux en 1ères noces d'Eclantine Courville et en 2èmes noces de Germaine Auroze Lucas, demeurant au 25 rue Jubinville. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 boul. Lévesque,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUDE (Marius) — A Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marius Daude, représentant de la Compagnie Lyon's, de London, Ontario, époux de Florence Sabourin, demeurant 8431 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAUNAIS (Nicole) — Accidentellement, à Montréal, le 17 decembre 1965, à l'âge de 9 ans, est decédée Nicole Delaunais, fille d'Adrien Delaunais et de Laurette Caron, demeurant au 2470 Halg. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBOIS (Albert) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Deshois, époux de Bernadette Jobin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urzel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Lawrence) — A Ottawa, le 17 décembre 1965, est décédé Lawrence Deslauriers, fils de feu Camille Deslauriers et de feu Delphine Labre, demeurant au 302 rue Régent, à Hawkesbury, Ontario, frère de MM. Hormisdas, Oscar, Edmond et Philippe Deslauriers et de Mmes Léo Bellefeuille (Emma), Malcom Dicaire (Rose) et André Cousineau (Laurette) tous de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, de Hawkesbury, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Louis) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Desmarais, époux de Bernadette Corbeil, demeurant au 6013, 1ère ave, Lovemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Calixte) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Calixte Dupont, époux de Marie-Jeanne Perras, demeurant au 918 St-Timothée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg,
518 rue Rachel est,
pour se rendre à l'église St-Pie, comté Bagot, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Marthe) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Marthe La Forest, épouse de feu Rosaire Dupuis, notaire, mère de Mme Sabine Howlett-Dupuis, soeur de J. Maurice La Forest (Ing. P.). Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Ferdinand) — A St-Sulpice, le 15 décembre 1965 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédé M. Ferdinand Forest, époux de Augustine Champagne, demeurant 995A, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 Boul. Ange Gardien
à l'Assomption,
pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P pas de fleurs.

GAUTHIER (Angélina) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Raoul Gauthier, née Angélina Laverdure. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gertrude) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Jean-Marie Gauthier, née Gertrude Lapointe, demeurant au 1791 rue Gover, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Léopold) — A Ville de Laval, le 13 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léopold Gravel, époux de Germaine Benoit, demeurant au 1652, rue Principale, Chomedey. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1563 Boul. Labelle, Chomedey
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (C. Roger) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé C. Roger Hébert, ex-employé de la Cie Telephone Bell du Canada, époux de Rollande Robitaille, père de Richard, Claude, Suzanne et Marie-Josée, demeurant au 4905 ave Westmore, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urzel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Chrysostome, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Alice) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edouard Houle, née Alice Hamel, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Alphonse) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Alphonse Lafreniere, ex-lieutenant pompier, de la ville de Montréal, époux de Mignone Jarry. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lie

AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

Théorie de Lorne Worsley au sujet de Bernard Parent

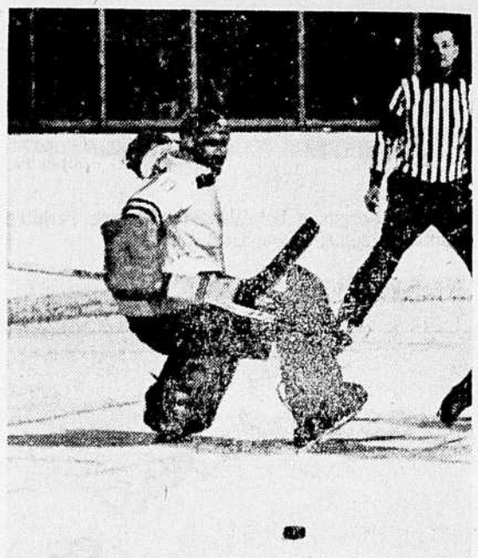
Au début de novembre, quand Bernard Parent a fait son début à Montréal et qu'il a aidé les Bruins à vaincre le Canadien ce soir-là, Lorne Worsley a prédit que le jeune homme de l'est de la ville connaîtrait toujours beaucoup de succès contre les Canadiens. "Quand j'étais plus jeune", a raconté Worsley en retrouvant sa tenue civile, "je ne ratais jamais une partie au Forum. Je portais alors les couleurs du club St-François-Xavier de Verdun. Je surveillais étroitement les gestes et mouvements de tous les porte-couleurs du Canadien.

"Quelques années plus tard, alors que j'étais avec les Rangers, ces observations m'ont beaucoup aidé.

"Je présume qu'il en est de même du jeune Parent. Je l'ai observé du banc des joueurs (Worsley ne jouait pas ce soir-là). Il a des gestes qui me plaisent. Il promet beaucoup. Son style ne présente que certaines petites faiblesses qu'un gardien d'expérience tel que Ed Johnston devrait corriger rapidement.

"Par exemple, sa façon de tenir ses patins écartés lui coûtera peut-être quelques buts contre lui. Mais sa main gauche est exceptionnelle. Il a du cran."

Ces paroles de Worsley nous revenaient à l'esprit, samedi soir, au Forum, où même s'ils ont été déclassés en maintes occasions, les Bruins s'en sont tirés avec une défaite honorable de 2-1 contre le Canadien. Parent a été merveilleux, particulièrement à la première période



Tel un véritable acrobate, Bernard Parent a donné une autre spectaculaire exhibition devant le filet du Boston samedi soir, au Forum.

et il a fait secouer la tête à bien des joueurs qui n'en croyaient pas leurs yeux après avoir vu Parent bloquer leurs lancers: Gilles Tremblay, John Ferguson, Jean Béliveau, Dave Balon et Robert Rousseau pour ne nommer que ceux-là.

On a annoncé que Parent avait bloqué 16 lancers à la première période, nous en avons compté 18, dont 9 dans les cinq premières minutes de jeu. Pendant la punition à John Ferguson, au début du match, Dave Balon s'est échappé. Parent a bloqué son lancer, mais le retour a glissé lentement vers Jim Roberts qui arrivait à la gauche de Parent.

Ce dernier s'est jeté vers la rondelle qu'il a poussée dans le coin avant que Roberts puisse s'en emparer.

Après la partie, dans le vestiaire des Bruins, nous avons demandé à Bernard ce qu'il pensait de la théorie de Worsley.

Marotte impressionne Schmidt

"Il se peut que le fait de bien connaître les joueurs du Canadien par la télévision ou pour les avoir vus à l'oeuvre m'ait aidé, mais il y a surtout une question de chance.

"La dernière fois, on a compté huit buts contre moi. C'était le même Canadien."

Un peu plus loin, Gilles Marotte avait hâte de quitter le vestiaire pour saluer ses parents qui avaient réussi à se trouver des billets pour assister à la joute.

Gilles a créé une magnifique impression et l'instructeur Milt Schmidt s'en est servi à maintes et maintes occasions, même si, au cours de la soirée, il a utilisé six joueurs de défense.

Aucun but n'a été compté contre Marotte et il était sur la glace quand Johnny Bucyk a enfilé l'unique but des Bruins.

"Je suis bien content d'avoir signé un contrat professionnel, mais j'ai bien hâte de remporter ma première victoire. J'ai joué deux fois contre Détroit, deux fois contre Chicago, une fois à Toronto et ce soir, à ma sixième partie, pas encore de victoire", a dit Marotte.

Il joue à gauche, a un bon coup de patin. Il est capable de donner un solide coup d'épaule et quand il met un adversaire en échec, il le suit jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé du jeu. Il ne semble pas avoir froid aux yeux.

"Combien de temps faut-il pour acclimater un joueur de défense à la ligue Nationale?", avons-nous demandé à Milt Schmidt.

"Tout dépend de l'individu", a dit Schmidt. "Bobby Hull n'a jamais tellement fait parler de lui chez les juniors. Il est devenu une grande vedette dans la ligue Nationale. Pour un joueur de défense, l'apprentissage est parfois plus long. Le défenseur fait à la fois partie de l'offensive et de la défensive. Le temps de s'habituer, de prendre confiance en soi, de connaître les adversaires, je dirais que deux ans est une bonne moyenne."

Ces pauvres Bruins ne sont pas encore sortis de la dernière position du classement!

LES COMPTEURS DU Canadien

	Tor.	N.Y.	Chi.	Bos.	Dét.	B.	A.	Pts
Rousseau	2-3	3-7	0-5	5-1	5-4	15	20	35
Béliveau	0-3	4-6	4-1	1-6	2-4	11	20	31
Laperrière	0-1	0-5	0-5	1-3	2-3	3	17	20
Provost	0-4	2-1	2-6	1-1	0-2	5	14	19
Richard	3-1	1-3	2-1	1-2	0-3	7	10	17
Backstrom	3-0	3-2	1-1	1-4	1-0	9	7	16
Larose	0-1	1-1	1-2	4-4	0-1	6	10	16
Cournoyer	2-0	2-0	4-1	0-0	1-2	9	3	12
Ferguson	1-0	1-1	1-0	3-2	0-3	6	6	12
G. Tremblay	1-1	1-1	1-0	2-1	2-1	7	4	11
Duff	1-1	1-3	0-1	2-0	1-1	5	6	11
Talbot	0-0	0-5	0-2	0-1	1-1	1	9	10
J.-C. Tremblay	0-1	1-0	0-1	0-3	0-1	1	6	7
Balon	0-1	1-0	1-3	0-0	0-0	2	4	6
Berenson	0-1	1-0	1-1	0-0	0-2	2	4	6
Harris	0-0	0-1	0-2	0-2	0-0	0	5	5
Harper	0-0	1-0	0-0	0-1	0-1	1	2	3
Roberts	0-0	0-0	0-1	0-0	1-0	1	1	2



photo René Picard, LA PRESSE

Dépouillement d'un arbre de Noël à Blue Bonnets

Une fête bien réussie que celle du dépouillement de l'arbre de Noël des enfants des conducteurs et des propriétaires de chevaux de courses sous harnais, samedi après-midi à la piste Blue Bonnets. Ici, Yvonne Baise, la fillette du conducteur Frank Baise, mort au cours de l'été au cours d'un accident d'auto, reçoit son cadeau du Père Noël sous les yeux de Mme Albert Hanna, l'organisatrice de la fête et de la fée des Etoiles.

Boston perd malgré le beau travail de Parent

(Par A. T.) — Gilles Tremblay avait enfilé le premier but de la saison 65-66, au Forum, en octobre dernier. Mais depuis, cet ailier gauche a dû trouver qu'il ne comptait plus à la fréquence qu'il aurait souhaitée. A sa sixième saison avec le Canadien, Gilles a franchi récemment le cap des 100 buts. C'est donc facilement un compteur de 20 buts par année.

Mais l'an dernier, un malencontreux accident a mis fin à sa saison en décembre, et ses 9 buts qui laissaient présager une autre belle production se sont arrêtés là.

Samedi soir, au Forum, Gilles Tremblay a été l'un des artisans d'une victoire difficilement arrachée aux Bruins de Boston, 2 à 1, devant 13,489 spectateurs.

But décisif de Ferguson

C'était la troisième victoire du Canadien en six matches contre les Bruins. Les joueurs de Toe Blake ont beaucoup mieux fait que deux jours plus tôt, sur la même patinoire, contre les Maple Leafs de Toronto. Mais, à la première période surtout, le jeune Bernard Parent a été sensationnel et il a permis aux Bruins de rester dans la lutte.

Les Canadiens ont nettement dominé, pourtant, dans les dernières minutes de jeu, les Bruins auraient tout aussi bien pu s'en tirer avec une joute nulle. Gilles Tremblay et John Ferguson ont compté à la deuxième période, puis, dans la troisième, quelques secondes après la fin d'une punition à Jean-Guy Talbot, Johnny Bucyk a réduit le pointage à 2-1.

Les Bruins, qui recherchent encore un certain équilibre à l'attaque, ont de nouveau réuni leurs trois meilleurs joueurs: Bucyk - Oliver - Williams. Mais Prentice-Stewart-MacDonald se défendent assez bien. Aucun des deux buts du Canadien n'a d'ailleurs été réussi contre eux samedi. Leur troisième ligne, qui a souvent été débordée, réunit Fleming - Dillabough - Goldsworthy.

Tremblay, qui aurait pu facilement compter deux ou trois buts samedi avec un peu plus de veine, a déjoué Parent sur des passes de Jacques Laperrière et de Henri Richard. Tremblay a patiné sans relâche et son but, son 7e, était son premier depuis le 27 novembre, soit son premier en huit parties.

Le jeu n'a pas été rude et l'arbitre Frank Udvari n'a imposé que dix punitions, six aux Bruins. Mais seul, le but de Bucyk peut être imputable à une punition.

Le choix des étoiles n'était pas facile et celui de Gilles Tremblay comme première vedette du match était judicieux.

De même, Bernard Parent a certainement été l'étoile des visiteurs.

Henri Richard a obtenu la troisième mention.

Charlie Hodge a remplacé Lorne Worsley devant le filet du Canadien, mais il n'a pas été très occupé, seize lancers au total, deux seulement dans la période médiane.

Jacques Favreau, champion mondial de sauts de barils

GROSSINGER, New York — Le jeune Montréalais Jacques Favreau, qui est âgé de 22 ans, nous a fait honneur, samedi, en remportant le championnat mondial du saut de barils à l'hôtel Grossinger au lac Placid.

Favreau a accompli son exploit en sautant pardessus 16 barils, pour obtenir une distance de 25 pieds et 7 pouces et un quart. L'ancien champion Ken Lebel, des Etats-Unis, a lui aussi sauté 16 barils, mais n'a obtenu qu'une distance de 25 pieds et 7 pouces.

Cependant, Favreau, qui est devenu le nouveau champion mondial, n'a pu décrocher les honneurs du plus long saut de la journée.

En effet, ce record est allé à Léo Lebel, frère de Ken, qui est aussi ancien champion mondial.

Léo a réussi un saut de 25 pieds et 8 pouces. Cependant, la tâche lui a été rendue plus facile, puisqu'il a réussi le tout en sautant 15 barils.

D'autres concurrents de la province de Québec ont fait belle figure. Ce sont: Jacques St-Pierre, de Québec, qui a sauté 15 barils, pour une distance de 25'6½" et le constable Georges Coallier, de Montréal, réussissant à sauter au-dessus de 15 barils, sans toutefois surpasser la marque de Léo Lebel.

Les As triomphent du Providence, 7-3

PROVIDENCE, R.I. (PA) — Les As de Québec ont concédé les deux premiers buts aux Reds de Providence, mais ils se sont resaisis magistralement pour infliger à leurs adversaires une défaite de 7-3 qui a porté à 16 points leur avance en tête du classement de la division de l'Est de la ligue Américaine.

Les As n'ont compté qu'un but dans le premier engagement mais ils se sont repris dans les deux périodes suivantes pour enregistrer trois filets dans chacun de ces engagements. Ils s'agissait du deuxième triomphe des As en trois parties contre les Reds en six soirées.

PREMIERE PERIODE

1. Providence, Kachur (Marshall, Larkin) 5:01
2. Providence, Bartlett (Bouchard, Kachur) 14:54
3. Québec, Blackburn (Hoekstra, Hicks) 19:09

Punitions: Barber 6:22, Gendron 13:17.

DEUXIEME PERIODE

4. Québec, Labossière (Morrison, Gray) 8:37
5. Providence, Barber (Creighton, Larkin) 14:38
6. Québec, Nolet (Morrison) 16:12
7. Québec, Gendron (Gray, Labossière) 19:51

Punitions: Goegan 9:27, Hoekstra 10:12, Boudreault 17:55.

TROISIEME PERIODE

8. Québec, Mortson (Hicks, Blackburn) 13:50
9. Québec, Labossière (Rochefort, Blackburn) ... 16:29
10. Québec, Hicks (Gendron, Mortson) 19:12

Punition: Mortson 10:11.

ARRETS:

Beaman	11	9	13	—33
Paille	7	11	9	—27

Assistance: 4,484.

Mackenzie

VERITABLE BRUYÈRE IMPORTÉ — LA PIPE À FILTRE



ELLE PURIFIE VRAIMENT LA FUMÉE

Le filtre remplaçable *Mackenzie* absorbe la nicotine, le goudron, les matières juteuses et autres impuretés. Chaque bouffée de fumée est douce, propre et agréable. Choisissez votre pipe à filtre *Mackenzie* parmi la grande variété de modèles chez votre marchand de tabac.

A compter de $2.95

Filtres de rechange 10¢ le paquet

R & H PRODUCTS LTD. MONTREAL 9, P.Q.

Deux villes de Suisse candidates aux Jeux Olympiques d'hiver 1972

GENEVE (AFP) — Le bureau du comité olympique suisse s'est réuni dimanche, 19 décembre 1965 à Berne, sous la présidence de M. Raymond Gafner.

Il a procédé à un large échange de vue à propos de la présentation éventuelle d'une candidature suisse pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1972.

Il a finalement décidé, à l'unanimité, de faire savoir au comité international olympique que la Suisse demeurait prête à servir la cause olympique et, qu'en particulier, les villes de St-Moritz et d'Interlaken s'étaient déclarées disposées à faire acte de candidature. St-Moritz a présenté les Jeux d'hiver en 1928 et 1948.

Constatant toutefois que les Jeux Olympiques d'hiver de 1964 se sont déroulés à Innsbruck, et que ceux de 1968 seront organisés à Grenoble, le Bureau du C.O.S. est de l'avis, qu'afin d'assurer une répartition équitable entre les différentes parties du monde, le Jeux Olympiques d'hiver de 1972 devraient être attribués, en priorité, à une ville présentant une candidature valable et n'était pas située en Europe centrale.

Le bureau du C.O.S. est par contre résolu à soutenir la candidature d'une ville suisse pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1976 et à effectuer à ce moment-là son choix, en tenant compte de la nouvelle formule que le C.I.O. adoptera éventuellement pour ces Jeux.

A Munich, le comité national olympique ouest-allemand réuni samedi à Munich a approuvé à l'unanimité la candidature de la capitale bavaroise à l'organisation des Jeux Olympiques d'été pour 1972 et a décidé de l'appuyer auprès du comité international olympique. La candidature de Munich sera présentée au C.I.O. A Lausanne, avant le 1er janvier 1966. Lors de la réunion de samedi, M. Hans-Hochen Vogel, bourgmestre de la ville, a précisé que les frais impliqués par l'hébergement des Jeux étaient évalués à 556 millions de D-mark, soit 59 millions de plus qu'initialement prévu. Ce supplément découle notamment du projet de construction d'une piscine couverte (22 millions) et des aménagements à entreprendre pour le village olympique.

Pour ce qui est de l'organisation des épreuves de voile, le comité national allemand a reçu des propositions des villes de Kiel (sur la Baltique, à 700 kilomètres de Munich) et de Lindau (sur le lac de Constance), à 200 kilomètres de la capitale Bavaroise), mais il appartiendra à la Fédération internationale de voile d'arrêter un choix définitif si l'Allemagne se voit confier les Jeux.

Quatre buts de Maurice Richard

SUDBURY. (PC) — Quatre buts de Maurice Richard ont conduit les anciens joueurs de hockey de Montréal à une victoire de 7-3 sur les anciens porte-couleurs des Wolves de Sudbury.

Une foule de 7,295 spectateurs a assisté à ce match dont les recettes seront versées à des oeuvres de bienfaisance.

Jimmy Orlando, Floyd Curry et Dollard St-Laurent ont compté les autres buts des vainqueurs.

Bill McDonagh, Nick Tomiuk et Sam Bettio ont été les compteurs du Sudbury.

Frank Selke, père pilotait l'équipe de Montréal.

L'arbitre Red Storey a imposé six punitions mineures.

Victoire du St-Constant

André Bergeron a marqué quatre buts alors que le St-Constant a vaincu le Châteauguay, 6 à 4 dans la ligue Intermédiaire de la Rive Sud.

Nick Verilli et Serge Poirier ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Gilles St-Onge, avec deux buts et les frères Pete et John Brisebois ont été les compteurs du Châteauguay.

Dans l'autre joute, le Beauharnois et les As de Lemoyne ont annulé, 4-4.

Sauvées des eaux

Parmi les monuments qu'on essaie de sauver des eaux refoulées derrière l'immense barrage d'Assouan sur le Nil, il y a quatre statues pesant 1,000 tonnes chacune.

Castro, un tricheur?

LA HAVANE. (UPI)—Fidel Castro, réputé pour briser les règles dans les milieux diplomatiques, s'est mérité la même réputation sur un losange de baseball.

Le premier ministre barbu de Cuba, qui a enfreint un règlement du baseball, l'an dernier, pour lui permettre de retirer un frappeur, a tenté sa chance au bâton, hier, et a eu besoin d'un autre règlement pour bien paraître devant les partisans locaux.

Castro décida qu'il aurait plus de chance de cogner un coup sûr en affrontant deux lanceurs, qui lançaient l'un contre l'autre dans la première joute de la série finale. Fidel ne suivit pas le reglement de trois prises et retrait. Il demeura au bâton tant qu'il n'eut pas cogné la balle.

Le premier lanceur le retira sur des prises, mais il demeura au poste pour une autre chance et cette fois il frappa un "blooper" au centre, pour un simple. Lorsque l'autre lanceur lui fit face, il frappa un roulant au premier coussin et décida de partir alors qu'il avait encore une moyenne de .333 au bâton.



PIAZZA TOMASSO

8205, BOUL. DECARIE

LIVRAISON RE. 9-5555

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

DIMANCHE

Canadien 2, New York 3
Toronto 3, Boston 1
Détroit 4, Chicago 5

SAMEDI

Boston 1, Canadien 2
New York 4, Toronto 8
Chicago 1, Détroit 3

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Vic
Canadien	—	4	2	4	2	3	15
Chicago	1	—	2	3	5	4	15
Toronto	2	2	—	3	2	3	12
New York	1	1	1	—	1	2	6
Détroit	0	1	3	2	—	6	12
Boston	2	0	2	1	0	—	5
Défaites	6	8	10	13	10	18	65

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Tot
Canadien	—	0	1	0	2	1	4
Chicago	0	—	0	1	0	1	2
Toronto	1	0	—	3	0	0	4
New York	0	1	3	—	2	1	7
Détroit	2	0	0	2	—	0	4
Boston	1	1	0	1	0	—	3
Total	4	2	4	7	4	3	24

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	25	15	6	4	91	62	34
Chicago	25	15	8	2	98	63	32
Détroit	26	12	10	4	92	75	28
Toronto	26	12	10	4	71	75	28
New York	26	6	13	7	73	92	19
Boston	26	5	18	3	58	116	13

AVIS

MONTREAL AUTO PARTS

EXPROPRIE

Nous tenons à aviser notre clientèle que nous sommes maintenant rendu dans notre nouveau local situé à

1601 rue WELLINGTON

Vaste terrain de stationnement pour notre clientèle.

Notre nouveau numéro de téléphone

932-7124



C'est entendu...

le Canadian Club est le premier whisky du monde.
Mais vous avez des amis qui préféreront un scotch Ballantine,
un gin Crystal
ou même une boisson gazeuse.

Vous serez à la page
si vous offrez à chacun ce qu'il désire.

Et c'est le moment d'offrir à chacun ce qu'il désire...

N'est-ce pas là l'esprit des Fêtes?

HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, ONTARIO

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

N DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, lundi 20 décembre 1965 / saint Philogone / 81e année, No 294 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: clair et froid / minimum — 5 / maximum 15

SN souhaite un contrôle sur les activités des sociétés de finance • En page 11

De Gaulle est réélu au 2e tour avec 55 p. c. des voix



Le général de Gaulle



M. François Mitterrand

PARIS. (AFP, UPI, Reuter) — Le président Charles de Gaulle vient de remporter une autre victoire personnelle à l'âge de 75 ans, mais en l'obligeant à affronter un second tour de scrutin, l'électorat français lui a en même temps signifié ce que les observateurs considèrent comme un avertissement. Le gaullisme, dit-on, ne sera plus tout à fait le même.

Le gaullisme devra changer son style

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Après cette longue nuit passionnante, sans suspense cependant, les Français ont repris le travail ce matin avec l'impression que leur pays n'est plus ce qu'il était avant l'élection présidentielle.

La victoire n'a pas fait de doute, dès les premiers résultats du scrutin, mais elle n'a pas atteint l'ampleur qu'avait souhaitée de Gaulle au début de la campagne. Désormais, le général ne sera plus le chef incontesté de la France.

Ce sentiment court les rues aujourd'hui et fait croire que le gaullisme devra changer de style, sinon de conception, pour subir avec des chances de succès l'épreuve des élections législatives prévues pour 1967.

Au ministère de l'Intérieur, où la presse française et étrangère a suivi le dépouillement des voix jusqu'aux petites heures du matin, on notait que la réaction des gaullistes en était une de soulagement plus que de joie.

De Gaulle tirera les leçons de la bataille, disait-on, le nouveau septennat sera différent du précédent. On considérait la mise en ballotage du général au premier tour et sa modeste victoire au second comme un sérieux avertissement.

Le chef de l'Etat ne gouvernera plus du haut d'un piédestal et sa politique sera beaucoup plus axée sur le progrès économique et social, laissait-on entendre. Le régime, par ailleurs, deviendrait moins autoritaire et les oppositions pourraient s'exprimer plus souvent à la télévision et à la radio.

Du côté de la gauche, l'espoir l'emportait hier soir sur la déception au siège de l'organisation de M. François Mitterrand. Pour l'adversaire du général, le combat reprend dès aujourd'hui en vue du "troisième tour", c'est-à-dire les élections législatives, qui sera la dernière chance des antigaullistes.

La gauche, encouragée par la poussée enregistrée en faveur de M. Mitterrand entre les deux tours, estime que le report sur de Gaulle d'une bonne partie des voix obtenues le 5 décembre par M. Lecanuet a été l'élément décisif de la victoire du général.

Mais, selon l'entourage de M. Mitterrand, les gaullistes ne pourront se relever de la perte de prestige subie par le général. "Nous dominons dans la moitié sud pays; il ne nous reste plus qu'à marcher sur le nord"., soulignait-on la nuit dernière au comité du candidat de la gauche.

Bref, la France entre dans une nouvelle ère politique dont personne ne peut encore dire de quoi elle sera faite.

De Gaulle a été élu hier pour une nouvelle période de sept ans en recueillant 55 pour cent des voix contre 45 pour cent à son unique concurrent, M. François Mitterrand.

Les résultats complets pour la France métropolitaine et tous les territoires d'outre-mer à l'exception de la Guyane et de la Polynésie donnent au général de Gaulle 13,063,134 voix, ou 55.18 pour cent. M. Mitterrand recueille 10,609,744 voix. Plus de 24,000,000 des 28,558,709 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes, mais près de 700,000 bulletins étaient nuls.

Les voix centristes sont partagées

Aux yeux des observateurs, M. Mitterrand a recueilli au second tour outre les voix de gauche, la majeure partie de celles des anti-gaullistes d'extrême-droite qui ont suivi en cela la consigne de leur candidat du premier tour, M. Tixier-Vignancour. Mais les voix centristes semblent s'être partagées également entre M. Mitterrand et le général de Gaulle, bien que M. Lecanuet ait demandé à ses partisans de ne pas voter pour ce dernier.

L'élection de de Gaulle ne cause aucune surprise à l'étranger — page 15

Le second tour a d'autre part accentué une tendance qui s'était déjà manifestée le 5 décembre, celle d'une coupure géographique de la France de part et d'autre de la Loire. Au nord, on a très largement soutenu de Gaulle tandis que le sud, en gros, se montrait favorable au candidat de l'opposition.

Les observateurs tirent de ce scrutin une troisième conclusion d'ensemble : par leur participation massive au vote — près de 85 pour cent à chacun des deux tours — les Français ont donné une adhésion spectaculaire au principe de l'élection du président de la République au suffrage universel, procédure inconnue en France depuis plus d'un siècle.

Une nouvelle équipe

Les observateurs s'accordent à penser que le général de Gaulle considérera lui-même comme satisfaisante une avance d'environ 10% sur son concurrent, dans la mesure même où il estimait que la candidature de François Mitterand coalisait sur son nom toutes les oppositions antigaullistes en France.

Le général de Gaulle, qui est actuellement à Colombey-les-Deux-Eglises, se donnera certainement, comme à l'accoutumée, plusieurs jours pour tirer les conclusions des scrutins des 5 et 19 décembre.

Le 8 janvier, il sera officiellement réinstallé à la présidence de la République, et recevra la démission du gouvernement de M. Georges Pompidou.

Il devra alors procéder au premier choix politique de son nouveau septennat : soit reconduire l'actuel premier ministre et opérer un remaniement ministériel de faible envergure, soit envisager de constituer une autre équipe.

La majorité des observateurs s'accorde à dire que le résultat d'hier, s'il peut éventuellement amener certains changements dans la politique intérieure gaulliste, n'apportera pas, par contre, en politique étrangère de modifications importantes.

Le général présidera mercredi le Conseil des ministres qui sera le dernier de son septennat. Le lendemain il regagnera Colombey où, auprès de son épouse, ses enfants et petits-enfants il passera les vacances de Noël. Le général ne reviendra à Paris qu'à la fin du mois pour adresser le 31 décembre à la télévision, ses voeux à la nation, et recevoir le lendemain, 1er janvier, à l'Elysée, les voeux de ses ministres, des corps constitués et du corps diplomatique.

Refus de Mitterand

L'adversaire du général de Gaulle, M. François Mitterrand, un avocat âgé de 49 ans, qui a été plusieurs fois ministre dans les gouvernement de la IVe République, paraissait extrêmement fatigué quand il a rencontré les journalistes, après avoir reconnu la victoire du

Voir De GAULLE en page 2



photo PC

Tête-à-tête de quatre heures

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, a eu hier un entretien de quatre heures avec le premier ministre Pearson, au 24 Sussex Street, à Ottawa. Les deux chefs d'Etat ont, entre autres, discuté de la possibilité d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth au sujet de la crise rhodésienne.

M. Wilson estime que les négociations sur le Vietnam pourront reprendre bientôt

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, s'est dit hier d'avis qu'avant longtemps son pays et la Russie pourront s'entendre pour la reprise des négociations au sujet du Vietnam.

Après s'être entretenu pendant quatre heures avec le premier ministre Pearson, M. Wilson a souligné, au cours d'une conférence de presse, que les principales négociations devront être facilitées par le Vietnam-nord communiste.

M. Wilson a noté que ses "antennes extrasensibles" ont cru détecter "un petit murmure, une certaine modification" dans l'attitude d'Hanoï au sujet des pourparlers de paix.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, aucune indication claire ne peut nous laisser croire qu'Hanoï est prêt à négocier.

La Grande-Bretagne et la Russie étaient les co-présidents, en 1954, à la conférence de Genève sur l'Indochine.

Les sanctions contre la Rhodésie portent fruit

Quant à la Rhodésie, M. Wilson a soutenu que des difficultés économiques très sérieuses sont en train de s'y développer par suite des sanctions prises contre ce pays.

Il lui a toutefois été impossible de prédire le moment exact où la dislocation économique de la Rhodésie la ramènera à un gouvernement constitutionnel.

M. Wilson vient de rentrer à Londres où il fait face à une crise provoquée par l'insubordination d'une faction conservatrice qui refuse de l'appuyer dans sa politique à l'égard de la Rhodésie.

En arrivant à Londres, M. Wilson a déclaré que la France et l'Italie vont coopérer avec la Grande-Bretagne dans l'application de l'embargo sur le pétrole à destination de la Rhodésie. Le premier ministre a déjà demandé au Canada de participer à la mise en place du pont aérien, mais Ottawa n'a pas encore donné de réponse làdessus.

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire — Page 15

De source non officielle, on apprend que M. Pearson aurait demandé à M. Wilson de convoquer une conférence extraordinaire des premiers ministres du Commonwealth pour étudier le problème de la Rhodésie.

Des membres de la suite de M. Wilson ont soutenu qu'une telle conférence paraît improbable pour le moment. Le premier ministre britannique, lui, a noté que son gouvernement est "disposé à considérer" la possibilité d'assister à une conférence des premiers ministres que la Nigéria aimerait tenir à Lagos, le 10 janvier.

Il semble maintenant que cette conférence n'aura pas lieu. M. Wilson est d'avis que chaque jour accentue le danger d'intervention d'autres pays africains en Rhodésie.

Selon lui, plus le retour à un gouvernement constitutionnel sera rapide, plus il sera facile de restaurer l'économie du pays. Il a quand même tenu à répéter que le problème ne devrait pas être résolu par les armes.

"Nous ferons, a dit M. Wilson, ce que nous croyons être juste ; la Grande-Bretagne ne se laissera pas entraîner à des mesures qu'elle considère mauvaises."

M. Wilson a discuté des problèmes de défense de la Grande-

Voir M. WILSON en page 2

Les journaux de langue anglaise déplorent la faible part accordée au Québec dans le remaniement

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — La plupart des journaux influents de langue anglaise et de l'est du pays ont réagi prudemment au remaniement du cabinet et à la réorganisation administrative que le premier ministre Pearson a annoncés vendredi après-midi.

Tous, presque sans exception, déplorent le fait que M. Sauvé n'ait pas été promu à un poste plus important.

Certains d'entre eux ayant échoué dans leur tentative visant à faire démissionner M. Favreau continuent de plus belle à se rire de lui.

Mais si les chroniqueurs — les pundits — ne se font pas de scrupule à dénoncer le sort fait au Québec dans le remaniement, les éditorialistes, eux, sont plus prudents.

"Il ne doit pas y avoir de satisfaction absolue dans la belle province aujourd'hui", dit le "Globe and Mail" (indépendant) de Toronto.

Le "Toronto Star" (libéral) titre : "Un mouvement vers la droite, le Québec trainant de la patte". Il qualifie de dur coup au Québec la démotion de fait que subit M. Maurice Sauvé, mais un paragraphe vient directement en conflit avec son titre.

"Ces deux hommes dit-on (MM. Marchand et Pepin) ont joué un rôle prédominant dans le mouvement pour moderniser et revitaliser le Québec, Leurs nominations donnent certainement aux forces montantes du Canada français une voix plus forte au sein du cabinet."

Le Québec demandait un ou l'autre portefeuille important. En pratique, toutefois, on avait d'ores et déjà exclu les Affaires extérieures, les Finances et la Défense. Le Québec avait donc les yeux soit sur les Transports, soit sur le Commerce et sur l'un ou l'autre des portefeuilles suivants : Travail, Industrie, Santé, Agriculture.

On dit que M. Marchand a refusé la Santé qu'on lui offrait. Il a bien fait, c'était un casse-cou . . . Peut-être même un piège. Des autres ministères, le Commerce après la réforme administrative de M. Pearson n'était plus ce qu'il était sous M. Sharp, la Commission canadienne du blé lui étant enlevé, de même que d'autres responsabilités qui passent sous la coupe de M. Pepin. Que serait-il arrivé si on avait confié à un Québécois, à M. Sauvé par exemple, le Commerce en lui enlevant la Commission canadienne du blé ? On voit d'ici le feu d'artifice.

Il restait le Transport, l'Agriculture, l'Industrie et le Travail. Mais le Travail, en vertu de la réforme administrative n'est plus le même ministère qu'auparavant. Il ne s'occupe plus en pratique que des conflits ouvriers et de la législation dans ce domaine. La partie la plus importante de ses responsabilités passe au ministère de M. Jean Marchand.

Il reste donc le Transport, l'Industrie, l'Agriculture. Il est

Voir JOURNAUX en page 2

La révolte de Sauvé ne fait plus de doute maintenant

OTTAWA (par P. O'N.) — Il est devenu extrêmement difficile de refaire le film des événements qui se sont déroulés au cours de la journée de vendredi durant laquelle le premier ministre a mis la dernière main à son remaniement ministériel.

On savait déjà qu'une révolte a éclaté au sujet du sort fait à M. Sauvé. On savait aussi qu'on y fit échec au cours d'une rencontre des ministres du Québec et de M. Marchand aux bureaux de M. Favreau peu avant que le cabinet ne se réunisse pour entendre le premier ministre lui faire part de ses décisions.

On en sait un peu plus aujourd'hui, mais il est difficile de rétablir la séquence dans une bonne chronologie.

Ainsi l'on sait que très tôt dans la matinée, le portefeuille de la Santé fut en suspens. Et comme l'on dit que M. Marchand l'a refusé pour ne pas avoir à négocier avec ses amis René Lévesque et Eric Kierans, à Québec, c'est très tôt dans l'avant-midi — M. Marchand a rencontré le premier ministre à neuf heures — que l'incident s'est produit. Cela a dérangé les plans du premier ministre.

On dit également qu'un ministre de langue anglaise a mis

Voir M. SAUVE en page 2

La cérémonie de la prestation du serment a eu lieu samedi

OTTAWA. (PC) — La première phase du remaniement du cabinet de M. Pearson a pris fin samedi par la prestation de serment des quatre nouveaux ministres et par les nouveaux serments d'office de quatre autres.

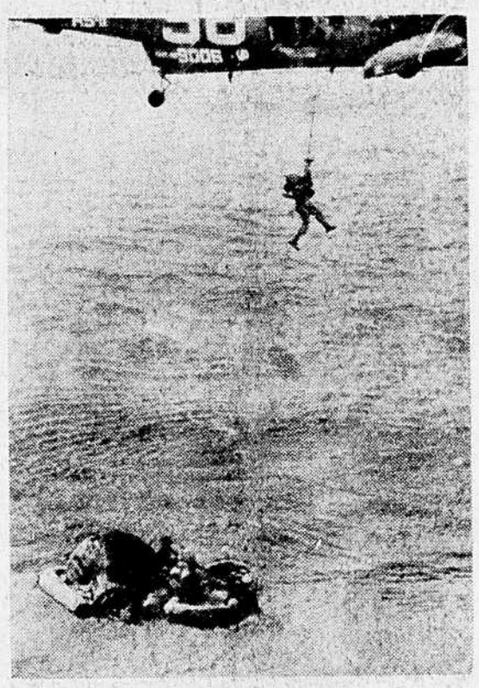
La prochaine phase consistera à redistribuer les responsabilités ministérielles par arrêté en conseil en plus de l'accession de M. Robert H. Winters à la tête du ministère du Commerce au début de l'année. Le Parlement sera alors saisi à la session débutant le 18 janvier d'amendements à la loi régissant les ministères au sein du cabinet.

La cérémonie de la prestation des serments a eu lieu à la résidence officielle du gouverneur Vanier.

Les nouveaux ministres sont :

Voir CEREMONIE en page 2

AUJOURD'HUI



téléphoto UPI

FIN D'UNE MERVEILLEUSE AVENTURE

Après plus de 5 millions de milles de vol dans le cosmos, l'un des astronautes de "Gemini-7", James Lovell est hissé à bord d'un hélicoptère, tandis que des hommes-grenouilles préparent le travail de récupération de son vaisseau spatial. (Nos informations en pages 21 et 27)

RENCONTRE ERHARD-JOHNSON

Le chancelier Ludwig Erhard entreprend aujourd'hui une série d'entretiens avec le président Johnson, à Washington. Le chef du gouvernement d'Allemagne occidentale est accompagné de son ministre de la Défense, M. Kai Uwe Von Hassel, du ministre des Affaires étrangères, M. Gehrard Schroeder, du porte-parole du gouvernement fédéral, M. Gunther Von Hase, et de l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis, M. Heinrich Knappestein. Les aspirations allemandes sont grandes et M. Erhard les exposera à son vis-à-vis américain. (Voir en page 15)

"MAMAN PLOUFFE" EST MORTE

"Maman Plouffe" n'est plus. La comédienne Amanda Alarie, qui avait rendu ce personnage célèbre, est décédée hier à Montréal, à l'âge de 76 ans, à la suite d'une longue maladie. Avec elle, c'est toute une époque de la vie artistique montréalaise qui disparaît. Durant près de 60 ans, elle avait tour à tour joué avec des artistes comme Fred Barry, Albert Duquesne, Hector Charland, Juliette Béliveau et Juliette Huot. Mme Alarie fut aussi de la distribution de "Un homme et son péché" et a participé à plusieurs "Fridolinades". (Voir en page 19)



Mme Amanda Alarie

SOMMAIRE

Annonces classées / 33 à 38
Bandes dessinées / 50
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 10
Les patrons / 36
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 15, 21
Radio et Télévision / 32
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 45, 49, 51
Tribunaux / 6, 7
Vie féminine / 16 à 20
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 30

Les conservateurs cherchent un directeur national

OTTAWA. (PC) — Les conservateurs doivent trouver un titulaire à un poste d'importance nationale, celui de directeur national du parti.

Mais dans les milieux conservateurs on s'accorde à dire que l'importance du poste dépendra de celui qui l'occupera.

Après deux ans à ce poste, M. Richard Thrasher, âgé de 43 ans, se retire pour retourner à la pratique du droit à Windsor en Ontario. C'est M. John Diefenbaker qui devra lui nommer un successeur.

Si rien n'indique encore sérieusement qui succédera à M. Thrasher, on parle de M. James Johnson, âgé de 39 ans, nouveau venu au parti tory qui viendrait en tête des candidats. Il s'est cependant gardé de tout commentaire.

La tâche du directeur national consiste à expédier quotidiennement les affaires courantes du parti et à le tenir prêt à la bataille électorale. Le directeur national est en fait un gérant général qui peut faire partie de la haute direction véritable mais cela ne va pas de soi. Il a sous ses ordres les quelques dizaines d'employés de la permanence du parti et en période électorale une petite armée de volontaires.

M. Johnson détient trois diplômes universitaires dont un doctorat en sciences économiques. Ancien journaliste au "Financial Post", il a quitté ce poste pour devenir sous-directeur du "Stratford Beacon-Herald". Il a ensuite acheté un hebdomadaire dans la banlieue de Toronto et en a fait une entreprise florissante.

La question n'est pas de savoir s'il aura le poste ou non mais de savoir ce que M. Diefenbaker a l'intention d'en faire.

En 1957, M. Allister Grosart avait donné à cet emploi une très grande importance, il avait été l'artisan de la victoire de M. Diefenbaker contre les libéraux, et avait répété son exploit en 1958 et 1962.

Dans les cercles politiques de la capitale fédérale on s'accordait à reconnaître en lui "l'éminence grise du régime conservateur".

Quatre morts dans une collision

MANOTICK, Ont. (PC) — Quatre personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans une collision impliquant deux automobiles et survenue hier après-midi près de Manotick, une localité située à 10 milles au sud d'Ottawa.

Les victimes tuées sur le coup seraient M. Thomas Morton, 48 ans, qui aurait été seul dans un des véhicules, M. Brian Black, 21 ans, Mme Catherine Black, 63 ans, et Freida Scharf, une jeune fille de 17 ans. Blessés mais vivants, Mlle Madeline Charlebois, 18 ans, et le jeune Gary Sculthorte, 6 ans, ont été transportés d'urgence à l'hôpital. Toutes les victimes venaient de Osgoode, une localité voisine de Manotick.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 5

Maximum demain : 15

Voici les prévisions de la météo, selon l'observatoire fédéral de Dorval :

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie de Québec et des Cantons de l'Est, généralement clair et froid. Vent léger. Minimums et maximums à Montréal et à Sherbrooke, 5 sous zéro et 15 ; à La Tuque, 10 sous zéro et 0 ; à Ottawa, 10 sous zéro et 5 ; à Québec, 5 sous zéro et 10 ; à Ste-Agathe, 5 sous zéro et 10.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski de Gaspé et de Sept-Iles, nébulosité variable avec quelques légères chutes de neige. Froid. Vent du nord-ouest de 15 milles. Minimums et maximums à Chicoutimi, 10 sous zéro et 10 ; à Baie-Comeau, 5 et 20 ; à Rivière-du-Loup, à Mont-Joli et à Sept-Iles, 10 et 15 ; à Gaspé, 15 et 20.

Deux votes pour Brigitte Bardot

PARIS (AFP) — Divers incidents étranges ont marqué çà et là le second tour de l'élection présidentielle.

A Niort, dans un bureau de vote, on a compté deux bulletins au nom de Brigitte Bardot.

A Orange, un électeur étourdi a placé dans l'urne son ticket de tiercé qui était gagnant dans l'ordre. Il a assisté au dépouillement afin de récupérer son précieux ticket.

A Vésines (Ain), en raison d'une inondation, les bulletins de vote ont dû être acheminés en barque jusqu'au chef-lieu du département.

Enfin, à Cormicy (Marne), une électeur, M. Jean de Rocha, 66 ans, est tombé mort au moment précis où il venait de mettre son bulletin dans l'urne. Le président ayant déjà dit "a voté", son vote "in extremis" a été compté comme valable.

De GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

général de Gaulle, moins de deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin.

M. Mitterrand s'est refusé à féliciter le général de Gaulle, étant d'avis que le résultat de cette élection n'est aucunement dans les meilleurs intérêts de la France. Il a affirmé être prêt à reprendre la lutte à l'occasion des élections parlementaires qui auront lieu en 1967.

A Paris, plusieurs personnalités ont exprimé leurs opinions. Le premier ministre Georges Pompidou: "Ce que je peux dire, c'est que la majorité des Français s'est ralliée à la politique du général. Il est probable que cela corresponde à quelque chose de profond et de durable. En tout cas je le crois".

M. Jacques Chaban Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux : "Je suis profondément heureux pour la France et les Français. Il était indispensable que la Ve République, toute nouvelle avec ses sept ans, puisse grandir, se renforcer, de telle manière qu'à son tour elle ne soit plus susceptible d'être mise en péril".

M. Michel Debré, ancien premier ministre: "Le peuple français, par une belle et incontestable majorité, a marqué tout à la fois sa gratitude et son espérance. La République est consolidée, l'avenir de la nation mieux assuré".

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, a déclaré que cette élection est une victoire de la démocratie. Interrogé sur les suites qu'aurait la réélection du général de Gaulle en matière de politique extérieure, le ministre a déclaré "que le premier problème serait, dans l'ordre des urgences "l'Europe".

M. WILSON

SUITE DE LA PAGE 1

Bretagne avec le président Johnson et le premier ministre Pearson.

Il a révélé qu'avec le président Johnson, il avait discuté du besoin accru d'une certaine interdépendance au niveau militaire entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Il est probable que le gros de l'entretien a été consacré à la guerre du Vietnam.

WASHINGTON. (Reuter) L'espoir du gouvernement américain de régler le problème des négociations avec le nord Vietnom repose maintenant sur la Grande-Bretagne.

Le premier ministre Wilson et le président Johnson ont discuté du problème vietnamien à la Maison Blanche vendredi soir.

A cette occasion, M. Wilson a promis que la Grande-Bretagne redoublerait d'efforts dans le but d'obtenir la paix au Vietnom. De son côté, le président Johnson a assuré M. Wilson que les Etats-Unis réagiraient en conséquence si les efforts de la Grande-Bretagne étaient couronnés de succès.

JOURNAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vrai qu'un Québécois se serait tiré d'affaire dans l'un ou l'autre de ces ministères, le ministre fut-il M. Maurice Sauvé ou M. Jean-Luc Pepin.

Le "Telegram", farouchement conservateur, ne porte pas de jugement sur la situation globale qui est faite au Québec. Il dit seulement que la nomination de Jean Marchand signifie que le premier ministre entend en faire son lieutenant au Québec. Le "Telegram" ne va pas jusqu'à déplorer ce qui arrive à M. Sauvé, mais prétend que c'est le signe qu'il n'est pas en lice pour devenir le lieutenant québécois de M. Pearson.

Le "Citizen", d'Ottawa, ne fait presque pas allusion au cas de M. Maurice Sauvé, en éditorial. Il ne fait pas état, non plus, de la position générale des Québécois dans le cabinet. Dans sa chronique cependant, le rédacteur en chef, Christopher Young, laisse entendre que le comportement de M. Sauvé l'empêche d'accéder à de nouvelles responsabilités. Il prétend, lui aussi, que le pouvoir du côté des Québecois est aux mains de M. Jean Marchand.

Quant à la "Gazette", elle a fait connaître clairement son point de vue. Elle ne souffle pas un mot de ce qui arrive à M. Maurice Sauvé, elle n'attache aucune importance au poste qu'on confie à M. Jean-Luc Pepin. Puis elle conclut : "Il n'apparaît pas vraisemblable que ce genre de remaniement du cabinet puisse conduire à un remarquable "new deal" pour le Québec.

Toutes ces hésitations marquent bien la difficulté qu'il y a de comparer l'importance de postes qui n'existent pas à ceux de ministères qui ont acquis un statut prestigieux depuis la fin de la guerre. Pour bien apprécier ce que reçoit Québec, il faut mettre en relief ce qu'on espérait pour les nôtres, ce qu'ils reçoivent et comment la réorganisation administrative a affecté certains des ministres qu'on considérait comme des ministères importants.

Au lieu de l'un de ces trois ministères on nous a confié deux dont l'un, la main-d'oeuvre, est au centre même des préoccupations de tous les économistes à l'heure actuelle, et qui pourrait bien, un jour, faire partie de l'"inner sanctum" des grands ministères dont nous parlions plus haut. Et cela vaut aussi pour le ministère de M. Jean-Luc Pepin. On n'a qu'à songer aux problèmes qui viennent dans les négociations avec les Américains sur les problèmes de l'eau, dans le développement de l'énergie nucléaire et dans la coordination des réseaux d'électricité pour se rendre compte que si M. Pepin attrape un ministère difficile à cause des questions de juridiction, c'est un ministère qui lui permettra d'être largement consulté par ses collègues du cabinet.

Tout cela n'excuse pas le premier ministre d'avoir outrepassé M. Maurice Sauvé pour satisfaire aux forces de droite et aux recommandations des ministres que M. Sauvé a déjà heurtées. Et on sait qu'il en a heurté plusieurs, certains de front, d'autres par la bande.

Plusieurs députés, qui ne sont pas des ennemis de M. Sauvé, loin de là, en ont long à dire sur les petites réunions intimes qui groupaient chez le ministre des députés libéraux dont certains un peu "verts". M. Sauvé ne se gênait pas, dit-on, pour leur faire des leçons au sujet du comportement de l'un ou l'autre des ministres et il se trouvait toujours un des députés pour aller raconter le tout au ministre en question.

M. Sauvé ne s'est pas fait d'amis de cette façon et le cas de M. Sauvé étant mis à part, les nominations faites par le premier ministre n'ont rien d'odieux, ce qui ne veut pas dire, comme le signalait M. Marchand, qu'il n'y a plus de place au sommet. Il y en a, et si MM. Sauvé, Marchand et Pepin peuvent se faire la main rapidement, le premier ministre n'aura aucune raison de les écarter non plus seulement du Transport, mais des Finances et de la Défense.

Le proximité de ce jour dépend de ce qui se passera dans le nid de vipères que constitue le caucus québécois. Les Canadiens français ont pris l'habitude de s'y anéantir avec assez de brio tout en faisant mine de chercher un sauveur, un homme fait, un symbole du Québec.

Ils n'ont produit ainsi qu'une équipe sans confession, minée par des rivalités souvent mesquines et divisée par les ragots de corridor.

Tenez, aujourd'hui il en circule un certain nombre. Le premier c'est que M. Lamontagne serait intervenu lui-même auprès de Radio-Canada pour que la société d'Etat soit la première aux Iles-de-la-Madeleine pour rendre publiques les allégations contre M. Sauvé.

Un autre ragot veut que dans leur amertume, les anciens ministres Tremblay et Lamontagne se soient donné le mot pour anéantir, dans les plus brefs délais, M. Guy Favreau. Un autre veut enfin que M. Favreau soit personnellement responsable de ce qui arrive à M. Maurice Sauvé.

Ce climat ne contribuera pas à ramener la cohésion dans le camp québécois et on n'aura pas à se plaindre si ce climat fait qu'à l'avenir la réputation des ministres québecois est tellement ternie qu'ils soient politiquement inutilisables.

La tâche d'assainir le caucus, c'est peut-être les trois colombes qui sont dans la meilleure position de l'accomplir. Si les Québecois échouent cette fois, ce sera la fin; ils pourront plier bagage et se chercher de l'ouvrage ailleurs.

Pour le moment, il semble que M. Guy Favreau ait repris son influence auprès du premier ministre. Si MM. Pepin et Marchand échouent dans leur tâche, ce sera la fin de Guy Favreau, de la même façon que l'affaire Dupuis a fait ouvrir les yeux du premier ministre sur ce que lui avait recommandé dans le temps M. Maurice Lamontagne. Si, par contre, ils réussissent, M. Favreau en tirera avantage, mais MM. Marchand et Pepin seront en position de lui ravir le leadership.

A ce moment, MM. Maurice Sauvé, qui est à son meilleur dans les situations difficiles, aura peut-être surpris tous les observateurs qui le tiennent pour fini, en prenant la tête du peloton.

Tom Kent continuera à diriger la guerre à la pauvreté

OTTAWA. (PC) — M. Tom Kent, ancien secrétaire de M. Pearson, continuera à diriger, en tant que sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, la guerre que le gouvernement a déclarée à la pauvreté.

L'ancien journaliste de 42 ans a été nommé sous-ministre à l'occasion du remaniement du cabinet. Il occupera ses nouvelles fonctions jusqu'à ce qu'elles soient absorbées par d'autres ministères. M. Kent deviendra alors sous-ministre de la Main-d'oeuvre, un nouveau ministère. Son salaire demeurera à $25,000 par année.

CEREMONIE

SUITE DE LA PAGE 1

M. J.J. Greene, 45 ans, député de Renfrew-Sud, ministre de l'Agriculture, en remplacement de M. Harry Hays.

M. Jean Marchand, 47 ans, ancien chef syndical, député de Québec-Ouest, qui devient ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration avant d'assumer la direction du nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

M. Jean-Pierre Côté, 39 ans député de Longueuil, fils d'un maître de poste, qui devient ministre des Postes.

M. John Turner, 36 ans, le plus jeune membre du cabinet, député de Montréal-St-Laurent-St-George, qui devient ministre d'Etat.

Les nouveaux ministres ont prêté le serment d'allégeance, le serment de membre du Conseil privé et le serment d'office. Par le serment à titre de membre du Conseil privé, ils se sont engagés à respecter le secret qui entoure les discussions du cabinet et à défendre la Couronne contre tout complot.

Les ministres qui ont prêté le serment en vertu de leur accession à de nouveaux portefeuilles sont, en plus de M. Sharp :

— **M. Allan MacEachen,** ancien ministre du Travail, qui devient ministre de la Santé et du Bien-être.

— **Mlle Judy Lamarsh,** 41 ans, ancien ministre de la Santé, qui devient ministre d'Etat.

— **M. Jean-Luc Pépin,** 41 ans, ancien ministre sans portefeuille, qui devient ministre des Mines.

En vertu de dispositions statutaires, il y aura une réorganisation des responsabilités au sein du cabinet et les modifications qui devront en conséquence être apportées aux ministères nécessiteront l'approbation du Parlement. Une fois cette approbation obtenue, le cabinet comprendra les nouveaux ministères de la Main-d'oeuvre, de l'Energie et de l'Aménagement rural.

Après avoir posé en compagnie du général Vanier et des nouveaux ministres, M. Pearson, qui était d'excellente humeur, leur a dit : "Maintenant, au travail, les gars".

Au cours des interviews qui ont suivi, M. Sharp a refusé de dire aux journalistes s'il envisage d'importants changements à la politique économique, se contentant de noter que tout ministre des Finances apporte avec lui sa propre philosophie et sa propre technique.

M. Marchand est confiant

M. Marchand a noté que ses 25 années d'expérience au sein du mouvement ouvrier du Québec, au cours desquelles il a lutté contre le Congrès du Travail du Canada pour la Confédération des syndicats nationaux, de vraient l'aider. Il a ajouté que dans ses contacts avec le CTC, il ne devrait pas être considéré comme un adversaire plus que ne le sont les autres membres du cabinet qui ont déjà fait fonction d'employeurs.

Interrogé à savoir si le remaniement du cabinet était de nature à satisfaire les aspirations du Québec à des postes élevés, M. Marchand a déclaré qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux postes individuels au sein du cabinet. C'est le ministre, a-t-il dit, qui fait le portefeuille.

Mlle Lamarsh, souriait mais ne semblait pas exhubérante. Elle a dit qu'elle s'acquitterait de toute tâche qui lui serait confiée.

Son nouveau poste de secrétaire d'Etat est un ministère plutôt hétérogène comprenant notamment les brevets, les services de traduction, l'imprimerie d'Etat, et le protocole des cérémonies.

A son arrivée pour participer à la cérémonie de la prestation des serments, M. MacEachen a déclaré qu'il se sentait comme un nouveau ministre assumant de nouvelles tâches. Parlementaire et économiste de valeur, il est responsable de la mise sur pied du programme d'assurance-santé.

Illustrant bien les propos tenus par les nouveaux ministres, M. Côté a noté que les premiers échos qu'il a eus de sa nomination lui ont été transmis par un appel téléphonique à Montréal venant des secrétaires de M. Pearson. Il était invité à se rendre à Ottawa et à apporter un habit sombre. Lui et M. Turner se sont présentés en pantalon rayé et en veston noir.

M. Greene est le premier depuis plus de 50 ans à accéder au ministère de l'Agriculture sans venir des Prairies, mais il a déclaré qu'il ne projette pas une nouvelle orientation de son ministère de façon à favoriser les intérêts de l'Est. Il a dit que sa principale préoccupation sera d'améliorer le lot des fermes familiales.

M. Turner, qui est né en Grande-Bretagne et qui a été formé dans des écoles privées, a dit qu'il entend représenter les intérêts des jeunes au sein du cabinet, spécialement ceux de 20 à 30 ans. Il était auparavant secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, M. Arthur Laing, et se montrait très actif au sein des comités parlementaires.

A titre de ministre sans portefeuille, M. Turner devient membre du cabinet à part entière, sans toutefois avoir de responsabilités ministérielles particulières. La plupart des gouvernements comportent un ou deux ministres sans portefeuille auxquels le premier ministre peut confier des fonctions spéciales et à court terme.

M. Robert Winters, ancien ministre des Ressources et des Travaux publics au sein du gouvernement St-Laurent qui a fait sa rentrée dans la politique aux élections du 8 novembre, sera assermenté comme ministre du Commerce dans deux semaines environ.

M. Pearson, annonçant la nomination vendredi, a dit que M. Winters avait besoin de temps pour se décharger de ses responsabilités. Il était président de la Rio Algom Mines et président de la Brinco.

La prestation du serment de M. Nicholson, qui passe de la Citoyenneté au Travail, a également été différée. Actuellement à l'étranger, M. Nicholson conservera la responsabilité du programme d'habitation du gouvernement fédéral. Entretemps, M. MacEachen conserve son poste de ministre du Travail en plus d'être le nouveau ministre du Bien-être.

Fulton aurait préféré une réorganisation au ministère de la Justice

Vancouver — (PC) — L'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a prédit en fin de semaine que le transfert de responsabilités au sein du ministère de la Justice créera de nouveaux problèmes administratifs.

"Le gouvernement libéral partage les responsabilités et érige des barrières dans les communications, au moment même où la coordination est le besoin le plus pressant dans le domaine de la justice au Canada", a-t-il dit.

Le député conservateur de Kamloops commentait la réorganisation du ministère de la Justice qui accompagnait le remaniement ministériel de vendredi.

Il a accusé M. Pearson de cacher dans le département du solliciteur général, les responsabilités de la Gendarmerie royale, de la commission nationale des libérations conditionnelles et des pénitenciers. Le ministère de la Justice administrait ces charges.

M. Fulton suggère une réorganisation plutôt qu'une séparation préconisant la création de trois administrations différentes au sein du ministère : l'administration, l'application de la loi et la correction, qui seraient toutes dirigées par un sous-ministre. Le sous-ministre de l'administration aurait responsabilité cumulative de coordonner les trois divisions.

M. Fulton a fait bon accueil à la conférence projetée par le gouvernement pour étudier divers aspects de la loi. Il a souhaité que soit étudiée la possibilité d'un centre d'entraînement policier qui offrirait un cours avancé sur les méthodes nouvelles.

Il a également préconisé l'institution dans les universités canadiennes d'un corps de police qui fonctionnerait de la même façon que les forces armées qui offrent aux étudiants un emploi d'été.

L'ancien ministre croit nécessaire de pousser l'instruction des policiers pour qu'ils puissent combattre à armes égales contre les criminels d'aujourd'hui qui, en plus d'être très intelligents et bien organisés, utilisent les dernières découvertes technologiques.

Pearson rend hommage à Lamontagne

OTTAWA. (PC) — Dans une lettre rendue publique samedi, le premier ministre Pearson rend hommage à l'ancien secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne pour sa contribution aux affaires culturelles canadiennes.

Voici le texte de la lettre :

"C'est avec un sentiment de profond regret que j'ai reçu votre lettre du 16 décembre me confirmant votre décision, dont vous m'aviez fait part verbalement, de démissionner de votre poste de ministre. Dans les circonstances, je dois accepter votre démission, et tout en comprenant les motifs de votre décision j'en suis bien peiné.

"Je tiens à vous remercier bien sincèrement de l'aide dévouée et généreuse que vous m'avez apportée depuis que je suis devenu chef du parti. Je vous remercie également de votre magnifique contribution — qui se poursuivra j'en suis convaincu — à la cause de l'unité canadienne. Je vous suis reconnaissant du rôle que vous avez joué à titre de secrétaire d'Etat — malgré des critiques peu encourageantes et répétées — afin de donner un essor et une plus grande fermeté aux aspects non matériels de l'expansion du Canada. Aucun ministre canadien n'a fait plus dans ce domaine. "Même si notre association sur le plan officiel n'est plus la même, je sais que nous demeurerons des amis intimes. Ce fut pour moi un réel réconfort d'avoir travaillé en étroite amitié avec un homme honorable et intègre, dont le dévouement au service du Canada a été si remarquable."

M. SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

le premier ministre dans l'embarras en refusant carrément sa décision. On ne sait pas de quel ministre il s'agit, mais c'est apparemment après cet événement qu'on a dû "rafistoler" le ministère de Jean-Luc Pepin, pour en faire un portefeuille vraiment plus important et satisfaire aux exigences du Québec.

La révolte de M. Sauvé ne fait plus de doute. On en parle dans tous les corridors du Parlement. Certains prétendent même que violant la consigne que s'étaient imposée les ministres québecois, M. Sauvé a fait une belle colère en plein devant le premier ministre et tous les autres membres du cabinet. Mais cela n'est pas confirmé.

Il n'a pas voulu assister samedi à une réunion qui s'est déroulée aux bureaux de M. Favreau (les journalistes qui avaient amené leurs enfants au parlement pour la fête de Noël ont pu s'en rendre compte).

Quatre ou cinq ministres ou députés québecois y assistaient, en même temps que les officiers de la Fédération libérale du Québec.

On dit que pendant ce temps, M. Sauvé qui avait vraisemblablement été invité à la réunion, conférait à Montréal avec MM. Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau.

Enfin, il devient évident que si M. Marchand a refusé la Santé, il n'était pas en position d'appuyer M. Sauvé lorsque celui-ci demandait qu'on fasse un meilleur traitement au Québec.

Mais sachant que tout Canadien français intelligent refuserait le ministère de la Santé à cause des difficultés trop graves qu'il aurait avec Québec, il ne serait pas étonnant que toute l'affaire ait fait l'objet d'un vaste complot. Cela semble défier l'imagination et chaque fois qu'une chose défie l'imagination, on est enclin à croire, sur la colline parlementaire, que c'est l'oeuvre d'un nommé Jack Pickersgill.

Des "tories" de l'Ouest critiquent le remaniement

CALGARY. (PC) — Trois députés conservateurs de l'Alberta sont d'avis que le remaniement ministériel de M. Pearson n'améliorera pas la gouvernement.

Le député de Calgary-Nord, M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense et de l'Agriculture, a qualifié le remaniement de "très curieux".

Si, a-t-il dit, le secrétaire d'Etat doit continuer à être responsable de la culture, je me demande où va la culture au Canada", a noté M. Harkness, en faisant allusion à la nomination de Judy LaMarsh à ce poste.

M. Harkness a aussi dit douter sérieusement que le nouveau ministre de l'Agriculture, M. J J. Greene, ait quelque connaissance que ce soit en agriculture.

Selon lui, le ministère des Forêts, dirigé par M. Maurice Sauvé, devrait faire partie du ministère de l'Agriculture.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cabinet fort et je doute sérieusement qu'il puisse faire du bon travail, a conclu l'ancien ministre.

Un autre député conservateur, M. William Skoreyko, d'Edmonton-Est, est d'avis que les nouvelles nominations ont beaucoup trop été influencées par la géographie et la religion.

Il a particulièrement critiqué la nomination de M. Jean Marchand au ministère de l'Immigration, l'accusant d'avoir un esprit beaucoup trop "paroissial".

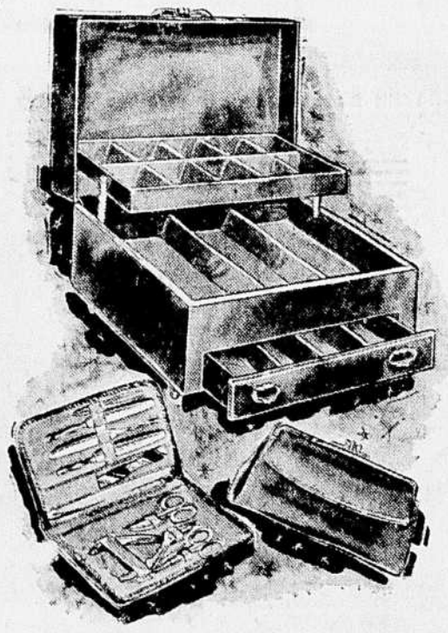
M. Skoreyko et un autre conservateur, M. Terry Nugent, d'Edmonton-Strathcona, approuvent toutefois le choix de Judy LaMarsh comme secrétaire d'Etat.

"C'est agréable, a dit M. Nugent, de voir Judy à un endroit où elle ne peut pas faire grands ravages.

Les ennuis, causes d'accidents

L'employé qui éprouve des difficultés d'ordre financier, d'ordre domestique ou d'ordre physique peut trouver difficile de se concentrer sur son travail. C'est ainsi que ceux qui travaillent sur des machines peuvent avoir des accidents. Ils pourraient souvent remédier à cette situation en discutant leur problème soit avec un ami, soit avec leur médecin de famille, soit encore avec un travailleur social.

Monsieur ! N'oubliez pas la personne bien aimée...



Coffret à bijoux, ivoire, noir ou or $17.95
Ensemble à manucure, ivoire, bleu ou rouge $8.98
Porte-monnaie de véritable cuir, noir, rouge ou tan $3.98

MAISON Jérôme 3 MAGASINS
6846, ST-HUBERT
Centres d'achats : • FAIRVIEW • BOULEVARD
Nos 3 magasins sont ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures vendredi jusqu'à 6 heures
credico

Offrez un cadeau qui rapporte -des Certificats d'épargne BNE de six ans

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Les Certificats d'épargne BNE font un cadeau merveilleux. Vous les achetez à 25% d'escompte et, en six ans, ils atteignent leur pleine valeur, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, vous payez $3 seulement pour recevoir $4 de Certificats d'épargne de la BNE. Ils peuvent être obtenus en coupures de $10 à $50,000 à n'importe quelle succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Remboursables à tout moment.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

OFFRE SENSATIONNELLE DE TAPIS

3 PIÈCES de TAPIS mur à mur

Faites poser un superbe "BROADLOOM" dans votre salon, votre chambre à coucher, votre salle à dîner ou dans votre vestibule ou escalier.
Choix de 100 couleurs variées.

RECEVEZ GRATUITEMENT UN ASPIRATEUR SHETLAND LEWYT

100% BROADLOOM VISCOSE, LAINE, NYLON, ACRILAN

SEULEMENT $99.

INSTALLATION COMPRISE jusqu'à 200 pi. ca.

100% Broadloom

$1.50 v.a.

INSTALLATION GARANTIE avant LES FETES

GARANTIE DE 15 ANS
Ce tapis 100% nylon, pile et fibre, est garanti contre toute défectuosité de fabrication ou de main-d'oeuvre. Plus encore l'installation faite par nos experts est garantie aussi longtemps que votre tapis durera.

AUSSI en VENTE : DU PONT 501 NYLON

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part. Service téléphonique de 24 heures. Appelez en tout temps : le jour, le soir, en fin de semaine.

COMPOSEZ DES MAINTENANT
731-3967
PAS DE COMPTANT
1er PAIEMENT EN 1966

BELAIR CARPET CORP.
5676, rue PARE — MONTREAL
SUCCURSALE : Ottawa-Hull — 1337b rue Wellington — Tél. Ottawa 0-725-3187
Installation gratuite dans un rayon de 100 milles

GRANDE VENTE DE NOËL
TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs

Cabanon
APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00
• Equipement de ski et hockey
• Réparations
• Posons les harnais
• Entretien effectué par nos experts sur les lieux

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques 'SIMS' Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE".





VAL D'ISERE BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95

MOSSANT de 21.95 à 39.95

Cabanon

365, 67 et 69 av. Président-Kennedy
à l'ouest de Fleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. : 844-8495

Skis avec fixations $13.95
Laminés $29.95 à $39.95

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294

Audacieux hold-up dans une banque à Laval

Le vol de coffrets de sûreté aurait rapporté à ses auteurs plus d'un quart de million de dollars en argent et en valeurs.

Quatre cagoulards armés ont commis un audacieux vol à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 395, rue Cartier, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, vers 9 h. samedi matin. Le hold-up aurait rapporté à ses auteurs plus d'un quart de million de dollars en argent et en valeurs.

Selon la police, les bandits se seraient emparés de la somme de $23,000 en billets de banque, dans les tiroirs-caisses. Le montant total du vol peut être beaucoup plus élevé selon un limier, mais on ne connait pas encore les sommes contenues dans les coffrets de sûreté.

Les bandits s'étaient introduits à l'intérieur de l'établissement avant l'arrivée des employés. Les détectives croient qu'ils possédaient une clé maitresse pour ouvrir la porte de la banque, car il n'y a pas eu d'effraction.

Quand l'assistant gérant et les trois employés furent entrés, les cagoulards attendirent que le coffre-fort soit déverrouillé. C'est à ce moment qu'ils sortirent de leur cachette pour surprendre les employés.

Ceux-ci furent dirigés au sous-sol, où ils furent ligotés autour d'une colonne de fer et attachés à l'aide de menottes japonaises.

Les bandits s'emparèrent ensuite de l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort et dans les tiroirs-caisses, avant de s'attaquer aux coffrets de sûreté. Des 132 coffrets, 97 ont été éventrés et vidés de leur contenu.

Les individus se sont servis de pinces-monseigneur pour ouvrir les coffrets de sûreté. Ils avaient tous la tête recouverte de bas de nylon et ils parlaient anglais. Selon les employés, les voleurs semblaient déçus du maigre montant qu'ils trouvaient dans les coffrets.

Les pillards ont pris la fuite, soit à pied ou en voiture, rien ne peut l'indiquer. Il était 11 h. 15, soit plus de deux heures après l'arrivée des employés, qui ont réussi à se libérer vers 1 h. 20 de l'après-midi quand l'un d'eux a cassé ses menottes.

Le montant même approximatif du vol ne sera jamais connu puisque plusieurs clients, propriétaires de coffrets de sûreté, y déposaient des sommes d'argent impossibles à déterminer.

Un vol identique avait été commis, l'an dernier, dans la succursale d'une banque du centre commercial Van Horne. Un nombre tout aussi important de coffrets de sûreté avaient été vidés et le montant du vol avait été évalué à plus de $1 million.

La police a commencé son enquête, mais ne possède encore aucune piste pouvant l'amener à l'arrestation des voleurs.

Cependant, les sergents-détectives Pierre Drolet et Maurice Legault, chargés de l'enquête, se disent confiants de pouvoir dépister leur allées et venues.

La police aurait éclairci 2 meurtres du même coup

Le Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal semble avoir éclairci deux meurtres et plusieurs hold-up du même coup, à la suite de l'arrestation de Murray Jones, 25 ans, et de Vincent McHale, 30 ans, de Verdun.

Jones est soupçonné d'avoir tué un débardeur de 43 ans, John Fitzgerald, de Verdun, le vendredi soir 10 décembre dernier, à l'intérieur de la taverne Des Seigneurs, au 581 ouest, rue St-Jacques. La police croit également qu'il est l'auteur du meurtre du chauffeur de taxi Gérard Matteau, âgé de 39 ans, du 2552 est, rue Rachel, appt 10, qui a été trouvé mort à l'intérieur de son auto-taxi, en face du 4404 boulevard St-Laurent, jeudi soir dernier, le corps transpercé de quatre balles.

Le meurtre de Fitzgerald résulte d'une discussion animée à une table de la taverne Des Seigneurs. Quatre balles de revolver ont été tirées, dont l'une a atteint un client, à l'autre bout de la salle, après avoir traversé l'épaule de Fitzgerald qui a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Fitzgerald n'avait pas de ca-

Voir MEURTRES en page 13



photo LA PRESSE

Un enfant est disparu

On a perdu tout espoir de retrouver vivant l'enfant de quatre ans porté disparu depuis samedi midi à Fabreville. Les policiers et pompiers de Laval qui ont travaillé jour et nuit sans relâche afin de retracer Daniel Levert, dont les parents demeurent au 1219 de la 40e Avenue, ont abandonné les recherches ce matin. On présume que l'enfant s'est noyé dans la rivière des Milles-Iles, près de chez lui. Les parents de Daniel, M. et Mme L. Levert, demeurent inconsolables à la pensée de la perte de leur fils unique. Le chien du jeune Daniel ne cesse de parcourir la distance entre la maison et la rivière. Tôt ce matin, les pompiers et les volontaires scrutaient la rivière tout comme ils l'ont fait depuis près de 48 heures.

Le projet d'un hôtel de ville à Montréal-Nord est rejeté

par Thomas Duhaime

La construction d'un hôtel de ville à Montréal-Nord, au coût de plus d'un million de dollars, ce n'est pas pour demain, semble-t-il.

Le vieil immeuble, juché sur la Place de l'Hôtel-de-Ville vra donc tenir le coup e un certain temps.

Possiblement jusqu'à . . . l'annexion à Montréal de cette municipalité de banlieue, qui compte une population de 65,000 habitants, si toutefois la chose doit se produire un jour.

Ce projet d'un hôtel de ville, préconisé par le maire Yves Ryan et les membres du Renouveau municipal, a été rejeté, samedi, de façon non équivoque par 1752 électeurs-propriétaires, au cours d'un référendum qui s'est quand même déroulé sans incident et dans un calme plat. Ensemble, ils totalisaient près de $30 millions d'évaluation immobilière.

Par ailleurs, ceux qui souhaitaient voir s'élever un édifice imposant, aux lignes modernes, au-dessus de l'aréna assez récemment construit en contrebas du vieil hôtel de ville datant de 1915, pour leur part, n'ont rassemblé que 727 votes, représentant une évaluation d'à peine $13 millions.

Un hôtel de ville pour les besoins de l'heure

Le projet ne comportait pas uniquement la construction d'un hôtel de ville, cependant.

Avec des prévisions de $1,036,700, il entrait également dans les vues du maire Ryan d'effectuer des réparations majeures à l'aréna municipal, d'installer une bibliothèque au premier étage de l'hôtel de ville actuel et, au rez-de-chaussée, d'aménager des quartiers plus confortables et plus spacieux pour les policiers qui sont logés présentement dans le sous-sol du vieil édifice.

En outre, un hôtel de ville devant répondre aux besoins de l'heure aurait permis de centraliser tous les services administratifs, en plus d'épargner une somme de $15,000 que la ville doit débourser annuellement pour la location de bureaux à l'extérieur.

Ajoutons à cela que les gouvernements fédéral et provincial, en vertu de lois spécialement prévues à ces fins, auraient contribué à ce projet dans une proportion de près de $365,000.

L'annexion, loin à l'horizon . . .

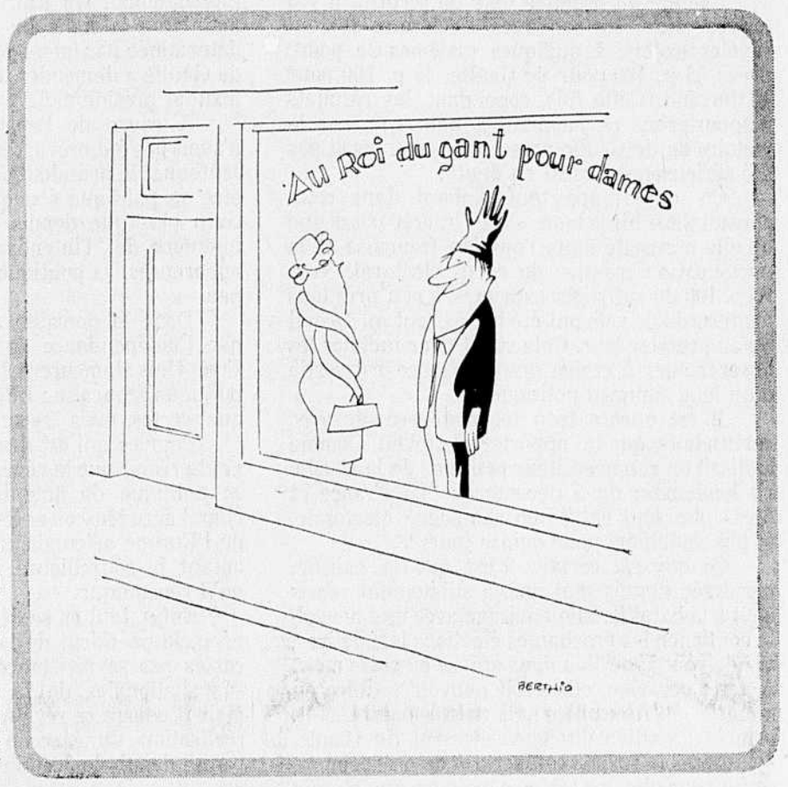
Au cours des dernières semaines, une campagne intense a été menée par les tenants du statu quo.

Pourquoi un hôtel de ville "flambant neuf" lorsque l'annexion à Montréal entre dans le domaine d'une éventualité fort plausible? répétait-on couramment. Ou encore, les taxes vont "grimpé" en flèche si ce projet est approuvé.

Le maire Ryan, lui, a fait son petit tour de trottoir et tenu plusieurs réunions pour expliquer à ses commettants qu'il n'en était rien: le projet sera réalisé sans augmentation de taxe et, si jamais Montréal-Nord est annexée, le nouvel édifice servira à des fins de loisirs, d'éducation populaire, ou autres.

Sans compter, et il l'a souligné à plusieurs reprises, qu'il n'est plus question d'annexion à l'heure actuelle puisqu'il s'agira plutôt de coopération fi-

Voir MONTREAL-NORD page 13



La ville assurera le service d'ordre à l'Expo: 1,400 policiers et gardiens

par Lucien CHAMPEAU

Près de 1,400 hommes, policiers et gardiens, assureront les services d'ordre sur les terrains de l'Expo aux heures de pointe entre avril et octobre 1967.

Déjà 60 gardiens surveillent les chantiers de construction et rapidement, en 1966, leur chiffre grimpera à 150 en avril, à 500 en août et à 700 en décembre.

Il dépassera le millier en avril 1967 et se maintiendra sur ce plateau pour la durée de la manifestation.

Dès octobre 1967 il décroitra rapidement et déjà aura dégringolé à 600, en décembre de cette année mémorable.

En plus de ces gardiens, le service municipal de police prêtera plus de 300 policiers de tous grades, aux mêmes heures de pointe, entre avril et octobre 1967.

La note à l'Expo

Les services de tous ces hommes seront retenus et payés par la Ville de Montréal, qui présentera un compte en conséquence aux dirigeants de l'Expo.

Voilà la substance de ce que déclarait ce matin le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal :

"Je vous révèle en ce moment les grandes lignes du contrat actuellement négocié entre la Ville et l'Expo.

"L'Expo possède un directeur de la sécurité publique en la personne de l'ancien policier fédéral A. Poudrette.

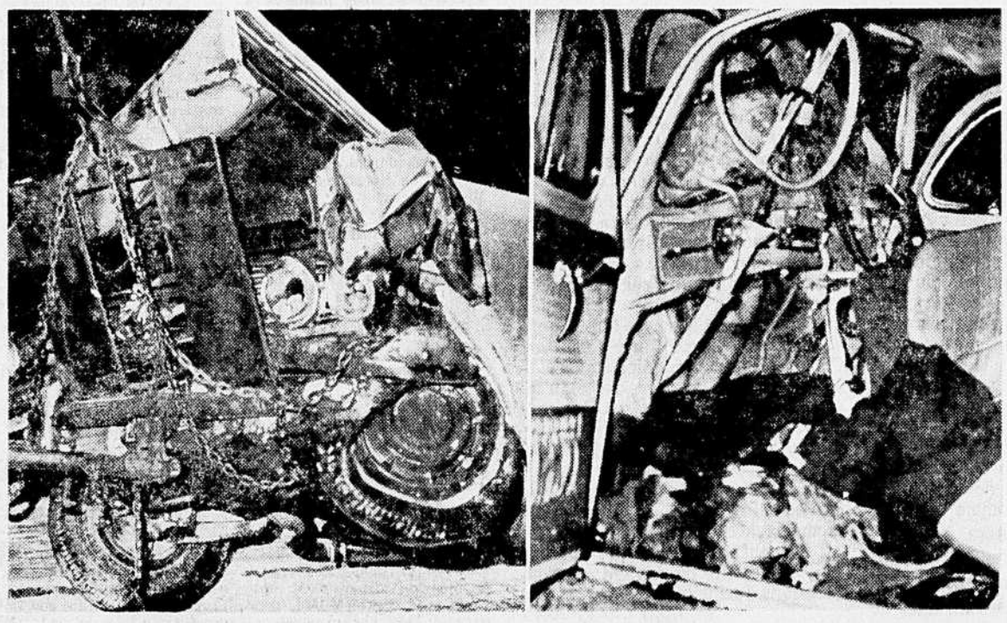
"Ce dernier sert d'agent de liaison entre ses employeurs et les services municipaux de police, d'incendie et de santé.

"C'est lui qui devra communiquer avec nous si ses supérieurs constatent par exemple qu'il faudrait renforcer nos effectifs en tel ou tel lieu de l'Ile Ronde ou de l'Ile Ste-Hélène. Il agira de la sorte avec les directeurs des services des incendies ou de Santé."

Pas de chef distinct pour l'Expo

Détail de première importance : il n'y aura pas de chef ou de directeur de police proprement dit sur les terrains de l'Expo :

Voir L'EXPO, en page 13



Trois morts dans une collision à Laval

La violence de l'impact qui a réduit en un amas de ferraille ces deux automobiles impliquées dans une collision, samedi soir, vers 7 h., a causé la mort de trois personnes. L'accident s'est produit sur la route no 18, dans le quartier Duvernay, à Laval. L'une des victimes, Mme Cécilia Luchin, 50 ans, de St-Michel, avait pris place dans une Chevrolet 1960 avec son fils, qui a été grièvement blessé. MM. Marcel Allard, 26 ans, de St-Michel, et Rémi Ethier, 28 ans, de Montréal, qui se trouvaient dans l'autre voiture, une Volkswagen 1964, ont également été tués sur le coup. Peu après cette tragédie, une autre automobile a heurté les deux véhicules accidentés, mais il n'y a eu aucun blessé.

FAITS divers

Meurtre à St-Eustache

L'inspecteur Léonard Melançon, de la Sûreté du Québec, annonce que ses limiers se trouvent aujourd'hui devant une nouvelle cause de meurtre, par suite de la découverte, hier, du corps d'un homme de 64 ans, dans un boisé, près de St-Eustache.

La victime, qui semble avoir été battue avec un instrument contondant, a été identifiée comme étant M. Napoléon Jean, demeurant à Ste-Marthe.

On ignore pour le moment le mobile de l'attentat, mais il semble que l'hypothèse d'un vol ait été immédiatement écartée par les limiers.

C'est le caporal Guy Bolduc, de la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête dans cette affaire, sous les ordres du sergent d'état-major Frank Willmot, de l'escouade des homicides.

Hold-up de $4,500 dans une maison : femme battue

Trois bandits, dont deux étaient armés de revolver, se sont présentés, vers 9 h., samedi matin, chez Mme Hector Poirier, au 4685 ouest boulevard Gouin, où ils ont commis un vol de près de $4,500.

Les individus ont sonné à la porte. Mme Poirier, croyant

Voir FAITS DIVERS en page 13

8 morts tragiques dans des accidents d'autos

Huit personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la dernière fin de semaine au Québec. Il s'agit donc de la fin de semaine la moins tragique de l'année 1965.

Les huit victimes ont toutes été tuées sur les routes. Une tragédie routière a fait trois morts à elle seule. Il s'agit d'une collision frontale survenue samedi soir à Laval, sur la route no 18.

En voici le bilan :

MM. Rémi Ethier, 28 ans, du 506 rue Bilodeau à Tétreaultville, **Marcel Allard,** 26 ans, du 4141, 46e Rue, à St-Michel et **Mme Cécilia Luchin,** 50 ans, du 8319, 9e Rue, à St-Michel, tués, vers 7 h. 15 samedi soir, dans une collision impliquant trois automobiles, sur la route no 18, près de l'intersection de la Montée du Bas St-François, dans le quartier Duvernay, à Laval.

Le fils de Mme Luchin, Ronald, qui conduisait l'un des trois véhicules, a subi un choc nerveux. Son auto est entrée en collision frontale avec celle de M. Ethier, et celle de M. Léon Simard, 34 ans, du 265 rue Gagnon, à Terrebonne, qui suivait, a heurté violemment les deux premières. M. Simard s'en est tiré indemne. L'agent Marcel Légaré a fait les constatations d'usage.

M. Marcel Boucher, 39 ans, de Pike River, comté de Missisquoi, s'est tué dans une collision de deux autos, vers 6 h. 20 samedi soir, sur la route no 7, près de Pike River.

Jean-Claude Roy, 14 ans, de Ste-Thérèse, tué, samedi après-midi, par une voiture de police de Ste-Thérèse. Au moment de l'accident, l'adolescent voyageait à bicyclette.

M. Jean-Baptiste Malette, 48 ans, du 2773 rue Mackay, à Laflèche, tué par une auto, vers 7 h. vendredi soir, à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Mance, dans cette ville.

Nicole Delaunais, 9 ans, dont les parents son domiciliés au 2470 rue Haig, tuée par une auto, au début de la soirée de vendredi, à l'intersection des rues Haig et Hochelaga. La fillette a succombé à ses blessures alors qu'on la transportait à l'hôpital.

M. Armand Bédard, 22 ans, de la rue Des Saules, à Québec, s'est tué, vers 1 h. 25 samedi matin, dans une collision survenue à l'intersection de la 46e Rue et de la 3e Avenue ouest, à Charlesbourg, dans la banlieue de Québec. Deux autres personnes ont subi des blessures dans cet accident impliquant une camionnette et une automobile.

OUVRIERS ou SPORTSMEN...

Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Stationnement GRATUIT : ½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.

Consultez l'un de nos techniciens diplômés

Nous vendons des chaises roulantes

845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, rue STE-CATHERINE

"Faites comme moi"

OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!



Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.

Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque qui vous aide à faire des heureux

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

G. Boisvert, O.D. S. R. Crone, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième 842-3241 – poste 676

Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO – la marque la plus respectée – MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs – le meilleur du Canada – exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

CRAYON AVEC CHAINETTE "PAT"



Ne courez plus... Ne cherchez plus... Portez votre crayon à la taille ou à la boutonnière. Fermoir de sûreté. Chainette de 17" de longueur. S'enroule automatiquement. Pratique pour serveuse, opératrice, vendeuse, infirmière, etc.

A) Crayon de couleur

B) Plume à bille de couleur. Prix. rég. $3.50 SPECIAL $2.19

C) Crayon or ou argent Prix rég. $4.95 ... SPECIAL $3.19

'VOTRE CENTRE D'ACHATS D'ARTICLES DE BUREAU'

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750 Beaubien 273-9501

8559 St-Laurent 381-4261

800 E. Mt-Royal 524-3081

851 Decarie St-Laurent 748-7961



Il se peut qu'au temps des fêtes votre agenda soit passablement chargé.

Mais vous serez assuré d'avoir toujours sous la main une chemise impeccable grâce à Jolicoeur.

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS 'bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

PHILIP DEANE

L'acharnement des USA contre la Chine met en cause la paix mondiale

JE SAIS BIEN que c'est un peu trop tôt pour les articles qui font le bilan de 1965 et donnent les prévisions pour 1966, mais dans deux semaines mes savants confrères de tous les coins du monde auront fait déferler sur vous une véritable vague de prévisions et d'analyses, peut-être n'aurez-vous alors pas le temps de lire mes interprétations. D'ailleurs tous ces articles pleins de sagesse et de mesure paraissent dans nos journaux quand nous souffrons des conséquences de notre gourmandise et de la générosité de nos amis ; nous les lisons pour soulager les troubles de notre digestion, non pour apprendre. C'est pourquoi je me mets en tête de la file, pour présenter mon analyse et mes prédictions.

Le Canada est un très grand pays, plein de richesses, mais pour le comprendre, surtout en ce moment, il faut en quelque sorte se joindre aux astronautes et jeter de loin un coup d'oeil au globe terrestre tout entier.

L'équilibre mondial des forces

Notre monde est toujours à l'époque de l'équilibre nucléaire instituée par la création, en Russie et aux Etats-Unis, de forces de frappe nucléaires invulnérables à toute surprise. Chacun des géants militaires sait que l'autre n'osera pas attaquer, du moins ne projette pas l'attaque. Les Américains ont toujours plus peur de la surprise que les Russes, ils continuent d'agir comme si une surprise de la part des Russes n'était pas inconcevable, gardent leurs forces en alerte, contrairement aux Russes. Malgré ces petites différences, ni les Russes ni les Américains ne craignent l'attaque de l'autre.

Je sais bien que M. Kossyguine vient d'annoncer l'augmentation du budget russe d'armement et a parlé sévèrement de nouvelles tensions créées par les Américains, à cause de la guerre du Vietnam. Mais à mon avis ceci ne signifie pas que les fusées des deux géants doivent s'entrecroiser bientôt au dessus du Canada. Les actions de M. Kossyguine sont motivées par des raisons de politique intérieure. Parmi ses généraux il y en a qui sont tout aussi soupçonneux des Américains que ceux-ci le sont des Russes. Il faut apaiser cette faction des généraux, sinon elle pourrait s'allier aux adversaires de MM. Brejnev et Kossyguine pour renverser ces gouvernants.

La contre-fusée

En Russie comme ailleurs, on achète les généraux en leur donnant de nouveaux jouets, quelques nouveaux sous-marins nucléaires, etc. D'ailleurs le budget russe d'armement inclut les dépenses d'exploration spatiale, et dernièrement les Russes n'ont pas remporté de retentissants succès dans ce domaine. Il se peut aussi que l'augmentation du budget russe d'armement signifie que l'URSS va développer la contre-fusée. Comme les Américains, les Russes se rapprochent de la solution du problème de la contre-fusée qui détruirait une fusée ennemie en vol. Les solutions russes et américaines restent loin de la perfection. Les meilleures contre-fusées actuelles détruiraient l'adversaire un peu trop près de terre (certainement bien trop près du Canada, dans le cas des contre-fusées américaines), mais l'énorme réseau radar nécessaire pour détecter ces contre-fusées serait terriblement onéreux et devrait être orienté en tous sens, les deux géants étant dotés des moyens de lancer des fusées dans toutes les directions. Les Américains sont encore mieux pourvus sous ce rapport que les Russes, disposant de sous-marins Polaris.

Raison de plus pour que la Russie construise quelques sous-marins lance-fusée de plus, d'où l'augmentation du budget des armements.

S'agit-il d'un équilibre stable ?

Mais l'équation n'est pas déséquilibrée, pour le proche avenir, je dirais même d'ici cinq ou dix ans. Je n'envisage pas la création secrète et subite d'une arme qui neutraliserait la force de frappe de l'un ou l'autre géant. Nous pouvons donc garder la certitude que l'URSS et les Etats-Unis ne se fassent pas la guerre exprès.

Les deux puissances prennent de telles mesures de sécurité qu'elles ne redoutent vraiment pas les accidents. Malgré les remarques sarcastiques des Russes à la suite de l'énorme obscuration de novembre, qui leur a fait dire que si une telle panne était possible, rien n'empêche les Américains de déclencher accidentellement la guerre nucléaire, les Russes ne semblent pas persuadés qu'ils soient en danger d'être attaqués par les Etats-Unis. Malgré les grincements de dents, les deux grands tâchent de ne pas provoquer de craintes réciproques.

Les Russes, par exemple, se sont empressés de rassurer les Etats-Unis en promettant de ne pas mettre d'engins nucléaires en orbite. Leurs assurances visaient non les militaires, mais les civils, les législateurs. Les militaires savent parfaitement qu'on n'a pas besoin de bombes en orbite lorsqu'on dispose de fusées et que de toute façon de pareilles bombes seraient plus vulnérables aux contre-fusées que ne le seraient les fusées lancées de terre.

Deux risques donc, celui de guerre nucléaire délibérée, celui de guerre nucléaire accidentelle, ne figurent pas au premier rang des inquiétudes des stratèges de Moscou et de Washington. Mais d'autres dangers les préoccupent.

Jusqu'où ira la guerre du Vietnam ?

La guerre nucléaire mondiale déclenchée délibérément n'est presque plus possible ; celle que déclencherait un accident est fort peu probable. Le danger, c'est que la lutte entre les Etats-Unis et le communisme asiatique s'intensifie tellement, s'aggrave au point qu'imperceptiblement une guerre régionale dégénère en guerre mondiale. Voilà le danger qui préoccupe les hommes. Est-il réel ?

Que la guerre du Vietnam s'intensifie, je n'en ai aucun doute. Les chefs du communisme chinois sont persuadés que le capitalisme américain est instable ; ils ne le comprennent pas. Ils lisent que des manifestations pacifistes se déroulent à Washington et aux universités ; ils en font le foyer de la révolution. Les Chinois se trompent. Il y a certes des pacifistes aux Etats-Unis, mais ils ne sont pas encadrés de militants révolutionnaires. Il s'agit d'un mouvement de protestation morale, non d'un mouvement révolutionnaire ou d'un complot. Il est d'ailleurs entièrement "noyauté" par la sûreté fédérale (FBI).

Mais le fait que les communistes soient si mal informés a de l'importance, parce que l'interprétation erronée de l'attitude de l'Américain moyen pousse Pékin et Hanoï à supposer que la victoire au Vietnam ne coûte pas excessivement. Aussi tiennent-ils ferme, refusent-ils pour l'instant de négocier, sauf à des conditions qui constitueraient pour les Etats-Unis une humiliante défaite.

Arguments des Etats-Unis

Pour leur part, les Américains ne sont pas disposés à perdre la partie. Ils se disent, et ils ont peut-être raison, que si les communistes gagnent au Vietnam, ils s'attaqueront au reste du Sud-Est asiatique. Les Américains sont persuadés d'affronter une combinaison du vieil impérialisme chinois et de communisme très militant, très conquérant, très révolutionnaire. Les Américains veulent lui barrer la route. Ils se disent aussi que si la tactique communiste réussit au Vietnam, la puissance de l'Occident sera désormais considérée comme atteinte d'un défaut fatal ; la subversion aidée de l'extérieur se sera montrée invincible.

Je ne suis pas certain qu'on puisse soutenir sérieusement que le communisme asiatique s'apaise comme celui d'Europe. Les communistes européens pouvaient promettre l'amélioration de la vie matérielle de leurs administrés. Pour eux, le but était d'émuler l'Occident. Il n'est pas impossible que dans leur misère, les communistes asiatiques s'orientent plutôt vers la conquête, pour détourner l'attention des gouvernés. Le patriotisme fait diversion.

Il est très difficile pour un chef politique américain de déclarer que les Etats-Unis puissent envisager, tolérer la communisation de l'Inde, dans la certitude que le communisme asiatique se voie forcé de se transformer, de s'adoucir par nécessité économique et politique. Le président Johnson ne peut non plus affirmer qu'il compte sur le conflit que déclenchera inévitablement entre la Chine et la Russie la compétition pour l'espace vital sibérien.

Ces éventualités sont peut-être historiquement inéluctables. Il se peut bien que dans vingt ans les conquêtes idéologiques de la Chine n'inspirent plus de craintes. Il se peut même que le meilleur moyen d'affaiblir le communisme consiste à le laisser dominer l'Inde, accabler celle-ci de misère. Mais le président des Etats-Unis gouverne un peuple imbu de préjugés, auquel on répète depuis des années que les communistes sont l'Antéchrist. Le chef du parti démocrate n'ose oublier qu'on a reproché à un de ses prédécesseurs, M. Truman, d'avoir perdu la Chine. M. Johnson sait très bien qu'il s'exposerait à de pareils reproches s'il avouait que les Etats-Unis peuvent se permettre de perdre le Sud-Est asiatique et même l'Asie entière, parce que les problèmes du continent briseront forcément l'ardeur révolutionnaire du communisme asiatique et que plus la Chine gagne en influence, plus elle se met en opposition avec la Russie. On ne gagne pas les élections en parlant de l'avenir historique.

Les clichés dominants

D'ailleurs, rien ne nous mène à supposer que M. Johnson et ses principaux conseillers pensent habituellement comme le célèbre historien anglais Arnold Toynbee. M. Johnson, qui nous dit à la télévision que pour lui le plus beau spectacle à l'étranger est le drapeau américain, pense en termes d'alliances (il refuse de renoncer à Saigon), en termes de prestige (jamais les Etats-Unis n'ont perdu de guerre), en termes de résultats immédiats : en employant tant de force, on arrive à tel résultat.

Ses conseillers lui assurent d'ailleurs que vraiment la Russie ne veut pas intervenir en Asie et que la Chine en est incapable. Les généraux américains tiennent même une stratégie en réserve : si la perte du Vietnam est inévitable, la guerre devrait entraîner à tout le moins pour la Chine la perte de ses industries, de ses installations nucléaires et même du réseau d'irrigation.

D'après ces généraux, une Chine primitive, ramenée du point de vue technique au Moyen-Age, serait beaucoup moins dangereuse. Et la Russie ne ferait rien pour défendre la Chine ; elle ne risquerait certainement pas la ruine nucléaire pour défendre sa rivale chinoise.

Le choix se pose, j'en ai bien peur, entre la lente aggravation d'un conflit classique et une brusque aggravation qui pousserait les Américains à bombarder la Chine. Même dans cette éventualité, il n'y aura pas de guerre entre les Russes et les Américains, mais il y aura de fâcheuses conséquences pour le reste du monde.

L'armée fait échec au nouveau gouvernement turc

PAR ANDRE ALEXANDRI

EN EXCLUSIVITÉ LA PRESSE

Il faut signaler deux événements d'importance qui ont eu lieu en Turquie, au cours du mois d'octobre dernier: le retour au pouvoir du parti démocrate (droite) dont l'ancien chef, qui fut premier ministre: Adnan Mendéres, renversé par un putsch estudiantin appuyé par des militaires, a été jugé et condamné à mort avec deux de ses proches collaborateurs. Tous trois furent pendus haut et court à des potences dressées sur le pont de Karakeuy, place de Grève, à Istanbul. Suivit une épuration dans l'armée, les départements officiels, les administrations publiques. Tout cela n'a pas suffi à déraciner le mendérisme qui reste vivace, surtout dans les campagnes et dans les milieux conservateurs, attachés à l'ancien régime des sultans et des califes.

Il y a encore des confréries religieuses, plus particulièrement les disciples de la secte des Nurdjus dont les pratiques sont condamnées, et pour qui Adnan Mendéres fut fort tolérant pendant les dix années qu'il gouverna la Turquie.

Ces forces considérables et vivantes, bien que dispersées, devaient fatalement, un jour, se rapprocher et se reconstituer.

Le calme revenu, les partisans de Mendéres se regroupaient. Le parti démocrate, après bien des avanies, renaissait de ses cendres avec des forces nouvelles, sous l'enseigne d'Adalet Partisi, le parti de la justice, et se donnait pour chef M. Suleyman Démirel, jeune et dynamique, peu connu du grand public et aussi le moins compromis des mendéristes. Ce jeune ingénieur des ponts et chaussées, qui n'avait pas alors atteint la quarantaine, sut insuffler vie et vigueur nouvelles au "nouveau" parti qui détenait déjà une majorité relative à l'Assemblée nationale précédente. Après les élections du 10 octobre dernier ce parti y retourna avec une majorité absolue de plus de 53%, obtenue sans grand effort.

Défaite d'Inonu

Plusieurs petits partis ont été délogés de l'Assemblée nationale et le Cumhuriet Halk Partisi — parti républicain du peuple — y est retourné amoindri. Le jeune Démirel a eu raison du vieil Ismet Inonu, chef du parti républicain du peuple, qui, avec Kémal Ataturk, avait édifié la Turquie moderne.

Cependant, Démirel n'a pu barrer la route à un nouveau parti qui entre au parlement pour la première fois. Il s'agit du Turk Is Partisi — le Parti ouvrier turc — de création récente, qui a triomphé de tous les obstacles, envoyant d'un coup treize députés à la nouvelle Assemblée nationale d'Ankara.

Les deux tremplins électoraux de l'Adalet Partisi (Démirel) étaient basés sur la lutte contre le communisme et la lutte pour Chypre. Pendant des mois on avait tout mis en branle pour dénoncer le danger communiste avec, pour cheval de Troie, le Turk Is Partisi. Simultanément, une campagne de dénigrement était lancée contre Ismet Inonu qui aurait lié partie avec l'Is Partisi, entraîné ainsi à jouer, en Turquie, un rôle à la Kerensky. Décidément, Ismet Inonu n'est pas communisant. Si lui et son parti ont cru devoir se rapprocher de l'Is qu'on n'a pas prouvé être communiste, c'est précisément pour barrer la route aux réactionnaires qui demeurent un constant danger si l'on considère les événements qui se sont déroulés en Turquie, au cours de ces dernières quinze années.

Recul

La doctrine et les grandes réalisations politiques et sociales d'Ataturk n'ont cessé, depuis, d'être battues en brèche. Sous le régime tolérant de Mendéres, la réaction contre les réformes hardies d'Ataturk s'était fait sentir dans tout le pays. En Anatolie, le fez et le turban, abolis par Ataturk, avaient fait de nouveau leur apparition. Les femmes étaient forcées de se couvrir le visage. Les caractères arabes dans l'écriture turque, supprimés et remplacés par les caractères latins, ont recommencé à être enseignés clandestinement. Avec l'écriture en caractères latins, on est parvenu à réduire le nombre des illettrés de 86% à 63.% C'est là un succès certain, si l'on considère le niveau social et intellectuel des habitants de certaines régions reculées de l'Asie Mineure, qui, de l'aveu même d'officiels, se trouveraient encore en plein Moyen Age.

L'Adalet Partisi, succédané du parti démocrate de Mendéres, qui vient de remporter une forte majorité et qui s'est hissé au pouvoir, n'a sûrement pas l'intention de s'employer à la restauration d'un régime abhorré et aboli par la révolution de 1960.

Mais on craint qu'il ne laisse, soit par tolérance, soit par faiblesse, les réactionnaires faire un nouveau pas en avant. Il est vrai que, dans l'armée, les jeunes officiers en particulier sont pénétrés des idées progressistes d'Ataturk et d'Inonu, et surveillent les faits et gestes du gouvernement Démirel. Il faudrait peut-être bien signaler que les vieux, les ultra-nationalistes, s'organisent dans l'ombre, tout en lançant des slogans appropriés, apparemment inoffensifs, à l'intention des jeunes. L'armée est une grande école de progrès social. Les jeunes gens appelés sous les drapeaux, frustes et ignorants, arrivent au régiment pleins de superstitions et de coutumes désuètes. Ils y subissent un lavage de cerveau qui les débarrasse à jamais du fétichisme natal. C'est justement la raison sur laquelle on a particulièrement insisté pour que le portefeuille de la Défense nationale, dans le cabinet Démirel, soit confié à une personnalité éclairée et de tout repos, au-dessus des influences partisanes et capable de maintenir un juste milieu entre la tradition et le progrès. Le fait est que la Turquie possède une armée remarquable. Sous le régime Mendéres, elle ne fut pas négligée. Avec l'assistance américaine elle a désormais été haussée à un niveau de puissance sans précédent. Elle a même le pouvoir d'en imposer, le cas échéant, à tous ses voisins plus ou moins éloignés, sauf à la Russie soviétique, bien entendu. Dans leur grande majorité, les officiers sont animés d'un esprit progressiste, foncièrement opposé aux menées réactionnaires tolérées par Mendéres et que Suleyman Démirel ne négligea pas d'exploiter au cours de la récente campagne électorale. Précisément, le dernier sursaut réactionnaire avait durci l'attitude de certains cercles militaires; cela se manifesta par un avertissement comminatoire à Démirel qui se le tint pour dit. Il n'en reste pas moins que les électeurs turcs, au scrutin du 10 octobre 1965, ont, en majorité, désavoué sinon condamné la révolution de mai 1960. Cependant les officiers veillent et disposent d'une force incontestable.

Purger l'armée

On a attribué à M. Démirel l'intention d'entreprendre une épuration des cadres de l'armée. D'aucuns estiment que la chose serait fort audacieuse. Mais les ultras de l'Adalet Partisi insistent, auprès de Démirel, pour une purge parmi les officiers et les fonctionnaires, fort compromis dans la révolution de 1960.

M. Démirel fait ainsi face à un dilemme : s'il se laisse aller à ce "nettoyage", il court des risques peut-être éloignés mais certains; s'il s'y refuse, il sera en butte à des difficultés au sein de son parti, dont plusieurs députés du groupe des intransigeants pourraient l'abandonner.

M. Démirel a conscience des nombreux problèmes qui se posent à son gouvernement; mais, pour le moment, il doit temporiser car, dans la conjoncture, la modération et la conciliation doivent primer.

Pour favoriser la détente, on pousse l'affaire de Chypre au premier plan, parce qu'elle rapproche tout le monde et fait taire les récriminations, du moins momentanément.

Surnatalité

Un autre événement dont les Turcs se demandent s'il faudrait s'en réjouir ou s'en affliger : le résultat du recensement général de la population, le 25 octobre dernier, accusant encore un sensible accroissement de la population qui est d'environ 33 millions.

Il y a déjà deux ans, on avait lancé un cri d'alarme contre l'augmentation rapide de la population. Le recensement de 1945 indiquait 17 millions, comprenant plus de femmes que d'hommes. Entre-temps, les deux sexes devinrent à égalité. Depuis la population n'a cessé de s'accroître à une cadence accélérée, au point de provoquer des inquiétudes dans les cercles dirigeants. La haute Commission du plan de développement économique s'en inquiéta, craignant que l'accroissement démographique ne "dévore" les prémices des premiers plans quinquennaux avant qu'ils ne portent fruit.

Mesures

Alerté, le gouvernement d'Ismet Inonu, il y a deux ans, constitua une commission spéciale pour s'occuper de la question. La commission composée de fonctionnaires compétents, de médecins, d'économistes, se pencha sur les problèmes. Des sous-commissions se sont livrées à des enquêtes dans la plupart des provinces.

Conclusion : restriction des naissances et, éventuellement, distribution gratuite de drogues anticonceptionnelles. Une décision n'avait pu être prise alors, et les événements politiques ont primé, depuis, toute autre considération.

Apparemment le gouvernement d'Ismet Inonu, du parti républicain du peuple, aurait suivi les suggestions de la commission d'enquête. Mais le gouvernement Démirel, de l'Adalet Partisi, conservateur par essence, n'entend pas s'engager dans cette voie, d'autant plus qu'elle va à l'encontre des prescriptions coraniques. On laissera les Turcs se multiplier à leur convenance. Il est vrai que le grand réformateur Ataturk avait proclamé que la Turquie connaîtrait la plénitude de sa puissance lorsque sa population aurait atteint les cinquante millions d'habitants, et il assignait ce chiffre comme but à la politique démographique turque. Cependant, l'accroissement de la population devait aller de pair avec le développement économique du pays, ce qui n'est pas encore le cas, rétorquent les partisans de la réduction des naissances. Et la preuve en est, ajoutent-ils, que la main-d'oeuvre nationale ne trouve pas à s'employer sur place, et que les jeunes s'en vont chercher du travail à l'étranger. L'exode d'ouvriers et d'ouvrières turcs vers la Belgique et l'Allemagne fédérale se poursuit toujours à un rythme croissant.

La découverte des rayons-X a marqué le véritable départ de la médecine moderne

ON n'a jamais vu dans l'histoire de la science une découverte ou une invention causer autant d'émoi et se diffuser aussi vite que la découverte des rayons-x par Roentgen, déclarait le Dr Jean Bouchard, professeur titulaire de Radiologie à l'université McGill et chef du Service de Radiologie thérapeutique de l'hôpital Royal Victoria, au dîner qui a clos le 3e congrès annuel de la Société canadienne-française de Radiologie. De sa conférence sur l'évolution des rayons-x en thérapeutique, nous publions quelques extraits qui couvrent la période 1896-1940.

Il y a 70 ans, le savant allemand Roentgen découvrait les rayons-x au cours d'une série d'expériences destinées à l'étude des propriétés physiques des rayons cathodiques. Travaillant avec une ampoule de Hittorf-Crookes qu'il avait recouverte de carton noir, de façon à supprimer tous les rayons lumineux qui en émanaient, Roentgen remarqua qu'un petit morceau de carton qu'il avait recouvert de platinocyanure de baryum et qui se trouvait à proximité de l'ampoule devenait fluorescent chaque fois qu'une forte décharge électrique passait à travers l'ampoule. Ce phénomène l'étonna mais ne lui échappa point. Il en conclut qu'il devait se produire une émission de rayons invisibles émis par les parois opposées à celles de l'ampoule par la décharge électrique. C'était le 8 novembre 1895.

Roentgen constata que ces rayons invisibles avaient la propriété de pénétrer à travers des épaisseurs variables de substances diverses mais toutes opaques aux rayons lumineux. Le passage de cette nouvelle sorte de rayons invisibles permettait de révéler, tantôt sur des écrans fluorescents qu'il fabriquait, tantôt sur des plaques photographiques, les ombres et les contours de certaines structures cachées dans leur épaisseur. C'est ainsi qu'il constata pour la première fois que ces rayons pouvaient pénétrer à travers la main dont les os apparaissaient nettement sur un écran fluorescent. Quelques jours plus tard, il persuada Madame Roentgen de se prêter à une petite expérience en plaçant sa main sur une plaque photographique enveloppée de papier noir.

On peut imaginer l'ébahissement de la "victime" lorsque la plaque fut développée et qu'elle aperçut nettement le squelette de sa main pratiquement dépouillée de sa chair; les deux anneaux qu'elle portait aux doigts semblaient flotter autour des os sans être soutenus par quoi que ce soit. Roentgen continua à étudier les propriétés physiques de cette nouvelle sorte de rayons qu'il appela dès lors les rayons-x.

Le 28 décembre 1895, Roentgen remettait une communication scientifique au secrétaire de la Société de Physique Médicale de Wurzburg; l'éditeur comprit l'importance de cette communication et l'ajouta dans le numéro qui parut dès les premiers jours de janvier 1896. Roentgen rapportait sa découverte d'une nouvelle sorte de rayons, les rayons-x, dont il établissait d'emblée à peu près toutes les propriétés physiques caractéristiques. La preuve scientifique de l'existence des rayons-x était établie d'une façon péremptoire et irréfutable.

On n'a qu'à relire cette communication pour se rendre compte avec quelle étonnante précision scientifique Roentgen avait cherché à démontrer les propriétés essentielles des rayons-x avant d'en annoncer la découverte. Il est étonnant de constater qu'en vérité aucune propriété fondamentale des rayons-x ne lui avait échappé, à un tel point qu'on a trouvé bien peu à ajouter par la suite.

Grand émoi

Dès le début de janvier 1896, la nouvelle de la découverte de Roentgen fut répandue rapidement par la presse allemande et atteignit Londres d'où elle fut câblée aux journaux du monde entier. On n'a jamais vu dans l'histoire de la science une découverte ou une invention causer autant d'émoi et se diffuser aussi vite que la découverte des rayons-x par Roentgen. Le monde des savants, tout comme celui des profanes, en fut bouleversé et émerveillé à la fois.

Depuis, la radiologie a contribué dans une large mesure à presque tous les progrès accomplis en médecine ou en chirurgie contemporaines.

Débuts de la radiothérapie

Il n'y avait rien dans la communication de Roentgen qui indiquât que les rayons-x puissent produire des effets biologiques et trouver des applications thérapeutiques en médecine. Toutefois, en tenant compte du pouvoir que les rayons-x avaient de pénétrer à travers les tissus du corps humain, il ne faut pas s'étonner qu'on ait songé à en faire l'essai thérapeutique; cela n'a pas tardé. La première application de la radiologie thérapeutique semble avoir été faite à Chicago dès la fin de janvier 1896, alors que Grubbé, qui n'était pas médecin mais manufacturier d'appareils, traita un cas de cancer du sein à la demande du docteur Ludlam. Dans la seconde communication que Roentgen présenta sur les rayons-x, au début de mars 1896, il démontrait le pouvoir ionisant des rayons-x d'une façon indiscutable. Cette propriété fondamentale associée à leur pouvoir de pénétration indiquait que les rayons-x devaient ioniser les tissus tout en les traversant, entraînant des modifications physiques, chimiques et biologiques.

Les effets biologiques des rayons-x sur les tissus humains furent connus en premier lieu par les réactions observées au niveau de la peau des mains, de la face et du corps chez les personnes exposées aux rayons-x. Les réactions cutanées se manifestaient surtout chez les chercheurs, physiciens ou médecins, les manipulateurs d'appareils et assez souvent les malades examinés. Peu de pionniers y échappèrent, à l'exception de Roentgen lui-même. Celui-ci, sans le savoir au début, s'était protégé complètement contre les effets nocifs des brûlures de la peau par les rayons-x parce qu'il avait remarqué que le plomb arrêtait les rayons-x : il entourait de ce métal les ampoules dont il se servait afin de limiter par une simple ouverture la sortie du faisceau de rayons avec lequel il faisait ses recherches. Au cours de l'année 1896, de nombreux articles parurent dans la littérature médicale au sujet des réactions de dermite causées par les rayons-x. Il faut admettre toutefois que ce sont ces réactions qui firent vraiment entrevoir la possibilité d'effets thérapeutiques.

Les applications

Les principales applications médicales en thérapeutique furent donc pour les lésions de la peau telles que le lupus tuberculeux, l'eczéma et autres lésions cutanées chroniques. Comme les rayons-x entrainaient la chute des poils, on s'en servit pour traiter les maladies affectant les poils ou les cheveux, comme la teigne.

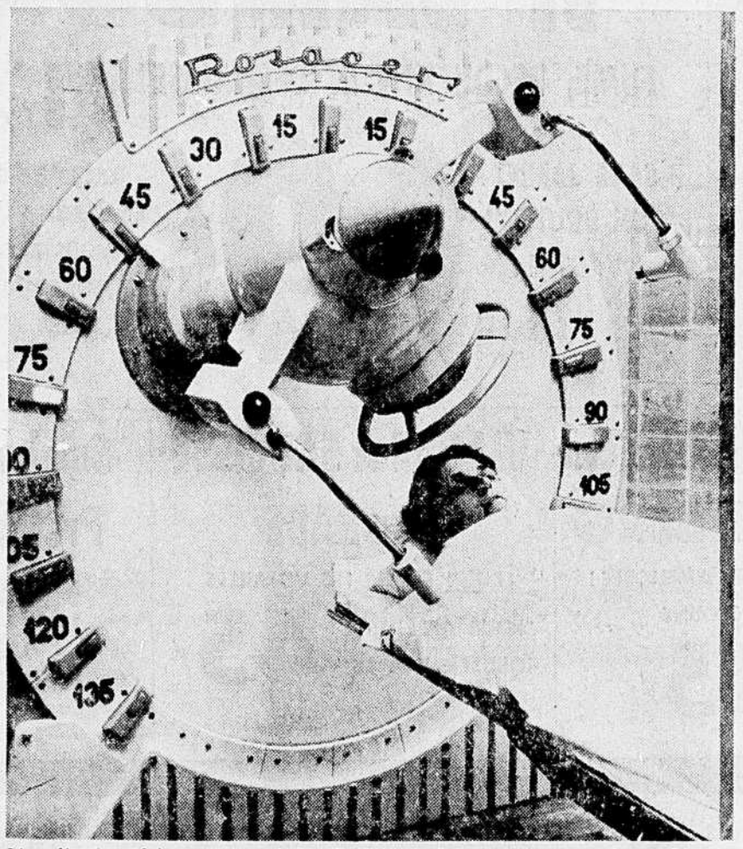
Des recherches furent faites sur l'action bactéricide des rayons-x. Les résultats obtenus soulevèrent de nombreuses controverses. On finit par se rendre compte que les bactéries résistaient à l'action des rayons-x dans les tubes de culture en laboratoire. Au contraire, les rayons-x semblaient exercer une action germicide utile sur les tissus infectés et cela suggéra l'hypothèse que les rayons-x entrainaient dans les tissus certains phénomènes qui amenaient la destruction des microbes.

Le traitement des infections par les rayons-x connut une vogue considérable, qui devait durer jusqu'à l'avènement des sulfamidés en 1938 et, peu après, les antibiotiques. Les effets anti-inflammatoires des rayons-x furent aussi observés et largement utilisés en radiologie thérapeutique.

Le fait que certaines tumeurs semblaient pouvoir guérir souleva de nombreux espoirs. En juillet 1896, Despeignes avait rapporté l'histoire d'un cas de cancer de l'estomac amélioré et soulagé à la suite de quelque 80 traitements aux rayons-x. Malheureusement, les améliorations s'avérèrent éphémères et la guérison des lésions cancéreuses était plutôt apparente que réelle. On peut dire que l'on essaya de faire des rayons-x une panacée.

En mars 1896 Henri Becquerel, qui recherchait l'existence de substances naturelles capables d'émettre des rayons invisibles et pénétrants qui aient les propriétés physiques des rayons-x créées dans les ampoules grâce à l'électricité, découvrit que l'uranium possédait ces qualités. Puis vint le radium découvert par Pierre et Marie Curie, substance radioactive naturelle qui était englobée avec l'uranium. A partir de ce moment-là la radiothérapie avait à sa disposition deux sources de rayons ; les rayons-x et les rayons du radium. L'utilisation en radiologie thérapeutique des autres substances radioactives naturelles ne fut jamais très considérable.

Dans l'ensemble, il semble bien que les débuts de la radiologie thérapeutique ont été difficiles. Les réactions sévères et les brûlures graves furent nombreuses. Les mutilations secondaires à la nécrose due aux rayons que durent subir un grand nombre de pionniers étaient trop nombreuses. On réalisa rapidement que les effets des rayons-x et des rayons gamma du radium étaient proportionnels aux quantités de rayons administrées. Malheureusement les méthodes de dosage étaient peu satisfaisantes. On observa que les effets des radiations étaient cumulatifs et dépendaient aussi de leur pouvoir de pénétration. C'est durant cette période que l'on commença à indiquer la qualité des rayons en se servant de la couche de demi-absorption, bien que cette méthode ne fût vraiment adoptée qu'en 1937. En définitive, il n'est pas étonnant que dans l'ensemble la profession médicale se soit montrée plutôt réservée, sinon hostile, envers la radiothérapie entre 1896 et 1920.



L'application thérapeutique des radiations ionisantes a commencé avec le tube à rayons-x réalisé par Roentgen, puis est venu le radium découvert par les Curie. Depuis, les progrès de la Physique ont apporté d'autres sources de radiations, entre autres la "bombe" au cobalt pour lequel le Conseil de la recherche du Canada a mis au point un excellent appareil. Ci-dessus, un autre appareil, réalisé récemment à Budapest, pour le traitement des tumeurs par le cobalt radioactif.

Période de transition

Grâce aux efforts et à la persévérance d'un certain nombre de pionniers, la situation commença à changer. Vers la fin de la période précédente et au début de cette seconde phase, on commença à signaler plusieurs rapports de guérison totale et durable dans certains cas de cancer. La valeur de la radiothérapie a vraiment été mise en évidence et d'une façon indiscutable pour la première fois en 1922 alors que Coutard, Regaud et Hautant rapportèrent six cas de cancer du larynx traités avec succès au moyen de la roentgenthérapie.

Cette période de transition fut marquée par des progrès importants, entre autres :

Adoption, en 1928, d'une unité de dose internationale : le roentgen ou unité r.; ampoules pour la radiothérapie à 200 kilovolts; équipement à l'épreuve des chocs électriques; avènement de la radioactivité artificielle grâce à des procédés électriques dont le cyclotron est le prototype produisant certains éléments radioactifs comme l'iode, le phosphore et autres; création de quelques centres de radiothérapie. En 1924, l'Institut du Radium de Montréal, dont le docteur Origène Dufresne est le directeur, était fondé; enseignement de la radiothérapie comme spécialité.

La radiothérapie durant cette deuxième phase fit des progrès indéniables. Les cas de guérison étaient plus nombreux. La valeur du radium dans le cancer du col de l'utérus était maintenant admise. C'est une période de réaction aux accidents de la phase du début auxquels on tend à obvier par des doses moyennes et répétées par séries à divers intervalles.

Une "graisse brune" protège les nouveau-nés

(AFP) — On se demandait, depuis longtemps, comment des animaux nouveau-nés et aussi des enfants nouveau-nés pouvaient bien résister au grand refroidissement qu'ils subissent au moment de leur venue au monde. Cette résistance au froid est due à la production de chaleur par des cellules spéciales constituant ce qu'on appelle la "graisse brune". Chez l'enfant, la "graisse brune" est accumulée en couches minces autour du cou, sur les épaules, dans la partie supérieure du dos, sur la poitrine et le long de l'épine dorsale. Bien que l'existence de cette "graisse brune" soit connue depuis longtemps, on ne savait pas exactement quel est son rôle. La réponse a été apportée par les savants britanniques Michael J. K. Dawkins et David Hull, de l'université d'Oxford.

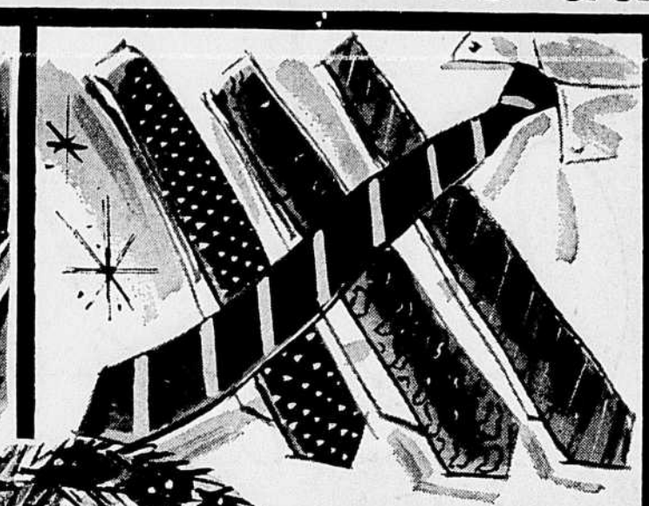
Satisfaction garantie ou vos achats remboursés!



Chemises blanches habillées

Quel achat!... Des chemises blanches, en polyester et coton ou en tricot de nylon 100% à ce prix en cadeau de Noël!
Ces chemises resteront impeccables même après de maints lavages. Col à pointes souples (14-17) ou à pointes boutonnées (14-16½). Poignets qui se boutonnent de deux façons. Manches longues 32-35.

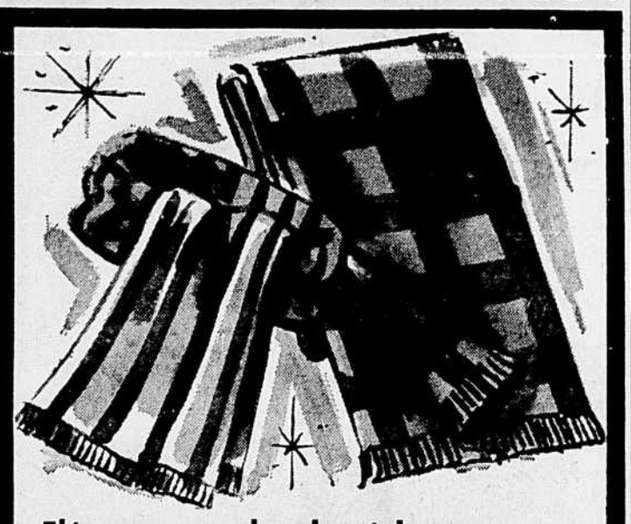
2/$5 ou CHACUNE **2.77**



Cravates classiques

De luxueux tissus importés ont servi à la confection de ces cravates qui sont offertes maintenant à un prix très bas pour vos achats de Noël. En Rhodia et soie à rayures ou à motifs divers. Achetez-en plusieurs pour tous vos petits cadeaux à ce bas prix. Dans les nuances: bourgogne, brun, gris, bleu.

1.27



Elégantes et chaudes écharpes

1.27 **2.47** **3.47**

Venant de France, Belgique, Allemagne, ces écharpes représentes ce qu'il y a de mieux dans la qualité, le style, et la confection pour un prix aussi intéressant. Elles sont en laine d'agneau, en laine et Rhodia, ou en rayonne brossée. Tous des tissus lavables. Tons de: bourgogne, gris, fusain, marine, tabac, chameau.

STEINBERG
MIRACLE MART

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 10 h.
Vendredi 24 décembre jusqu'à 6 p.m.

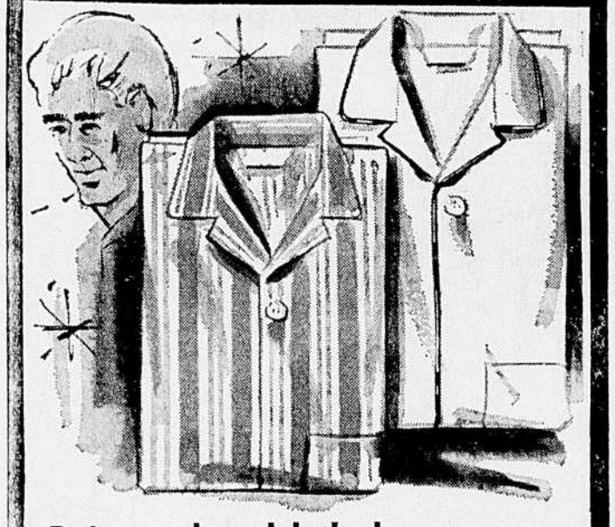


Chemises sport, manches longues

Confectionnées au Canada, dans un tissu importé de France 55% polynosic et 45% coton. Leur coupe est parfaite, et elles sont faciles à laver. Col à baleines permanentes, deux poches de poitrine, poignets à double boutonnage. Riches couleurs: bleu, or, brun, fusain, rouge et motifs sports. P.M.G. et XG.

Seulement **4.97**





Pyjamas broadcloth de coton

Voici son cadeau tout trouvé, un pyjama de cette qualité le comblera. En broadcloth de coton peigné "Sanforized". Les derniers modèles en vogue, soit à rayures ou tout unis avec une bordure contrastante. Pantalon coupé ample avec élastique au dos. Veste classique à manches longues. Tailles: A-B-C-D-E.

Bas prix **3.97**

LES CADEAUX SERONT PLUS BEAUX EMBALLES A NOTRE CENTRE D'EMBALLAGE CADEAU.

Un ravissant cadeau pour ses heures de détente

Choisissez-en un pour ses étrennes! Aux heures douces ces vêtements souples permettent de se détendre au maximum. Ils laissent une merveilleuse liberté de mouvements tout en gardant bien au chaud!

A) Veste de télévision. Modèle fantaisie plein d'originalité. Coupe moderne en brocart. Poches, revers poignets et ceinture bordés de satin de ton contrastant. Veste rouge, grise, bleue ou tan. Tailles P.M.G. et XG. **9.97**

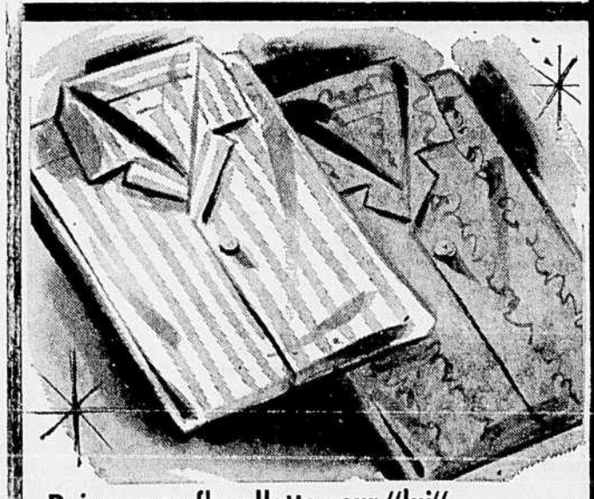
B) Légère et somptueuse! Robe de chambre en jacquard de brocart. Le modèle parfait pour apporter en voyage. Revers, poches, poignets et ceinture garnies de satin. Motifs fantaisie. Gris, Bourgogne, marine, forêt. Tailles P. M. G. et XG. **11.97**

C) Importée d'Angleterre! Robe de chambre tout laine très majestueuse. Coupe classique égayée de rayures ou de carreaux. Existe en Bourgogne, gris, bleu, brun ou vert pâturage. Tailles P.M.G. et XG. **19.97**

D) Veste pour la télévision. Elle est confectionnée en brocart de rayonne à l'aspect riche et luxueux. Revers, poches, poignets et ceinture garnis de satin noir. Veste rouge, marine ou noire. Tailles P.M.G. et XG. **11.97**

E) Elégant modèle en flanelle de laine extra-douce. Revêtez-la et vous connaîtrez ce confort anglais... liseret de ton blanc à la poche, aux revers et aux poignets. Robe de chambre marine ou vin. Tailles P.M.G., XG. **12.97**

F) Non représenté: Ensembles peignoir et pyjama. Nous avons toute une variété de motifs pour ces ensembles en broadcloth de coton peigné. Pyjamas avec taille élastique et siège ample. Bleu, vers, gris, vin, tan. Pyjamas A-B-C-D-E. Peignoirs P.M.G. et XG. Ens. **12.97**



Pyjamas en flanellette pour "lui"

Une autre idée pour un parfait cadeau. Il aimera ce chaud pyjama en douillette flanellette de coupe classique et très facile à entretenir. C'est l'article qu'il faut pour ces fraîches nuits dans le Nord! Des tons bien masculins: bleu, gris, tabac et bourgogne. Tailles: A, B, C, D, E.

2/$5 ou CHACUNE **2.77**

Des chaussettes en quantité

(Marchandise non illustrée) — Le plus grand choix de chaussettes jamais imaginé. En banlon, nylon, laine et nylon, nylon et coton. Toutes extensibles et lavables dans la machine. Toute une palette de couleurs, et de modèles.

.97 *La paire*



Superbe valise d'envolée "Dobby"

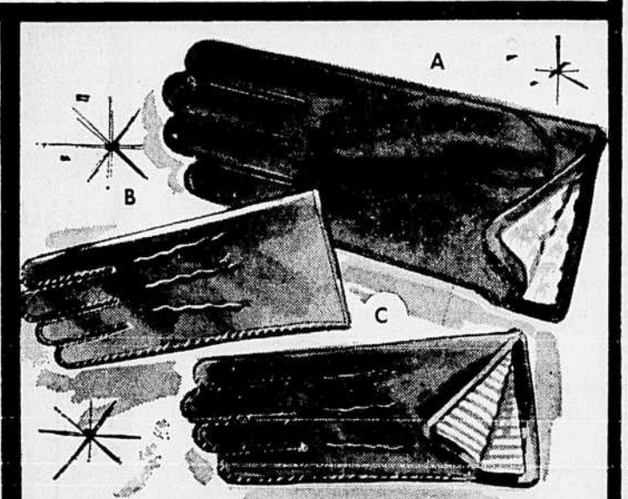
En nylon Dobby à tissage double, renforcé de caoutchouc sur du fibre de verre. Cadre en moulure de contre-plaqué, et coins renforcés de métal. Léger, mais d'une grande solidité. 3 cintres en aluminium à l'intérieur. Compartiment pour chaussures et pochettes extérieures. Courroies et poignée en vrai cuir.

16.97

Ceintures en vrai cuir

(Marchandises non illustrées) — Ceinture en cuir de bonne qualité. Boucle qui ne se ternit pas. Noir, gris, brun, fusain, bleu. Ceinture en cuir Marakino, très souple. Boucle à doubles crochets. Noir, brun, fusain. Tailles 28 à 46 dans ces deux modèles.

1.27 à 1.97



Grande vente de gants en cuir

A 3.57 **B 3.87** **C 4.47**

A. Pour hommes. Gants en cuir du Cap, coutures surjetées. Doublure en fourrure de nylon. Brun, noir, fusain **3.57**
B. Gants en cuir du Cap importé d'Afrique du Sud. Doublure en laine sans couture. Fusain, Toffee, noir **3.87**
C. Gants en souple peau importée d'Afrique du Sud. Coutures surjetées en fil de nylon. Doublure en mousse Thermo. Fusain, noir, brun **4.47**
Pointures: 8 à 11 dans ces trois modèles.

● *CHOMEDEY* 101, boulevard Curé-Labelle
● *GREENFIELD* 399, boulevard Taschereau
● *PONT-VIAU* 1055, boul. des Laurentides
● *JEAN-TALON* 4325 est, rue Jean-Talon
● *LASALLE* 7850, boulevard Champlain
● *RUE SHERBROOKE EST* 7455, rue Sherbrooke, *Coin Montée Saint-Léonard*

PINKY **TIMBRES PINKY avec tout achat** DITES SEULEMENT "À MON COMPTE S.V.P."



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Dans les grands magasins

Il n'y a rien de plus instructif que le spectacle d'un grand magasin à rayons en opération. Particulièrement, à ce moment-ci de l'année. L'homme que ce jeu ennuie, s'il y appliquait sa réflexion, trouverait matière à découvertes sur la nature de la femme, et, par ricochet, sur la sienne.

Une première constatation saute aux yeux ou vous accroche aux jambes: la supériorité en nombre de l'élément femelle dans ce carpharnaüm. En moyenne, il y a quatre femmes et demie pour un homme. Que cette demie ne vous effraie pas, elle n'est pas plus méchante que les autres. La statistique nous oblige parfois à fractionner de jolies choses que dans la vie, fort heureusement, nous retrouvons entières.

Avec un peu plus d'attention, vous remarquerez que la femme arbore ordinairement un air triomphant. Chez l'homme, l'attitude est plutôt contrainte. Il s'étudie pour ne pas paraître perdu. Un peu plus tard, il montrera plus ouvertement son ennui ou sa fatigue.

Il est clair, dès le seuil du magasin, que madame ou mademoiselle entre dans ses affaires et que l'oxygène de l'atmosphère est exactement conditionné à son tempérament. Cela se vérifie à la fin d'une course mixte aux emplettes: l'une n'est pas défraîchie, alors que le conjoint titube.

Que l'homme ne donne pas comme raison de sa faiblesse son peu de goût pour la fréquentation des grands magasins. Il est tout aussi séduit par les étalages. Quand il se décontracte, il y a dans sa façon de butiner les comptoirs une puérilité qui fait plaisir à voir.

Quand monsieur fait seul quelques emplettes, il est expéditif et demandez-le aux serveuses — quelque peu rogue. C'est un effet de sa timidité. Il se sent investi par les forces féminines dont l'envahissante curiosité paralyse son autonomie.

Le tableau du couple à la chasse aux emplettes accuse encore plus l'inégalité des forces. La femme ne fait pas que mener l'offensive. Elle surveille et protège ses arrières. L'homme suit à grand-peine les évolutions improvisées de sa moitié en maraude. Il faut qu'il ait un sûr instinct de mimétisme pour entrer sans gaucherie ou retard dans les pas de sa cheftaine.

Et ceci nous amène à reconnaître un fait d'observation scientifique qu'un monde trop agressivement mâle ne peut tenir plus longtemps sous le boisseau. Ce fait peut s'énoncer ainsi: physiquement, la femme est aussi fortement douée que son vis-à-vis.

Le beau sexe par opposition au sexe fort est un désolant préjugé. Dépourvu d'intelligence, l'animal a su éviter cette erreur. L'inimitié des sexes vient de ce que l'un et l'autre jouent depuis la Création des rôles de composition.

En réalité, les deux forces s'équivalent. Ce que l'homme gagne en puissance, il le perd en ténacité. La patience de la femme n'est pas seulement une vertu morale, elle est aussi — on l'oublie trop — une disposition physique. La femme a le sens de l'économie de ses forces. L'homme en a la prodigalité vite épuisée.

Il y a bien d'autres situations dans la vie qui prouvent l'équilibre des forces chez le couple. Le "magasinage" l'illustre mieux parce qu'il y a confrontation. C'est probablement parce que l'homme, à son insu, se sent moins fort dans ce genre de tournoi qu'il abandonne ce sport aux femmes. Qu'il le veuille ou non, il n'y brille guère.

Regardez attentivement dans un grand magasin où vous irez sans doute bientôt quelle tête nous faisons, nous, les hommes. Nous prenons un air renfrogné pour camoufler notre épuisement. Voyons-nous un fauteuil, nous nous y écrasons; une rampe, nous nous y accrochons. Et quand il n'y a pas d'appui, nous nous dandinons comme de pauvres rosses.

L'autorité des femmes dans les grands magasins a de quoi inquiéter les anti-féministes. Les femmes accèdent à tous les métiers d'hommes. Bientôt, leur promotion en fera nos égales. Alors, si nous ne voulons pas qu'elles nous déclassent, il faut à toutes forces nous entrainer à "magasiner" avec autant de mâle ardeur.

Le Marché central acquitte le prix des terrains achetés de Montréal en 1953 et 58

M. Lucien Saulnier a reçu, à titre de président du comité exécutif de la ville de Montréal, un chèque de $298,434 de la part du Marché Central Métropolitain Ltée.

Ce chèque représente le coût des terrains que la Ville de Montréal a accepté de vendre en 1953 et en 1958 en vue de l'installation du Marché central, terrains comprenant au total 109 acres, à l'angle nord-est du boul. Métropolitain et du boul. de l'Acadie. Le Marché Central Métropolitain Ltée devait acquitter le prix d'acquisition avant de déclarer un dividende excédant 4 p. 100.

Ont ainsi visité M. Saulnier: MM. Adrien Moquin et Alphonse Couture, respectivement président-fondateur et gérant général de la société.

M. Couture a souligné l'excellente collaboration qui existe entre les autorités de la Ville et les dirigeants du Marché Central Métropolitain Ltée.

Pour les bonnes fourchettes, pour les palais délicats, nos menus spéciaux pour les réveillons de Noël et du Jour de l'An sauront satisfaire les plus fins gourmets.

Aussi, soyez épicuriens et réservez votre table immédiatement au

THE QUEEN'S

Tél. 866-2351 MONTREAL 700, rue Windsor

La Vieille France

25 déc. (de 5 h. à minuit) Dîner de Noël $3.75
31 déc. Réveillon française à l'accordéon Menu spécial $5.00
1er jan., jour de l'An (de 5 h. à minuit) Dîner du Jour de l'An $3.75

Faites vos réservations dès maintenant — Tél. 845-1575
Demandez M. Gérard

La plus ancienne habitation de la rue St-Jacques, construite en 1730 pour la famille de M. D'Ailleboult d'Argenteuil. C'est devenu La Vieille France, un restaurant d'un cachet exceptionnel rappelant le charme authentique de la Vieille France.

Stationnement gratuit au 52 ouest, St-Jacques. Fermé le dimanche.



Menu spécial des fêtes

au TROMBLON d'ARGENT

avec
Repas pour enfants à moitié prix

Licence complète

Réservations
849-3214

1610, rue St-Hubert

LE MEILLEUR RESTAURANT FRANÇAIS AU CANADA

MENU DE NOEL
$5.00

Le Consommé au Xérès
La crêpe au Four
Gratinée au Gruyère
Le Dindo Farcie
Le Contre Filet de à la Périgourdine
et
Boeuf, Sauce Bordelaise

Les Choux de Bruxelles au Beurre
Les pommes Gaufrettes
La Salade des Fêtes
Les Fromages Assortis
Les Pêches Flambées au Grand Marnier

ou
Le Bûche de Noël Parfumée au Kirsch à la Mode
La Corbeille de Fruits
Demi-Tasse

Menu Spécial du 31 décembre $6.50
Menu Spécial du Jour de l'An $5.00

Pour réservation appelez 844-9525

La Tour Eiffel

1422 rue Stanley

Motel Fontainebleau



L'Aiglon

La cuisine excellente, le service impeccable et l'atmosphère incomparable feront de cette rencontre au temps des fêtes une soirée mémorable. Emmenez vos amis, ils vous complimenteront d'avoir choisi L'AIGLON.

5500 est, rue Sherbrooke — 256-9011

La Table du Roy

La Serre

Le "COLONY"

Castel du Roy RESTAURANT VIEILLE FRANCE Bar

AVEC NOS MEILLEURS VOEUX

Réservations : 842-8106

2070, rue Drummond Montréal

La meilleure cuisine à . . .

La Ronde

UN REGAL pour toute la famille

Danse tous les soirs au son de la musique du trio Rob Adams

RESERVATIONS : 932-1411

AUBERGE Seaway MOTOR INN

ANGLE GUY et DORCHESTER

ACCUEILLEZ LE NOUVEL AN

CHEZ PIAZZA TOMASSO

un fabuleux BUFFET ROMAIN DES JOURS DE FETES
$7.00 par personne
PLUS • CREVETTES • FARFALLA • PROSCIUTTO • ROTI DE BOEUF • LA SAGNA • POLLO CACCIATORE • SCAMPI • TORTA CON SPUMONE

Tous les délicieux mets du buffet romain

PLUS : ATMOSPHERE DE FETE ET DIVERTISSEMENTS

RESERVATIONS SEULEMENT : 739-6331

ACCUEILLEZ '66 EN GAIETE
NOUS FETONS JUSQU'A 2 HEURES DU MATIN



Gracieuseté du Canadien Pacific "Château Frontenac"

Célébrez les Fêtes autour d'une "Bonne Table"

La période des fêtes vous donne l'occasion de revoir tous vos amis, de réunir les vôtres. Au Canada français, on a pris l'habitude de se retrouver autour d'une "bonne table"; le dîner au restaurant fait partie de nos traditions du temps des fêtes. Cette année, ne manquez pas l'occasion de faire plaisir, invitez votre famille ou quelques amis dans l'un de ces hauts lieux de la gastronomie.

ACHETEURS DE NOEL (et tous les autres)
NOTEZ CES
BAS PRIX SPECIAUX : POUR DINERS OU STEAKS
Depuis le 1er déc.
T-BONE ET SURLONGE SEULEMENT
(avec toutes garnitures). Rég. 2.50 et 2.40
Seulement 1.99
Pour un temps limité
Haut-côté **$1.90** — Grosse côte **$2.35**
Nous maintenons toujours la haute qualité et nos bas prix fabuleux.

LE SEUL **CURLY JOE'S**
MOUNT ROYAL STEAK HOUSE
1453, rue Metcalfe 845-7603

En montant la rue de chez Simpson's. En montant Metcalfe, venant de Ste-Catherine, c'est le premier Restaurant à Steak à votre droite. Recherchez le grosse enseigne pivotante "Curly Joe's".

Pour les gens les plus merveilleux de l'univers
"NOS CLIENTS"

BENS de luxe delicatessen restaurant enrg.

Une entreprise familiale qui date de 1909 au coin des rues Burnside et Metcalfe

Souhaite
UN JOYEUX NOEL et UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

André Bardet et les secrets de sa cuisine . . .!

chez Bardet

RESTAURANT FRANÇAIS
Maîtrise Prosper Montagné
Chevalier Du Tastevin
Chevalier Du Sacavin
Maître Queux

591 est, Henri-Bourassa Montréal 12

Tél. : 381-1777

Soupers à la chandelle pour gourmets chaque soir.
Fermé le dimanche

NOEL 24 déc. *JOUR de l'AN 31 déc.*

REVEILLON au
CHATEAU MADRID
"PATIO ANDALUZ"

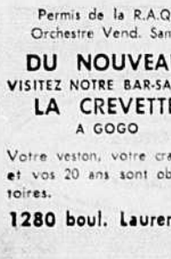
Un menu spécial a été préparé pour vous, avec vins et champagne inclus — Dinez aux douces mélopées "flamencos" et dansez aux sons de l'orchestre "Los Comperos".

Ambiance espagnole extraordinaire

Réservez maintenant en appelant
VI. 5-2843 **368 est, rue Mont-Royal**

Chez

"Butch" Bouchard



Salle à manger et Bar Salon

Pour un excellent repas en famille ou avec vos amis un seul nom, une seule adresse.

BUTCH BOUCHARD

Réservations : LA. 1-9466

881 est, rue de Montigny

Venez tous en groupe célébrer les fêtes de Noël et du Jour de l'An au

PAM-PAM

Ses mets fins, ses vins choisis, son ambiance européenne avec danses, serpentins, cotillons, son atmosphère chaude et sa musique Tzigane.

La vente des billets d'admission commence aujourd'hui (entrée avec billets réservés seulement)
Réservations jusqu'au 27 décembre.

Informations
Mlle Raymond
AV. 8-3090
après 5 h. p.m.

1425 rue Stanley



CAFÉ NANKING

La meilleure qualité de mets chinois

Le restaurant le plus ancien et le plus renommé du quartier chinois.

Depuis 30 ans
Café NANKING

50 OUEST, LAGAUCHETIERE

Facilités de stationnement

RESTAURANT NAPOLÉON

à l'occasion des Fêtes de fin d'année, présente à ses amis, clients, ainsi qu'à toute la population, ses Voeux les meilleurs.

1694 est, rue Ste-Catherine, coin Papineau

Réservations : LA. 3-2105

STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE

RESTAURANT

PAESANO

le plus typique des établissements gastronomiques au Canada.

RESTAUREZ-VOUS A L'ITALIENNE
dans 1 des 4 de nos somptueuses salles à manger
Choix de vins fins.

Réservations : 731-8221

5192 Côte-des-Neiges (Près de l'Oratoire)

JOYEUX NOEL
et
BONNE ANNEE

Aux Délices

RESTAURANT FRANÇAIS

Réservations : 866-0817

1204 ouest, Ste-Catherine

LA MAISON DU BIFTECK
Grillé sur charbon de bois

Chez Francoys

Françoys Pilon votre hôte, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'Année.

Réservations : VI. 5-9182 415 est, rue Ste-Catherine
(Café St-Jacques)

ViPa RESTAURANT Inc.

LE RESTAURANT DE L'ELITE
L'ELITE DES RESTAURANTS

Licence complète — Cocktail lounge
Ses mets fins — Son ambiance
vous feront apprécier "LA JOIE DE VIVRE"

Réservations : DA. 1-2340

10714, BOUL. PIE-IX

Un repas que votre famille n'oubliera pas de sitôt !

HOMARD — CRABE — "SCAMPI"

autant que vous pouvez en manger
du DIMANCHE AU JEUDI inclusivement

$6

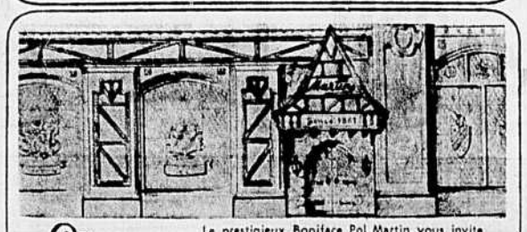
Permis de la R.A.Q.
Orchestre Vend. Sam.

DU NOUVEAU
VISITEZ NOTRE BAR-SALON
LA CREVETTE
A GOGO

Votre veston, votre cravate et vos 20 ans sont obligatoires.

Mouettes sea food

1280 boul. Laurentien près Canadair, 744-2845



Le prestigieux Boniface Pol Martin vous invite personnellement et cordialement à sa nouvelle auberge aussi moderne que le Montréal actuel où règnent l'accueillante ambiance du vieux monde et la célèbre réputation d'une bonne table, conservées dans les véritables traditions d'hospitalité. En plus de ses bars et salles à manger bien connus, Martin offre maintenant des salles de banquets pour des groupes de 15 à 150 personnes. Un service courtois et personnel ajoute au plaisir de dîner ou boire son vin chez Martin.

Martin's SINCE 1861

980 rue St-Antoine 866-3461

Ouvert jour et nuit à longueur d'année

DUNN'S

Delicatessen

Le seul vrai spécialiste du Smoked Meat chaud à Montréal

Goûtez à nos succulentes entrecôtes de Marque Rouge grillées sur charbon de bois.

592 ouest, rue Ste-Catherine **face à Simpson's**

GOURMET G PATISSIER TRAITEUR

10 personnes	$15.00
20 personnes	29.00
30 personnes	43.00
40 personnes	56.00
50 personnes	70.00

Un au choix :
Hors-d'oeuvre
Egg Rolls min.
Hot Dogs min. enrobés
Sandwiches de fantaisie
Choix d'aspic aux légumes, oeufs, au foie, au saumon.
2 lb de viande fumée
1 lb de dindo
1 lb de salami
1lb de poulet farci

1 lb de langue
4 lb de salade de chou
4 lb de salade de patates
3 pains de seigle, tranchés
1 pot de moutarde

Cornichons au vinaigre, tomates, piments et cornichons sucrés, olives noires et vertes,
4 grosses bouteilles de liqueur douce
2 boîtes de croustilles

2765 VAN HORNE—CENTRE D'ACHATS WILDERTON—TEL. 342-0930

La CSN est prête à fournir $25,000 pour un pavillon des travailleurs

La Confédération des syndicats nationaux est prête à fournir une somme de $25,000 pour la réalisation d'un pavillon des travailleurs à l'Exposition de 1967.

En annonçant la nouvelle, samedi, à l'issue d'une réunion du bureau confédéral de la CSN, M. Marcel Pepin a dit qu'un tel projet pourrait prendre vie facilement si le Congrès du travail du Canada et son affilié québécois, la FTQ, fournissaient un montant raisonnable.

Selon M. Pepin, le coût du projet, qui pourrait porter le nom de "Palais du Travail", a été évalué à une somme se situant entre $400,000 et $600,000 au cours d'une première discussion avec les dirigeants de l'Expo.

La CSN a demandé à l'Expo de préparer une esquisse du pavillon qui, a souligné M. Pepin, ne pourrait devenir une réalité qu'avec la participation financière du ministère fédéral du Travail et des ministères provinciaux du travail.

"Il serait malheureux, a dit le président de la CSN, que les travailleurs n'aient pas leur pavillon à l'Expo de 1967. Avec un tel pavillon, peut-être pourrions-nous obtenir que le congrès triennal de la Fédération internationale des syndicats chrétiens se tienne à Montréal en 1967."

Qu'en est-il de la position du CTC et de la FTQ à ce sujet ? Pour sa part, M. Claude Jodoin, le président du CTC, est favorable à la construction d'un Palais du Travail.

Du côté de la FTQ, si le dernier congrès de l'organisme à Montréal, il y a dix jours, ne s'est pas prononcé ouvertement sur cette question, M. Gérard Rancourt, le premier secrétaire générale de la FTQ, serait un chaud partisan du projet.

Conflit de camionneurs à Sainte-Philomène

Une trentaine de camions ont bloqué l'entrée et la sortie de la carrière Daniel Côté, à Ste-Philomène, dans le comté de Châteauguay pour protester contre la fa façon de procéder d'un entrepreneur.

L'entreprise de camionnage Léo Tremblay a obtenu un sous-contrat de la Wash Quebec Construction, pour ces travaux de Voirie dans la rue St-Jacques, à Ville St-Pierre. Les artisans-camionneurs soutiennent qu'ils ont droit à une partie du transport des matériaux de routes, alors que la firme Léo Tremblay veut n'utiliser que ses propres camions.

La police provinciale de Ste-Martine a envoyé huit agents sur les lieux. Ce matin, on n'avait déploré aucun acte de violence.

L'hiver ne commence que demain... officiellement

L'hiver commence officiellement à 8 h. 41, demain soir, mais déjà, ce matin, on n'en a eu un avant-goût, alors que le thermomètre indiquait deux degrés sous zéro, à Dorval.

Cette vague de froid qui a débuté ce matin, 36 heures avant le début officiel de la saison hivernale, doit se maintenir durant quelques jours, selon les prévisions atmosphériques.

C'est dire, qu'officieusement, l'hiver est déjà commencé depuis ce matin. C'est la première fois, cette saison, que la température fait descendre le mercure sous zéro.

Rappelons que le mois de novembre a été plus froid que la moyenne, soit 3.4 degrés de moins. Ce même mois a battu tous les records de précipitation de neige, enregistrant 26.5 pouces de neige. Le record précédent était de 20.4 pouces en 1944.

Pour les prochaines 48 heures, la météo prévoit du temps froid. Le thermomètre se maintiendra près de zéro.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

qu'il s'agissait de sa fille, a ouvert sans hésiter. Les bandits ont pénétré en trompe, poussant la maîtresse des lieux jusque dans la cuisine où ils l'ont ligotée solidement sur une chaise avec le fil de l'appareil téléphonique.

Puis, pour la forcer à leur dire où était caché l'argent qu'elle possédait, les bandits l'ont frappée à la figure en se servant d'un sac à main.

Les voleurs ont pris la fuite de façon inconnue, emportant des bijoux d'une valeur de $4,000 et plus de $300 en argent. Le sergent-détective Rochon, du Bureau des enquêtes criminelles, enquête dans cette affaire.

Vol avec violence de $5,000

Deux jeunes individus ont commis un vol avec violence d'environ $5,000, vers 9 h. 30 samedi soir, sur la personne de Mme N. Sobel, du 4550 rue Bourret, appt. 10.

Mme Sobel revenait chez elle après avoir fait l'achat de provisions, quand elle fit face à deux inconnus, dans le vestibule de l'immeuble qu'elle habite.

L'un d'eux frappa Mme Sobel au visage et les deux bandits prirent la fuite avec les deux sacs que portait la femme. L'un des sacs était rempli de provisions, tandis que l'autre contenait des colis et le sac à main de la victime.

Ce sac à main était rempli de documents de valeur et d'argent, le tout représentant une perte d'environ $5,000. Les voleurs ont pris la fuite à bord d'une Volkswagen blanche.

Vol de fourrures de $9,265 par des cagoulards

Quatre cagoulards armés ont fait irruption chez M. et Mme Léopold Côté, au 5724 rue De Lorimier, vers 7 h. hier soir, où ils ont volé des fourrures évaluées à $9,265.

Les bandits, dont deux étaient armés de revolvers noirs, ont sonné à la porte d'entrée. Quand on leur ouvrit, ils pénétrèrent en trombe dans le logement et rapidement ils attachèrent et bâillonnèrent M. et Mme Côté ainsi que leurs deux filles.

Pour ligoter leurs victimes, les voleurs utilisèrent du ruban gommé. Les individus ont pris la fuite par la porte arrière en apportant la fourrure volée. On croit qu'un camion les attendait dans la ruelle.

Hôtel de 80 chambres détruit à Baie Comeau

BAIE-COMEAU.—Un violent incendie a complètement détruit hier l'hôtel Le Manoir, à Baie-Comeau, à environ 220 milles au nord-est de Québec.

L'incendie a pris naissance vers 3 h., hier matin dans l'immeuble de quatre étages comptant 89 chambres. Cet hôtel était la propriété de la compagnie de papier Quebec North Shore.

Les pertes matérielles atteindraient $500,000. Une personne a été blessée dans l'incendie.

Double secousse au nord de la métropole

La terre a tremblé à deux reprises, samedi soir, à quelque 100 milles au nord de Montréal.

D'une intensité suffisante pour être ressenties, mais heureusement trop faibles pour causer des dégâts, les secousses ont atteint la force 5 de l'échelle de Mercalli et ont respectivement été enregistrées à 7 h. 45 et 8 h. 08 du soir par les sismographes du collège Weston, dans le Massachussetts.

MEURTRES

SUITE DE LA PAGE 3

sier judiciaire à Montréal, mais on croit qu'il aurait été le complice de McHale et de Jones dans plusieurs vols à main armée commis dans la métropole récemment. Ce serait d'ailleurs parce qu'il aurait gardé le montant pris dans un de ces hold-up ($56 à l'épicerie Chad, au 6139 ouest, rue Sherbrooke) que Jones l'a tué, selon les premières indications de l'enquête policière.

Jones, probablement sans argent, aurait ensuite tenté de voler un chauffeur de taxi, M. Matteau. Mais ce dernier, qui a été victime d'un hold-up le 5 novembre dernier, s'est débattu. Jones l'aurait tué de quatre coups de feu. L'auto-taxi s'est ensuite écrasé contre un lampadaire.

A la suite de cet assassinat, le 24e de l'année à Montréal, Jones est entré dans une autre taverne de l'ouest de la rue St-Jacques, où, au dire de témoins, il aurait enlevé les douilles du chargeur de son arme pour les remplacer par de nouvelles douilles. Un des clients alerta alors la police qui vint rapidement lui mettre la main au collet.

Vendredi soir, le présumé complice de Jones, Vincent McHale, s'est rendu à la police par l'entremise d'un annonceur de radio. Il était ivre-mort et il avait les poches pleines de "goof-balls".

Les policiers l'ont transporté à l'hôpital, où il a été désintoxiqué. Il devra comparaître comme témoin, cette semaine, aux enquêtes du coroner sur les deux assassinats. Jones sera le témoin important de ces enquêtes, qui auront lieu cette semaine.

MONTREAL-NORD

SUITE DE LA PAGE 3

nancière aux grands projets à caractère métropolitain.

Appelé à commenter le résultat du référendum — qui se traduit par une défaite personnelle, en somme — le maire Ryan, d'abord amer: "Il existe encore du charlatanisme électoral" dans notre ville", s'est vite ressaisi pour rappeler qu'il n'avait pas défendu "son" projet avec passion (une autre de ses expressions), mais qu'au contraire il avait demandé à ses concitoyens de se prononcer de façon catégorique, soit dans un sens ou dans l'autre.

Son souhait a été réalisé dans le sens opposé à ses vues, il est vrai, mais il s'est dit quand même satisfait, car "je nourris un culte particulier pour l'opinion publique qui doit être le fondement de toute administration publique loyale".

Et immédiatement le maire Ryan a voulu prouver une telle disposition . . . de "bon perdant", puisqu'il a aussitôt déclaré: "Nous allons maintenant ajuster notre tir afin de donner quand même à la population les services essentiels dont elle a besoin dans une ville de l'importance de la nôtre".

Une conclusion s'impose quand même : le projet de construction d'un hôtel de ville à Montréal-Nord est reporté aux calendes grecques.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

"Le contrat actuellement en préparation, continue M. Gilbert, désigne nommément le directeur actuel de la police de Montréal comme autorité suprême du point de vue policier pour toute l'Expo."

Il précise qu'avant sa nomination, son prédécesseur, M. J.-A. Robert, a tenu plusieurs réunions avec M. Poudrette et l'inspecteur René Daigneault, ce dernier de la police municipale.

"Ces séances étaient suffisantes parce qu'alors l'Expo ne faisait que démarrer. Mais les travaux progressent à vive allure et il m'a fallu dès les premiers jours de ma nomination, reprendre ces réunions en invitant cette fois toutes les personnes concernées de mon service."

C'est ainsi que les responsables du service "A" (administration), soit l'ass.-directeur C. Durocher e s nbtarosESTH OD Durocher et son bras droit l'inspecteur Daigneault; les responsables du service "B" (opérations), soit l'ass.-directeur W. Boyle et son adjoint, l'insp.-chef R. Yvon, ainsi que les responsables du service "C" (sûreté), soit l'assistant-directeur R. Perron et l'inspecteur-détective en chef L. Hobbs, ont participé au débat.

Au stage actuel, c'est surtout le service "A" qui opère. C'est lui qui trace le plan d'opération dans ses grandes lignes et dans leur détail" a dit M. Gilbert.

"Une fois ce plan dressé, étudié et approuvé, le service "B" prendra la relève et postera des hommes aux points stratégiques aidé du service "C" (sûreté) pour la guerre aux voleurs à la tire, et autres".

Mais en aucun temps, et M. Gilbert insiste, il ne s'agira de nommer de chef de police distinct pour l'Expo : cette responsabilité incombera à lui et à lui seul, à titre de directeur de la police de Montréal.

"A toutes fins pratiques, l'Expo sera considérée comme un nouveau quartier de la métropole. Seuls les gardiens embauchés pour la durée de l'Expo seront inamovibles et ne travailleront que sur les terrains de l'Expo.

"Les quelque 300 policiers assignés à cette fonction seront amovibles et devront fluctuer de l'Expo à la Ville, selon les besoins de l'heure. Ainsi le jour de la Saint-Jean-Baptiste, si nos visiteurs décident de venir voir le défilé, les policiers les suivront et assureront le maintien de l'ordre, rue Sherbrooke.

"Si un autre jour il pleut et que les visiteurs se replient vers nos grandes artères, nos agents leur emboiteront le pas."

M. Gilbert parle des gardiens:

"Ceux qui désirent obtenir semblable emploi peuvent se présenter, c'est le temps. Leur âge peut varier de 19 à 60 ans; ils doivent posséder un casier judiciaire vierge et doivent pouvoir discourir en français et en anglais et savoir écrire au moins en l'une de ces langues. Il n'y a pas de minimum d'instruction."

80 arrestations dans 4 raids de la PP

L'escouade des alcools de la Sûreté provinciale a effectué 80 arrestations de "moins de vingt ans" qui ont été trouvés dans quatre débits au cours de la fin de semaine.

Quatre descentes ont été effectuées, dont trois dans les Laurentides et l'autre à Montréal.

Sous les ordres du caporal Lucien Magnan, de l'escouade des alcools, et du sergent P. Boucher, en charge du poste de St-Jérôme, une quarantaine de policiers de la PP ont fait irruption à l'intérieur de "La Grange rouge", à Piedmont, vers 10 h. 30 samedi soir, y surprenant 16 jeunes gens.

Vers minuit et demi, hier matin, 21 autres "moins de vingt ans" ont été appréhendés au "The Inn Hotel", à St-Sauveur, et, moins d'une heure plus tard, 18 autres jeunes gens ont été arrêtés dans une troisième descente, à l'hôtel "Rus-Tik", à Mont-Rolland.

D'autre part, au moins 24 jeunes gens âgés de moins de 20 ans ont été appréhendés au cours de la nuit de vendredi à samedi, au cours d'une descente effectuée au "Indian Room" de Chez Pierre Le Grand, au 1200 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal.

Tous les jeunes gens qui ont été trouvés à l'intérieur de ces bars, hôtels ou discothèques ont été relâchés après que les policiers eurent procédé à leur identification. Ils seront amenés à comparaître par voie de sommation.

EATON

OUVRE CE SOIR, MARDI, MERCREDI ET JEUDI SOIRS JUSQU'A 9 H.
VENDREDI DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. DU SOIR



Une joie inoubliable . . . au beau milieu de la féérie du cirque à la

VILLE DES JOUETS

Eaton au 5e étage

La visite au Père Noël

LES HEURES DE VISITE :
de 9 h. 30 du matin à 8 h. mardi, mercredi, jeudi
et jusqu'à 5 h. 30 vendredi le 24 novembre

Voyez ce Père Noël superbe . . le plus merveilleux des avant-goûts de Noël ! N'oubliez surtout pas le petit cadeau qu'il donne à chaque visiteur. Et pendant que vous y êtes, faites donc le tour des "plus brillants étalages de jouets à Montréal".

Une lettre au Père Noël

Il adore avoir des nouvelles de ses petits amis et il vous répondra sur papier spécial.

Adressez vos lettres au Père Noël a/s de la Ville des Jouets, Eaton, Montréal.

Photo avec le Père Noël

Un si joli souvenir de leur bon vieux Père Noël. Ainsi qu'un cadeau adorable pour les grands-parents ou oncles et tantes.

1.00 chacune ou **3** pour **2.75**

Veuillez compter de 10 à 14 jours pour la livraison, s.v.p.



Messieurs ! Il ne s'agit pas seulement de regarder . . .

Il faut entrer à la Boutique P.H.S.

La boutique exclusivement réservée aux hommes ! Venez prendre un bon petit café . . . notre hôtesse vous soulagera de votre liste fastidieuse, grâce à notre spectaculaire éventail de suggestions. Tous vos achats seront élégamment enveloppés et livrés gratuitement !

2e étage (angle Victoria et Burnside)
Composez 842-9331, poste 1267

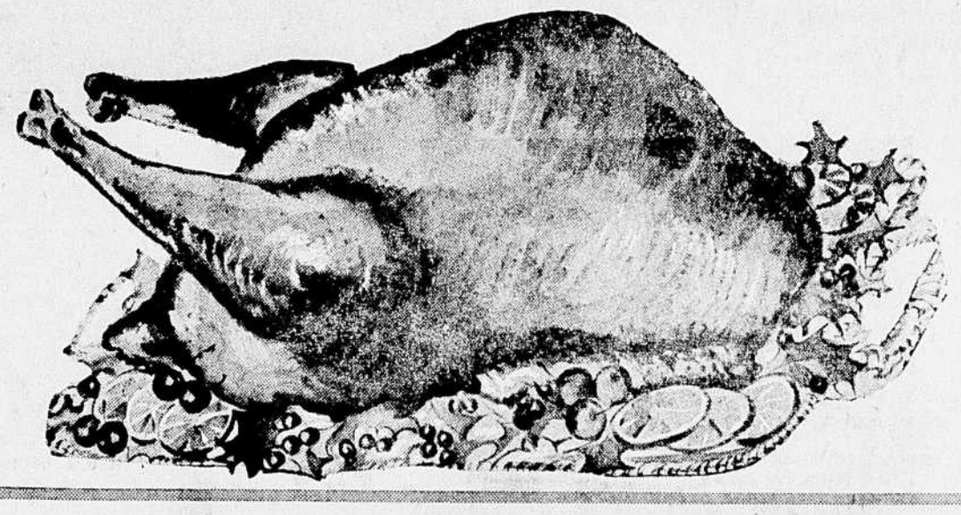


Certificats-cadeaux d'EATON

La meilleure façon de donner à quelqu'un vraiment ce qu'il désire ! Ces certificats sont faits à des montants précis variant de 1.00 à 100. Vous pouvez les obtenir contre argent comptant ou les porter à votre compte, au kiosque spécial de l'allée centrale du rez-de-chaussée ou au Bureau des Comptes du 6e étage, en ville ou à Fairview à Pointe-Claire.

EATON
Boutiques du Gourmet

Raffinements et nec plus ultra . . . importés des quatre coins du monde pour votre "bon" plaisir !



Dindes du Québec ou "Oiseaux rares"

Emballés spécialement pour Eaton !

Oiseaux jeunes et tendres, marqués "A" par le gouvernement.

Jusqu'à 16 lbs. chacune — la lb. **.63**

Plus que 16 lbs chacune — la l **.59**

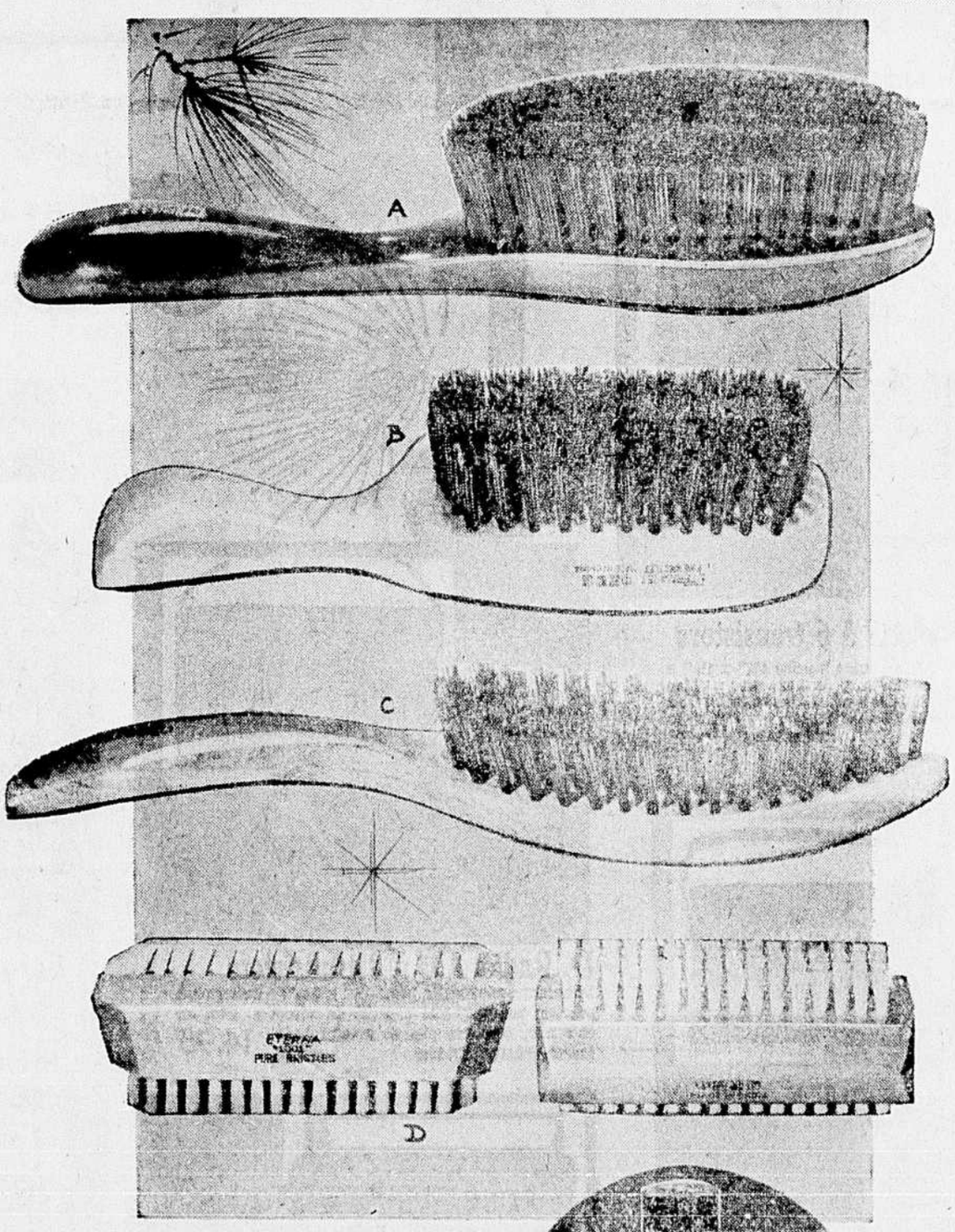
La Boutique du Gourmet d'Eaton se pique de vous offrir tout ce qu'il y a de meilleur pour vo repas de Noël grâce à des procédés d'élevage très avancés produisent des oiseaux savoureux et bien en chair . . . bien c nus d'ailleurs des gourmets !

Les dindes d'Eaton sont prêtes à rôtir

Elles sont en effet vidées, nettoyées, emballées dans des s de CRY-O-VAC . . . savamment congelées pour une sa impeccable. Prêtes à farcir et à rôtir.

COMPOSEZ 842-9331, postes 289 ou 338

EATON en ville — BOUTIQUE DU GOURMET (rayon 281) au rez-de-chaussée angle Burnside et Victoria



Y pensiez-vous ?... Les brosses "Eterna" font des cadeaux appréciés !

Vous les trouverez seulement chez Eaton en ville et à Fairview

Un bon accessoire de toilette est toujours un présent bienvenu ! Surprenez-en plusieurs à Noël avec les brosses de qualité "Eterna"... un prix à votre portée qui ne grèvera pas votre budget des fêtes.

a. Pour maman

La brosse élégante montée sur bois brun foncé, en soies naturelles de sanglier généreusement fournies. **1.98**

b. Pour papa

Ou le grand frère — une brosse à manche bien maniable en bois naturel, avec soies noires et dures de sanglier. **1.98**

c. Pour la demoiselle

Une élégante brosse à manche étroit en deux tons de bois pâle et foncé. Soies naturelles pour les chevelures saines et brillantes. **1.98**

d. Petites brosses à ongles

Disponibles en deux modèles, chacun en bois naturel. A gauche : brosse à une rangée de soie d'un côté et six rangées de l'autre. A droite : brosse à 4 rangées de soies d'un côté et de l'autre. Un achat spécial pour Noël ! SPECIAL MARDI **2** pour **1.49**

COMPOSEZ 842-9211

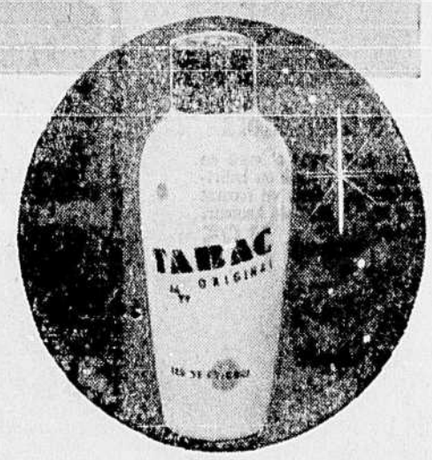
EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et EATON de Fairview à Pointe-Claire

LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 HEURES

Parfum masculin, singulier

"Tabac" Original

Vous fumez ses cigarettes, mais en toute logique, il ne peut utiliser vos produits de toilette! Offrez-lui une eau de cologne au parfum indiscutablement masculin: TABAC... aussi particulier que son nom, franc comme le tabac brun! 3½ oz. **3.00**



(Hors-photo) **Ensemble-cadeau :** Cologne 3½ oz. et savon **3.75 — Cologne 1⅔ oz. 2.00 ; 6 oz. 4.50 — Lotion après rasage 1¼ oz. 2.00; 3½ oz. 3.00; 6 oz. 4.50.**

COMPOSEZ 842-9211

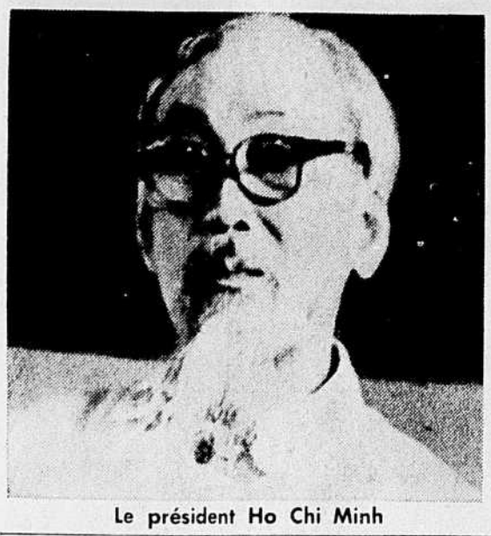
EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et EATON de Fairview à Pointe-Claire.

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS CETTE SEMAINE EN VILLE JUSQU'A 9 HEURES | À FAIRVIEW JUSQU'A 10 HEURES | AU MAGASIN-ENTREPÔT JUSQU'A 9 HEURES (EXCEPTE VENDREDI 9 H. 30 A 6 H. DU SOIR)

CAHIER No 2 / PAGES 15-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRES

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire



Le président Ho Chi Minh

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tentent discrètement aujourd'hui de voir si le Nord-Vietnam ne serait pas en train d'aménager des pourparlers de paix dans le dos de son puissant voisin, la Chine.

En effet, on croit savoir que Hanoï est plus disposé à parler de paix que ne l'est son allié, la Chine. Selon certains observateurs, ceci expliquerait le sens de la démarche privée faite par Hanoï qui, immédiatement après, niait catégoriquement l'avoir entreprise. D'autres sont d'avis que les leaders nord-vietnamiens ne sont tout simplement pas encore prêts à des pourparlers de paix et que les bruits voulant que des intermédiaires soient actuellement à l'oeuvre ne sont rien d'autre que de la propagande destinée à semer la confusion.

Quoi qu'il en soit, l'administration Johnson se trouve impliquée dans la dispute acerbe déclenchée par la publication de la correspondance en rapport avec une demande d'explication de la part du Secrétariat d'Etat. La publication prématurée de cette correspondance semble avoir ruiné les chances d'une ouverture de discussions entre Washington et Hanoï.

La question qui se pose est de savoir si oui ou non Hanoï a fait d'authentiques approches auprès de Washington en vue d'obtenir des négociations, mais à condition que soient respectés les "quatre points" fixés antérieurement. Il semblerait que Hanoï aurait offert d'apporter des clarifications en ce qui concerne ces fameux "quatre points".

Le président Johnson pourrait essayer de ranimer les chances de négociations avec le président Ho Chi Minh du Nord-Vietnam en lui faisant parvenir un nouveau message. Mais les autorités compétentes font savoir aujourd'hui qu'aucune démarche n'est envisagée en ce sens.

Le secret qui enveloppait toute cette histoire a été rompu vendredi dernier alors que le "St-Louis Post-Dispatch" annonça qu'une nouvelle offre de paix de la part de Hanoï avait été rejetée par les Etats-Unis. Aussitôt, Hanoï s'est mise à nier qu'une offre avait été faite, mais le docteur Giorgio La Pira, ex-maire de Florence et l'un des principaux intermédiaires dans l'affaire, a insisté pour dire qu'effectivement une offre avait été faite.

Le collègue de M. La Pira, le professeur Mario Primicerio, a accusé le secrétaire d'Etat Dean Rusk en disant : "C'est lui qui est responsable et qui doit être blâmé. Visiblement, il a ruiné les chances de l'entreprise en révélant prématurément ce qui s'était passé." M. Primicerio a nié avoir fait cette déclaration, mais le journaliste qui l'a recueillie jure que le diplomate l'a bel et bien faite...

Les dernières informations de Hanoï démentant l'existence même de l'échange de messages avec Washington, par l'intermédiaire du président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Amintore Fanfani, et son insistance pour que les "quatre points" du gouvernement nord-vietnamien soient reconnus par Washington avant qu'une négociation soit ouverte, sembleraient mettre un point final à la tentative amorcée au mois de novembre.

C'est, en effet, sur le point précis des "quatre points" que porte la principale demande d'éclaircissements adressée à Hanoï par le secrétaire d'Etat Dean Rusk par la voie de M. Fanfani. Washington estime que ces points ne constituent pas une interprétation exacte des accords de Genève de 1954, notamment en ce qui concerne la place qu'ils accordent au programme politique du Front national de libération. Pour Washington, la demande de Hanoï d'une acceptation des "quatre points" constitue en soi une condition préalable inacceptable à l'ouverture de négociations.

Saigon serait épargné

Le Vietcong a apparemment décidé de marquer le cinquième anniversaire de la création de leur Front de libération nationale, aujourd'hui, en épargnant à Saigon une autre vague de terrorisme.

Jusqu'à maintenant, on n'a rapporté aucun attentat à la bombe ou à la grenade dans la capitale qui abrite près d'un million et demi d'habitants. Les responsables de la sécurité restent toutefois sur leurs gardes parce que la vague de "festivités" peut débuter n'importe quand d'ici la fin de l'année.

Les dirigeants du gouvernement sud-vietnamien ont commencé des pourparlers aujourd'hui avec les chefs de tribus de montagnards qui se sont révoltés en fin de semaine, notamment dans trois camps de forces armées spéciales américaines.

On n'a pas eu encore à déplorer de combats entre ces tribus et les troupes gouvernementales, mais Saigon admet qu'en dépit de ses gestes d'apaisement, la crise est loin d'être réglée encore. Les chefs des tribus réclament entre autres choses une plus grande autonomie et des représentants au sein du gouvernement de Saigon.



(Téléphoto PA)

De l'essence pour la Zambie

Ces barils d'essence s'accumulent aux entrepôts de Mijumi, en Tenzanie, et sont destinés à ravitailler la Zambie, menacée d'une pénurie du fait des représailles de la Rhodésie. Le gouvernement de Ian Smith a coupé les approvisionnements de pétrole à la Zambie, et le gouvernement britannique, de concert avec celui des Etats-Unis, a inauguré aujourd'hui un pont aérien destiné à alimenter ce pays en pétrole.

La G.-B. inaugure le pont aérien destiné à approvisionner la Zambie en pétrole

d'après PA, PC, AFP, Reuter) — La Grande-Bretagne a inauguré aujourd'hui un pont aérien pour ravitailler la Zambie en pétrole, cependant que le premier ministre Wilson rentre précipitamment de sa tournée aux Etats-Unis et au Canada, attendu que le parti conservateur a créé un remous dangereux durant son absence à Londres.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères de Zambie, M. Simon Kapwepwe vient d'arriver à Londres où il a déclaré : "Nous sommes venus pour dire au gouvernement britannique que la situation est beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'était dans le passé. Nous sommes arrivés à la conclusion que l'emploi de la force est maintenant inévitable."

M. Kapwepwe aura un entretien avec M. Wilson, après quoi il se rendra à Washington puis à Moscou. Il dit qu'il ne va pas à Moscou dans le but d'obtenir de l'aide, mais plutôt pour amener les grandes puissances à exercer des pressions en vue de la mise en application du chapitre sept de la charte de l'ONU.

Les sanctions économiques contre le régime rebelle de Ian Smith en Rhodésie semblent commencer à donner des résultats. Le gouvernement rhodésien annonce aujourd'hui qu'il reprendrait immédiatement ses livraisons de pétrole à destination de la Zambie si la Grande-Bretagne donnait au pétrolier norvégien "Staberg" l'autorisation de décharger sa cargaison de seize mille tonnes de pétrole dans le port de Beira au Mozambique.

Le pétrolier norvégien qui était arrivé avant-hier à Beira avait reçu l'ordre de ne pas décharger et de poursuivre sa route sur Mombasa (Kenya) sa cargaison destinée à la Rhodésie. Cet ordre avait été donné par la compagnie "Shell" de Londres.

C'est le ministre rhodésien de l'Information qui a fait savoir la décision de son gouvernement en ce qui concerne la livraison de pétrole en Zambie. M. John Howman a ensuite indiqué qu'il considérerait l'ordre de la compagnie "Shell" de détournement du "Staberg" comme un véritable vol, les 16,000 tonnes de pétrole du cargo ayant déjà été payées par le gouvernement rhodésien.

Rationnement en Zambie

L'approvisionnement de pétrole en Zambie reste précaire. On se demande si les stocks tiendront jusqu'à la fin de la semaine. On exprime des doutes en ce qui concerne l'efficacité du pont aérien. Il faudrait que cinquante avions puissent amener quotidiennement leur cargaison, et il semble que les pistes ne sont pas assez solides pour recevoir un trafic aérien aussi intense.

On croit que les approvisionnements par voie terrestre peuvent aller jusqu'à 15,000 tonnes par jour, à condition que les routes le permettent, ce qui ne semble pas être le cas. La Zambie consomme environ 150,000 gallons de pétrole par jour. Il faut songer à appliquer des mesures de rationnement. A Lusaka, les automobilistes sont déjà réduits à faire la queue chez les pompistes, lesquels ont d'ailleurs reçu instruction de respecter les priorités. Les médecins, les visiteurs, les autorités municipales, les véhicules de ferme, les journalistes et les employés de commerce et de l'industrie sont servis avant les autres.

Enfin, on note que, sur le front diplomatique, les dirigeants de l'Ethiopie, de l'Ouganda et du Kenya sont tombés d'accord hier, pour convoquer immédiatement une réunion des chefs d'Etat africains et du gouvernement de la Rhodésie. A l'issue d'entretiens dans la capitale du Kenya, l'empereur Haïlé Sélassié, d'Ethiopie, le premier ministre de l'Ouganda, M. Milton Oboté, et le président du Kenya, M. Jomo Kenyatta ont dit que cette réunion "pourrait faciliter une consultation urgente sur les moyens d'action à prendre pour aider à résoudre le problème rhodésien". Aucun de ces trois chefs d'Etat n'a encore rompu les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, au sujet de la Rhodésie.

Erhard vient discuter avec Johnson du rôle nucléaire de l'Allemagne à l'OTAN

WASHINGTON. (AFP, PA) — Le chancelier Ludwig Erhard est arrivé hier après-midi à la base aérienne d'Andrews, près de Washington, à bord d'un avion de la Lufthansa. Le chancelier a été accueilli par le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, et le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Le chef du gouvernement d'Allemagne occidentale était accompagné de son ministre de la Défense, M. Kai Uwe Von Hassel, du ministre des Affaires étrangères Gehrard Schroeder, du porte-parole du gouvernement fédéral, M. Gunther Von Hase, et de l'ambassadeur de la RFA aux Etats-Unis, M. Heinrich Knappestein, qui était allé le chercher à Bonn.

Le chancelier allemand aura des conversations, aujourd'hui et demain, avec le président Johnson et les principaux fonctionnaires du gouvernement américain. La principale question à l'ordre du jour de ces entretiens est celle du rôle de la République fédérale allemande dans un système nucléaire atlantique.

"Nous devons faire de notre mieux les uns et les autres pour coopérer au sein des communautés et des alliances dont nous sommes membres", a déclaré le chancelier à son arrivée.

Après s'être félicité de se retrouver sur le sol américain, le chancelier allemand a souligné qu'il était impératif de "consacrer nos efforts, notre industrie, à la cause de la paix et non pas à celle de la destruction". "Il faut donc, a-t-il ajouté, que nous trouvions en commun une solution à nos problèmes dans un esprit ouvert aux compromis."

Du côté des aspirations allemandes, on ne se fait aucune illusion à Washington : elles sont grandes et le chancelier les exposera à ses interlocuteurs américains.

Le chef du gouvernement allemand n'a pas renoncé à demander pour son pays certains éléments de l'arsenal nucléaire dont dispose l'OTAN. A défaut de monter des marins allemands sur des bâtiments à équipages mixtes, l'Allemagne occidentale aimerait participer activement à une force équipée de fusées à moyen d'action dirigées vers l'est pour contrebalancer la menace que les fusées soviétiques font peser sur l'Allemagne.

Face à ces aspirations, la première grande crainte dont Washington doit tenir compte est celle que manifeste l'URSS devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gachette nucléaire de l'OTAN. Or, Washington et Londres désirent tout mettre en oeuvre pour signer un traité de non-prolifération avec Moscou.

M. Harold Wilson vient d'être formel : le traité doit être signé en 1966; toute idée d'une Allemagne pouvant avoir un devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gâchette adoptée ne devra pas entrainer de prolifération. La France, de son côté, a nettement pris position contre une participation allemande à une force nucléaire alliée.



téléphoto UPI

LE CHANCELIER LUDWIG ERHARD est accueilli à son arrivée à l'aéroport Andrews, près de Washington, par le secrétaire d'Etat Dean Rusk (au centre) et le vice-président Hubert Humphrey (à droite). Le chef du gouvernement de la République fédérale allemande aura d'importants entretiens avec le président Johnson : ils porteront notamment sur le rôle de l'Allemagne dans la défense nucléaire atlantique.

Le terrorisme reprend vie en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE. (AFP, PA, UPI) — Quatre membres au moins des forces aériennes dominicaines auraient été tués hier à Santiago, au cours d'un engagement armé entre militaires et membres des forces constitutionnalistes. On compterait également une trentaine de blessés.

Le colonel Caamano et environ 800 de ses partisans auraient été attaqués une première fois dans le cimetière de Santiago, alors qu'ils déposaient une couronne de fleurs sur la tombe du colonel Rafael Fernandez Dominguez, un des chefs rebelles tué au début de la révolution. Ce premier engagement n'aurait pas fait de victime.

Le colonel Caamano et ses partisans se sont ensuite rendus à l'hôtel "Matum" où ils auraient à nouveau été attaqués par les troupes gouvernementales. La fusillade aurait fait 4 ou 5 morts.

Le président provisoire, M. Garcia Godoy, a fait appel aux forces interaméricaines. Environ 150 parachutistes américains ont été dépêchés à Santiago pour rétablir l'ordre.

Le gouvernement a déclaré à la radio que des incidents s'étaient produits à l'hôtel "Matum" et qu'une enquête était ouverte. Il a précisé dans un communiqué que le colonel Caamano retournerait prochainement dans la capitale et a demandé à la population de ne pas faire état de rumeurs destinées à semer la confusion et le désordre.

A Saint-Domingue, des groupes de civils ont élevé des barricades dans plusieurs rues. Des témoins ont affirmé que la police était disparue sans explication du quartier des affaires. Des groupes de jeunes gens irrités ont parcouru la capitale en disant que la police était partie à la recherche d'armes cachées.

Les troubles ont apparemment été déclenchés dans la capitale par des rumeurs qui circulaient à l'effet que le colonel Caamano avait été assassiné à Santiago.

PAUL VI: un voeu pour une trêve de NOEL suivie de négociations au Vietnam

CITE du VATICAN. (AFP) — "Nous voudrions que la proposition de trêve au Vietnam puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix", a dit le pape avant de bénir la foule du haut de sa fenêtre.

Faisant allusion aux conflits qui déchirent actuellement le monde, Paul VI a précisé :

"Nous voulons parler notamment du Vietnam, un pays qui nous est très cher et qui a une place de choix dans la civilisation. La guerre se fait plus grave et sanglante au Vietnam. Le nombre des combattants s'accroit, comme le nombre des victimes, la masse pitoyable des réfugiés et les dangers d'une plus vaste conflagration.

"Où est la paix, où est le Noël humain et chrétien, s'est écrié ensuite le St-Père. Nous avons entendu des bruits de négociations pour résoudre le conflit, Nous savons qu'il y a des propositions d'une trêve dans les opérations, au moins pendant la journée bénie de Noël. Nous savons qu'il est des hommes d'Etat, pleins de bonne volonté, qui cherchent à résoudre la difficile querelle, mais Nous savons surtout qu'il est des milliers de coeurs angoissés qui souffrent et qui attendent que revienne la paix. Nous applaudissons à ceux qui en toute loyauté s'emploient à apaiser le conflit. Nous voudrions que la proposition de trêve, au moins, puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix. Nous recommandons cette trêve à la sagesse et au coeur des chefs responsables et nous formons des voeux pour qu'à la trêve fassent suite des négociations et puis finalement l'équilibre et la paix".

Goldberg d'accord

"Nous répondons au pape dans le meilleur esprit compte tenu du fait que notre sécurité doit êtr egarantie. Nous sommes sûrs qu'il n'y a pas de difficulté à cet égard. Nous voulons vivre en paix non seulement à Noël mais tout le temps", a déclaré dimanche à la télévision M. Arthur Goldberg, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies en réponse à l'appel en faveur de la trêve de Noël et de la paix au Vietnam lancé par Paul VI.

L'élection du général de Gaulle ne cause pas de surprise à l'étranger

(D'après PC, AFP, PA)

La réélection du général de Gaulle n'a causé aucune surprise à l'étranger. C'est du moins ce qui ressort des premières réactions enregistrées dans des pays occidentaux, où l'événement n'en a pas moins été au premier plan de l'actualité dans la presse comme sur les ondes.

En Allemagne fédérale, les hommes politiques, comme les commentateurs de la télévision et de la radio, se posent la question de savoir quel sera le comportement du président français envers l'Europe.

A Bonn, M. Adenauer, ancien chancelier et actuellement président du parti démocrate-chrétien, a été l'un des premiers hommes d'Etat à faire connaitre son sentiment : "En tant qu'Allemand et en tant qu'Européen, a-t-il déclaré, je suis très heureux du résultat". M. Erich Mende, vice-chancelier et président du parti libéral, attend de la réélection du général de Gaulle "une utilisation plus large du traité d'amitié franco-allemande".

Quant à M. Strauss, président de la branche bavaroise du parti démocrate-chrétien, il espère que le général de Gaulle "emploiera son autorité retrouvée et renforcée pour poursuivre une politique d'unification "européenne".

La réaction de Wilson

Du côté britannique, le chef du gouvernement travailliste, M. Harold Wilson, a déclaré, hier, à Ottawa, qu'il espère qu'une étroite collaboration pourra s'établir entre son gouvernement et le général de Gaulle. Au cours d'une visite de quatre heures dans la capitale canadienne, M. Wilson a précisé qu'il ne désirait pas faire de déclaration spécifique sur les questions de politique intérieure française. "La France, a-t-il dit, est une alliée de longue date de la Grande-Bretagne".

A Washington, l'élection française ne fait l'objet pour le moment d'aucune réaction officielle ou officieuse. Dans les milieux autorisés on ne s'attend à des changements de la politique extérieure française que dans le domaine de l'Europe, et encore ne s'agirait-il que de modifications de forme.

Le "New York Times" rappelant le soutien communiste accordé à M. Mitterrand écrit : "Maintenant que la France a fait son choix, tout le monde occidental, y compris les Etats-Unis, va pousser un soupir... Le général de Gaulle est un élément perturbateur, mais personne ne peut douter de son engagement en faveur des politiques essentielles de l'Occident".

A Tokyo, le ministère japonais des Affaires étrangères a déclaré qu'il se félicitait de la réélection du général de Gaule. Le ministère a exprimé d'autre part l'espoir que le président de Gaulle consacrerait ses efforts non seulement à accroitre la prospérité de la France, mais aussi à assurer la paix mondiale.

A Moscou, l'agence Tass a rendu compte de la réélection de de Gaulle, sans commentaire.

A Stockholm, le journal social-démocrate "Stockholm Tidningen", proche du gouvernement, voit dans le résultat de cette élection "la fin d'un mythe", "le mythe du président dominant le peuple comme un chef d'Etat qui n'a pas à tenir compte de considérations politiques".

Pour le commentateur de la télévision hollandaise, la conséquence attendue de l'élection présidentielle en France est: "Aucun changement dans la politique atlantique et européenne du général de Gaulle, peut-être même un durcissement afin d'atteindre plus rapidement les objectifs de cette politique".

Au Mexique, la presse dominicale de Mexico annonce la victoire du président de Gaulle sous d'énormes manchettes et a consacré plusieurs colonnes au déroulement et aux résultats de l'élection présidentielle en France.

Les journaux n'ont publié cependant aucun commentaire sur la réélection du président français.





Gratis GROS BALLON
de 20" de hauteur en forme de
Bonhomme de neige
avec chaque commande de $1.20 et plus de
BLANCHISSAGE
ou
NETTOYAGE A SEC
ou
SERVICE DE CHEMISES
Vos enfants rayonneront de joie à la vue de ces fantaisies si originales et si amusantes.
Faites-en une bonne provision...
Frais comme un Œuf! 273-3391
Nouvelle Méthode
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB
Cette offre expire le 31 décembre



Pour ce quatuor spatial, des bravos mutuels

Les équipes de Gemini-6 et Gemini-7 s'étaient rencontrées mercredi dans le vide cosmique. Les voilà cette fois réunies à Cap Kennedy où elles se félicitent mutuellement d'une mission superbement accomplie. De g. à d., Schirra, Stafford, Borman et Lovell.

Le retour en beauté de "Gemini-7" couronne une des plus extraordinaires expériences spatiales

CAP KENNEDY. (AFP, UPI, PA) — Le plus long voyage spatial de l'histoire, commencé le 4 décembre par "Gemini-7" avec les cosmonautes Frank Borman et James Lovell aux commandes, a pris fin samedi à 9 heures 05 par un amerrissage parfait lans une mer calme et dans d'excellentes conditions atmosphériques à quelque 570 milles au sud-ouest des Bermudes, dans l'Atlantique, où une force navale composée du porte-avions "Wasp" et des destroyers "Waldron", "Power" et "Meredith" et de 21 avions et hélicoptères se tenait prête à intervenir pour procéder à la récupération de la cabine spatiale.

Le succès de l'amerrissage de "Gemini-7", deux jours après "Gemini-6", met un brillant point final à la spectaculaire opération du rendez-vous "Gemini". Elle est désormais entrée dans l'histoire de la conquête américaine de l'espace sous le nom de "The Spirit of 76", allusion à la vaillance et la victoire des révolutionnaires américains de 1776.

Après avoir vu le film du rendez-vous spatial, Borman et Lovell ont dit être convaincus que les capsules se sont approchées à trois pieds l'une de l'autre. Ce qui serait encore mieux que les six pieds dont on parlait jusqu'à maintenant.

Des gens qui ont pu approcher les deux pilotes ont dit que la principale plainte des cosmonautes portait sur le fait que durant 14 jours, ils n'ont pu s'étirer de tout leur long. Ils auraient aussi révélé avoir beaucoup rêvé durant les périodes de sommeil. Borman aurait même précisé que Lovell rêvait "tout le temps".

La précision de l'amerrissage de "Gemini-7" a été supérieure à celle de "Gemini-6", Borman et Lovell s'étant posés à environ 9.2 milles du point d'impact prévu. On souligne, en outre, que l'amerrissage s'est produit huit secondes seulement après l'heure calculée d'avance par la NASA.

Le véhicule spatial, qui évoluait à quelque 190 milles d'altitude, a amorcé sa descente vers la terre alors qu'il se trouvait, peu avant la fin de sa 206e révolution, à la verticale d'un point situé entre l'île de Canton et les îles Hawaï. Sa trajectoire devait le faire passer successivement au-dessus du Mexique, du sud du Texas et de la Floride.

Les Soviétiques félicitent et... démentent

MOSCOU. (AFP) — Les cosmonautes soviétiques Pavel Popovitch et Andrian Nikolayev félicitent aujourd'hui leurs quatre collègues américains qui ont réussi le rendez-vous spatial de mercredi dernier, mais revendiquent pour eux-mêmes le droit d'affirmer qu'ils furent les premiers à réaliser un vol en formation dans l'espace.

Un jour, peut-être, un astronaute américain...

WASHINGTON. (UPI) — M. George E. Mueller, responsable du programme spatial des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui que les chances sont "très bonnes" maintenant d'envoyer vers 1969 des astronautes américains sur la Lune et de les faire revenir sains et saufs.

Mais, a ajouté M. Mueller, les gens doivent bien se mettre dans l'idée, et l'accepter d'avance, qu'"un jour ou l'autre... nous pourrions perdre l'un de nos astronautes, ou même tout un équipage d'astronautes".

Il est bien évident, a dit M. Mueller, "que tout programme qui fait oeuvre de pionnier, comme notre programme spatial, entraine certains risques".

M. Mueller, qui est administrateur adjoint de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA), a fait cette déclaration dans une interview accordée en exclusivité à la revue américaine "U.S. News and World Report".

La NASA prépare toute une série de nouvelles aventures spatiales

par Louis Deroche

CAP KENNEDY (Floride). (AFP) — A peine les quatre derniers "voyageurs de l'infini" sont-ils rentrés à bon port, couverts de gloire, qu'à leurs trois "maisons-mères" on prépare activement les prochains voyages de leurs camarades.

A Washington, siège central de la NASA, au Cap Kennedy où l'on prépare la fameuse "Aire-19" à recevoir dans 15 jours la fusée porteuse de "Gemini-8" comme au centre de contrôle de Houston où ses futurs pilotes, en compagnie de John Glenn et du directeur Chris Kraft, font déjà des plans prometteurs, on ne perd pas un instant.

Gemini-8

"Gemini-8" s'envolera, Neil Armstrong et Dave Scott aux commandes, dans le courant de mars prochain, la date exacte dépendant de la mise au point de la fusée "Agena" dont le second étage servira de "cible" à leur tentative de rendez-vous. Il y aura aussi une tentative d'arrimage de la cabine et du rocket.

Scott sortira également de la cabine, et "nagera dans l'espace" beaucoup plus longtemps qu'Ed White, recordman de cette nouvelle acrobatie cosmique en juin dernier. Au bout de son filin doré, il se promènera, voltigera dans le vide au moins pendant un jour et une nuit orbitale, soit au total quatre-vingt-dix minutes, quatre fois plus longtemps que White.

Gemini-9

En mai ou peut-être plus tôt, si la NASA réussit à accélérer son programme à la façon de l'été dernier, Elliott See, avec Charles Bassett pour copilote, s'embarquera pour le cosmos en concentrant ses efforts sur de nouvelles approches du "rendez-vous". Tous les cinq vols "Gemini" de l'an prochain dureront 48 heures en principe, et "Gemini-9" tentera notamment de rattraper une "Agena" en la visant directement dès le lancement, et sans lui laisser le temps d'effectuer une révolution complète autour du globe.

Les "geminautes" suivants perfectionneront la technique la plus adéquate de rencontre avec un autre véhicule. Ils sortiront, peut-être, de leur habitacle sans aucun "cordon ombilical" les reliant à celui-ci; et ils esquisseront des manoeuvres requises dans le cadre du programme "Apollo" de conquête humaine de la lune.

Et enfin la lune

Le début de 1967 verra le premier vol "Apollo" à vide. Mais les suivants commenceront la répétition de la plus grande aventure spatiale actuellement envisagée par l'Amérique: le débarquement de deux pilotes à la surface du satellite naturel de la terre.

Tout allant exceptionnellement bien, cette prouesse pourrait se réaliser dès l'année suivante. En mai 1963, le président John Kennedy a engagé son pays à conquérir la lune avant la fin de l'actuelle décennie.

Palmarès spatial des USA

CAP KENNEDY (Floride), (AFP) — Les missions "Gemini 6" et "Gemini 7" ont considérablement enrichi le palmarès spatial des Etats-Unis qui comptent à présent à leur actif les huit performances suivantes :

1.—Premier rendez-vous spatial de deux cabines à équipage : "Gemini 6" et "Gemini 7" ont volé pendant 20 heures et 22 minutes à moins de 62 milles l'un de l'autre (avec un écart minimum de six à dix pieds).

2.—Vol le plus long jamais effectué par un équipage spatial : 330 heures et 35 minutes passées dans l'espace par Frank Borman et James Lovell à bord de "Gemini 7" (ancien record, 190 heures 55 minutes, détenu depuis le 29 août 1965 par Gordon Leroy Cooper et Charles Conrad à bord de "Gemini 5").

3.—Durée totale des expéditions spatiales américaines avec équipage : 1,326 heures (contre 507 heures pour l'URSS).

4.—Plus grand nombre de révolutions effectuées par un engin spatial : 206 pour "Gemini 7", contre 120 pour "Gemini 5".

5.—Plus longue distance parcourue par un engin spatial : environ 5,700,000 milles par "Gemini 7" (contre 3,338,000 milles par "Gemini 5").

7.—Total de missions spatiales à équipage : Etats-Unis 11 — URSS 8.

8.—Nombre d'hommes ayant évolué dans l'espace : Etats-Unis 16 — URSS 11.

Une fusée "Titan-3" lancera 4 satellites

CAP KENNEDY. (PA)—Une puissante fusée "Titan-3" doit lancer demain dans l'espace quatre satellites sur une orbite de plus de 20,000 milles au-dessus de l'équateur. Il s'agit de la plus complexe expérience tentée avec des satellites non habités.

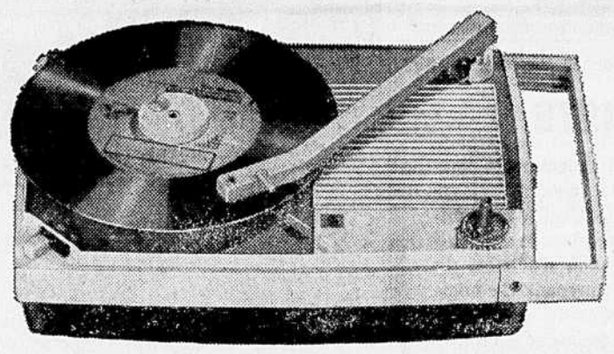


parce que SINGER offre, cette année, un choix plus vaste que jamais!

SINGER* — la plus grande marque de machines à coudre — élargit son champ d'action! Vous pouvez maintenant acquérir, pour l'agrément du foyer et l'entretien de la maison, de superbes appareils portant le nom **SINGER** symbole de qualité.

SINGER — pour *lui*, pour *elle*, pour la *famille*! Commencez vos emplettes de Noël par une visite à votre **CERCLE SINGER**..et vous n'aurez pas à aller plus loin. Vous trouverez à l'enseigne **SINGER** un choix de cadeaux judicieux et pratiques.

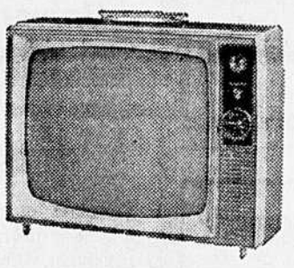
SINGER — vous offre toutes facilités de paiement à chacun des **CERCLES SINGER** Choisissez les articles que vous désirez...et vous n'aurez rien à débourser d'ici février! Hâtez-vous d'aller faire votre choix... Noël viendra vite!



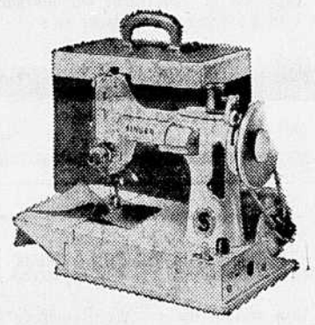
TOURNE-DISQUE PORTATIF TOUT-TRANSISTORS — VOUS POUVEZ EN JOUIR PARTOUT... IL NE PÈSE QUE 4 LB!

PRIX RÉGULIER 39.95, RÉDUIT À 29.95. La musique suit vos pas... quand vous possédez ce tourne-disque portatif de *SINGER*. Léger et compact (1 pied de longueur seulement), il fonctionne sur 4 piles. Haut-parleur dynamique. Cellule de céramique. Joue les disques de 45 et 33 tours. Cadeau idéal pour tous. (Modèle HE 2200). **SEULEMENT 29.95.** Demandez à voir le tourne-disque stéréo portatif de 8 lb de *SINGER*. (Modèle HE 2202). **SEULEMENT 59.95.**

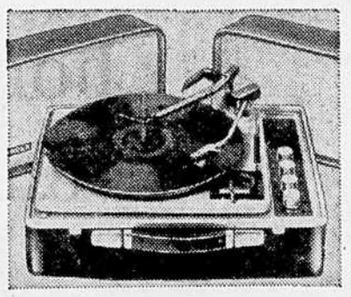
seulement 29.95



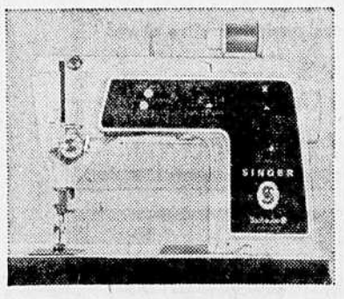
LE "BONIFACE" — TÉLÉVISEUR PORTATIF 19" DE SINGER — CHÂSSIS À TRANSFORMATEUR
219.95
Ce téléviseur allie le rendement d'un appareil console et la commodité d'un portatif. Réception claire et nette, même dans les régions "difficiles" Antenne bipolaire. Circuits scellés Mastercraft. Sonorité FM intégrale. Écouteurs et fil de 15' compris. Choix de couleurs.
SEULEMENT 1.75 PAR SEMAINE.



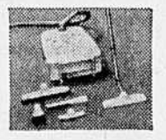
MACHINE À COUDRE FEATHERWEIGHT* DE SINGER
139.95 avec mallette
Elle ne pèse que 11 lb! Pas étonnant qu'elle soit en demande dans le monde entier! C'est le cadeau idéal pour celle qui fait sa couture elle-même! Livrée avec un jeu complet d'accessoires. (Modèle 221).
Seulement 1.75 par semaine.
Quand vous achetez une machine à coudre Featherweight de *SINGER*, vous obtenez un bon d'achat gratuit, d'une valeur de $10.



SINGER VOUS OFFRE LA TONALITÉ D'UN APPAREIL CONSOLE DANS UN PORTATIF DE 28 LB
Voici le tourne-disque stéréo tout-transistors de *SINGER*! Tonalité comparable à celle des meilleurs appareils console. Nouveau système révolutionnaire de haut-parleurs. Changeur Garrard à 4 vitesses. Pointe diamant. Contrôle des sons graves et aigus par deux boutons de commande. Offert dans une solide mallette. Il n'y a pas de stéréo portatif qui fasse un meilleur cadeau... tout en vous offrant la célèbre garantie de qualité *SINGER*. (Modèle HE 911).
SEULEMENT 1.75 PAR SEMAINE.



LA MEILLEURE MACHINE À COUDRE AU MONDE EST LA TOUCH & SEW* DE SINGER
Cette machine à coudre, aux 20 caractéristiques, exécute les points droits et zigzag, et le point de chaînette exclusif — de façon entièrement automatique. le nouveau porte-bobine horizontal dévide le fil sans secousses. La canette à bouton-poussoir se remplit automatiquement, à partir de l'aiguille. (Modèle 600).
SEULEMENT 1.75 PAR SEMAINE.
Achetez une machine à coudre "Touch & Sew" de *SINGER* et obtenez un bon d'achat gratuit.



POWERMASTER* DE SINGER
109.95
Avec un batteur et un TABOURET GRATUITS
(Modèle C-7)



TWIN SIX*, LE COMBINÉ NETTOIE-TAPIS ET CIREUSE
39.95
(Modèle P-3)



MACHINE À ÉCRIRE PORTATIVE SCHOLASTIC* DE SINGER
69.95
(Modèle T-4)



RADIO AM PORTATIF 9 TRANSISTORS DE SINGER
39.95
(Modèle R910BD)



GRATIS! BONS D'ACHAT D'UNE VALEUR DE
$30 $20 $10
...selon le modèle de machine à coudre *SINGER* que vous achetez.
Vous rêvez d'une machine à coudre? Achetez-la maintenant... et utilisez le bon d'achat comme paiement total ou partiel d'un autre article *SINGER* de votre choix.

S* CERCLES DE COUTURE SINGER

Ces cadeaux et plusieurs autres sont disponibles au magasin SINGER près de chez vous

AUCUN VERSEMENT INITIAL CHEZ SINGER À CAUSE DES NOMBREUSES FACILITÉS DE PAIEMENT.

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée, ou compagnie associée.

VENEZ CHEZ *SINGER* VOIR LES PLUS MODERNES ET LES MEILLEURS APPAREILS POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON OU L'AGRÉMENT DU FOYER. TOUS PORTENT LE NOM RÉPUTÉ DE *SINGER*... SYMBOLE DE QUALITÉ!

928, Mont-Royal est	526-2835	465, 16e Av., St-Hyacinthe, Qué.	773-9333	5619, av. du Parc	271-3563	30, Legault, St-Jérôme, Qué.	438-3351
7058, St-Hubert	276-1645	1201, Ste-Catherine est	526-1694	18, du Marché, Valleyfield, Qué.	373-4933	JAS A. OGILVY'S (4e étage)	
1025, Notre-Dame, Lachine, Qué.	637-6041	3026, Masson	727-7920	20, Auguste, Sorel, Qué.	743-5497	1307, Ste-Catherine ouest	288-8481
858, Décarie, St-Laurent, Qué.	748-8931	4717, Wellington, Verdun, Qué.	769-4541	133, Richelieu, St-Jean, Qué.	347-4422	700, Ste-Catherine ouest	878-9351
265, Principale, Granby, Qué.	372-2717	7790, Sherbrooke E.	351-0560	388, Notre-Dame, Joliette, Qué.	756-6100	Centre d'achats FAIRVIEW, Pointe-Claire	697-3380

Pennington's

OU L'ELEGANCE NE CONNAIT PAS DE LIMITE DE TAILLE!



Exclusivité Pennington's — peignoirs en tricot de nylon piqué tailles 38 à 44

A. Chaud et léger, piqué de morsalide (isolant polyester mixte), dentelle de ton assorti aux poches et col. Bleu, rose crevette, or.
38 à 44 **14.98**

B. Peignoir en crêpe de rayonne piqué, lavable à la main. Garni dentelle écrue aux poignets et col. Boutons assortis. Aqua, noir, beige, maïs.
38 à 44 **14.98**
46 à 48 **16.98**

FEMMES ELANCEES
VENEZ à notre RAYON POUR LES FEMMES ELANCEES, si vous êtes de taille 10 à 22.

Des cadeaux idéals!
Bas "jambes longues"
1ère qualité, filet sans couture. Pointures 10 à 12. Longueurs jusqu'à 40".
PAIRE **$1.39**

MAGASINS OUVERTS TOUS LES SOIRS (SAUF LE SAMEDI) JUSQU'A 9 HEURES D'ICI NOEL. MAGASIN DE DORVAL OUVERT TOUS LES SOIRS (SAUF LE SAMEDI) JUSQU'A 9 HEURES 30

Pennington's
MAGASINS POUR GRANDES TAILLES

GALERIE DE BOUTIQUES DE LA PLACE VILLE-MARIE
CENTRE D'ACHATS DORVAL GARDENS

• Edmonton • Québec • Montréal • Halifax • Calgary • Toronto • Hamilton • London • Winnipeg

LES ARTS

en fin de semaine

A la Place des Arts, les Grands Ballets Canadiens; au Monument National, "Too True To Be Good", de George Bernard Shaw; à la salle Claude-Champagne, les Petits Chanteurs du Mont-Royal; au Redpath Hall, 3e et dernier concert de l'Intégrale des Concertos pour clavecin de Bach. Voir ci-contre les articles de Claude Gingras, Martial Dassylva et Jean Vallerand.

ENTRE PARENTHÈSES

Une centaine de toiles importantes appartenant au Musée des Beaux-Arts de Montréal viennent d'être expédiées aux Etats-Unis où, pendant 15 mois, elles seront montrées dans sept musées de Sarasota (Floride), Buffalo, Rocaester, Raleigh, Philadelphie, Columbus et Pittsburgh. L'exposition itinérante commence le 10 janvier à Sarasota.

●

Le ministère des Affaires culturelles annonce qu'une subvention de $875 a été octroyée à la revue "Vient de paraître". Il s'agit d'une revue de diffusion "dans l'optique d'une politique de rayonnement culturel du Québec."

AU JOUR LE JOUR

CINERAMA — EMOUVANT — COLOSSAL — SENSATIONNEL
Enfants adm. 2 h.
GEORGE STEVENS' THE GREATEST STORY EVER TOLD
IMPERIAL CINERAMA 1430 Bleury, Montl. AV. 8-7102 ou 5603
● SIEGES RESERVES EN VENTE par courrier, au théâtre, Faucher Electrique, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), CKJL Radio St-Jérôme. CINERAMA, un procedé different, SUR LE PLUS VASTE ECRAN INTERIEUR AU MONDE
SUR SEMAINE à 8 — LE DIMANCHE à 7.30 — EN CINERAMA — MER., SAM. et DIM. à 2
CINERAMA

Théâtre du Rideau Vert
Ce soir à 8 h. 30
Dim. 2.30 et 7 h. 30
on greve... de rire!!
revue des fêtes
de Gina Bausson, André Montmorency et Jacques Lorain
mise en scène: Yvette Brind'Amour
Germaine Giroux, Roland Bédard, Marthe Choquette, Jacques Lorain, Arlette Sanders, André Montmorency, Françoise Lemieux, Benoit Marleau
au piano — André Gagnon
STELLA 4664, rue ST-DENIS
Réservations: 844-1793

LE BALLET KIROV DE LENINGRAD
The Sleeping Beauty
Musique de Tchaikovsky
AUJ. à 8.30 p.m.
PAS DE REPRESENTATIONS DEMAIN
4 derniers jours
EN COULEURS ET 70 MM. AVEC 6 PISTES DE SON STEREOPHONIQUE
Enfants de 10 ans et plus admis en matinée seulement
Guichet ouvert
Tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m.
Mat. mercredi à 2 p.m. $1.50
Soirées à 8.30 $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 — Un film irrésistible! MARTINE CAROL, FELIX MARTEN, FRANCIS BLANCHE — EN PLEIN CIRAGE
5030, PAPINEAU 524-1983 — UN GRAND FILM D'AVENTURES — Virginia MAYO, Conrad SANMARTIN — CinemaScope LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES
Stationnement gratuit à l'arrière du St-Denis

La jeunesse se révolte dans LES TEMPLES de Félix Leclerc
Dès le 10 janvier
LOCATION TOUS LES JOURS DE 10.00 A.M. A 7.00 P.M.
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
CORBEIL SUR LA PLAZA — 6500, SAINT-HUBERT

COPLAN AGENT SECRET F.X.-18 en COULEURS avec KEN CLARK, JANT CLAIR, CLAUDE CERVAL — FILME GRAND FILM
DU BOUDOIR AU BISTRO... C'EST EDDIE CONSTANTINE — LUCKY JO avec FRANÇOISE ARNOUL
DEMAIN LES 2 MEILLEURS FILMS D'ACTION DE L'ANNÉE
CINEMAS CHATEAU-FRANCAIS-VERSAILLES — TERRAIN DE STATIONNEMENT
ST-DENIS & BELANGER - 271-4400 ■ 59 est, STE-CATHERINE - 288-5513 ■ SHERBROOKE E. & MONTEE ST-LEONARD 352-0200

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
AU PUPITRE - ZUBIN MEHTA
PRÉSENTE
ARTUR Rubinstein
Mozart: concerto No 20, RE mineur K.V. 466
Beethoven: concerto No 5, MI bémol majeur — Opus 73 (Empereur)
UN SEUL CONCERT
au profit de la caisse-retraite des musiciens
Jeudi, le 6 janvier 1966, 8.30 P.M.
GRANDE SALLE
PLACE DES ARTS

Loge Corbeille	$10.00	Corbeille A-D	$10.00
Loge Mezzanine	$ 9.00	Corbeille E-K	$ 9.00
Loge Balcon	$ 7.00	Mezzanine A-D	vendus
Parterre AA-D	$ 9.00	Mezzanine E-H	$ 7.00
Parterre E-T	$10.00	Balcon A-D	vendus
Parterre U-Z	$ 9.00	Balcon E-G	vendus

Les billets sont maintenant en vente
Commandes postales acceptées
PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC) TEL.: 842-2112

"FAIRE SAUTER LA BANQUE" LOUIS DE FUNES
"LE VAMPIRE DE DUSSELDORF" FILM DE ROBERT HOSSEIN
"LES OISEAUX" ROD TAYLOR - JESSICA TANDY (Couleurs) FILM D'ALFRED HITCHCOCK
Amherst — ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, UN. 844-3311

LE CADEAU IDEAL! Des billets d'admission à la plus belle musique au monde sous forme de certificats-cadeau!
Pour renseignements: signalez 932-1139
RODGERS & HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC — TODD-AO / COLOR de Luxe
La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER
MATINEES: Mer., sam. et dim. à 2.15 h. EN SOIREE à 8.15
SEVILLE 2155 O. STE-CATH.
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE 932-1139

CINÉMA 4e MOIS
Onibaba sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE-CATHERINE TEL: 525-8600

9 DERNIERS JOURS!
20th Century-Fox presents Those Magnificent Men in their Flying Machines
MATINEES MER., SAM., DIM. A 2.15 EN SOIREE A 8.30
WESTMOUNT 5038 O. RUE SHERBROOKE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE 486-7395

ALEC GUINNESS — Un joyeux geôlier un peu loufoque
"SITUATION HOPELESS - BUT NOT SERIOUS"
A L'AFFICHE!
PALACE 866-6991
HORAIRE: 10.05, 12.15 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. Dernier programme complet à 8 h. 55.

Joseph E. Levine présents
Stanley Baker Juliet Prowse
AVANT DE DIRE "C'EST FAUX"... VOYEZ Dingaka in Color
A L'AFFICHE!
CAPITOL 866-6828
HORAIRE: 10.25, 12.40 2.55, 5.20, 7.25, 9.45. Dernier programme complet à 9 h. 05.

Un film de INGMAR BERGMAN ★ 2e SEMAINE
"Un été avec Monika"
version suédoise originale et sous-titres anglais!
2e FILM
Un film à la manière de Bergman! Prix international de la critique, XIVe Festival du cinéma, à Cannes
"PEAU D'ETE" Produced and Directed by LEOPOLDO TORRE NILSSON
v.o. - s.-t. anglais
Le soir à 6.30 et 8.20
EMPIRE 451, ave Ogilvy ave. Inf. 274-4521

5 DERNIERS JOURS! Ship of Fools
En vedette: VIVIEN LEIGH • SIMONE SIGNORET • JOSE FERRER • LEE MARVIN.
SNOWDON 482-1322
Spectacle complet à 1:00, 3:25, 5.55, 8.20 p.m.

MARCELLO MASTROIANNI — VIRNA LISI — Casanova '70 Color
HORAIRE: 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.25. Dernier spectacle complet 9.05 p.m.
Cinema PLACE VILLE MARIE 866-2644
3 DERNIERS JOUR!

37e SEMAINE — LE PETIT Cinema PLACE VILLE MARIE
ANTHONY QUINN, ALAN BATES, IRENE PAPAS — ZORBA THE GREEK — LILA KEDROVA
Horaire: 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier programme complet à 8.35 p.m.

tempête de rire
5e SEMAINE
"Un des films les plus agréables jamais vus". JACOB SISKIND, The Gazette
"Une comédie pleine de charme et d'humour, de vérité aussi". MICHELE FAVREAU, La Presse.
ENFANTS DE 10 ANS OU PLUS ADMIS JUSQU'A 3.45 P.M. ADMISSION: 50¢ AVEC ADULTE
production de GILLES CARLE
Programme: 10.45, 1.00, 3.10, 5.25, 7.35, 9.55.
Dernière représentation complète à 8.50
la vie heureuse de LÉOPOLD Z.
avec GUY L'ECUYER, PAUL HÉBERT, MONIQUE JOLY, SUZANNE VALÉRY
EN COULEURS: Hockey "UN JEU SI SIMPLE" Buster Keaton "THE RAILRODDER"
Le Parisien 480 OUEST, STE-CATHERINE

Ballet

Les Grands Ballets Canadiens: des progrès marqués!

LES GRANDS BALLETS CANADIENS, avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal. A la Place des Arts.

VENDREDI SOIR (première):

"Les Sylphides", musique de Chopin, chorégraphie de Fokine, mise en scène de Fernand Nault, décors de René Petit.

"Le Cygne de Tuonela", musique de Sibelius, chorégraphie d'Anton Dolin, décors et costumes de Silva da Nunes.

"Médée", musique électronique de Georges Savaria, chorégraphie de Brydon Paige, décors et costumes de Silva da Nunes.

"L'Oiseau de feu", musique de Stravinsky, chorégraphie de Fernand Nault, décors et costumes de Robert Prévost.

SAMEDI SOIR:

"Casse-Noisette", ballet en 2 actes, musique de Tchaikowsky, chorégraphie de Fernand Nault, décors de René Petit, costumes de Solange Legendre.

par Claude Gingras

Les Grands Ballets Canadiens se sont définitivement libérés du cadre exigu du ballet de chambre dans lequel ils avaient débuté et évolué jusqu'à ces dernières années. Ils ont grandi en quantité, mais aussi en qualité, et si j'en juge par les spectacles qu'ils présentaient en fin de semaine à la Place des Arts, ils sont sur le point de devenir une troupe égale, à ce double point de vue, à celle du Ballet National du Canada.

Cette ambition évidente est tout à fait légitime. Puisque Toronto possède une troupe de calibre national, pourquoi Montréal devrait-elle se contenter d'une troupe à l'échelle locale? Evidemment, deux troupes considérables et de force égale, pour un pays aussi jeune que le Canada, c'est peut-être trop, dira-t-on. Sans doute, mais cela, c'est une autre histoire; de toutes façons, même si l'on remarque des progrès évidents chez l'une et l'autre troupes, il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter quant à la trop grande qualité de l'une ni de l'autre...

Au point de vue de l'effectif artistique, les Grands Ballets comptent maintenant une quarantaine de danseurs auxquels s'ajoutent, dans des oeuvres comme "Casse-Noisette", tout un régiment d'enfants venus de l'Académie des Grands Ballets de plus, les spectacles sont maintenant présentés avec le concours d'un véritable orchestre, l'OSM, rien de moins, au lieu d'être supportés tant bien que mal par un petit orchestre de fortune, comme c'était le cas auparavant.

Les Grands Ballets ont grandi non seulement en quantité, mais aussi en qualité. On trouve maintenant au sein de la troupe une demi-douzaine de solides danseurs capables de défendre de très difficiles chorégraphies classiques ou contemporaines. Je signale, en particulier, trois danseurs: Bernard Hourseau, Armando Jorge et Vincent Warren. (Jorge signe également quelques décors et costumes sous le nom de Silva da Nunes.)

Hourseau et Jorge excellents dans les oeuvres classiques, bien que l'un et l'autre aient encore des progrès à faire quant à la simple tenue en scène. Jorge possède une technique sans bavures dont il a fait montre dans "Les Sylphides", vendredi, et dans "Casse-Noisette", le lendemain soir.

Quant à Vincent Warren, il est particulièrement à l'aise dans les rôles modernes et de haute voltige, comme on a pu le remarquer dans "Médée", où il a littéralement volé la vedette à la titulaire du rôle-titre, Margery Lambert.

Chez les femmes, on aura remarqué principalement, outre Miss Lambert, Véronique Landory, Christa Mertins et, surtout, Irène Apinée. Mlle Apinée est déjà bien connue des balletomanes montréalais. C'est une grande virtuose qui se double d'une artiste sensible. Elle a brillé tout particulièrement dans le rôle-titre de "L'Oiseau de feu", nouvelle chorégraphie de Fernand Nault, le nouveau maître de ballet de la compagnie.

Je signale aussi la meilleure précision d'ensemble du corps de ballet, l'aisance plus "théâtrale" avec laquelle solistes et membres du corps de ballet évoluent en scène, du premier rôle jusqu'au dernier figurant.

Au point de vue du répertoire, on note avec plaisir la présence de plusieurs nouveaux ballets classiques et contemporains, dont quelques-uns à grand déploiement et signés de chorégraphes attachés à la maison.

Vendredi, c'était la soirée de première, c'était aussi la soirée des nouveautés. Le programme s'ouvrait avec "Les Sylphides", le célèbre ballet de Fokine. Fernand Nault, qui fut maître de ballet à l'American Ballet Theatre, a repris pas à pas la chorégraphie de Fokine telle qu'il l'a recueillie du Ballet Theatre où Fokine la monta lui-même avant de mourir.

On disait dans la salle: "Encore les "Sylphides"!" Je trouve dommage qu'on réagisse de la sorte. Il est aussi important pour une compagnie de ballet classique (ce que sont ou veulent devenir, en tout cas, les Grands Ballets Canadiens) d'avoir une "machine" comme "Les Sylphides" à son répertoire qu'il est important pour une maison d'opéra de posséder une bonne "Carmen" ou pour un orchestre symphonique digne de ce nom de jouer de temps à autre la "Cinquième" de Beethoven.

Et qui plus est, les Grands Ballets Canadiens ont réussi une excellente production des "Sylphides". Techniquement, c'est bon, il y a un bel ensemble parmi les seize danseuses, et les solistes sont satisfaisants, sans être de "grands" danseurs. Mais il y a surtout là-dedans de la poésie, de la délicatesse, du raffinement, et c'est ce qui compte avant tout dans "Les Sylphides". Les tutus blancs (longs, suivant la tradition), les décors de "crépuscule" et les éclairages en demi-teintes comptent pour beaucoup dans l'atmosphère qui se dégage du spectacle. La musique de Chopin est jouée avec juste assez de rubato pour aider les danseurs sans trahir l'esprit des oeuvres.

Deuxième ballet au programme vendredi: "Le Cygne de Tuonela", ballet moderne, mais d'un classicisme indéniable, d'Anton Dolin, le conseiller artistique de la compagnie. Le célèbre chorégraphe a imaginé ce ballet pour deux des principaux danseurs de la troupe, Vincent Warren et Christa Mertins, qui l'ont créé en juin dernier au Guatémala, et qui le reprennent à Montréal (on pourra le revoir mercredi soir). Musique symphonique, de Sibelius, ballet symphonique également. Ce n'est pas un chef-d'oeuvre, mais c'est beau, c'est poétique, c'est réussi, et ce n'est pas trop long...

"Médée", de Brydon Paige, assistant-maître de ballet de la compagnie, fut créée la saison dernière à la Comédie-Canadienne: elle est reprise à la Place des Arts dans un décor plus considérable. "Médée" est un gigantesque morceau où tout — danse, musique, décor, costume et éclairages — concourt à créer un climat absolument hallucinant. C'est discutable, peut-être, mais ce n'est certainement pas banal! Cela fera certainement sensation lors de l'imminente tournée transcontinentale des Grands Ballets. C'est juste un peu long. En même temps que l'on a augmenté l'appareil scénique, on aurait pu couper ici et là dans le scénario. Cela nous eût du même coup soulagés de plusieurs mesures vraiment inutiles de la "partition électronique" de Georges Savaria.

Et j'arrive à la principale nouveauté au programme vendredi soir: "L'Oiseau de feu". Une nouvelle chorégraphie, mais qui, avec les décors et les costumes, cherche de toute évidence à recréer l'atmosphère de cette oeuvre qui, en 1910, marqua les grands débuts de Stravinsky chez Diaghilev.

Dans l'ensemble, une réussite certaine, mais je trouve un peu long les épisodes se déroulant dans la demi-obscurité. J'ai déjà parlé d'Irène Apinee, qui danse l'Oiseau. Je m'en voudrais de ne pas signaler les costumes et, surtout, les décors merveilleux de Robert Prévost, particulièrement celui, tout en ors, du dernier tableau.

En fin de semaine, les Grands Ballets reprenaient leur grand succès de la saison dernière, "Casse-Noisette", autre nouvelle chorégraphie de Fernand Nault, sur la partition intégrale de Tchaikowsky.

J'ai vu la représentation de samedi soir. Au strict point de vue visuel, cette "Casse-Noisette" est moins spectaculaire que celle du Ballet National, moins colorée aussi, mais j'admire quand même le goût et le sens de l'unité dont a fait preuve Solange Legendre dans le choix de ses couleurs. Par contre, tout, dans la "Casse-Noisette" de M. Nault, est conçu en fonction de la danse d'école, et à ce point de vue elle est certainement plus "chorégraphique" que celle de la troupe de Toronto. Et, bien entendu, c'est admirablement dansé — par les étoiles, par le corps de ballet et par les enfants.

La musique a joué un rôle de première importance dans le succès de ces représentations (Tchaikowsky... Chopin ... Sibelius... Stravinsky) et il faut louer l'exécution à peu près irréprochable de l'Orchestre Symphonique de Montréal. J'adresse des félicitations particulièrement chaleureuses au jeune chef Pierre Hétu, qui a dirigé presque tous les ballets, et qui a su à la fois mettre en valeur ces partitions bien connues et maintenir une parfaite synchronisation entre l'orchestre et les danseurs.

Mon seul véritable regret concerne l'assistance. Vendredi soir: deux-tiers de salle. Samedi soir: une demi-salle. Je sais: les Grands Ballets Canadiens ont présenté il n'y a pas tellement longtemps certains spectacles assez décevants. Mais, cette fois, ils sont en nets progrès, et j'encourage tous les amateurs de ballets à aller le vérifier.

Les Grands Ballets Canadiens
présentent avec
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
MERCREDI, 22 DECEMBRE — 8 h. 30
SUITE CANADIENNE,
SOMBRE APPARITION,
GEHENNE, L'OISEAU DE FEU
★ Aussi DIMANCHE, 26 déc.: 2 h. 30 et 7 h. 30
"CASSE-NOISETTE"
BILLETS:
SOIREES: Loges 2-20, Part. DD-P, Corb. A-D, $5.00; Part. Q-Z, Corb. E-J, $4.00; Loges 21-30, Mezz., $3.00; Balc. A-G, $2.00;
**MATINEE": Loges $2.20, Part. DD-P, Corb. A-D, $4.00; Part. Q-Z, Corb. E-J, $3.00; Mezz., balcon, complets.
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUEBEC), TÉL.: 842-2112

ANGÉLIQUE (2e ÉPISODE) BRISE TOUS LES RECORDS! — "À VOIR ABSOLUMENT"
Vous avez aimé passionnément Angélique MARQUISE DES ANGES
Vous aimerez à la folie Merveilleuse #2 ANGÉLIQUE 2
EN COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME: JEAN-CLAUDE BRIALY, MARIE LAFORET • 100 BRIQUES ET DES TUILES
Salles climatisées
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 6305 St-Hubert
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

C'est le temps des Fêtes! ODEON
Une incroyable chasse au trésor!
UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU
En couleurs
(IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD)
HORAIRE: 12.05 - 3.05, 6.05 - 9.05
CHAMPLAIN 1615 STE-CATHERINE E. LA. 4-1695
Les enfants acceptés l'après-midi seulement au prix de 75c (Dim. excepté)

"UN CHEF-D'OEUVRE D'INTERPRETATION"
Un film de LOUIS MALLE
JEANNE MOREAU dans LES AMANTS
CE SOIR 7.30 — 9.30
dern. rep. comp. à 9.00
Le Dauphin 5e SEM. TEL. 721-6060 BEAUHARNOIS PRES IBERVILLE

DEAN MARTIN / GERALDINE PAGE / YVETTE MIMIEUX
'LE TUMULTE'
Dernier grand film en primeur
"LA FILLE AUX YEUX VERTS" RITA TUSHINGHAM PETER FINCH
Odeon CREMAZIE 8610 ST-DENIS BU. 2-4810

ÉCHAPPEMENT LIBRE!
Avec JEAN-PAUL BELMONDO, JEAN SEBERG, GERT FROBE
DEUXIEME GRAND FILM EN PRIMEUR
FUREUR A L'OUEST
MERCIER ELECTRA VILLERAY
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577
MEILLEURS SOUHAITS

Trains spéciaux du CN pour la période de Noël

Le Canadien National prévoit une telle affluence de voyageurs dans ses trains durant les fêtes qu'il augmentera considérablement ses services pendant cette même période, particulièrement en ce qui concerne les provinces maritimes.

La demande des billets est telle, en effet, que le 18 décembre prochain, son grand train des maritimes, l'Océan, se "doublera" d'un second convoi. Les 21, 22 et 23 décembre également, l'Océan comptera deux convois au lieu d'un seul; et les 22 et 23 décembre, les autres trains qui relient les villes situées à l'est de Montréal à la métropole canadienne, le Scotian et le Chaleur, compteront eux aussi deux convois au lieu d'un seul. Le public voyageur notera d'autre part que ces convois supplémentaires partiront tous quelques minutes après le départ du premier convoi.

Pour ce qui est du trajet Montréal-Toronto, le Canadien National mettra en service son train spécial des Fêtes, le Premier, du 17 décembre au 4 janvier inclusivement. De plus, ce même trajet qui jouit déjà d'un excellent service, puisque quatre grands trains relient chaque jour ces deux villes, verra aussi l'un de ces trains, le Bonaventure (qui part de Montréal à 4 h. 50 de l'après-midi, tout de suite après le Rapide), doté d'un convoi supplémentaire les 23 et 24 décembre, de même que le Cavalier, ce dernier se "dédoublant" le 23 décembre seulement.

Quant au trajet Montréal-Ottawa, qui, lui aussi, jouit d'un service de tout premier ordre, soit cinq trains chaque jour, le service des ventes voyageurs du CN ajoutera de nombreuses voitures à la plupart de ces trains.

Aucun changement n'est prévu pour ce qui est du trajet Montréal-Québec, le Champlain, un train ultra-rapide, circulant déjà chaque jour entre les deux villes et le public voyageur se trouvant aussi à bénéficier, au cours de la prochaine semaine, de l'accroissement des trains des Maritimes. Tous ces trains, à l'exception du Champlain, arrêtent à Lévis où les voyageurs pour Québec n'auront qu'à descendre du train pour ensuite traverser le fleuve.

Des voitures supplémentaires seront ajoutées également aux trains qui circulent entre l'Abitibi et Québec. Aucun changement n'est prévu dans les services de trains entre Sherbrooke et Montréal et Sherbrooke et Québec.

Si l'on s'arrête à penser qu'une seule voiture voyageurs transporte entre 70 et 80 personnes et qu'un grand train comme l'Océan se compose, règle générale, de 16 voitures, ce qui fait un total d'environ 1100 personnes, au cours d'un seul voyage, on peut de la sorte se rendre compte de l'importance de cette augmentation du trafic voyageurs au cours des fêtes.

C'est la raison pour laquelle le CN conseille instamment à tous ceux qui désirent prendre le train pour visiter leur famille ou leurs amis pendant les fêtes, et surtout avant Noël, de se hâter à se procurer leurs billets, car déjà, dans bien des cas, une grande partie des places est retenue.

Automation: les discussions se poursuivent au CN

Des discussions se sont poursuivies vendredi en vue de protéger les employés du Canadien National contre une trop rapide automation.

Les pourparlers qui ont débuté jeudi entre le CN et la Fraternité des agents de train (CTC), étudieront des recommandations faites la semaine dernière par le juge Samuel Freedman.

Le juge recommandait l'amendement du système actuel qui permet à la direction de faire des changements unilatéraux dans les conditions de travail pendant la durée du contrat.

M. W. P. Kelly, vice-président de la Fraternité, a avisé le CN que son syndicat entendait se servir des recommandations Freedman comme sujet de négociation.

L'Hydro achète l'Office de Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts

L'Hydro-Québec vient de faire l'acquisition du réseau de l'Office municipal de l'électricité de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, dont les 2,900 abonnés vont recevoir un cadeau de Noël sous forme d'une forte réduction de leurs factures d'électricité.

Aux tarifs de l'Hydro-Québec, l'électricité coûtera de 30 à 35 p. 100 de moins aux habitants de cette région de la Gaspésie, qui est située à environ 300 milles en aval de Québec.

L'Office municipal de l'électricité de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts dessert neuf autres municipalités le long de la côte et a cédé pour $875,000 l'ensemble de son réseau de transport et de distribution à l'Hydro-Québec qui prend possession de l'actif et assume la dette du système municipal.

Le réseau dont l'Hydro-Québec vient de faire l'acquisition couvre un territoire d'environ 650 milles carrés et comporte environ 125 milles de lignes de transport et de distribution, y compris une artère à 69,000 volts, longue de 55 milles, venant de Matane.

L'acte de vente a été signé au siège social de l'Hydro-Québec, à Montréal.

Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir
et tous les soirs cette semaine sauf le vendredi, 24 décembre, veille de Noël.

- Centre-ville et Snowdon jusqu'à 9 h.
- Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h.

Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes



Anorak Eskimo "Cloud 22" garni de "Ookpik" chaleur, douceur et confort pour les jours froids!

49.95

Vêtement sport idéal pour affronter confortablement nos hivers rigoureux ! Cet anorak genre eskimo est confectionné en "Cloud 22" (peluche Orlon*). Modèle à capuchon comme portent les esquimaux. Le capuchon est bordé de peluche courte et touffue, garniture brodée "Ookpiks" à l'ourlet; chaude doublure en taffetas matelassé. Choix de blanc ou beige. Tailles 8 à 16.

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
A LA SPORTIVE — RAYON 77 — ETAGE-MODE — DEUXIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Tissus de haute mode pour les Fêtes! Solde de tissus brochés de 36 po. de largeur!

.99 1.99 et 2.99 la verge

Brochés magnifiques, plusieurs sont tissés de fils métalliques... parfaits pour confectionner des robes cocktail et du soir ! Choix varié de motifs et de teintes. Tous ces tissus sont grandement réduits et proviennent d'un stock coûteux !

Pas de commandes postales ni téléphoniques
TISSUS — RAYON 11 — TROISIEME



Des souliers fabriqués à la main par Del Grande!

Souliers d'une élégance raffinée pour les réceptions de gala et des Fêtes ! Trois modèles seulement sont ici représentés. Toute cette collection comprend des souliers fabriqués — main par Del Grande de Montréal. Pointures 5 à 10; largeurs AAA à B dans le lot.

A. Sandale à courroie à la cheville; en filet et chevreau de teinte or ou argent. 23.95
B. Escarpin délicat en filet et chevreau de ton or. 19.95
C. Escarpin en filet broché à bordure festonnée de teintes iridescentes sur fond noir garni de chevreau de ton argent. 27.50

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES — RAYON 31 — ETAGE — MODE — DEUXIEME
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Ho! Ho! Ho! Je suis chez Morgan

Garçons et filles venez me voir ! Je suis là à compter de 10 h. du matin à 6 h. p.m. Vous pouvez obtenir une photo de votre enfant avec le Père Noël en seulement 10 secondes — Une photo Polaroid 3¼ x 4½" en noir et blanc, présentée sous cache en moins de 10 secondes... Un souvenir inoubliable de la visite de vos enfants chez le Père Noël ! 1.05 Taxe comprise

- Agrandissements et réimpressions peuvent être commandés au rayon des Appareils de photographie, rayon 24, au rez-de-chaussée.

AU MONDE DES JOUETS — RAYON 35, AU SIXIEME



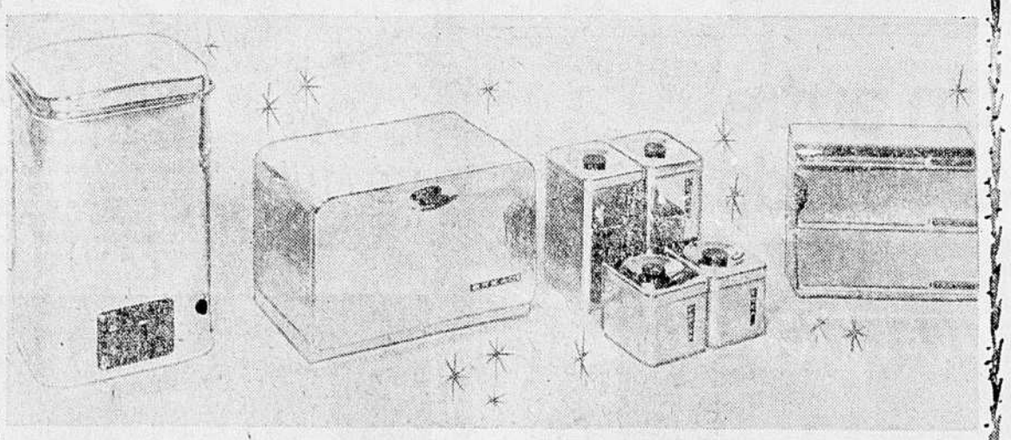
Robes en soie doublées pour les Fêtes, bas prix!

Fourreaux très à la mode en soie, de teintes pleines de coloris pour le jour et le soir. Modèle à décolleté ajusté, sans manches et ceinture même tissu. Doublure entière d'une tenue parfaite. Venez les voir chez Morgan, elles vous serviront pour les Fêtes et le printemps. A vous de profiter de ce bas prix ! Rose, turquoise, marine ou noir. Tailles 10 à 20. 14.98

Téléphoner à 842-6261
ROBES DU BUDGET, RAYON 49, TROISIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Jolis articles ménagers qui rendront la cuisine plus belle et faciliteront les corvées! Articles d'entretien faciles pour la dépense!

Articles indispensables dans une cuisine bien ordonnée... ils sont en chrome brillant qui garde sa beauté longtemps et ne requiert pratiquement pas d'entretien.

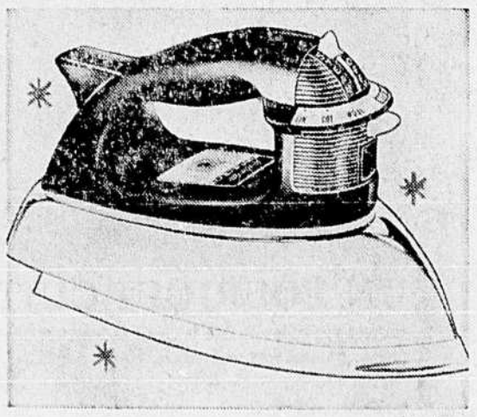


A. Boîte à déchets
Récipient intérieur en métal muni d'une poignée, mécanisme à pédale. Environ 10½ po. x 12 po. x 17 po. Prix courant 12.98 9.88

B. Boîte à pain
Clayette amovible et planche à pain en bois incorporée dans la porte; environ 10¼ po. x 10¾ po. x 16½ po. Prix courant 12.98 9.88

C. Série de 4 boîtes
Boîtes pour farine et sucre, dimensions environ: 9 po. x 5 po. x 6 po.; boîtes pour thé et café, dimensions environ: 4½ po. x 5 po. x 6 po. Prix courant 12.98 9.98

D. Distributeur
pour papier ciré, papier aluminium et serviettes de papier; peut se fixer sur un mur ou sur un comptoir. Prix courant 8.95 6.88



E. Fer à repasser Sunbeam à sec ou à vapeur

Fer qui permet de repasser mieux et plus vite... il ne pèse que 3 lb; réglage de chaleur pour tissus ordinaires ou synthétiques; élément de température qui fonctionne vite; réservoir spacieux pour l'eau facile à remplir; commande du doigt pour passer du repassage à sec au repassage à vapeur. 12.99

Téléphoner à 842-5261
ARTICLES MENAGERS — RAYON 37 — SIXIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Solde au bon moment d'ensemble tables TV!

Celles qu'il faut pour les réceptions des Fêtes, celles que l'on offre comme cadeau-maison ! A vous de profiter de ce solde, hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix !

40 seulement. Ensemble 5 pièces. Plateaux en métal, motif "Dentelle citrouille". Prix courant 19.95 12.00
23 seulement ! Ensemble 4 pièces. Plateaux fibre de verre 1, décor "Oasis". Prix courant 15.95 10.00
25 seulement ! Ensemble 5 pièces. Plateaux fibre de verre, décors "Filigrane" et "Marguerite dorée". Prix courant 23.95 15.00
26 seulement ! Ensembles 4 pièces. Plateaux en métal, décor "Pin". 8.00
34 seulement ! Ensembles 4 pièces. Plateaux en fibre de verre, décor "Prairie". 8.00
19 seulement — Ensembles 4 pièces. Plateau fibre de verre et métal. Assortiment de décors. 8.00

AUSSI:
17 seulement — Table de luxe d'appoint. Prix courant 14.50 8.00
25 seulement ! Tables trois-plateaux, blanches. Prix courant 5.95 2.99

Commandes honorées jusqu'à épuisement de stock
Téléphoner à 842-6261
Pas de commandes postales
ARTICLES MENAGERS, RAYON 37, SIXIEME

Solde à prix avantageux! Verres et articles décoratifs en cristal!

Réduction de 30% sur ces articles provenant de stock à pièces remplaçables de motifs divers:

- "Princess Elizabeth" de Webb et Corbett
- "Sherwood" de Webb et Corbett
- "Coronet" de Royal Leerdam
- "Moderne" de Val St-Lambert
- "Spartacus" de Feruhion
- "Pego's Sussmuth"

Dans le lot vous trouverez des cendriers, des vases, des bols, des compotiers, des pichets à martini, des bougeoirs. Tous ces articles sont de fabrication renommée: Val St-Lambert, Bauseth, Kastrup, Chance, Bjorkshult; fabricants allemands, italiens ou tchécoslovaques. Venez de bonne heure afin de mieux choisir.

Pas de commandes postales et téléphoniques
CRISTAL ET VERRES — RAYON 74, QUATRIEME
Verres au magasin centre-ville seulement
Choix d'articles décoratifs en cristal à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Le cadeau par excellence! Pantoufles gaies, pleines de coloris pour vos petits!

Pantoufles fabriquées avec des cuirs et tissus de premier ordre, semelles intérieures coussinées, élastiques côtés.

A. **Modèle mocassin** en souple daim, élastiques côtés, semelles caoutchouc-mousse. Rose, or, brûlé, bleu ou gris. Pointures P.M.G. (10½ à 3½). 3.29
B. **"MYRNA" de La Parisette*** ... modèle mocassin, empeigne et semelles cuir façon "kip", talons vinyle non égratignant. Bleu ou rouge. Pointures 7 à 11 2.98 Pointures 12 à 3 3.45
C. **Pantoufle pour garçons.** Empeigne en velours côtelé, élastiques côtés et semelle caoutchouc rugueux. Noir/blanc. Pointures 1 à 8. 2.98

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES POUR ENFANTS, RAYON 81, TROISIEME
Articles A et B également à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON — Article C aussi à SNOWDON



Boutique de Noël...
un endroit plein de décorations et fantaisie pour cette nuit unique !



Coin des bougies
Des bougies en direct de tous les pays du monde... assortiment d'une richesse inouïe !



Emballage de cadeaux
La façon d'offrir donne de la valeur à ce qu'on offre. Vos cadeaux partiront tout enrubannés et fleuris, pleins de charme par leur originalité, en les faisant emballer chez Morgan...



Rez-de-chaussée ... Quatrième ... arrière, aux guichets du Bureau des Comptes.

Chèques-cadeaux Morgan
La solution parfaite pour ceux et celles "qui ont de tout"... et vous donnerez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau. Plus de problèmes pour vous... ils existent en toutes coupures. Une merveilleuse idée de cadeaux d'affaires et à offrir aux employés. Vous pouvez vous les procurer aux deux endroits suivants au magasin Centre-Ville.

Appel de la Fédération aux employés de Montréal

M. Jacques Villeneuve, président de la section "employés" de la Fédération des oeuvres de charité, fait un vibrant appel à tous les employés et sollicite d'eux une plus grande compréhension pour les familles déshéritées de Montréal.

Alors que la "section paroisse" et la "section commerce et industrie" dans le cadre de la Fédération sont très connues du public, la "section employés" est tout à fait ignorée.

La Fédération, comme on le sait, agit chaque annee dans les trois secteurs ci-haut mentionnés pour mener à bien sa campagne.

La tâche immédiate de la Fédération est de secourir la détresse soit matérielle, soit physique, soit sociale de cette partie de la population canadienne-française qui, d'une façon temporaire ou continue, a besoin de votre secours et du mien, c'est-à-dire du secours d'autrui.

Mais, comme groupe canadien-français, nous sommes loin de cet idéal, puisque les administrateurs de la Fédération ont fixé l'objectif de la campagne 1966 à $2,825,000, dont $500,000 doivent être perçus par la "section employés". Cette section doit entrer en contact avec 500,000 employés à partir du 10 janvier 1966.

L'an dernier, les employes ont versé à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises une moyenne de 0.83 cents chacun, pour toute l'année 1965. Ce chiffre vous fait peut-être sursauter, mais il est exact. C'est une triste exactitude ! Vous me direz que ces employés donnent aussi à leur paroisse ! C'est vrai. Mais combien donnent-ils, quand, au fait, 216,000 familles — 54 p. 100 — sur un total de 400,000 familles faisant partie du territoire couvert par la Fédération **ne donnent absolument pas de souscription familiale** ? Aucun individu de bonne volonté, conscient du problème, ne peut refuser de donner à la mesure de ses moyens à la fois comme paroissien et comme employé. Si vous ne pouvez donner que 25 cents par année, ne donnez que 25 cents. Mais donnez-le. C'est alors que vous vous prouverez à vous-même et à vos concitoyens que vous comprenez vraiment tout le sens de cette expression : "attitude d'entraide".

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

On a modifié le sexe et l'espèce par des changements moléculaires

(par **A.L.**) — Les expériences biologiques tendant à prouver la possibilité d'intervenir efficacement dans la structure moléculaire des éléments porteurs d'hérédité des êtres vivants se multiplient dans divers laboratoires du monde entier.

De France nous parviennent des nouvelles dans ce domaine. Au laboratoire de biologie du Collège de France, Mme Ketty Haffen a modifié le destin sexuel d'embryons de caille en faisant tremper partiellement les oeufs dans une hormone artificielle, la diéthylstiboestrol.

Sur 54 oeufs ainsi traités, 20 ont donné des femelles normales, 6 des mâles normaux et 29 des individus intersexués. Chez ceux-ci les ovaires et les testicules cohabitent. Les expérimentateurs ont bon espoir de mener à maturité sexuelle ces hermaphrodites, et de les faire pondre.

Par ailleurs le professeur Gallien a révélé que dans son laboratoire on avait pu obtenir à volonté, par greffe cellulaire, des oeufs de triton à noyaux multiples, ayant deux, trois, et même quatre fois le nombre normal de chromosomes.

C'est ainsi que, par greffe cellulaire, a été obtenu un être hybride entre l'axolotl, forme larvaire, à branchies, de l'amblystome (batracien urodèle à respiration pulmonaire), et le triton des Alpes, un autre batracien urodèle (urodèle : à queue).

L'animal ainsi produit a la tête de l'axolotl (à branchies) et le corps d'un triton.

Il sera intéressant d'apprendre si l'hybride ainsi obtenu se comportera comme un axolotl, qui, dans certaines circonstances, comme une extrême sécheresse, perd ses branchies et devient un amblystome.

Téléphones transatlantiques à Noël et le Nouvel An

Un porte-parole de la compagnie de téléphone Bell du Canada a révélé que les circuits téléphoniques entre le Canada et l'Europe sont entièrement réservés pour les heures de pointe le jour de Noël.

On prévoit dès maintenant que le nombre d'appels donnés en Europe, à Noël, cette année sera beaucoup plus nombreux que l'an dernier à la même époque.

Selon ce même porte-parole, les lignes pour les appels en Europe seront continuellement occupées entre 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.

On compte 1,100 appels pour l'Angleterre, le jour de Noël; ce qui constitue une augmentation de 25% comparativement à l'an dernier.

Il faut également considérer que l'Angleterre sert de relais aux appels dirigés vers Chypre et l'enclave de Gaza au Moyen-Orient, où sont stationnés présentement des Canadiens enrôlés dans les forces des Nations Unies.

Alors que l'an dernier, à Noël, on comptait 125 appels pour l'Allemagne, on en comptera probablement 140, cette année.

Les appels téléphoniques à Londres, Angleterre, placés entre 5 heures du matin et 5 heures de l'après-midi, le jour de Noël, coûteront $9.00 pour trois minutes. Placés à toute autre heure du jour, ils coûteront $6.75 pour la même période de temps.

Les Petits chanteurs de Granby à l'Expo 67

GRANBY (R. R.) — La manécanterie des Petits chanteurs de Granby a été choisie officiellement pour participer aux manifestations artistiques et culturelles de l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Voici le texte de la lettre que M. Clay Sperling, chef de la section de la participation amateur à la Compagnie canadienne de l'Expo 1967, a fait parvenir au R. F. Cyrille Viens, qui dirige le choeur des petits chanteurs.

"Nous avons le plaisir de vous annoncer que, lors de la première séance d'audition du comité de sélection des groupes d'amateurs, tenue le 27 novembre dernier, votre groupe a été choisi pour participer à l'Expo 67. Une forme de participation vous sera envoyée ainsi qu'un plan de la scène sur laquelle votre groupe se produira. Nous vous informerons en même temps de la date de votre présentation."

"Un communiqué de presse sera expédié par la division des relations extérieures de l'Expo 67 à tous les journaux de votre région ainsi qu'aux journaux métropolitains de votre province, annonçant la participation de la manécanterie des Petits chanteurs de Granby à l'Expo 67."

Voici quelques dates mémorables dans l'histoire de cette manécanterie : 1931 : année de fondation, c'est la première manécanterie canadienne. 1946 : première filiale canadienne de la manécanterie des Petits chanteurs à la Croix de bois de Paris. 1953 : première manécanterie canadienne à la télévision américaine. 1954 : première à représenter notre pays au congrès international des manécanteries à Rome.

Pas de courrier à Noël et au Nouvel An

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, le service postal annonce qu'il n'y aura aucune distribution du courrier par facteurs les 25 décembre et 1er janvier.

Toutefois, la réception et l'expédition des dépêches, ainsi que la distribution par express se feront comme à l'ordinaire.

Enfin, il n'y aura aucune levée des boites aux lettres et les succursales et bureaux auxiliaires seront fermés toute la journée.

Par ailleurs, les 24 et 31 décembre, la routine du samedi prendra place. Ainsi, il y aura distribution du courrier par facteurs, tandis que la distribution par express, la réception et l'expédition des dépêches se feront comme à l'ordinaire.

Les guichets des succursales postales seront ouverts de 8 heures à 1 heure, alors que ceux situés à la Place d'Armes et à l'hôtel des Postes demeureront ouverts jusqu'à 6 heures.

La levée des boites dans le district des affaires et le quartier domiciliaire se fera aux heures habituelles du samedi.

Finalement, les lundis 27 décembre et 3 janvier, le service sera le même qu'un jour de semaine.



A&P A LA CREME DE LA RECOLTE POUR VOTRE TABLE DE NOEL

RAISIN 2 lbs 35¢
ROUGE EMPEREUR, DE CALIFORNIE, CROUSTILLANT, JUTEUX, GROSSES GRAPPES

ORANGES douz. 59¢
NAVEL, SUNKIST, DE CALIFORNIE, SANS NOYAUX, SUCREES, JUTEUSES, GROSSEUR 113

Pommes MacIntosh 5 lbs en sac cello 49¢
Juteuses, croquantes, de fantaisie, cultivées au Québec

POIRES Anjou 6 pour 49¢
DES E.U., JUTEUSES, CAT. NO 1, GROSSES 120

TOMATES 2 lb. sur plat 59¢
DES E.-U., MURES, CHOISIES A L'AMAIN, CAT NO 1

CELERI ch. 29¢
DE CALIFORNIE—Croquant, savoureux, cat. No 1, gros. 24

NAVETS lb 8¢
LAVES, DOUX, FRAIS, CAT. NO 1, CULTIVEES AU QUEBEC

CAROTTES 3 lbs lbs en 25¢
Canada No 1, fraiches, jeunes, excellentes avec de la dinde

JUS DE P'PLEMOUSSES 100% Pur, de Floride jarre 32 ozs 39¢

JUS D'ORANGE 100% pur, de Floride jarre 32-oz 39¢

ALIMENTS EN CONSERVES POUR LES FETES

JUS DE TOMATES 7 btes 20 ozs 99¢
A&P — QUALITE DE FANTAISIE Spécial !

POIS A&P 4 btes 20 ozs 69¢
QUALITE DE CHOIX Spécial !

BREUVAGE P'PLEMOUSSES 3 btes 48 ozs $1.00
ET ANANAS — A&P Prix régulier bte 37c—Epargnez 11c

Visitez notre département de Fleurs de Noël
NOUS AVONS UN EXCELLENT CHOIX DE...
FLEURS COUPEES en POTS — A Prix Très Attrayants

POUR UN REGAL DE NOEL — SERVEZ UNE JANE PARKER

TARTE au Mincemeat grande tarte 8" 24-ozs cha. 53¢
JANE PARKER Prix régulier cha. 59c—Epargnez 6c

Cuit pour vous par Jane Parker

PAIN aux RAISINS 2 pains 12 ozs 35¢
JANE PARKER Spécial !

PETITS PAINS FRANÇAIS pqt de 6 21¢
JANE PARKER — Brunir et Servir Rég. pqt 29c—Epargnez 8c

GATEAU AU CAFE cha. 39¢
et ANANAS, Tournés, Jane Parker Rég. cha. 45c—Epar. 6c

GATEAU EN BARRE 3 ETAGES cha. 45¢
A LA NOIX DE COCO — JANE PARKER

BISCUITS DE NOEL

Biscuits Shortbread pqt de 32 29¢
ABERDEEN — McCORMICK

Biscuits Shortbread pqt de 30 29¢
BONNIE SCOT — McCORMICK

BISCUITS 5 pqts 99¢
ASSORTIS — CRAWFORD

Shortbread Swirls pqt 11 ozs 25¢
DARE

BISCUITS RITZ pqt 1 lb 53¢
CHRISTIE

NOTRE PROPRE MARQUE MARVEL
CREME GLACEE Demi-gallon 89¢ Brique chopine 27¢

NOIX POUR LA NOEL

NOIX MELANGEES A&P, DE CHOIX (En écale) pqt 14 ozs 49¢

GRENOBLES DIAMOND — GROSSES De Californie pqt 1 lb 59¢

NOIX DU BRESIL BEAVER — GROSSES (En écale) sac cello 1 lb 59¢

BREUVAGES EN CANNETTE
YUKON CLUB
KOLA — ROOT BEER, LEMON-LIME - ORANGE
GINGER ALE
$1.69
Caisse de 24 boites de 10 ozs
12 btes 10-ozs 89¢

PATATES CHIPS
ORDINAIRES — JANE PARKER
pqt aluminium 14 ozs 65¢

ARTICLES POUR LES FETES

SARDINES 2 btes 1½ ozs 25¢
SILD — BLUE PETER

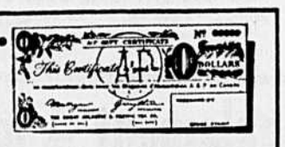
OLIVES FARCIES jarre 12 ozs 49¢
MANZANILLA, GATTUSO — EMPAQUETAGE LIBRE

OIGNONS SUCRES jarre 16 ozs 69¢
McLAREN

Joyeuse fin de semaine!

A&P MAGASINS d'ALIMENTATION
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
c'est ce que nous vous souhaitons tous chez A&P

ALIMENTS... CADEAU PARFAIT



Maintenant, juste avant les fêtes, grâce au magasin A&P, vous pouvez envoyer "exactement ce qu'ils voulaient" à des amis qui apprécieront des aliments comme cadeau.

A&P offre des certificats-cadeaux d'une valeur de $1 et de $5 *échangeables dans tous les Magasins d'Alimentation A&P au Canada.*

ACHETEZ VOS CERTIFICATS-CADEAUX MAINTENANT

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à vendredi, le 24 décembre, 1965.



9009

9009—Parfaite pour les réceptions des fêtes, cette robe fera le bonheur de votre fillette, avec sa taille basse et ses plis au corsage. Tailles: (fillettes) 6, 8, 10, 12, 14. La taille 10 requiert 1⅞ verge de tissu de 35 po. de largeur. **Prix : 50 cts.**

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, LA PRESSE, Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 50c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

601 HOMMES DEMANDES

Joignez-vous à une compagnie prospère

Techniciens du métal en feuille

Nous avons

Nous avons un grand besoin immédiat de techniciens du métal en feuille, pour un programme à expansion rapide dans le domaine de l'aviation commerciale.

Nous offrons

Excellentes chances de rémunération et d'avancement.

Sécurité

Tous avantages sociaux.

S'adresser immédiatement à :

C. GAMMAN

Timmins Aviation Ltd

631-5501, poste 61

CHAUFFEURS POUR ROUTES

BILINGUES, 25 A 40 ANS, AVOIR LICENSE DE CHAUFFEUR. SEMAINE 5 JOURS, EMPLOI REGULIER, AVANTAGES SOCIAUX, OCCASIONS DE PROMOTION.

SE PRESENTER DE 9 A 4, BUREAU DU PERSONNEL :

NEW SYSTEM TOWEL SUPPLY

900 ONTARIO EST

DIFFERENT — DIFFERENT

L'expérience considérable de notre département de vente exige un personnel additionnel pour remplir les cadres de la compagnie.

1. Apparence soignée.
2. Bonnes références.
3. Auto nécessaire.
4. Pas de capital à investir.

Proposition sérieuse, travail facile et avenir assuré, rémunération suivant vos efforts. Si vous avez 23 ans et plus.

TELEPHONEZ 271-4521

DERNIERE OPPORTUNITE

De pouvoir offrir une position d'avenir, dans compagnie canadienne-française. Postes à repouvoir : Magasin, administration, représentation. Téléphoner au 254-4606.

BARMAN, sommelier, bellboy, bilingues, demandés immédiatement. Envoyez tous détails à: Guy Landry, Mont Tremblant Lodge, Mont Tremblant Québec, interurbain 819-425-2711.

BONNE opportunité pour homme sérieux de devenir propriétaire et distributeur d'une route de lait, bon district, et termes faciles. S'adresser The Borden Co. Ltd., 3115 Côte-de-Liesse, St-Laurent.

BOUCHER DEMANDE, FINS DE SEMAINE, REGULIER, 1250 STE-CATHERINE EST.

BOUCHER d'expérience. 760 Est Jean-Talon, 271-2394, 271-4530, dimanche : 331-8911.

BOUCHER comme gérant du département de viande, expérience, ambitieux, honnête, sérieux, très bon salaire, écrire case 1173 La Presse.

BUCHERONS recherchés avec expérience dans la coupe des billots et du bois à la longueur. Machines à skidder fournies, bons salaires. Egalement opérateurs de Timberjacks et de tree farmers recherchés. Expérience nécessaire. Pour informations, s'adresser à : Henry Selin Forest Products Ltd. Hearst, Ontario. Tél. 362-4214 ou 362-4171.

BUCHERONS demandés avec scie mécanique. S'adresser au Bureau de Placement Provincial, 90 St-Jacques Est.

BUREAU situé coin St-Laurent et Crémazie, a besoin de 10 jeunes hommes ou hommes pour communiquer avec nos clients par téléphone, temps plein ou temps partiel. Pour emploi immédiat, signalez 389-4695.

BUREAU de comptables agréés demande étudiants intermédiaires et senior en comptabilité, parlant anglais. 878-9331.

601 HOMMES DEMANDES

Gérant des ventes — Peinture Salaire à $9,000

Une compagnie de peinture bien établie à travers le Canada recherche un vendeur d'expérience pour assumer le poste de gérant de leur succursale à Montréal.

Bien que la préférence soit pour un homme qui jouit d'un grand succès auprès des contracteurs en peinture, la qualité primordiale pour ce poste est l'habilité de motiver ses vendeurs par ses propres talents dans la vente.

Cette compagnie a mis sur pied une entreprise profitable à travers le Canada et recherche surtout un homme qui va assurer la continuité de son développement. Age : de 30 à 45 ans.

On fournira soit une automobile ou une allocation.

Pour une entrevue strictement confidentielle, veuillez communiquer avec M. MARCEL R. DE COTRET — 861-8371

sales personnel

UNE DIVISION DE

500 SELECTION SERVICES LIMITÉE

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

601 HOMMES DEMANDES

UN BEL AVENIR POUR UN TECHNICIEN EN RAYON-X Salaire à $9,000.+

Cette compagnie de renommée internationale dans le domaine de la photographie recherche de préférence un technicien en rayons-X qui a des aptitudes pour la vente. Toutefois, un représentant déjà établi dans ce domaine sera considéré.

La fonction principale du candidat choisi sera la promotion et la vente de films et d'équipement pour rayons-X aux hôpitaux de la région de Montréal.

En plus d'un salaire intéressant, cette compagnie fournit l'automobile, défraie toutes dépenses et en plus offre le partage du profit, plan de pension ainsi qu'assurance-salaire payée.

DEFINITIVEMENT cette position offre un avenir hors-pair pour un candidat compétent et consciencieux. Age jusqu'à 35 ans. Pour une entrevue complètement confidentielle, appeler MARCEL R. DE COTRET — 861-8371.

sales personnel

UNE DIVISION DE

500 SELECTION SERVICES LIMITÉE

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

REPRESENTANT EN ACIER FABRIQUE Salaire de base de $8,000

Définitivement une position d'avenir pour un représentant énergique, type exécutif — Ce manufacturier local bien établi recherche un candidat bilingue pour visiter les industries à Montréal et dans la banlieue. Il doit être accoutumé à visiter les directeurs et les ingénieurs d'usines ainsi que les acheteurs. Il doit en plus être très familier avec le travail de fabrication de l'acier en feuille ainsi que la lecture de dessins techniques. Bonne allocation pour automobile, COMMISSIONS intéressantes et dépenses payées. Communiquez avec M. MARCEL R. DE COTRET — 861-8371.

sales personnel

UNE DIVISION DE

500 SELECTION SERVICES LIMITÉE

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

REPRESENTANTS Salaire jusqu'à $10,000

Nous avons des demandes auprès de **157 manufacturiers** de PRODUITS INDUSTRIELS et/ou AUX CONSOMMATEURS pour des vendeurs (avec ou sans expérience). Ce sont des positions salariées, incluant une occasion de bonus, toujours les avantages sociaux habituels et très souvent une automobile. Appelez 861-8371. Tout notre personnel est bilingue.

sales personnel

UNE DIVISION DE

500 SELECTION SERVICES LIMITÉE

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - 861-8371

LUCAS ROTAX LTEE

L'AGRANDISSEMENT RECENT A CREE LES POSITIONS SUIVANTES :

Machinistes experts

TOURS REVOLVER, TOURS A CENTRES
MACHINES A MEULER CYLINDRIQUES ET INTERIEURES

LES CANDIDATS DOIVENT ETRE CAPABLES DE PREPARER, CONDUIRE ET VERIFIER LEUR PROPRE TRAVAIL.

Bonnes conditions de travail dans atelier de machines propre et vaste. Le meilleur salaire sera payé aux hommes expérimentés. Avantages de compagnie comprenant assurance collective et Plan de retraite.

VEUILLEZ VOUS PRESENTER A :

5595 AVE ROYALMOUNT MONTREAL, P.Q.

JEUNES HOMMES A TEMPS PARTIEL

POUR LE JOUR ET POUR LE SOIR. POUR LA PERIODE DES FETES JUSQU'A LA FIN DE JANVIER. POUR TRAVAIL GENERAL DE CUISINE. VOUS PRESENTER A :

ST-HUBERT BAR B.Q. LTEE

4590 EST STE-CATHERINE

$7,000 - $10,000 ET PLUS

- Si vous avez 21 ans et plus
- Si vous possédez une voiture
- Si vous aimez le public.

Nous avons peut-être une carrière très intéressante à vous offrir. Il y a possibilité de faire plus de $10,000 par année dès la première année. Si vous désirez du prestige, la sécurité et un revenu au-dessus de la moyenne vous vous devez de nous appeler. Pour entrevue signalez 384-6150. M. Chenard.

LAITERIE PERRETTE

Nous avons besoin de gérants pour nos nouveaux magasins. Contacter M. T. Pappas.

Pour emplacement de nouveaux magasins, contacter M. R. Bazos. 747-3526 — 747-3539 — 9 a.m. à 5 p.m.

COMMIS JUNIOR

pour compagnie progressive, 17 à 20 ans, parfait bilingue, apparence soignée, cours secondaire complété et disposé à travailler pour avancer. Appeler M. Riedl : 279-7361.

10 BRIQUETEURS DEMANDES. JOUR 677-2027. LE SOIR : 677-5069.

CHAUFFEUR livreur expérimenté connaissant ville. Livraison, collection. 4400 Iberville.

CHAUFFEURS de camion, avec expérience, pour livraison locale. S'adresser 9750 St-Laurent, demandez M. Orphanos.

CHAUFFEURS de taxis demandés. S'adresser 924 Villeray ou téléphoner 274-4308.

CHAUFFEUR partiel demandé de 6.30 à 9 a.m. et 2.30 à 6 p.m. pour conduire autobus d'écoliers. S'adresser 234 Devonshire, Greenfield Park.

CHAUFFEUR 25-35 ans, $50. semaine début, chances d'avancement. 748-6147.

CHAUFFEURS de taxis, réguliers ou supplémentaires. 1455 St-Jacques ouest. WE. 5-0577.

CHAUFFEURS de taxi pour le soir et la nuit, aussi temps partiel. Taxi Diamond automatique, radio, modèle 1965. A louerge ou sur feuille de route, VI. 5-8262, entre 9 et 5 h .

CHAUFFEURS réguliers, mariés, 25 à 40 ans, doivent connaitre île Jésus. S'adresser le soir à M. Parent, Pont-Viau. Pont-Viau Barbecue. 10 Boulevard Martin.

CHAUFFEURS TAXI NON EXPERIMENTES MONTREAL - ST-MICHEL. 727-0090.

CHAUFFEUR de camion. 25 ans et plus, honnête, travailleur, capable de circuler dans Montréal, téléphoner lundi. 731-3441.

CHAUFFEURS de taxi Lasalle et Ville St-Michel, jour, soir, seuls. Auto 1965. VI. 4-2689.

CHAUFFEURS taxi, pour St-Michel, expérience non nécessaire. 727-5807.

CHEF cuisinier pour cuisine générale. S'adresser à 3617 Wellington, Verdun.

Représentant DE Vente

Distributeur : chocolat et bonbon

QUALIFICATIONS : EXPERIENCE DE VENTE, AGE 23 A 28 ANS, MARIE, BILINGUE.

BENEFICES : BON SALAIRE, ASSURANCE MALADIE, PLAN DE PENSION, AUTO FOURNI.

Ecrire Case 1215 La Presse

MECANICIENS D'AUTOBUS

avec expérience, ouvrage permanent, bon salaire, s'adresser à M. Lacoste, 1380 Barré, Montréal.

★ REPRESENTANT $650 ★

PARFAIT BILINGUE, GRADE UNIVERSITAIRE, EXPERIMENTE DANS LA VENTE DE PREFERENCE, AUTOMOBILE ET DEPENSES PAYEES. AGE DE 25 A 32 ANS, APPELEZ EN CONFIANCE, M. LEE, UN. 1-8418.

GARDES DE SECURITE

Temps plein ou partiel. Minimum 5'8", 140 livres. Entre 21 et 55 ans. Ecrire donnant détails et photographie a : Case 1191 La Presse.

COLLECTION, livraison, publicité. Temps plein ou partiel avec auto. 725-2985.

COLLECTION, livraison, publicité, hommes, femmes, auto nécessaire. Plein, partiel. 728-8056.

COMMIS de bureau bilingue, 12e année, dactylo, expérience dans commerce de plomberie ou de pièces auto, 25 ans et plus. 6568 St-Laurent. 274-2515.

COMMIS pour les comptes payables, expérience pas une nécessité, bon salaire, bénéfices marginaux. Tél. : 766-2391.

COMMIS pharmacien avec expérience références, service complet ou partiel. 1551 Laurier Est.

COMPAGNIE canadienne-française recherche des jeunes hommes possédant un certificat d'études supérieures et une belle personnalité pour département de la promotion. Excellentes chances d'avancement sont offertes. Téléphonez à 381-5331.

COMPAGNIE nationale recherche jeune homme pour être initié à la vente, 20 à 30 ans, auto nécessaire. 381-8926.

COMPTABLE, environ 30 ans, pour prendre charge d'un petit bureau situé près St-Laurent et Jean-Talon. Doit être compétent et expérimenté. Ecrire Case 1190 La Presse.

COMPTABLE d'expérience, bilingue. S'adresser à 6568 St-Laurent.

CONCIERGE d'immeuble résidentiel demandé. Couple sans enfants de 40 à 50 ans. Doivent être honnêtes, sobres, très propres et travailleurs et posséder licence d'opérateur de bouilloire, de classe "A". Emploi plein temps, bon salaire et appartement gratuit. Téléphonez RE. 1-1141 aux heures de bureau.

CONCIERGE, petit édifice, fournissons appt 3½ pièces, Rosemont. Appelez MU. 1-8627.

COUPEUR (chopper) pour travailler dans vêtements sport de dames. 1435 Bleury, salle 203.

COUPEURS expérimentés au couteau, pantalons pour hommes et garçons. Emploi stable, milieu agréable. M. R. Dagenais, 636-1600.

JEUNES HOMMES

vous invite à faire partie de son organisation comme représentant. A temps plein ou partiel, possibilité de $3.00 et plus l'heure. 250 produits indispensables dans chaque foyer. Avant 5 hrs, 1600 Delorimier, LA. 6-9191.

FERBLANTIERS, pour installation systèmes, chauffage air chaud, à contrats. 274-2515.

GERANTS (2) pour nouveau commerce de détail à Montréal. Hommes dynamiques et de mise soignée. Bon salaire dès début et tous avantages de la compagnie. Prendre rendez-vous en composant, 255-6481.

2 GARÇONS EXPERIMENTES, TRAVAIL GENERAL DANS SALLE DE COUPE. EMPLOI STABLE. AVENIR PROMETTEUR. — M. CHARETTE, 384-0220.

HOMME de maintenance, expérimenté, pour manufacture de plastique à injection. Expérience sur machine à plastique non nécessaire mais préférable. S'adresser 3815 Ruskin, St-Michel.

HOMME demandé pour livraison de lait avec expérience, bilingue, bon salaire. 8385 St-Gérard.

HOMMES de service demandés, avec licence de chauffeur, pour garage central. Bonnes conditions de travail. Bénéfices usuels. S'adresser 1460 Guy.

HOMME expérimenté en polissage pour laboratoire d'optique. 733-7149.

★ F A M I L E X ★

SALAIRE ET COMMISSION

CONDITIONS REQUISES :

1e—Posséder auto.
2e—Expérience de vente ou cours de personnalité.
3e—Apparence soignée.
4e—Marié ou âgé d'au moins 25 ans.

LES CANDIDATS CHOISIS AURONT

1e—Salaire et commission.
2e—Dépenses payées.
3e—Prospects fournis.
4e—Assurance groupe.
5e—Revenu moyen $8,000-$10,000. annuellement.

Pour entrevue téléphonez 381-8661

COMMIS DE BUREAU

Jeune homme bilingue, entre 20 et 25 ans, gradué école secondaire, ayant expérience en comptabilité, comme commis dans notre département de contrôle d'inventaire et production. Brillant avenir pour personne qualifiée. S'adresser Lutfy Whitewear Manufacturing Co, 7250 Boul. St-Laurent, 274-8323.

Chauffeur bilingue

EXPERIMENTE DEMANDE POUR LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE. MARIE, AU-DESSOUS DE 30 ANS. 728-9286 ENTRE 10-6 HEURES.

VENTE TEMPS PARTIEL

Occasion unique, compagnie progressive a une ouverture dans plusieurs genres d'emploi. Pour renseignements: 861-0170.

COUPLE bilingue, pour conciergerie, temps partiel, le mari pourra travailler à l'extérieur, logement, téléphone et électricité fournis. Prière de communiquer toutes informations à case postale 1206, Place d'Armes, Montréal 1.

COUPLE, maison chambres à la semaine, expérience, références. CL. 6-3634.

CUISINIER demandé temps partiel, 3 heures par jour. 766-3370.

DEBOSSEUR avec carte compétence. Ouvrage à l'année, bon salaire. 932-2332.

EXPEDITEURS avec connaissance pièces d'automobiles, ferronnerie ou plomberie. 274-2515.

ASSURANCE RISQUES DIVERS

Nous sommes à la recherche d'un candidat bilingue, de 22 à 30 ans, au poste d'assureur, service des risques divers (Casualty), possédant au moins 2 ans de pratique, et gradué d'école supérieure. Rémunération en fonction de la compétence. Prière de communiquer avec le directeur du personnel, Phoenix Assurance Co. Ltd., 460 St-Jean, Montréal, 849-2101.

25 CHAUFFEURS-VENDEURS

POUR ROUTE PAIN ETABLIE
SERVICE A DOMICILE
SALAIRE, COMMISSION
PENSIN, ASSURANCE
POUR INFORMATIONS, S'AD. A
120, CHEMIN ROCKLAND
VILLE MONT-ROYAL
731-9687

GERANT

STATION-SERVICE ET LAVAGE D'AUTOS COMBINES

Bilingue, nécessairement expérimenté en station-service. Emploi stable. Devra déménager près de son travail. Salaire selon compétence.

Ecrire indiquant expérience, instruction, âge, si assurable, tous détails pertinents, à Case 1182, La Presse.

MECANICIEN, MACHINES A COUDRE

Occasion unique pour homme compétent dans compagnie de 40 ans d'existence. Bon salaire à l'homme voulu. Excellentes conditions de travail. S'adresser au 6750 Esplanade, 3e plancher, édifice neuf, nord de St-Zotique.

15 HOMMES passer circulaires, $0.85 l'heure, mardi matin, 7 heures. 1281 Plessis.

3 HOMMES requis pour travailler la fibre de verre avec aptitude mécanique. 627-0567 ou soir, 376-3186, M. Brunet.

HOTEL

Homme d'expérience demandé à Pointe-Claire, pour ménage et nettoyage, références exigées. 695-9018.

JEUNE homme demandé pour ouvrage général de bureau, belle opportunité, M. P. Bélanger, 933-6794.

2 JEUNES hommes, bonne apparence. Doivent être libres de voyager, pour département circulation d'une grande compagnie publication française. 275 ouest, St-Jacques, suite 38.

JEUNES hommes, travail courant. 6650 St-Urbain. CR. 7-2175.

JEUNES HOMMES, 19-24 ANS

Compagnie de ventes publicitaires requiert vendeurs immédiatement, expérience non requise, bonne présentation, travaillants, mise soignée. Revenu au-dessus de la moyenne. S'adresser 2546 Bélanger est, 725-3601 demandez local 419.

JEUNES hommes, travail général d'atelier, aucune expérience nécessaire. S'ad. Liberty Mfg. Co., 1090 av. Pratt, Outremont.

JEUNES hommes pour assister gérant de compagnie de cosmétiques Sans Soucis. Les candidats choisis seront initiés dans la vente et la publicité. Bon salaire et avancement. Rendez-vous à 2.30 heures au 1010 Ste-Catherine est, chambre 408.

JEUNE homme 17 à 20 ans, pour ouvrage général dans plomberie et chauffage à Chomedey. S'adresser: 1413 Boul. Labelle, 681-1627.

JEUNE homme fort demandé, 18 à 25 ans, 9 h. à 5.30, lundi à vendredi, s'ad. 5570 Casgrain, au 1er.

JEUNE homme débrouillard, âgé de 18 à 23 ans, avec capital de $1,000 environ, demandé comme partenaire dans nouveau commerce. Salaire $150 semaine. Voiture et dépenses fournies. Ecrire Case 1183 La Presse.

JEUNES hommes demandés, bilingues, pour travaux dans le stockroom. S'ad. à 425, rue Guy.

JEUNE homme ouvrage général de bureau, 5 ans d'expérience, 842-1112.

JEUNES hommes, travail manufacture. Emploi régulier, $52 par semaine, 8 congés payés. 333 Louvain ouest, entre 9 et 5 .

601 HOMMES DEMANDES

CANADIEN NATIONAL

recherche

DES DIPLOMES D'ECOLE SECONDAIRE POUR UN TRAVAIL DE COMMIS D'INFORMATIONS-RESERVATIONS.

NOS PREFERENCES SONT EN FAVEUR DE CANDIDATS DE 19 A 35 ANS D'AGE QUI POSSEDENT UNE FACILITE COMPLETE D'EXPRESSION EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS ET QUI ONT DE L'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL DE BUREAU.

- SEMAINE DE 40 HEURES : TRAVAIL DE RELAIS.
- SALAIRE MENSUEL DE $330 POUR DEBUTER.
- BENEFICES SOCIAUX AVANTAGEUX.

S'ADRESSER EN PERSONNE ENTRE 9:00 A.M. ET 4:00 P.M. DU LUNDI AU VENDREDI.

Bureau d'emploi,
CANADIEN NATIONAL,
Gare Centrale.

Université de Montréal

Mécaniciens de machines fixes

2e CLASSE — R

Pour 4 postes au centre sportif.

QUALIFICATIONS

Détenteur d'une licence provinciale, 2e classe-R ; expérience sur installation au gaz Fréon no 22 ; connaissance de la mécanique, des compresseurs au Fréon et des systèmes de ventilation.
Bénéfices marginaux courants ; plus exoneration des frais de scolarité.
Veuillez communiquer avec le Service du Personnel, 733-9951, poste 531.

Gérant pour nouvelle petite manufacture d'aluminium de la côte ouest de l'Afrique française ; un peu d'expérience en gestion et opération de manufacture requise ; salaire payé en argent américain et boni de vie chère ; pour renseignements, appeler 737-9623.

Offre d'emploi

POUR LIVREURS

Les candidats devront être bilingues et posséder une licence de chauffeur. De préférence âgée de 21 à 35 ans. Seront rémunérés d'après leur compétence comme livreur de boissons gazeuses. Si vous possédez les qualifications requises, veuillez communiquer :

631-4511 M. L. LATOUR

CHEF DU PERSONNEL
DU SERVICE DES VENTES

VENDEURS CHAUFFEURS

POUR ROUTE DE PAIN ETABLIE
SALAIRE GARANTI PLUS
COMMISSION
5 JOURS PAR SEMAINE
ASSURANCE-GROUPE
274-9301 — M. AUDET

Aides-Livreurs

A BESOIN D'AIDES LIVREURS EXPERIENCE NON NECESSAIRE. VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC M. LATOUR, CHEF DU PERSONNEL DU SERVICE DES VENTES, 631-4511.

MECANICIEN DE MACHINES FIXES

Ouvrage d'équipe pour entrepôt frigorifique, doit posséder certificat 3R, s'adresser à 690 St-Paul ouest.

JEUNES hommes avec auto, entre 18 et 25, bilingue, pour livraison de factures de vente, temps plein ou partiel. Pour emploi immédiat, signalez 288-7247.

7 JEUNES hommes ou hommes demandés, pour téléphoner à nos clients, de notre bureau, 4 heures par jour. Pour emploi immédiat, signalez 274-3641.

JEUNE HOMME pour tenue de livres, écrire mentionnant âge, expérience et salaire désiré, à Case 1187 La Presse.

JEUNE HOMME honnête 18 ans, désirant apprendre métier de typographe. S'adresser à Larex Stamp Regd., 9723 Tolhurst.

JOBBER demandé pour plan de nettoyeur, commission 50%. S'adresser 524-5098.

LAVEUR de vaisselle demandé, 3885 St-Urbain.

LIVREUR DEMANDE, MARIE. EXPERIENCE, LICENCE. S'ADRESSER 8540, 10e AVENUE, VILLE ST-MICHEL.

MANUFACTURE de meubles demande opérateurs de machine et hommes expérimentés département finition. Application 10,625 Bellevois.

MECANICIEN SENIOR

en réfrigération, air climatisé 25 à 35 ans. Conditions avantageuses. Assurance groupe, 4001 Est Boul. Métropolitain. 725-5257.

MECANICIEN lessiveuses et sécheuses automatiques, emploi permanent pour homme avec expérience ou apprenti avec expérience technique. Appeler Coinamatic. M. Donenfeld, 747-4701.

MECANICIENS avec expérience pour travail général, bilingues, possédant outils. 274-2515.

MECANICIEN
EQUIPEMENT BUANDERIE ET NETTOYAGE A SEC

Mécanicien expérimenté pour service d'équipement de buanderie et nettoyage à sec. Excellent salaire. Tél. : 747-7363.

MECANICIEN DEMANDE, TEMPS PARTIEL, 5 QUE 6 HEURES A 11 HEURES. OR. 1-7275.

MECANICIEN d'automobile et camion, avec outils et carte de compétence. 321-5937, M.Nadeau.

MESSAGER demandé pour livraison. 3221 Ontario Est, LA. 2-8866.

MESSAGER demandé pour le jour, avec bicycle, bon salaire. Pharmacie Leduc, VI. 2-7811.

MESSAGER d'épicerie, $35 par semaine, s'adresser : 4748 Delaroche.

MESSAGER demandé pour épicerie. 2136 Dezery. 525-7304.

MESSAGER Valet de Service, ouvrage à l'année. 1965 Des Carrières.

MESSAGER pour livraison de jour, LA. 7-2146.

NOUS agrandissons notre usine et avons besoin des personnes suivantes :

Teinturiers, finisseurs en textiles, surveillant pour inspection, opérateurs de (jig).

Veuillez répondre en écrivant à case 1219 La Presse en indiquant expérience et références.

ON DEMANDE tricoteur avec expérience sur machines Singer, Supreme, circulaire; bonnes conditions de travail. 381-1873.

OPERATEUR de machine à bois expérimenté sur "Sticker". Se présenter à Ro-El Furniture, 653 Boul. Labelle, Chomedey 681-1644.

601 HOMMES DEMANDES

Ingénieur de machines fixes

Second atelier

BUILDING PRODUCTS CANADA LTD.

240 ST-PATRICK, LaSalle

OFFRE UNE SITUATION A UN INGENIEUR DE MACHINE FIXE DANS UN SECOND ATELIER AU SALAIRE HORAIRE DE $2.74. LES CANDIDATS DOIVENT AVOIR CERTIFICAT 2 A.B. PLAN D'ASSISTANCE SOCIALE COLLECTIVE, ASSURANCE-VIE ET RETRAITE. POUR PLUS DE DETAILS VEUILLEZ APPELER 366-3000, POSTE 278.

★ REPARTITEUR EN RECLAMATIONS $6,000 ★

Cours universitaire requis, parfait bilingue, 23 à 28 ans. Centre de la ville. Rapid Placement. UN. 1-8418.

PHARMACIE, commis avec expériences, bilingue, service complet, Ville Chomedey. DA. 2-3098.

PLOMBIER DE REPARATIONS AVEC EXPERIENCE, BILINGUE, LICENCE DE CHAUFFEUR. CR. 2-1113.

POSEUR de fer ornemental, expérience et licence de chauffeur requis. DU. 1-3601 ou DU. 1-3163.

PREPOSE au service, expérimenté, avec permis chauffeur, VI. 2-1525, VI. 9-0234.

PRESSEUR d'expérience, atelier de nettoyage à sec, bonnes références, semaine 5 jours, bon salaire pour débuter, atelier moderne, propre. 2695 Rachel.

PRESSEUR demandé avec expérience, bilingue, bon salaire, 5289 Bélanger, RA. 7-4486, après 6 hres, 256-2251.

PRESSIER demandé avec expérience sur Little Giant ainsi que platine. 809 Chatham.

RABATTEURS de coutures expérimentés pour manufacture robes et vêtements sport de dames ; travail régulier, bon salaire. S'ad. Sportscraft, 423 Mayor, salle 800.

RECEVEUR expéditeur, cie d'appareils automobiles, âgé 28 à 40, bon salaire, assurance collective, retraite. Ecrire Case 1163 La Presse.

REGLEUR de papier demandé, temps partiel. 866-2638.

RELIURE

Homme expérimenté, prendre charge imprimerie commerciale, homme expérimenté ayant aptitudes en mécaniue. Ecrire en anglais case 1171 La Presse.

REMBOURREUR expérimenté, bilingue, atelier de réparation, bon salaire à l'heure, emploi stable, dans Verdun. 768-6114.

REPARATEUR de radiateurs d'automobiles, avec expérience. Informations : 1051 Amherst, 525-2371.

REPRESENTANT demandé, sérieux, bilingue, avec automobile, salaire intéressant plus commission, chances d'avancement. Se présenter 2557 Boulevard Rosemont, entre 3.30 - 6.30. Demander M. Gilles Brosseau.

SERVEUR bilingue, position stable, s'ad. Ben's Delicatessen, 990 Burnside.

STATION SERVICE demande mécanicien et homme de service, temps partiel. 5000 Henri-Bourassa.

SURINTENDANT DEMANDE

Un manufacturier de feutres pour les papetiers, situé dans l'est du Québec, requiert les services d'un surintendant connaissant la fabrication textile des lainages. Devra être bilingue. Ecrire Case 6938, La Presse.

TEMPS libre ? Vendez, réparez montres. Boîte 160, Station Delorimier, Mtl

TRICOTEURS avec expérience sur machine circulaire. Bon salaire. Demandez M. Brazeau : 323-2980.

TRICOTEUR expérimenté sur machines Jacquard et plate, pour équipe de nuit; travail à l'année, s'ad. Coronation Knitting Mills, 8710 avenue du Parc.

VENDEURS demandés, licence chauffeur, salaire garanti. C. E. Rondeau Ltée. 661-1101, Ville Laval.

603 EMPLOI DEMANDE — HOMMES

A BAS PRIX, peinture, réparation de plâtre, menuiserie. 259-8814.

A 525-9539, réparations générales, spécialité, plâtre, peinture, joints gyproc, menuiserie.

ABAISSEZ PRIX. Tapissage, peinture, lavage murs, plafonds. Immédiatement. 524-0718.

A BAS PRIX, lavage murs, plafonds, planchers, tapis, peinture. 276-4167.

A BAS prix, peinture, plâtre, brique, menuiserie, ouvrage garanti. 669-0249.

APPELEZ 331-1067 pour peinture et lavage.

A TRES BAS PRIX, peinture, plâtre, menuiserie, lavage, cirage, ménage. Garanti René Paré. 288-6737.

A VOTRE satisfaction peintre compétent, peinture, tapissage, prix d'hiver, 728-9508.

COMPTABLE bilingue, demande travail à temps partiel. 351-0018 soir.

HOMME 30 ans, contremaître général d'imprimerie, Morstype, impression : sacs, papier, cellophane, polytène, foil. 12 ans d'expérience. Yves Leduc, tél. St-Jean, 348-4012, 1 hre à 5 hres.

OPERATEUR de cinéma, 25 ans d'expérience, temps partiel, régulier. 259-9749.

PEINTURE

Pour travaux de tous genres, pour plus amples informations, 274-1276.

PLATRIER prendrait réparations de tous genres, garanti, estimé gratuit. 323-3306.

POUR toute réparation de plâtre, ciment roulé, joint-gyproc, peinture, menuiserie, immédiatement. Estimation gratuite. 288-2952.

REPARATIONS de menuserie de tous genres et peinture. HU. 1-6655 après 8 heures OX. 2-2336.

607 AGENTS VENDEURS

VENDEURS

Revenu $13,500. Produit intangible autre que l'assurance et le fonds mutuel, supporté par publicité nationale, homme ou femme plus de 25 ans, automobile nécessaire, bénéfices d'assurance-vie, salaire maladie. Téléphoner 731-8824, demander René Boucher, de 9.30 a.m. à 4.30 p.m.

Opportunité Exceptionnelle

Compagnie de ventes publicitaires unique au Québec requiert vendeurs et gérants immédiatement. 21-29 ans, dynamiques, ambitieux, bonne auto, revenu très élevé. S'adresser 2546 Bélanger est, demandez local 28.

VENDEURS AVEC AUTO

$700 PAR MOIS
Vente sur appointement,
travail régulier.
3819 Ste-Catherine est

VENDEUR LIVREUR

Produits alimentaires en demande pour région de Montréal, salaire et commission, assurance groupe, etc. Ecrire Case 1229 La Presse.

A VOTRE disposition, vendeurs qualifiés, Vendeurs Unis de Montréal, 5073 Charleroi, Montréal-Nord, 322-3913.

ACHETONS, contrat d'achat, 5073 Charleroi, Montréal-Nord. 322-3913.

AGENTS d'immeubles pour développement en opération ayant expérience dans terrains et chalets. Pour entrevue veuillez communiquer avec M. A. L'Abbé, Domaine Des Lacs Int. 352-8086.

HOMMES ou femmes, sans expérience, vente et collection de porte en porte, aucune compétition revenu immédiat au-dessus de $100 par semaine, travail régulier ou temps partiel. 844-7771, soir 321-6580.

IMPORTANT manufacturier de meubles rembourrés et de literie, recherche représentant bilingue expérimenté pour magasins à rayons et à chaines du grand Montréal. 352-1230.

NOUVELLE formule de rémunération basée sur salaire et commission garantissant revenus dans les 5 chiffres dans la première année : offerts par compagnie d'assurance-vie. Cette situation intéressera personnes ambitieuses, avec entregent, homme ou femme, entre l'âge de 23 à 45. Ecrire Case 1085 La Presse. Inclure le Curriculum Vitae et numéro de téléphone.

VENDEUR pour maison bien connue de marchandises sèches en gros. Ecrire Max Weiser Ltée, 2044 Boul. St-Laurent, Montréal.

607 AGENTS — VENDEURS

COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE

RECHERCHE PLUSIEURS REPRESENTANTS POUR TRAVAIL A L'ANNEE.

★ QUALIFICATIONS ★

DYNAMIQUES
TRAVAILLEURS
VOLONTAIRES

★ AVANTAGES ★

ANGLAIS ET VOITURE NON NECESSAIRES
ASSURANCE-GROUPE ET SALAIRE
PROSPECTS ASSURES
TRAVAIL SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

TELEPHONER A GEORGES FONT

735-1820

ASSURANCE-VIE

$500 PAR MOIS POUR DEBUTER. SERVICE ET VENTE. ENTRAINEMENT, ASSURANCE GROUPE, FONDS DE PENSION, VACANCES, ETC. MARIE, AGE DE 25 A 35 ANS, BONNE INSTRUCTION, EXPERIENCE DE VENTE. PARTIE EST DE MONTREAL. TEL. 259-6988, LE SOIR : 256-1842.

Vendeur d'immeuble

Bureau d'immeuble moderne offre emploi à vendeur de propriétés possédant expérience. Plan-boni et conditions de travail extraordinaires. Entrevue discrète à vendeur avec permis. Visitez nos bureaux sans obligation. Réal Pépin, 50 Place Crémazie, suite 508, téléphone 384-6520.

VENDEURS de pain, pour desservir les épiceries, semaine de 5 jours, bon salaire, se présenter en personne après 3 heures p.m., 5941 Bordeaux.

VOS APTITUDES de vendeurs sont recherchées, vendeurs unis de Montréal, 5073 Charleroi, Montréal-Nord, 322-3913.

609 HOMMES FEMMES DEMANDES

AUDIO VOCALE

Conversation anglaise
BUREAUX D'INSCRIPTION

MONTREAL
367 EST, HENRI-BOURASSA
384-0570

QUEBEC
20, RUE ST-JEAN, SUITE 29
525-5134

LES ECOLES AUDIO-VOCALES NANTEL INC.

Etudiants (es)

150 demandés (ées)

FAITES JUSQU'A $50 PAR JOUR. PRESENTATION FACILE D'UN PRODUIT UTILE A TOUS LES PROFESSIONNELS ET COMMERCANTS.

S'ADRESSER A

3971 Boul. Rosemont, Ch. No 3

ou appelez 376-5700

BAS DE NYLON

Augmentez revenus, ventes faciles, gros profits, aucun risque — votre entreprise. Qualité et prix de gros incomparables. Première qualité, $3 douz. et plus. Catalogue et détails complets. Téléphonez, écrivez ou rendez-vous maintenant manufacturier. Resion, 10383 Hébert, Montréal-Nord, 322-6812.

$10,000 ET PLUS

La fondation Universitaire est à la recherche de trois représentants hommes ou femmes pour Montréal et la région. Bénéfices marginaux, automobile nécessaire. Vous présenter à 5757 Decelles, suite 17, de 10 a.m. à 4 h. p.m.

BAS DE NYLON

Prix gros $3 douz., 1ère qualité. Vendeuses demandées commande postale. Sylray Hosiery, 1999 Rosemont, CR. 9-7712.

ADOPTEZ IBM, cours jour, soir, 1723 Place Ville-

940 AUTOS A VENDRE

1965

PONTIAC

NEUVES

ET

DEMONSTRATEURS

★ Choix de modèles
★ Livraison immédiate
★ Plus forte allocation d'échange
★ Quantité limitée
★ Premier arrivé, premier servi

SANGUINET

Automobile Ltée

1965 RUE LAFONTAINE, MONTREAL

EN FACE DU PONT JACQUES-CARTIER

LA. 4-3761

DODGE CONVERTIBLE, 1964, EQUIPE AU COMPLET $2,075. 722-4522

DODGE 64, sedan, automatique, en très bonne condition, $1,275. 387-1933.

DODGE 1965, bas millage, sedan, automatique. A sacrifice. Hector Sarrazin, OR. 4-1572, après 3 hrs.

DODGE Polara 111, 1964, hardtop, 4 portes, 8 cylindres, tout automatique, comprenant fenêtres et sièges baquets électriques. 21,000 milles, seul propriétaire. Très bon prix. Léo Longpré, 376-3610.

ENVOY 1962, 4 portes, en très bon ordre, très propre, $750. 10300 Pie IX. 323-4330.

ENVOY 1961, propre, mécanique parfait. Aucun comptant, termes faciles. 527-4065.

ENVOY 1960, station-wagon, bon mécanisme. Pratique, économique. $325. 10300 Pie IX. 323-4330.

ENVOY 1962 moteur reconditionné, freins refaits, condition impeccable $595. 721-0927.

FALCON 1961

Excellent état, pneus à neige, radio, de luxe, 4 portes. A sacrifice. Pas d'agents. $675. Financerons. RE. 8-3023.

FALCON automatique 1960, comme neuf, aucun comptant. Prix $650, pouvons financer. 861-5013, 727-1188.

FALCON 1960, 6, automatique, aucun comptant, $7.50 semaine. 527-4065.

FALCON 1962, faut voir, comme neuf. Un propriétaire. Financerais. 523-1122.

FALCON 1961 station wagon, automatique, très propre $795. Termes. 5860 Papineau, 276-5519.

FORD Fairlane 500, 1959, tout équipée, un seul propriétaire. 364-6074.

FORD Custom 500 1965. Faut voir. Comme neuf. Financerais. 526-3331.

FORD 1963, convertible, jamais conduit l'hiver. Faut voir. Financerais 523-1122.

FORD 1964, convertible. Vrai bijou. Faut voir. Financerais. 523-1122.

FORD 1957, 6 cylindres, automatique, 2 portes, très propre, excellent mécanisme. $450, 10300 Pie IX. 323-4330.

FORD 1961, Fairlane 500, 6 cylindres, automatique, radio, 4 portes, très propre, en très bon ordre. $950. 10300 Pie IX. 323-4330.

FORD 1961, 6, transmission manuelle, peinture neuve. Condition A-1. 527-4065.

FORD 1958, 2 portes hardtop, aucun comptant, $25 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

FORD Galaxie 1963, 4 portières, automatique, radio, chaufferette, pneus blancs, extérieur turquoise, intérieur vert, magnifique état, $1250. Propriétaire, 50 Place Crémazie, suite 1002. DU. 1-0568, le jour.

FORD 1956, décapotable Victoria, excellent état, très propre, pas de rouille, vrai parcours 44,000 milles, mécanisme A-1, automatique, radio, tout et pneus neufs, aubaine, $325 ou la meilleure offre. Particulier. 522-3546.

FORD Fairlane 1958, comme neuf, prix du gros, aucun comptant, 861-5013, 727-1188.

940 AUTOS A VENDRE

• AVIS DE •
• CREDIT •

BESOIN D'UNE AUTO?
CREDIT DOUTEUX?

Appelez-nous aujourd'hui. Demandes de crédit acceptées par téléphone. Comptant minime ou nul. Conditions si désiré. Ne sortez pas, appelez-nous dès maintenant. Achetez votre auto d'un vendeur attitré.

HY-ROAD FORD
MOTORS LTD.
4901, JEAN-TALON O.
731-8271, POSTE 50

FORD 1959 Fairlane 500 automatique, 6, tous accessoires, radio, chaufferette et autres suppléments. Seulement 2 propriétaires, 38,000 milles, excellents moteur et carrosserie et pneus neufs. Prix total $565, 6317 St-Laurent.

GALAXIE X-L, 500, convertible, transmission au plancher, très propre. Echange accepté. Maurice Fontaine, 254-4961.

GALAXIE 500, hardtop, 8 cyl., automatique, radio, chaufferette, propre, particulier, $1300. 255-6272 après 6 heures.

GALAXIE convertible 1965, comme neuf, prenons échange, pouvons financer, prix $2,895. 861-5013, 727-1188.

HILLMAN MINX 1961, sedan, automatique, radio à transistors, mécanisme parfait, conduit par femme; propre en dedans et dehors, faut vendre, particulier; $425; 521-1651.

MGA 1961, jamais conduit l'hiver. Faut voir. Financerais. 523-1122.

M.G. 1960, beau bijou, pouvons vous financer, aucun comptant. 861-5013, 727-1188.

MERCEDES 219, 4 portes, sedan, très propre. Aucune offre raisonnable refusée. M. Dupuy, 254-4961.

MERCURY Comet 1963, faut voir. Comme neuf. Financerais. 526-3331.

MERCURY 1964, SPORT, CONVERTIBLE très bonne condition, un propriétaire. 667-8275 ou 331-8669.

MERCURY Météor 1962, 4 portes, V-8, automatique très propre, très bon mécanisme, $1250, 10300 Pie IX. 323-4330.

MERCURY, Meteor 1963, très bas millage, financerais. 523-1166.

MERCURY 1959, frais peinturé, très bons pneus, bonne condition, prix raisonnable. Appeler 384-9308 après 7 p.m.

METEOR 1959, station wagon Country sedan, 4 portes, tous accessoires, radio, carrosserie et intérieur en parfait état, 6 cylindres, automatique, moteur, transmission de premier ordre, pneus comme neufs, peu de parcours. Faut vendre. Accepterais échange, $550 ou toute offre raisonnable. 271-5435.

METEOR 1964, 2 portes, hard top, radio, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, très propre, bas millage. Termes et échange acceptés, 861-0144.

METEOR Montcalm 1965, h.-t., comme neuf. Faut voir. Financerais. 523-1122.

METEOR 1957, V-8, 4 portes, automatique radio, bon mécanisme $350. 10300 Pie IX. 323-4330.

METEOR 1961, 6 cylindres, automatique, 2 portes, en très bonne condition, $1150. 10300 Pie IX. 323-4330.

METEOR hardtop 1958, automatique, $15 comptant, balance discutable. Particulier. 381-0874.

METEOR 1959, très bonne condition. Faut vendre. Particulier, RA. 8-0839.

MONARCH 1959, sedan, PwS, PwB, Radio. Peinture originale. 1 seul propriétaire. $50. comptant, balance 30 mois. 273-4211.

MUSTANG 1965, hard-top, superbe rendement, V-8, 289-271 c.v., 4 vitesses synchromesh, suspension heavy duty, tacomètre, condition A-1, garanti, $200 comptant, balance 36 mois 381-9978.

OLDSMOBILE 1965, peu de millage, 4 portes hardtop, comme neuf. Robert Deslongchamps, OR. 4-1573, après 3 hrs.

OLDSMOBILE 1957, très bonne condition. Faut vendre. Particulier, RA. 8-0839.

OLDSMOBILE 1964, 4 portes, Holiday, voiture très bas millage, prix d'aubaine, garantie encore en force. C. Malo, 688-3892.

OLDSMOBILE 98, 4 portes, Hard-top 1964. Balance, garantie voiture neuve, accepterais échange, 688-3892. Robert Ratel.

OLDSMOBILE 61, 2 portes hardtop. Faut voir. Particulier. Conditions. 376-5394.

OLDSMOBILE convertible 1963, jamais conduit l'hiver. Financerais 523-1122.

OLDSMOBILE H.T. 1961. Faut voir. Comme neuf. Financerais, 526-3331.

OLDSMOBILE 1959, Super 88, 2 portes Hardtop. Très propre. 3432 Masson. 727-2828.

OLDSMOBILE 1959. Vrai bijou. Un propriétaire. Financerais. 526-3331.

OLDSMOBILE 1965 convertible, servo-freins, servo-direction, vitres et sièges électriques, propre comme neuf, un an de garantie. Termes et échange acceptés. 861-0144.

PARTICULIER Volkswagen '63, pneus à neige, radio, chaufferette. 254-0323.

940 AUTOS A VENDRE

AUCUN COMPTANT

Prix du gros, choix de 1957 à 1965. Aucune offre raisonnable refusée. Financons nous-mêmes. Livraison immédiate. 861-5013.

CHEVROLET 1964

2 PORTES, 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, TRES BELLE VOITURE. 842-2032.

PARTICULIER, Dodge 65, sedan, 6,500 milles, RA. 9-6012.

PARTICULIER, Dodge Custom Royal 1957, mécanisme parfait $250. — 844-6657.

PARTICULIER, Dodge 1964, 440, V-8, hardtop, automatique, $1,700. bonne condition, auto fournie compagnie, soir 731-1501.

PEUGEOT 404 sedan 1962, très propre $750. Terme. 5860 Papineau, 276-5519.

PLYMOUTH 1957, 4 portes, bon mécanisme, $125. 10300 Pie IX. 323-4330.

PLYMOUTH Belvedere, 1961, bon ordre, S'adresser PO. 8-6611 jusqu'à 9 p.m. ou 1200 Church, Verdun.

PLYMOUTH Belvedere 1960, 6 ordinaire, tous accessoires, hivérisé: pneus à neige à flanc blanc, 2 tons, en parfait état intérieur et extérieur; faire vendre, particulier; prix total $375. Appeler 277-6844.

PONTIAC 59 hardtop, 6 cylindres, automatique, entièrement remis à neuf. Aucun comptant, $35 par mois. 637-3725.

PONTIAC 1961, sedan, 4 portes, 6 cylindres, automatique, radio, frais peinture, très bonne condition mécanique, bas millage, termes et échange acceptés. 861-0144.

PONTIAC 61, 4 portes, sedan, 8 cylindres, automatique, excellente condition. 844-4446.

PONTIAC 65, h.t., 2 portes, V-8, automatique, radio, P.B., P.S. Démonstrateur, vendrai pour $2550. Paul Letourneau, CL. 9-4611.

PONTIAC Parisienne 1964, 4 portes, hardtop, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, pneus blancs, radio, parfait état. Léo Longpré, 376-3610.

PONTIAC 1962, 4 portes, 16,000 milles, comme neuf. 728-4122.

PONTIAC 1962, Parisienne convertible, 8 automatique, vrai bijou. Aubaine extraordinaire, 642-5376.

PONTIAC Parisienne 1962, automatique, bas millage, prix à discuter, appeler M. Dupuy, 254-4961.

PONTIAC Custom Sport 1964, convertible. Faut voir. Financerais, 526-3331.

PONTIAC H.T. 1962, très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

PONTIAC 1964, sedan auto. Radio Laurentien, 1 seul propriétaire condition exceptionnelle. $100, comptant, balance 30 mois. 273-4212.

PONTIAC 1964, Parisienne 8 cylindres, 2 portes, hardtop, équipé. Roland Foucault. 677-5332.

PONTIAC 1960 coach, automatique, très propre. Aubaine $795. Termes 5860 Papineau, 276-5022.

PONTIAC 1961 Parisienne, 4 portes, hardtop, tout équipé. Financerais. 523-1167.

PONTIAC Laurentien 1962, tout équipé, 6 mois garanti. Financerons. 523-1166.

PONTIAC 1964, V-8, equipé, excellente condition, financerons. LA. 3-1167

PONTIAC 1964 Parisienne, convertible, custom sport, équipé, échange accepté, R. Lavoie, 683-3892 Local 42.

PONTIAC 1961, 2 portes, 6 cylindres. Automatique, parfait sur toute la ligne, $1150. 10300 Pie IX. 323-4330.

PONTIAC 1962, 6 cylindres. Automatique, 4 portes, un vrai bijou, $1350. 10300 Pie IX. 323-4330.

PONTIAC 1959, 6 cylindres, radio, transmission manuelle, 2 portes, très propre. Très bon mécanisme, $750. 10300 Pie IX. 323-4330.

PONTIAC 1962, modèle Laurentian, V-8 automatique, radio, power steering, power brakes. Très belle voiture. DA. 2-4522.

PONTIAC 1962, aucun comptant, $37.50 par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

PONTIAC 1966 à vendre, sedan, 4 portes, Strato Chief, standard. Tout neuf. WE. 2-3436.

PONTIAC 1961, Strato Chief, 4 portes, sedan, automatique, 6, comme neuf, 738-1143.

POUR faire une bonne affaire en voitures usagées de qualité, de $150 à $3000. Conculez M. Robert, de la Maison Boisclair, téléphonez dès à présent à CL. 9-4611.

RAMBLER 1962 à 1965, American, Classic ou Ambassador, 6 cylindres et V-8, 2 portes ou 4 portes. Automatique ou transmission manuelle. Presque tous avec radio, tous très propres et entièrement vérifiés pour l'hiver. Les prix sont à discuter et aucune offre raisonnable est refusée. 10300 Pie IX. 323-4330.

RAMBLER Classic 1963 sedan, automatique, radio, très propre $1295. Terme. 5860 Papineau, 276-5519.

RAMBLER 1962, 2 portes, moteur 6 cylindres, transmission standard, complètement hivérisé, pneus à neige, moteur, carrosserie et intérieur en excellent état, faut vendre, $625. Particulier. 271-3994.

RAMBLER sedan, 1963, très propre, parfait ordre, $875. 674-7244.

RENAULT 1962-63-64-65 tout modèle automatique ou standard. 3432 Masson. Jusqu'à 10 hres p.m.

940 AUTOS A VENDRE

AUBAINE

VALIANT 1964. CONVERTIBLE 10,000 MILLES, TRANSFERT, GARANTI 50,000 MILLES. 842-8221.

RENAULT R-8, Gordini 1965, 3,000 milles, jamais de compétition. Garantie 100%. 728-2828.

RENAULT R-8 1964. Faut voir. Très bas millage. Financerais. 523-1122.

RENAULT 1961, en bonne condition, un seul propriétaire, pneus neufs, 25,000 milles, comme neuf, $275. 276-3412.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, bas millage, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8 sedan 1964, très propre, aubaine $1095. Termes. 5860 Papineau, 276-5022.

RENAULT R-8, "1100", 1964, comme neuve, bas millage, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-8, 1963, entièrement reconditionné, garanti 1 an, 738-1143.

SPECIAL

Chevrolet Station Wagon 1961, avec automatique, lave-vitres, et pneus blancs. En parfaite condition. Echange et termes acceptés, ainsi que 3 mois de garantie par écrit. Information: 684-3292.

STAR FIRE Oldsmobile 1965, hard top 2 portes, vitres et sièges électriques, air conditionné 4 saisons, un an de garantie, tout équipé. Termes et échange acceptés, 861-0144.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION WAGON Ford 1960, 9 passagers, équipé. Offre acceptée. 255-4306.

STATION-WAGON Dodge 1958 moteur neuf. 661-4693.

STATION Meteor 1960, 6 standard, bonne condition, particulier, $375. 259-8221.

STUDEBAKER station-wagon 1965, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio, porte-bagage, très propre, un an de garantie. Termes et échange acceptés, 861-0144.

VALIANT 66, équipé, $2,495. Comptant $250 ou votre échange et $65 par mois. Garantie Chrysler 5 ans. Pagé et fils, 3350 Wellington, Verdu, PO. 6-3571. Ouvert tous les soirs. Livraison dans toute la province.

VALIANT 1965, convertible V-200, V-8; moteur commando 273, automatique équipé, 8,000 milles, garantie Chrysler, 50,000 milles, aubaine $150. comptant, balance 36 mois. 381-9978.

VALIANT 1964, 2 portes, 31,000 milles. Un seul propriétaire. $1,750. Finance 30 mois. 642-5376.

VALIANT V-200, 1963. Un propriétaire Pleine garantie. Financerais. 526-3331.

VALIANT sedan, automatique 1964, H. Forget. OR. 4-1571, après 3 hrs.

1962 VALIANT, sedan, $775, en très bonne condition. 388-7323, 9242 Lajeunesse.

VALIANT 1962, automatique, vraie aubaine. Premier paiement février. $50 comptant, balance 30 mois. 273-8808.

VALIANT 1964, 145 forces, tout équipé bon prix. Particulier. 728-8896.

VALIANT 1963, aucun comptant, $55 par mois, irons vous chercher. 274-4491.

VALIANT 1964, station-wagon blanc, intérieur rouge, 145 h.p., manuelle, radio, 19,000. $1,895. 655-0235.

VAUXHALL, 1962, Deluxe, 14,000 milles, excellente condition, $675. 4899, 5e, Rosemont. 522-4468.

VAUXHALL Cresta 1962. Un propriétaire. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VAUXHALL 1964, sedan, comme neuf, très bas millage, particulier, besoin argent, $750. 667-8981.

VOLKS 1963, de luxe, radio, peu de millage. $50. comptant, balance 30 mois. 273-4211.

VOLKSWAGEN 1957, en bonne condition, avec chaufferette à gaz. 661-7471.

VOLKSWAGEN 1959 Coach, bon mécanisme. $350. 10300 Pie IX. 323-4330.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 1958, excellent mécanisme, $300. 684-3984.

VOLKSWAGEN, 1960, bon état, chauffage, gaz, radio, 727-4676. 728-8537.

VOLKSWAGEN 1959, de luxe, radio, 28,000 milles original. Dame propriétaire. 255-4306.

VOLKSWAGEN 1963, très bas millage, parfaite condition. Financerons. LA. 3-1167.

VOLKSWAGEN 62, très très propre. 676-1718.

VOLKSWAGEN deluxe 1963, avec radio, très propre. 384-0882.

VOLKSWAGEN 1962, coach, très propre, $695. Termes. 5800 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, très propre, mécanisme excellent, $595. Alain, RE. 7-3881.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette à gaz. Faut voir. Financerais. 526-3331.

VOLKSWAGEN 64, modèle 1500, presque neuf, $1275. Tél. 259-4611, demander M. Boire.

VOLKSWAGEN 1959 de luxe, moteur et transmission remis à neuf, chaufferette à gaz Autonome, $325. CR. 2-5919.

VOLKSWAGEN, 1962, de luxe, pneus à neige, porte-bagages. 725-5596.

ZEPHYR 1960 sedan, automatique, très propre, $495. Termes. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AS-30
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le jeudi 30 décembre 1965

FOURNITURE DE "HUILE A CHAUFFAGE No 2"

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document AS-30 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au:

Service des achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'oeuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 16 décembre 1965.

MESSAGE
POUR LES MENAGERES

Qui donneront réveillon, je suis à votre disposition, à la préparation de dindes, jambons, tourtières, petits cochons de lait, décoration et service de préparation de table, après 6 heures.

CHEF ANDRE
521-8706

HOMMES DE SERVICE
DEMANDES

Hommes de service expérimentés pour brûleurs à l'huile domestiques et commerciaux étant intéressés à apprendre l'assemblage, l'ajustement et l'entretien des brûleurs à l'huile lourde et au gaz.
Salaire intéressant durant période d'entrainement.
Ecrire et donner qualifications à:

CASE 9249 LA PRESSE

Chariots élévateurs à louer

A essence, au gaz propane, électriques.

A pneus pleins coussins ou soufflés



TARIF A COURT OU LONG TERME

Avec ou sans option d'acheter

Capacité 2,000, 4,000 et 6,000 lb.

Appelez, frais virés
C. R. WILTON 631-4371
INTERNATIONAL EQUIPMENT CO. LTD.
6205, chemin Côte-de-Liesse, Montréal, P.Q.

DESSINATEURS JUNIORS ET INTERMEDIAIRES
EN ELECTRICITE ET MECANIQUE COMMERCIALES
DEMANDES

Pour bureau d'ingénieurs-conseils
- Ces ouvertures sont pour des postes permanents dans notre bureau de Montréal.
- Salaire proportionné aux qualifications et à l'expérience.
- Bénéfices marginaux comprenant fonds de pension et assurance vie maladie, etc.

Les demandes d'emplois resteront confidentielles et devront être adressées à:

M. A. Benjamin Ing.
1478 ouest, rue Ste-Catherine
suite 203, Montréal 25
P. Qué.

REPAREZ ou CHANGEZ
votre MOTEUR

IL VOUS EN COUTERA AUSSI PEU QUE $2.45 PAR SEMAINE

• INSTALLATION EN MOINS DE 8 HEURES
• GARANTIE 12 MOIS OU 12,000 MILLES



Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. — Le samedi ouvert jusqu'à 5 h. p.m.

Aucun comptant
•
25 ANS D'EXPERIENCE

Delisle
AUTOMOBILE Ltée

2815 EST, rue Sherbrooke
Tél. 523-1122

SUPERVISEUR

du contrôle de la qualité pour manufacturier de vêtements sport d'hommes. Bon salaire.

381-7681

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 décembre 1965 par lequel Consolidated Plant Maintenance Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Montréal le 16 décembre 1965 sous no 1878645.

BANQUE DE MONTREAL

Le 16 décembre 1965

TERRAINS
A VENDRE
à CHOMEDEY OUEST
(VILLE LAVAL)
et à CHATEAUGUAY

Terrains prêts à bâtir, à partir de 30 cents le pi. car. 5 ans pour payer. Formalités devant notaire. Une occasion à ne pas manquer!

DEMANDEZ
M. Paradis — Tél. 254-5351

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

PORT DE MONTREAL

ENREGISTREMENT DE L'EQUIPEMENT SERVANT A LA MANUTENTION DE CARGAISONS

A compter du 1er janvier, tout genre d'équipement, i.e., camions de touage, camions monte-charges, grues mobiles, grues sur camion, tracteurs, etc., utilisé sur la propriété du Conseil dans le port de Montréal, pour la manutention de cargaison, doit être enregistré au département de la Police du port et la plaque d'enregistrement émise par le Conseil doit être apposée sur ledit équipement.

L'équipement présenté à l'enregistrement doit être en bon état et doit être pourvu des accessoires auxiliaires suivants.

1. Une lumière avant efficace;
   Deux lumières avant efficaces, si la largeur de l'équipement dépasse six pieds.
2. Une lumière rouge arrière efficace;
   Deux lumière rouges arrière efficaces, si la largeur de l'équipement dépasse six pieds.
3. Un extincteur chimique approprié et efficace;
4. Un pare-étincelles apposé au tuyau d'échappement;
5. Un klaxon efficace pour avertir;
6. Chaque compagnie devra identifier ses unités au moyen de numéros consécutifs; les numéros devront être peintures sur la partie supérieure arrière la plus en évidence et la couleur devra être vive et contrastante.
7. Tout autre appareil de sécurité qui pourrait être prescrit par le Conseil.

Toutes les demandes d'enregistrement doivent être faites par écrit et adressées au CHEF DE POLICE, CONSEIL DES PORTS NATIONAUX, PORT DE MONTREAL.

Le directeur du port de Montréal.

Avis public: SERONT MISES en VENTE
PAR ORDRE DE
QUEBEC DISTRICT MOTOR SALES BUREAU

183 AUTOS
DE 1955 A 1965 INCLUSIVEMENT
TOUTES MARQUES ET MODELES

Ces véhicules sont actuellement dans un édifice d'entreposage et en montre pour le public du lundi au vendredi, de 10 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
SAMEDI, de 10 a.m. à 5 h. p.m.

Conditions de la VENTE
Pas de COMPTANT nécessaire
Chaque véhicule est garanti par écrit

SPECIAL 50 AUTOS (telles quelles) $35 à $200

Quebec District Motor Sales Bureau
1261, rue VAN HORNE 482-4290
3e PLANCHER
7 rues à l'ouest de l'avenue du Parc

OUVERT les DIMANCHES: de 10 hres a.m. à 4 hres p.m.

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

CAMIONS MOTOCYCLETTES 175 AUTOMOBILES

FOURRIERE MUNICIPALE, 1700 EST, RUE SAUVE

MARDI, 21 DECEMBRE 1965, A 10 HEURES DU MATIN

VISITE: mardi, 21 décembre, 9 à 10 heures a.m.

PAIEMENT: argent comptant et immédiatement après la vente

INFORMATION: tél. 872-4179, Emile Guertin, surintendant

DIVISION DE LA RECUPERATION, SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

Le Greffier de la Ville
GABRIEL MORIN

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES T-50
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 11 janvier 1966

Centrale thermique de Tracy
(Groupes 3 et 4)

FOURNITURES ET POSE DE TROIS CONDUITS EN TOLE ONDULEE SOUS LA VOIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document T-50 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

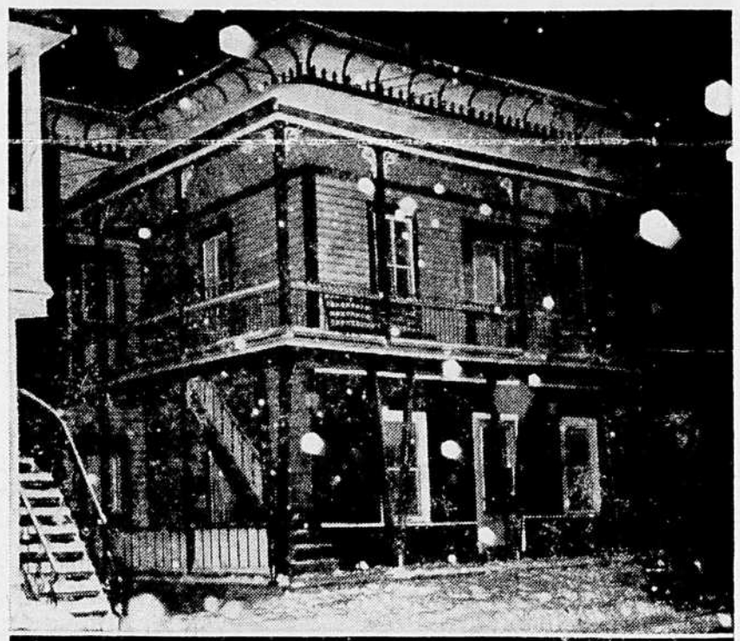
Un dépôt de sept mille dollars ($7,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 16 décembre 1965.





120 arrestations dans des débits clandestins

Les agents du détachement de Shawinigan de la Police provinciale ont fermé 49 débits clandestins et arrêté quelque 120 personnes au cours de multiples descentes effectuées aussi bien en ville que dans les régions rurales de la Mauricie durant ces derniers mois. Située au 1492 de la rue St-Marc, à Shawinigan, la maison à étage reproduite en photo abritait un débit clandestin dans son sous-sol. L'autre "établissement" se trouve à Charette, à 20 milles de Shawinigan, et a été fermé peu avant la tempête de la semaine dernière.

La PP ferme 49 débits clandestins et plusieurs alambics en Mauricie

par François Béliveau

SHAWINIGAN. — Le détachement de la Sûreté provinciale de Shawinigan a effectué plus de 120 arrestations au cours de 49 descentes effectuées, durant une période de six mois, dans autant de débits clandestins.

Pour ceux qui aiment les statistiques, disons que plus de 12,000 bouteilles de bière, une cinquantaine de gallons de "baboche", de nombreuses bouteilles de vin et d'alcool ainsi que plusieurs gallons de vin de fabrication domestique ont été saisis au cours de ces descentes.

Par ailleurs, signalons que le détachement de Shawinigan de la PP, dirigé par les caporaux Pierre Roy et Robert Martel, ont saisi récemment trois alambics, tandis que deux autres importantes distilleries clandestines ont été découvertes en Mauricie par des agents de la RCMP de Trois-Rivières.

Les débits clandestins

La Mauricie ne risque donc pas de se laisser damer le pion, cette année encore, en ce qui concerne les débits clandestins et les alambics.

Cependant, la région de Maskinongé, anciennement le paradis des distilleurs clandestins, a laissé la place à la région de Shawinigan et Grand'Mère.

Aidés des agents Gaétan Desjardins et Paul Levasseur, de l'Escouade des alcools, les agents de la PP, dirigés par les caporaux Pierre Roy et Robert Martel, ont fermé les 49 débits clandestins et s'apprêtent à en fermer encore plusieurs autres au cours des dix derniers jours qui précéderont le Jour de l'An.

En plus des 49 tenanciers appréhendés, 72 personnes ont été trouvées dans ces débits clandestins et, si l'on tient compte de la dizaine d'hommes arrêtés lors de saisies d'alambics, le chiffre d'arrestations atteint 130.

Les alambics

Les 20 agents de la PP de Shawinigan ont saisi à Shawinigan, le 19 novembre dernier, un alambic d'une capacité de 40 gallons par jour et, le 23 novembre, un autre alambic prêt à distiller de l'alcool, à St-Raymond, dont le comté de Portneuf. Cet alambic aurait pu produire entre 100 et 125 gallons d'alcool par jour. Au cours de ce dernier raid, le détachement de Shawinigan de la PP était assisté de celui de Québec. Deux individus ont été arrêtés à St-Raymond et un à Shawinigan.

Le troisième alambic a été saisi le 1er décembre près de Louiseville, dans le comté de Maskinongé. Il s'agissait cette fois de parties d'un alambic en installation. Une personne a été appréhendée en plus de la saisie de la colonne de distillation, de la bouilloire, du four, etc...

Notons qu'il y a trois ans, le caporal Pierre Roy, qui faisait alors partie du détachement de Trois-Rivières, ainsi que le caporal Gilles Laliberté, aujourd'hui en charge du détachement de la PP à Berthierville, ont été qualifiés de "meilleurs dépisteurs d'alambics" de la province par certains journalistes.

En Mauricie, on ne le dit pas, mais on le pense: la Sûreté provinciale semble se faire un honneur de découvrir et de saisir plus d'alambics que la RCMP.

Mais, cette année, les policiers fédéraux se sont mis à la tâche. Ils ont saisi deux importants alambics récemment, dont un en plein coeur du Cap-de-la-Madeleine.

Le premier a été découvert à St-Tite, dans une vieille grange abandonnée. Le propriétaire de la grange ne savait même pas que son terrain était occupé par les fabricants d'alcool frelaté.

L'alambic de la 5e Rue du Cap-de-la-Madeleine a été saisi le mardi, 14 décembre dernier. Il s'agit de l'un des plus importants alambics de ces dernières années.

On pouvait fabriquer entre 125 et 150 gallons d'alcool frelaté par jour dans cette immense cuve-bouilloire de 700 gallons. L'alambic était très bien camouflé au sous-sol de la maison et même les effluves d'alcool étaient éliminés par un système de ventilation spécial communiqué avec la cheminée.

La RCMP a de plus saisi 3000 gallons de moût et 350 gallons de levure dans cette cachette. L'installation a été évaluée à plus de $8,000, mais on a déclaré que la production, qui débutait était plutôt médiocre.

Steinberg et Dionne ne sont pas tenus de respecter le décret durant les Fêtes

Le secrétaire de l'Association des magasins à chaine de Montréal, M. Jacques Berthiaume, a déclaré hier que les magasins Steinberg et Dionne ne sont pas tenus de respecter le décret relatif à l'alimentation au détail, pour la période des fêtes, dans la région de Montréal, dont un amendement visant les heures de travail vient d'être ratifié par le cabinet.

Selon l'amendement, les heures de travail se répartissent comme suit entre le 20 décembre et le 3 janvier: lundi, 20 décembre: de 1 h. à 6 h. de l'après-midi; les mardi, 21 déc., mercredi, 22 déc., jeudi, 23 déc. et jeudi, 30 déc.: de 9 h. du matin à 9 h. du soir; les vendredi, 24 déc., lundi, 27 déc., mardi, 28 déc., mercredi, 29 déc., vendredi, 31 déc. et lundi, le 3 janvier 1966: de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

On sait que les magasins Steinberg et Dionne ont décidé au cours de l'été de contester la validité du décret qui les forçait à fermer leurs portes, le lundi matin.

Ils ont eu gain de cause, le lundi 6 décembre, lorsque le juge René Duranleau, de la Cour supérieure, a déclaré le décret de l'alimentation au détail "ultra vires".

Québec a aussitôt porté la cause en appel dans le but de faire annuler le jugement du juge Duranleau.

La police aura l'oeil sur les routes à Noël

Les agents de la Police provinciale exerceront une surveillance intensive sur les routes principales et secondaires du Québec pour tenter d'éviter le flot d'accidents mortels qui marquent habituellement la célébration de la Noël.

En faisant cette annonce qui revêt l'aspect d'un avertissement à l'endroit des automobilistes imprudents, le directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert, a cependant souligné que les conditions atmosphériques jouaient un rôle prépondérant dans la quantité des tragédies de la route à cette époque de l'année. "Aux conducteurs de redoubler de prudence", a conclu M. Robert. La surveillance accrue sur les routes s'exercera du vendredi 24 décembre au mardi 28 décembre.

L'an dernier, 29 personnes ont perdu la vie dans des tragédies de la circulation au Québec. En 1963, on a compté six victimes, le chiffre le plus bas pour les cinq dernières années. Le congé de Noël 1962 a fait 28 morts, celui de 1961, 19 et celui de 1960, huit.

"Il n'est pas question d'annexion avec Trois-Rivières"

— le maire du Cap

TROIS-RIVIERES. (F. G.) — Le maire du Cap-de-la-Madeleine favorise pleinement la planification et la collaboration intermunicipales, mais il préconise en même temps le respect rigoureux de l'autonomie des trois villes de la Basse-Mauricie. Parce qu'aucune convoitise territoriale n'oppose Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-ouest, déclare M. Alfred Desrosiers, il n'y est pas à l'heure actuelle question d'annexion forcée ou de fusion volontaire.

Dans une récente causerie, le magistrat mauricien a confirmé son accord envers l'idée d'un commissariat industriel commun aux trois municipalités. A son avis, aucune d'elles n'a les moyens de retenir les services d'un commissaire permanent, ni de payer les frais que cette fonction entraine.

"Si l'une d'elles s'en charge à ses propres dépens, elle doit prendre pour acquis que la promotion industrielle profitera autant à l'une qu'aux autres villes-soeurs."

La CECM annonce six promotions parmi son personnel administratif

La Commission ides écoles catholiques de Montréal annonce plusieurs promotions parmi son personnel administratif :

M. Roger Lauzon, directeur du service du personnel administratif depuis quatre ans, devient directeur général adjoint à l'administration et au personnel.

M. Paul-Emile Alin, secrétaire de la CECM, devient adjoint du président. Il aura pour tâche de rechercher les points susceptibles d'amélioration, et d'établir des priorités.

Pour combler les postes laissés vacants à la direction des services, la commission a nommé :

M. Jean-Paul Tardif (coordonnateur des bureaux de recherche au service des études) directeur du service des études;

M. Gérard Chaumont (directeur du service du personnel enseignant) directeur du service du personnel.

M. Sylvio de Grandmont, qui était depuis dix ans secrétaire-adjoint de la Commission, secrétaire de la CECM.

M. Gérard Barbeau, directeur du service des études, est nommé directeur général adjoint de la pédagogie. Il aura sous sa juridiction les services de l'enseignement, des études, de la pastorale, de l'éducation des adultes, et de la classe anglaise. Il sera également président du Conseil pédagogique.

Certains doivent se laver davantage

Les employés de l'industrie qui sont exposés à des substances chimiques irritantes devraient se laver très soigneusement après le travail afin d'enlever complètement ces substances de leurs mains ou d'autres parties de la peau. Il leur faudra peut-être prendre des douches quotidiennes. Les désersifs forts peuvent blesser leurs mains. Il est sage de se laver avec un savon doux et de la farine de maïs ou de la poudre de bois comme abrasif.

Conférence biblique en vue de Noël

"Aspirations modernes et prophétie d'Isaïe ch. 11", tel est le sujet de la conférence que prononcera le R. P. Evode Beaucamp, o.f.m., en vue de Noël, à 8 h. demain soir, au Centre biblique de Montréal, 2000 ouest, rue Sherbrooke.

Professeur à l'Institut Jesus Magister, de Rome, professeur invité à l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Université de Montréal, le R. P. Beaucamp est bien connu par ses ouvrages de spiritualité biblique et par son commentaire des psaumes en cours de publication.

Tous sont bienvenus à cette conférence; l'entrée est libre.

Etats financiers de la CECM

Les états financiers adoptés dernièrement par les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal démontrent que l'année scolaire 1963-64 s'est terminée par un excédent de $332,651 des dépenses sur les revenus. Ces derniers ont été de l'ordre de $69,272,674 alors que les dépenses se sont élevées à $69,605,325.

A cette somme de $332,651, il faut ajouter : le déficit accumulé au 30 juin 1963 ($391,43$) ; les intérêts courus sur des obligations imputables à l'exercice 1962-63 ($685,911); le déficit net des commissions scolaires de Rivière-des-Prairies ($85,106) ; une somme de $1,605,787 qui représente l'annulation du solde non amorti du compte des dépenses différées au 30 juin 1963. De ces montants, il faut par ailleurs déduire des sommes de $49,291 et de $9,096 (en vertu de certaines régulations), ce qui entraine, au total, un déficit accumulé de $3,042,498 au 30 juin 1964.

A cette date, la Commission a effectué un emprunt de $5,000,000, ce qui lui a permis de convertir ce déficit accumulé de $3,042,498 en un surplus de $1,957,502.

Dans la présentation de ces états financiers, M. Henri Lefrançois, trésorier, signale que le total des revenus a été de $1,203,332 plus élevé que prévu, tandis que les dépenses ont été inférieures de $2,907,947 au montant prévu (réserve statutaire de $1,361,387 incluse), ce qui fait que le déficit réel d'opération de $332,651 est de $4,111,279 inférieur à celui prévu lors de l'adoption des prévisions budgétaires.

Robert Bates : verdict de suicide

LACHUTE. (C.B.) — Un jury du coroner a rendu un verdict de suicide dans le cas de Robert Bates, âgé de 62 ans, de Daleville, trouvé atteint d'une balle de revolver dans le bureau de la police provinciale, à Lachute. Le drame s'est produit le 22 novembre, alors que le sexagénaire était détenu en attendant sa comparution, à Saint-Jérôme, sous des inculpations de viol et d'inceste.

Le principal témoin a été l'agent Yvon Sénécal. Le policier a relaté devant le jury, présidé par le Dr John-C. McKimmie, que Bates lui avait demandé l'autorisation de se rendre à la chambre de toilette. Voyant que le prisonnier tardait à en sortir, le policier Sénécal lui a donné l'ordre de revenir. L'homme obtempéra, mais en bondissant sur l'agent et en le blessant à une main avec un couteau.

Armé d'un couteau il se tue avec un revolver

On n'a pu établir comment le couteau se trouvait dans la chambre de toilette, mais on croit que le détenu l'avait dissimulé à cet endroit avant d'être mis en cellule. D'ailleurs le couteau a été reconnu par l'épouse de Bates. Lors de son témoignage, elle a raconté que c'est elle-même qui lui en avait fait cadeau, il y a deux ans.

Seul avec Bates, qui lui paraissait à ce moment un fou furieux, l'agent s'est précipité à l'extérieur pour chercher de l'aide auprès de l'officier Jean-Paul Dallaire, dont le domicile se situe juste au-dessus du poste de la police provinciale.

Quand les deux policiers revinrent, ils trouvèrent la porte du bureau de l'officier en fonction défoncée et le corps de Bates sur le plancher. Le détenu se serait pour s'enlever la vie servi de l'arme du caporal Dallaire, que celui-ci gardait dans un tiroir de son bureau.

Pourquoi les enfants font des crises

Les crises de colère de même que les crises de larmes sont fréquentes chez les enfants âgés de un à deux ans. C'est souvent une manifestation de la faim ou d'un malaise quelconque. Si les crises ont lieu après que l'enfant a appris à marcher et à courir, et que l'on ne parvient pas à le maitriser, c'est qu'il prend conscience de lui-même et qu'il tient à le démontrer. Dans ce cas, mieux vaut détourner son attention de ce qui l'ennuie plutôt que de s'acharner à se faire obéir.

Nécrologie

M. Emile Singer

M. Emile Singer est décédé, samedi soir, à l'Hôpital des anciens combattants de Montréal. Il était âgé de 60 ans. Le défunt, ancien courtier en valeurs mobilières, s'était depuis quelque temps déjà, retiré à l'île espagnole de Majorque, dans la Méditerranée.



Il était le fils de M. Auguste Singer, jadis co-propriétaire de l'ancien grand magasin de lingerie et de mercerie Hamilton.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Barbara Simone, et ses deux filles, Annabelle (Mme René Gros) et Caroline, ses deux soeurs, Mme Victor Dufault, de New York, et Lucille, de Montréal, ainsi que maints autres parents. Sa dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Wray, rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu demain mardi, à 9 heures, en l'église St-Léon de Westmount.

Le fédéralisme coopératif ne peut faire marche arrière

Ottawa. — Il est peu vraisemblable que revienne l'époque des conférences fédérales-provinciales où Ottawa informait les premiers ministres provinciaux des subventions qu'ils recevaient sans discussion possible. Le "fédéralisme coopératif" est trop avancé pour permettre de retourner en arrière.

Mais alors que les chefs de gouvernement se préparent à la partie de poker de l'an prochain, partie dont l'enjeu se chiffre par milliards, certains signes annoncent une période de compression des dépenses.

Un des motifs que le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a proposés au cours de la dernière campagne électorale pour justifier sa demande d'une majorité parlementaire, c'était la nécessité de fortifier le ministère fédéral en vue de la négociation avec les provinces. M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, a énoncé clairement cette condition en notant, dans un discours électoral, que le ministère fédéral aurait à affronter des gouvernements provinciaux appuyés sur une majorité. Il a expliqué : "Je ne veux pas que le gouvernement fédéral se voie inférioriser. Nous voulons aussi bénéficier d'une majorité."

Les électeurs ne se sont pas rendus en assez grand nombre à cet argument ; le ministère n'a gagné que 131 sièges, soit trois de moins que le nombre requis pour la majorité aux Communes. Les libéraux fédéraux peuvent tirer quelque réconfort des récentes déclarations de trois premiers ministres provinciaux : M. John Robarts, d'Ontario ; M. Ross Thatcher, de Saskatchewan ; M. Duff Roblin du Manitoba. On peut conclure de leurs déclarations qu'ils invitent M. Pearson à se montrer plus ferme, en particulier à l'égard de leur collègue de Québec, M. Jean Lesage.

En effet, les chefs de gouvernement devront conclure un nouvel accord quinquennal sur le partage des pouvoirs fiscaux pour remplacer celui qui s'applique actuellement et expiera le 31 mars 1967. Ce nouvel accord modifiera les conditions auxquelles les provinces pourront refuser leur participation aux programmes mixtes ; il fixera les péréquations à verser aux provinces défavorisées.

C'est le partage des impôts qui déterminera dans quelle mesure les divers gouvernements pourront s'acquitter de leurs fonctions; le gouvernement fédéral a pour mission de favoriser l'économie générale et de défendre l'unité nationale; d'autre part les gouvernements provinciaux ont à solder des frais croissants pour l'instruction publique et d'autres fins sociales.

En 1963 le ministère Pearson a fait bénéficier les provinces de subsides supplémentaires. Ces concessions et l'institution d'un comité d'étude de la réforme fiscale ont apaisé les revendications pour un temps. Les fonctionnaires compétents des divers gouvernements ont compilé des morceaux de statistiques dont leurs chefs se serviront dans les négociations. Certains mémoires de politique fiscale sont terminés; d'autres sont en préparation.

Ceux pour qui le fédéral garde préséance

On pourrait prévoir que devant un tel enjeu, les premiers ministres provinciaux n'attendent pas pour formuler leurs revendications. Il se peut qu'ils le fassent bientôt; reste que trois d'entre eux préfèrent une démarche différente. Ils expriment le voeu que le gouvernement central soit fort, tende à l'unité, applique une politique centrale marquée; tout cela suppose un gros budget.

Le bilan de 1965

Quel que soit le sort des relations fédérales-provinciales en 1966, l'année qui s'achève aura vu les divers gouvernements travailler considérablement à régler leurs rapports mutuels.

La plupart des provinces ont accepté, même si certaines l'ont fait à contrecoeur, l'offre de M. Pearson de partager les frais (moitié au fédéral, moitié aux provinces) d'assurances médicales, à certaines conditions.

D'autre part, en dépit des objections de certaines provinces, Québec entre autres, le gouvernement fédéral a déféré à la Cour Suprême le problème de la juridiction sur les mines sous-marines. Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a conclu avec le gouvernement français un accord de principe, qui n'a pas été sans soulever des discussions, autorisant les provinces canadiennes à négocier des échanges culturels avec la France.

Ministres et fonctionnaires ont multiplié les entretiens en vue de résoudre le problème de la misère, de favoriser la meilleure utilisation des ressources naturelles et des hommes.

D'autre part M. Lesage a exposé au reste du Canada le but que poursuit la "révolution tranquille" de Québec. Ce sont les Ontariens, les étudiants, qui lui ont prêté l'oreille la plus sympathique.

Il ne manque que la ratification de la législature de Québec pour que le Parlement fédéral se saisisse de la formule Fulton-Favreau d'amendement constitutionnel. L'Union nationale, le parti conservateur fédéral soutiennent que cette formule resterait inopérante et exclurait de fait tout amendement à la constitution. D'autre part il semble que les Québécois insistent moins qu'auparavant sur les changements à la constitution. Du moins le chef des libéraux fédéraux de cette province, M. Guy Favreau, a-t-il recommandé une période de réflexion avant toute refonte de la constitution. M. Lesage assure ses commettants qu'il est sûr de "vaincre" dans le cadre de la constitution actuelle. De son côté, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, propose une conférence pour mettre à jour l'Acte de l'Amérique du Nord. M. Lesage préfère une négociation fragmentée: "après chaque gain, il faudra fixer des crans d'arrêt inamovibles qui préviennent tout recul."

Symptômes avertisseurs qu'il ne faut pas négliger

Le cancer et les maladies de coeur sont les deux fléaux qui tuent actuellement le plus grand nombre de personnes mais, dans beaucoup de cas, on peut les maîtriser si le diagnostic se fait à temps et si le traitement se donne au début de la maladie. Il existe des symptômes avertisseurs et on ne devrait jamais les négliger.

Un chef syndical s'élève contre les "citoyens vigilants" à Saint-Luc

SAINT-LUC. (R. P.) — Un chef syndical de Saint-Luc a protesté auprès du conseil municipal contre un nouveau groupement, les "Citoyens vigilants de Saint-Luc", qu'il tient pour "anonyme". M. Gérard Docquier a déclaré : "Je n'aime pas les gens, qui se cachent derrière l'anonymat, et je ne suis pas d'accord avec ceux qui salissent la réputation des autres. Ce sont des gens malhonnêtes !"

Le "comité des citoyens vigilants" a fait distribuer par toute la ville dimanche une lettre-circulaire de quatre pages, pour s'en prendre au correspondant de LA PRESSE à St-Jean, signale M. Docquier. Aux échevins de Saint-Luc, le chef syndical a demandé "si la lettre avait reçu leur approbation ; quelles causes épousent ces gens et quels sont leur intérêts ?"

Mise en garde, aux USA, contre certains objets en vente dans les magasins

(UPI) — Après les boules réfrigérantes, contenant de l'eau polluée, c'est à un nouveau type de briquet que s'en prend le département de la Santé, aux Etats-Unis.

Selon les autorités du service de la Santé, aux Etats-Unis, le briquet à alcool s'allumant au contact de l'air, serait un objet dangereux pour les enfants et même pour les adultes, car la flamme presque invisible qu'il déclenche peut atteindre les objets environnants, tels les draperies, les vêtements ou les meubles.

Selon le directeur du service des incendies à New York, M. Martin Scott, il faudra également se méfier de la neige artificielle dont on vaporise les arbres de Noël. Cette neige peut devenir explosive dans certaines conditions.

Mais, selon M. Jean-Paul Sheppard, chef-inspecteur de la prévention des incendies, à Montréal, les dangers attribués à ces deux objets sont tous relatifs: "Le briquet en question, dit-il, n'est pas plus dangereux qu'une allumette si l'on ne fait pas d'imprudence. Il serait dangereux, par exemple, de l'emplir d'alcool et de l'expédier dans un mauvais empaquetage. Si l'alcool se répand, cela constitue un danger d'incendie."

Quant à la neige artificielle, M. Sheppard précise que, contrairement à ce que l'on peut croire, ce n'est pas la neige elle-même qui est explosive mais bien le produit employé pour faire la pression nécessaire dans le vaporisateur. Cependant, sur chacune de ces cannettes, les précautions à prendre au moment de s'en servir sont clairement indiquées.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALARIE (Amanda) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Amanda Plante, veuve de Sylva Alarie. Grande comédienne très bien connue sous le nom de Maman Plouffe. Elle laisse dans le deuil le Révérend Frère André Alarie, recteur du Collège Mont-St-Louis, Mme Pierrette Alarie (Mme Léopold Simoneau), Marie Thérèse (Mme André Meloche). Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée.
4340 rue St-Denis.
à 9 h. 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — Accidentellement, à Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Paul Emile Beaulieu, née Antoinette Duguay, demeurant au 6287 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE (Charles) — A Montréal, le 18 décembre 1965 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Charles Belzile, époux de Alice Dionne, demeurant 2161 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Edmond) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Bolduc, époux de Marie Perron, (père de Gaston) demeurant au 8784 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONOFRIO (John) — A Montréal, le 17 décembre 1965, l'âge de 40 ans, est décédé John Donofrio, époux de Virginia Ferraro, demeurant au 4755 Cazelais. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOHEMIER (Raymonde) — Accidentellement à Keeseville, USA, le 18 décembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Raymonde Bolté, épouse de feu Albert Bohémier. Elle laisse 2 fils : Albert (professeur de Droit à l'Université de Montréal), Pierre, et une fille : Hélène. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCIER (Lionel) — A Ville LaSalle, le 19 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Lionel Bourcier, époux de Cécile Auclair, autrefois de Verdun, demeurant au 755 rue Allion, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, de Ville LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Aimé) — A Lachine, le 17 déc. 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Aimé Bourgeois, époux de Bernadette Cousineau et père de Claudette (Mme Gilles Dion) Robert, Marcel et Pierrette. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Henri) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Henri Chamberland, fils de feu Alfred Chamberland et de feu Alexina Perrault, demeurant à l'Hôpital St-Joseph, de Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (Edmond) — A Jacques-Cartier, le 17 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edmond Chapleau, époux en premières noces de Marie-Blanche Hétu et en secondes noces d'Ernestine Vallière, demeurant à 1347 St-Thomas. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et fils Inc.
1370, chemin Chambly,
Jacques-Cartier
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée ou le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Annie) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Napoléon Cloutier, née Annie Caron, demeurant à 526 St-Clément. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Abraham) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Abraham Collin, époux de Georgiana Langlois, demeurant au 4138 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Paul Emile) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Paul Emile Collin, fils de feu Charles Collin et de feu Nathalie Deschênes, demeurant au 11,009 St-Julien à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTE (J. N. Arthur) — A Montréal, le 18 décembre 1965, est décédé J. N. Arthur (Paul) Comte, comptable, fils de feu Widfrid Arthur Comte et de feu Zéphirine Théoret. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Anita) — A l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 18 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Anita Corbeil, fille de feu Ovide Corbeil et de feu Zélima Meilleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Charles) — A Pont-Viau, le 18 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Charles Côté, époux en 1ères noces d'Eglantine Courville et en 2emes noces de Germaine Aurore Locas, demeurant au 23 rue Jubinville. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 boul. Lévesque,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUDE (Marius) — A Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marius Daude, représentant de la Compagnie Lyon's de London, Ontario, époux de Florence Sabourin, demeurant 8431 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAUNAIS (Nicole) — Accidentellement, à Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 9 ans, est décédée Nicole Delaunais, fille d'Adrien Delaunais et de Laurette Caron, demeurant au 2470 Halg. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBOIS (Albert) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Desbois, époux de Bernadette Jobin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Lawrence) — A Ottawa, le 17 décembre 1965, est décédé Lawrence Deslauriers, fils de feu Delphine Labre, demeurant au 302 rue Régent, à Hawkesbury, Ontario, frère de MM. Hormisdas, Oscar, Edmond et Philippe Deslauriers et de Mmes Léo Bellefeuille (Emma), Malcom Dicaire (Rose) et André Cousineau (Laurette) tous de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, de Hawkesbury, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Louis) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Louis Desmarais, époux de Bernadette Corbeil, demeurant au 6013, 1ere ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse
coin 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Calixte) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Calixte Dupont, époux de Marie-Jeanne Perras, demeurant au 913 St-Timothée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est,
pour se rendre à l'église St-Pie, comté Bagot, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Marthe) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Marthe La Forest, épouse de feu Rosaire Dupuis, notaire, mère de Mme Sabine Howlett-Dupuis, soeur de J. Maurice La Forest (Ing. P.). Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EDELSON (Kate) — Dimanche, le 19 décembre 1965, est décédée Kate Edelson, de Montréal et Ste-Agathe, épouse de Jack Edelson, mère de Mme P. Pollock (Florrie) et Morton; soeur de Dave, Miller, Harry, de New York, et de feu Mme Celia Shackit. Lui survivent aussi deux petits-enfants. Le service funèbre aura lieu mardi le 21 décembre à midi à la chapelle de Côtes-des-Neiges du salon
Paperman and Sons
5605 ch. Côte-des-Neiges
Shiva à 3960 avenue Maplewood.

FOREST (Ferdinand) — A St-Sulpice, le 18 décembre 1965 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédé M. Ferdinand Forest, époux de Augustine Champagne, demeurant 995A, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 Boul. Ange Gardien
à l'Assomption,
pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GAUTHIER (Angélina) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme veuve Raoul Gauthier, née Angélina Laverdure. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gertrude) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Jean-Marie Gauthier, née Gertrude Lapointe, demeurant au 1791 rue Goyer, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Delorimier et boul. Rosemont à 8 h. 40.

GRAVEL (Léopold) — A Ville de Laval, le 18 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léopold Gravel, époux de Germaine Benoit, demeurant au 1652, rue Principale, Chomedey. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565 Boul. Labelle, Chomedey
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (C. Roger) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé C. Roger Hébert, ex-employé de la Cie Telephone Bell du Canada, époux de Rollande Robitaille, père de Richard, Claude, Suzanne et Marie-Josée, demeurant au 4605 ave Westmore, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Chrysostôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Alice) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edouard Houle, née Alice Hamel, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4229 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Alphonse) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Alphonse Lafrenière, ex-lieutenant pompier, de la ville de Montréal, époux de Mignone Jarry. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Delorimier et boul. Rosemont à 8 h. 40.

LAJOIE (Josephat) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Josephat Lajoie, époux de Gracia Poirier. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pou se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Jz19Nz-0v

LAMER (René) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Lamer, époux de Albertine Quesnel, demeurant 1143 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funeraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREMOUILLE (Ludovic) — A Montréal-Nord, le 19 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Ludovic Latremouille, époux de Lucienne Lamer, demeurant au 10,850 Laurentide. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rose-Anna) — A St-Jérôme, le 18 décembre 1965, est décédée Mme veuve Ovila Lauzon, née Rose-Anna Beaulieu, membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre, demeurant à 534 rue St-Georges, mère du lieutenant Lauzon, de la Cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers
470 rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jean-E.) — A l'hôpital des Anciens Combattants, le 20 décembre 1965 à l'âge de 43 ans est décédé Jean E. Lepine, époux de Vivianne Pranno. Fils de M. et Mme Edmond Lépine. Avis des funérailles plus tard.

LEVEILLE (Eglantine) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Eglantine Côté, épouse de feu Stanislas Léveillé, mère de Mme Maurice Archambault (Irène), Mme Gustave Despatie (Colombe), Mme Michel Mokrey (Agnès), Al

Congrès de fondation de l'ARDEQ

QUEBEC, (PC) — Le congrès de fondation de l'Association des radiodiffuseurs étudiants du Québec (ARDEQ), qui groupe des collèges de Québec, de Montréal, de Victoriaville et autres, a eu lieu samedi, à l'école normale Laval de la Vieille Capitale.

ARDEQ est un organisme de niveau provincial, visant à établir et à maintenir des liens entre les diverses radios étudiantes du Québec. C'est un mouvement de jeunesse qui collaborera avec les autres groupements, même avec ceux de caractère différent du sien, en diffusant largement l'information susceptible d'intéresser l'étudiant.

Le conseil élu se compose de MM. J.-R. Nadeau, président ; J. Drouin, secrétaire général ; C. Dudomaine, vice-présidente à l'administration ; N. Chatigny, vice-président aux affaires internes ; P. Lefebvre, vice-président aux affaires externes.

On pourra communiquer avec l'ARDEQ en s'adressant au président, Jean-Robert Nadeau, externat classique Saint-Jean-Eudes, 801, 12e rue, Québec.

Les sténographes des cours de justice du Québec se groupent en association

QUEBEC (DNC) — Les sténographes officiels des différentes cours de justice de la province de Québec ont fondé samedi après-midi dans la vieille capitale une association professionnelle dont le principal objectif sera de faire reconnaître le statut officiel de sténographe judiciaire. Plus de 75 sténographes venus de tous les coins de la province (la délégation de Montréal comptait plus de 40 délégués) ont élu M. Oscar Boisjoli, de Québec, premier président de l'organisme.

Les autres officiers élus sont: MM. Marcel Morin, John Michiporovitch, Joseph Larivière et Gérard Chamberland, tous de Montréal, respectivement premier, deuxième, troisième et quatrième vice-présidents. Ils ont également élu Mme Margaret Figoli et Edgard Belleau, de Montréal, Jacques Lavallée, de Joliette, Gérard Nadeau, de Sherbrooke et Edwin Tanguay, de Québec, directeurs.

La prochaine assemblée de la nouvelle association se tiendra le 15 janvier à Trois-Rivières. Les participants traceront alors les grandes lignes des politiques générales que le groupement entend suivre afin de fonder une corporation professionnelle et de constituer une charte.

L'initiative est venue de Montréal. Par la suite, M. Oscar Boisjoli, sténographe au Palais de Justice de Québec, a adressé une circulaire à tous les sténographes officiels des tribunaux de la province. Ce document trace les grandes lignes du projet qui a pour but de "permettre aux sténographes de se gouverner eux-mêmes, d'assumer leurs responsabilités et de préparer un code d'éthique." On croit également que la formation de ce groupement assurera un service impeccable de sténographes devant les tribunaux.

Dans la circulaire qu'il a signée, M. Boisjoli parle également de la "menace à ses différents degrés, de l'enregistrement au magnétophone" et de l'uniformité de taux pour le travail extra-judiciaire.

La circulaire précise que cette association ne sera pas la rivale d'autres groupements s'occupant des intérêt des sténographes de la province.

Par ailleurs, M. Félix Jodoin, sténographe à Montréal, a adressé, il y a quelques jours, un communiqué aux quatre coins de la province convoquant tous et chacun à la rencontre qui a eu lieu à Québec samedi après-midi.

Plusieurs délégués ont affirmé, à l'issue de la rencontre qui s'est tenue à huis clos, que la nouvelle association groupe plus de 90 pour cent des sténographes officiels des différentes cours de justice.

Le CTC est en faveur d'un ministère de la Main-d'oeuvre

TORONTO (PC) — Le vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, M. William Dodge, a accueilli favorablement l'idée du gouvernement de créer un ministère de la Main-d'oeuvre.

Il a souligné que la formation de ce ministère a pris par surprise le CTC qui souhaitait la réorganisation du ministère du Travail par l'appointement d'un sous-ministre spécialement chargé de la main-d'oeuvre.

Mais, a poursuivi M. Dodge, le nouveau ministère s'inscrit dans la ligne de pensée du CTC et constitue un progrès.

Le gouvernement pourra maintenant utiliser l'immigration selon les besoins de main-d'oeuvre et se concentrer sur les problèmes de chômage et de réhabilitation.

M. Dodge a dit espérer que le gouvernement accompagnera ce nouveau ministère de lois du travail améliorées et d'un renforcement du Service national de placement.

Serais-tu aussi chaste que la glace et aussi pure que la neige, tu n'échapperais pas à la calomnie.

Shakespeare

Le Pays de l'Arbre de Noël

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CHAQUE SOIR CETTE SEMAINE

EN VILLE JUSQU'À 9h. P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10h. P.M.

SAUF VENDREDI-FERMÉ SAMEDI JOUR DE NOËL

SOLDE GÉANT! MARQUES FAMEUSES!

VÊTEMENTS SPORT COORDONNÉS

Rabais 1/3 à 1/2!



Rég. 10.98 5.49 ch.



Rég. 6.98 à 16.98

3.49 à 11.33

Vêtements sport en tons harmonisants ou contrastants pour former des ensembles excitants! Tous de marques renommées pour leur haute qualité, leur confection impeccable!

A. Maillot-T jersey laine — Col pimpant, manches longues, glissière au dos. Fusain seulement. Tailles 10 à 16. Rég. 8.98 ch. 4.49

B. Jupes tweed tout laine importées — Deux modèles offerts dans un vaste choix de motifs — fourreau entièrement doublé ou modèle à plis creux non doublé. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 16.98 ch. 11.33

C. Maillot-T manches longues — Jersey laine lavable-main. Glissière au dos. Bleu ou brun. Tailles 10 à 16, dans le groupe. Rég. 8.98 ch. 4.49

D. Jupe tout laine motif écossais — Jupe de belle coupe entièrement doublées. Glissière dissimulée, taille élastique. Bronze/bleu/blanc. Tailles 10 à 16. Rég. 12.98 ch. 8.64

E. Pullover 100% laine, manches longues — Col roulé, glissière au dos. Rayures noir, blanc. Tailles 10 à 16. Rég. 14.98 ch. 9.98

F. Fuseau tricot double 100% laine. De coupe coupe impeccable avec ceinture vinyl "taille basse". Noir garni de blanc. Tailles 10 à 16. Rég. 16.98. ch. 11.33

G. Blouse rayonne à manches longues. Boutonnage au dos, garniture de boucle devant. Imprimés divers en ton prédominant de brun. Tailles 10 à 16. Rég. 6.93. ch. 3.49

H. Pantalon extensible 100% nylon. Extensible dans les deux sens. Lavable dans la machine. Taille élastique, coupe fuselée. Brun, noir ou bleu. Tailles 8 à 16. Rég. 14.98. ch. 9.93

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Vêtements sport (736) au troisième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Offrez-les en cadeaux!

Blouses Surah imprimées

Pour accompagner jupes et pantalons coquette blouse en surah Arnel. Col cranté en "V". Manches longues boutonnées. Attrayant motif paisley sur fond blanc, noir ou rouge. Boutons recouverts même tissu. Tailles 10 à 18. Rég. 10.98 Ch. 5.49

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (736), AU TROISIEME Aussi à Fairview - Pointe-Claire

COUVRE-LITS "HEIRLOOM" REVERSIBLES

Grand solde du manufacturier! Répétition d'une vente à succès!

Imparfaits de qualité rég. $25 12.99 ch.

De minimes imperfections ne nuiront nullement à la beauté de ces couvre-lits

Il s'agit d'une offre vraiment exceptionnelle, car les imperfections difficiles à remarquer, ne nuiront nullement à l'élégance et à la durabilité de ces couvre-lits. Profitez de cette vente pour renouveler l'aspect de vos chambres à coucher ou pour choisir le cadeau qui fera plaisir à n'importe quel jeune couple de vos amis.

- Couvre-lits en coton très épais, environ 7¼ lb. Reversibles pour durer longtemps. Lavables, ne demandant aucun repassage.
- Grande frange épaisse tout autour.
- Choix de blanc de neige ou de blanc antique.
- Choix de divers motifs.
- Pour lits jumeaux 81 x 100 po. ou lit double 96 x 110 po. Ch. 12.99

Aussi disponibles pour cette vente 7 tons décoratifs : ton or, rose clair ou rose foncé, bleu, vert, beige, turquoise.



ACHETEZ DEUX COUVRE-LITS IMPARFAITS à 12.99 chacun, ils ne vous coûteront qu'$1 de plus que ce que vous devriez payer pour UN SEUL COUVRE-LIT de qualité régulière.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

Simpson — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview - Pointe Claire

Vente de couvertures "Esmond" et serviettes en tissu éponge



Imperfections à peine perceptibles!

Fameuse couverture marque "Esmond"

Qual. rég. 7.98 à 11.98 6.98 ch.

Vous en voudrez plusieurs pour vous-même ou pour donner en cadeau!

- Minimes imperfections qui n'en altéreront ni la durée, ni la belle apparence.
- Viscose et nylon mixte; attrayant motif floral, rayures ou tons unis.
- Large bordure satin pour cette touche luxueuse.
- Bleu, ton or, vert, rose, jaune, sable, brun, rouge ou rayures multicolores.
- Lit double seulement.

Donner second choix de couleur.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON - Linge de maison (751) au quatrième Aussi à Fairview - Pointe-Claire



Faites-en provision à ce bas prix!

Serviettes de bain épais tissu éponge

Qual. rég. 1.29 à 2.98 ch. 99¢ ch.

Epais tissu éponge doux et absorbant — minimes imperfections qui n'altèrent ni la durée, ni la belle apparence.

- Choix de rayures, imprimés, motif de pois, tons unis.
- Format généreux pour le bain.
- Rose, bleu, vert, ton or, noir/blanc, tout blanc.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

Sur couleur seulement (donner second choix)

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième — Aussi à Fairview - Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. A.M. A 9 H. P.M. SAUF VENDREDI OUVERT 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. FERME SAMEDI

FAIRVIEW — POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. A 10 H. P.M. SAUF VENDREDI OUVERT DE 9 H. 30 A.M. A 6 H. P.M. FERME SAMEDI

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

AU FIL DES SPORTS



par André Trudelle

Théorie de Lorne Worsley au sujet de Bernard Parent

Au début de novembre, quand Bernard Parent a fait son début à Montréal et qu'il a aidé les Bruins à vaincre le Canadien ce soir-là, Lorne Worsley a prédit que le jeune homme de l'est de la ville connaîtrait toujours beaucoup de succès contre les Canadiens. "Quand j'étais plus jeune", a raconté Worsley en retrouvant sa tenue civile, "je ne ratais jamais une partie au Forum. Je portais alors les couleurs du club St-François-Xavier de Verdun. Je surveillais étroitement les gestes et mouvements de tous les porte-couleurs du Canadien.

"Quelques années plus tard, alors que j'étais avec les Rangers, ces observations m'ont beaucoup aidé.

"Je présume qu'il en est de même du jeune Parent. Je l'ai observé du banc des joueurs (Worsley ne jouait pas ce soir-là). Il a des gestes qui me plaisent. Il promet beaucoup. Son style ne présente que certaines petites faiblesses qu'un gardien d'expérience tel que Ed Johnston devrait corriger rapidement.

"Par exemple, sa façon de tenir ses patins écartés lui coûtera peut-être quelques buts contre lui. Mais sa main gauche est exceptionnelle. Il a du cran."

Ces paroles de Worsley nous revenaient à l'esprit, samedi soir, au Forum, où même s'ils ont été déclassés en maintes occasions, les Bruins s'en sont tirés avec une défaite honorable de 2-1 contre le Canadien. Parent a été merveilleux, particulièrement à la première période



Tel un véritable acrobate, Bernard Parent a donné une autre spectaculaire exhibition devant le filet du Boston samedi soir, au Forum.

et il a fait secouer la tête à bien des joueurs qui n'en croyaient pas leurs yeux après avoir vu Parent bloquer leurs lancers : Gilles Tremblay, John Ferguson, Jean Béliveau, Dave Balon et Robert Rousseau pour ne nommer que ceux-là.

On a annoncé que Parent avait bloqué 16 lancers à la première période, nous en avons compté 18, dont 9 dans les cinq premières minutes de jeu. Pendant la punition à John Ferguson, au début du match, Dave Balon s'est échappé. Parent a bloqué son lancer, mais le retour a glissé lentement vers Jim Roberts qui arrivait à la gauche de Parent.

Ce dernier s'est jeté vers la rondelle qu'il a poussée dans le coin avant que Roberts puisse s'en emparer.

Après la partie, dans le vestiaire des Bruins, nous avons demandé à Bernard ce qu'il pensait de la théorie de Worsley.

Marotte impressionne Schmidt

"Il se peut que le fait de bien connaître les joueurs du Canadien par la télévision ou pour les avoir vus à l'oeuvre m'ait aidé, mais il y a surtout une question de chance.

"La dernière fois, on a compté huit buts contre moi. C'était le même Canadien."

Un peu plus loin, Gilles Marotte avait hâte de quitter le vestiaire pour saluer ses parents qui avaient réussi à se trouver des billets pour assister à la joute.

Gilles a créé une magnifique impression et l'instructeur Milt Schmidt s'en est servi à maintes et maintes occasions, même si, au cours de la soirée, il a utilisé six joueurs de défense.

Aucun but n'a été compté contre Marotte et il était sur la glace quand Johnny Bucyk a enfilé l'unique but des Bruins.

"Je suis bien content d'avoir signé un contrat professionnel, mais j'ai bien hâte de remporter ma première victoire. J'ai joué deux fois contre Détroit, deux fois contre Chicago, une fois à Toronto et ce soir, à ma sixième partie, pas encore de victoire", a dit Marotte.

Il joue à gauche, a un bon coup de patin. Il est capable de donner un solide coup d'épaule et quand il met un adversaire en échec, il le suit jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé du jeu. Il ne semble pas avoir froid aux yeux.

"Combien de temps faut-il pour acclimater un joueur de défense à la ligue Nationale?", avons-nous demandé à Milt Schmidt.

"Tout dépend de l'individu", a dit Schmidt. "Bobby Hull n'a jamais tellement fait parler de lui chez les juniors. Il est devenu une grande vedette dans la ligue Nationale. Pour un joueur de défense, l'apprentissage est parfois plus long. Le défenseur fait à la fois partie de l'offensive et de la défensive. Le temps de s'habituer, de prendre confiance en soi, de connaître les adversaires, je dirais que deux ans est une bonne moyenne."

Ces pauvres Bruins ne sont pas encore sortis de la dernière position du classement !



photo Rene Picard, LA PRESSE

Dépouillement d'un arbre de Noël à Blue Bonnets

Une fête bien réussie que celle du dépouillement de l'arbre de Noël des enfants des conducteurs et des propriétaires de chevaux de courses sous harnais, samedi après-midi à la piste Blue Bonnets. Ici, Yvonne Baise, la fillette du conducteur Frank Baise, mort au cours de l'été au cours d'un accident d'auto, reçoit son cadeau du Père Noël sous les yeux de Mme Albert Hanna, l'organisatrice de la fête et de la fée des Etoiles.

Boston perd malgré le beau travail de Parent

(Par A. T.) — Gilles Tremblay avait enfilé le premier but de la saison 65-66, au Forum, en octobre dernier. Mais depuis, cet ailier gauche a dû trouver qu'il ne comptait plus à la fréquence qu'il aurait souhaitée. A sa sixième saison avec le Canadien, Gilles a franchi récemment le cap des 100 buts. C'est donc facilement un compteur de 20 buts par année.

Mais l'an dernier, un malencontreux accident a mis fin à sa saison en décembre, et ses 9 buts qui laissaient présager une autre belle production se sont arrêtés là.

Samedi soir, au Forum, Gilles Tremblay a été l'un des artisans d'une victoire difficilement arrachée aux Bruins de Boston, 2 à 1, devant 13,489 spectateurs.

But décisif de Ferguson

C'était la troisième victoire du Canadien en six matches contre les Bruins. Les joueurs de Toe Blake ont beaucoup mieux fait que deux jours plus tôt, sur la même patinoire, contre les Maple Leafs de Toronto. Mais, à la première période surtout, le jeune Bernard Parent a été sensationnel et il a permis aux Bruins de rester dans la lutte.

Les Canadiens ont nettement dominé, pourtant, dans les dernières minutes de jeu, les Bruins auraient tout aussi bien pu s'en tirer avec une joute nulle. Gilles Tremblay et John Ferguson ont compté à la deuxième période, puis, dans la troisième, quelques secondes après la fin d'une punition à Jean-Guy Talbot, Johnny Bucyk a réduit le pointage à 2-1.

Les Bruins, qui recherchent encore un certain équilibre à l'attaque, ont de nouveau réuni leurs trois meilleurs joueurs : Bucyk - Oliver - Williams. Mais Prentice-Stewart-MacDonald se défendent assez bien. Aucun des deux buts du Canadien n'a d'ailleurs été réussi contre eux samedi. Leur troisième ligne, qui a souvent été débordée, réunit Fleming - Dillabough - Goldsworthy.

Tremblay, qui aurait pu facilement compter deux ou trois buts samedi avec un peu plus de veine, a déjoué Parent sur des passes de Jacques Laperrière et de Henri Richard. Tremblay a patiné sans relâche et son but, son 7e, était son premier depuis le 27 novembre, soit son premier en huit parties.

Le jeu n'a pas été rude et l'arbitre Frank Udvari n'a imposé que dix punitions, six aux Bruins. Mais seul, le but de Bucyk peut être imputable à une punition.

Le choix des étoiles n'était pas facile et celui de Gilles Tremblay comme première vedette du match était judicieux.

De même, Bernard Parent a certainement été l'étoile des visiteurs.

Henri Richard a obtenu la troisième mention.

Charlie Hodge a remplacé Lorne Worsley devant le filet du Canadien, mais il n'a pas été très occupé, seize lancers au total, deux seulement dans la période médiane.

Jacques Favreau, champion mondial de sauts de barils

GROSSINGER, New York — Le jeune Montréalais Jacques Favreau, qui est âgé de 22 ans, nous a fait honneur, samedi, en remportant le championnat mondial du saut de barils à l'hôtel Grossinger au lac Placid.

Favreau a accompli son exploit en sautant pardessus 16 barils, pour obtenir une distance de 25 pieds et 7 pouces et un quart. L'ancien champion Ken Lebel, des Etats-Unis, a lui aussi sauté 16 barils, mais n'a obtenu qu'une distance de 25 pieds et 7 pouces.

Cependant, Favreau, qui est devenu le nouveau champion mondial, n'a pu décrocher les honneurs du plus long saut de la journée.

En effet, ce record est allé à Léo Lebel, frère de Ken, qui est aussi ancien champion mondial.

Léo a réussi un saut de 25 pieds et 8 pouces. Cependant, la tâche lui a été rendue plus facile, puisqu'il a réussi le tout en sautant 15 barils.

D'autres concurrents de la province de Québec ont fait belle figure. Ce sont: Jacques St-Pierre, de Québec, qui a sauté 15 barils, pour une distance de 25'6½" et le constable Georges Coallier, de Montréal, réussissant à sauter au-dessus de 15 barils, sans toutefois surpasser la marque de Léo Lebel.

Les As triomphent du Providence 7-3

PROVIDENCE, R.I. (PA) — Les As de Québec ont concédé les deux premiers buts aux Reds de Providence, mais ils se sont ressaisis magistralement pour infliger à leurs adversaires une défaite de 7-3 qui a porté à 16 points leur avance en tête du classement de la division de l'Est de la ligue Américaine.

Les As n'ont compté qu'un but dans le premier engagement mais ils se sont repris dans les deux périodes suivantes pour enregistrer trois filets dans chacun de ces engagements. Ils s'agissait du deuxième triomphe des As en trois parties contre les Reds en six soirées.

PREMIERE PERIODE

1. Providence, Kachur (Marshall, Larkin) 5:01
2. Providence, Bartlett (Bouchard, Kachur) 14:54
3. Québec, Blackburn (Hoekstra, Hicks) 19:09

Punitions: Barber 6:22, Gendron 13:17.

DEUXIEME PERIODE

4. Québec, Labossière (Morrison, Gray) 8:37
5. Providence, Barber (Creighton, Larkin) 14:38
6. Québec, Nolet (Morrison) . 16:12
7. Québec, Gendront (Gray, Labossière) 19:51

Punitions: Goegan 9:27, Hoekstra 10:12, Boudreault 17:55.

TROISIEME PERIODE

8. Québec, Mortson (Hicks, Blackburn) 13:50
9. Québec, Labossière (Rochefort, Blackburn) .. 16:29
10. Québec, Hicks (Gendron, Mortson) 19:12

Punition: Mortson 10:11.

ARRETS :

Bauman	11	9	13—33
Paillé	7	11	9—27

Assistance : 4,684.

Deux villes de Suisse candidates aux Jeux Olympiques d'hiver 1972

GENEVE (AFP) — Le bureau du comité olympique suisse s'est réuni dimanche, 19 décembre 1965 à Berne, sous la présidence de M. Raymond Gafner.

Il a procédé à un large échange de vue à propos de la présentation éventuelle d'une candidature suisse pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1972.

Il a finalement décidé, à l'unanimité, de faire savoir au comité international olympique que la Suisse demeurait prête à servir la cause olympique et, qu'en particulier, les villes de St-Moritz et d'Interlaken s'étaient déclarées disposées à faire acte de candidature. St-Moritz a présenté les Jeux d'hiver en 1928 et 1948.

Constatant toutefois que les Jeux Olympiques d'hiver de 1964 se sont déroulés à Innsbruck, et que ceux de 1968 seront organisés à Grenoble, le Bureau du C.O.S. est de l'avis, qu'afin d'assurer une répartition équitable entre les différentes parties du monde, le Jeux Olympiques d'hiver de 1972 devraient être attribués, en priorité, a une ville présentant une candidature valable et n'était pas située en Europe centrale.

Le bureau du C.O.S. est par contre résolu à soutenir la candidature d'une ville suisse pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1976 et à effectuer à ce moment-là son choix, en tenant compte de la nouvelle formule que le C.I.O. adoptera éventuellement pour ces Jeux.

A Munich, le comité national olympique ouest-allemand réuni samedi à Munich a approucé à l'unanimité la candidature de la capitale bavaroise à l'organisation des Jeux Olympiques d'été pour 1972 et a décidé de l'appuyer auprès du comité international olympique. La candidature de Munich sera présentée au C.I.O. A Lausanne, avant le 1er janvier 1966. Lors de la réunion de samedi, M. Hans-Hochen Vogel, bourgmestre de la ville, a précisé que les frais impliqués par l'hébergement des Jeux étaient évalués à 556 millions de D-mark, soit 59 millions de plus qu'initialement prévu. Ce supplément découlé notamment du projet de construction d'une piscine couverte (22 millions) et des aménagements à entreprendre pour le village olympique.

Pour ce qui est de l'organisation des épreuves de voile, le comité national allemand a reçu des propositions des villes de Kiel (sur la Baltique, à 700 kilomètres de Munich) et de Lindau (sur le lac de Constance), à 200 kilomètres de la capitale Bavaroise), mais il appartiendra à la Fédération internationale de voile d'arrêter un choix définitif si l'Allemagne se voit confier les Jeux.

Quatre buts de Maurice Richard

SUDBURY. (PC) — Quatre buts de Maurice Richard ont conduit les anciens joueurs de hockey de Montréal à une victoire de 7-3 sur les anciens porte-couleurs des Wolves de Sudbury.

Une foule de 7,295 spectateurs a assisté à ce match dont les recettes seront versées à des oeuvres de bienfaisance.

Jimmy Orlando, Floyd Curry et Dollard St-Laurent ont compté les autres buts des vainqueurs.

Bill McDonagh, Nick Tomiuk et Sam Bettio ont été les compteurs du Sudbury.

Frank Selke, père pilotait l'équipe de Montréal.

L'arbitre Red Storey a imposé six punitions mineures.

Munich dans la course aux Jeux d'été 72

MUNICH. (UPI) — La ville de Munich a officiellement annoncé, aujourd'hui, qu'elle posera sa candidature auprès du Comité International olympique pour l'obtention des Jeux olympiques d'Eté de 1972.

Le président du Comité olympique de l'Allemagne de l'Ouest a déclaré, après le vote, que les édiles municipaux avaient démontré un "véritable esprit olympique". M. Willi Duame a également souligné que la décision avait été prise à l'unanimité.

Le maire de Munich, M. Hans Vogel, a révélé pour sa part que l'organisation des Jeux d'Eté de 1972 coûteraient environ 556 millions de marks, soit approximativement $139 millions.

Au début du mois, le gouvernement de Bonn avait fait part de son intention de financer l'entreprise, si Munich était choisie comme hôte des Jeux. Le comité olympique ouest-allemand appuiera sans réserve la candidature de Munich.

M. Duame a précisé que les villes de Vienne, Los Angeles et peut-être Moscou seront les grandes rivales de la capitale bavaroise dans cette course à l'obtention des Jeux d'Eté de 1972.

Victoire du St-Constant

André Bergeron a marqué quatre buts alors que le St-Constant a vaincu le Châteauguay, 6 à 4 dans la ligue Intermédiaire de la Rive Sud.

Nick Verilli et Serge Poirier ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Gilles St-Onge, avec deux buts et les frères Pete et John Brisebois ont été les compteurs du Châteauguay.

Dans l'autre joute, le Beauharnois et les As de Lemoyne ont annulé, 4-4.



PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

DIMANCHE

Canadien 2, New York 3
Toronto 3, Boston 1
Détroit 4, Chicago 5

SAMEDI

Boston 1, Canadien 2
New York 4, Toronto 8
Chicago 1, Détroit 3

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Vic
Canadien	—	4	2	4	2	3	15
Chicago	1	—	2	3	5	4	15
Toronto	2	2	—	3	2	3	12
New York	1	1	1	—	1	2	6
Détroit	0	1	3	2	—	6	12
Boston	2	0	2	1	0	—	5
Défaites	6	8	10	13	10	18	65

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	NY	Dét	Bos	Tot
Canadien	—	0	1	0	2	1	4
Chicago	0	—	0	1	0	1	2
Toronto	1	0	—	3	0	0	4
New York	0	1	3	—	2	1	7
Détroit	2	0	0	2	—	0	4
Boston	1	1	0	1	0	—	3
Total	4	2	4	7	4	3	24

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	25	15	6	4	91	62	34
Chicago	25	15	8	2	98	63	32
Détroit	26	12	10	4	92	75	28
Toronto	26	12	10	4	71	75	28
New York	26	6	13	7	73	92	19
Boston	26	5	18	3	58	116	13

AVIS

MONTREAL AUTO PARTS
EXPROPRIE

Nous tenons à aviser notre clientèle que nous sommes maintenant rendu dans notre nouveau local situé à

1601 rue WELLINGTON

Vaste terrain de stationnement pour notre clientèle.

Notre nouveau numéro de téléphone

932-7124

LES COMPTEURS DU Canadien

	Tor.	N.Y.	Chi.	Bos.	Dét.	B.	A.	Pts
Rousseau	2-3	3-7	0-5	5-1	5-4	15	20	35
Béliveau	0-3	4-6	4-1	1-6	2-4	11	20	31
Laperrière	0-1	0-5	0-5	1-3	2-3	3	17	20
Provost	0-4	2-1	2-6	1-1	0-2	5	14	19
Richard	3-1	1-3	2-1	1-2	0-3	7	10	17
Backstrom	3-0	3-2	1-1	1-4	1-0	9	7	16
Larose	0-1	1-1	1-2	4-4	0-1	6	10	16
Cournoyer	2-0	2-0	4-1	0-0	1-2	9	3	12
Ferguson	1-0	1-1	1-0	3-2	0-3	6	6	12
G. Tremblay	1-1	1-1	1-0	2-1	2-1	7	4	11
Duff	1-1	1-[illegible]	0-1	2-0	1-1	5	6	11
Talbot	0-0	1-[illegible]	0-2	0-1	1-1	1	9	10
J.-C. Tremblay	0-1	1-0	0-1	0-3	0-1	1	6	7
Balon	0-1	1-0	1-3	0-0	0-0	2	4	6
Berenson	0-1	1-0	1-1	0-0	0-2	2	4	6
Harris	0-0	0-1	0-2	0-2	0-0	0	5	5
Harper	0-0	1-0	0-0	0-1	0-1	1	2	3
Roberts	0-0	0-0	0-1	0-0	1-0	1	1	2



C'est entendu . . .

le Canadian Club est le premier whisky du monde.
Mais vous avez des amis qui préféreront un scotch Ballantine,
un gin Crystal
ou même une boisson gazeuse.

Vous serez à la page
si vous offrez à chacun ce qu'il désire.

Et c'est le moment d'offrir à chacun ce qu'il désire . . .

N'est-ce pas là l'esprit des Fêtes?

HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, ONTARIO

Mackenzie
VÉRITABLE BRUYÈRE IMPORTÉ
LA PIPE À FILTRE



ELLE PURIFIE VRAIMENT LA FUMÉE

Le filtre remplaçable *Mackenzie* absorbe la nicotine, le goudron, les matières juteuses et autres impuretés. Chaque bouffée de fumée est douce, propre et agréable. Choisissez votre pipe à filtre *Mackenzie* parmi la grande variété de modèles chez votre marchand de tabac.

A compter de $2.95
Filtres de rechange 10¢ le paquet

R & H PRODUCTS LTD. MONTREAL 9, P.Q.

économie & finance — LA PRESSE

Hausse de 19 p. 100 des prêts accordés par les banques au 31 octobre 1965

Le total des actifs des huit banques à charte canadiennes s'élevait à $28.5 milliards, en date du 31 octobre 1965, soit $2.1 milliards ou 8.6 p. 100 de plus que les $23.7 milliards enregistrés à la fin de l'année financière précédente.

D'autre part, selon les compilations du Financial Counsel, les prêts, à l'exclusion des prêts sur demande et de ceux accordés en vertu de la Loi Nationale sur l'Habitation, se sont accrus de plus de $2 milliards ou 19 p. 100 pour se chiffrer au-delà de $13,000,000,000. Les dépôts, de leur côté, ont augmenté de $1.8 milliards ou 8.2 p. 100 pour atteindre $23.6 milliards.

Cinq banques à charte ont rapporté une augmentation de leurs placements dans les titres mais, en raison d'une diminution de ceux de deux des plus importantes banques, la valeur totale des titres détenus par les huit banques a diminué de $60 millions, ou de 1 p. 100, pour s'arrêter à $5,684 millions.

Enfin, le total des actifs liquides ou facilement convertibles (obligations, comptant et prêts à demande) se chiffraient à $10.6 milliards au 31 octobre dernier, comparativement à $10.9 milliards un an plus tôt.

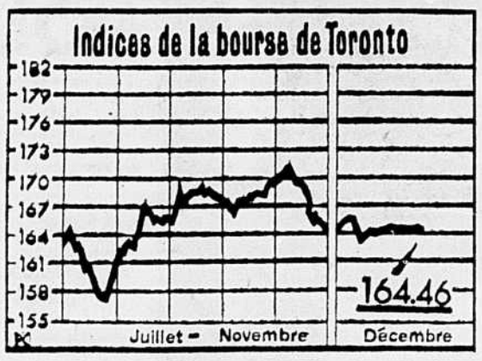
Il faut tenir compte, en analysant ces chiffres, du fait que la Banque Canadienne Nationale et la Banque Royale du Canada ont reporté le terme de leur année financière du 30 novembre au 31 octobre ce qui leur laisse une année financière de 11 mois seulement, et que la Banque Mercantile du Canada a porté le sien du 30 septembre au 31 octobre, ce qui lui donne une année financière de 13 mois.

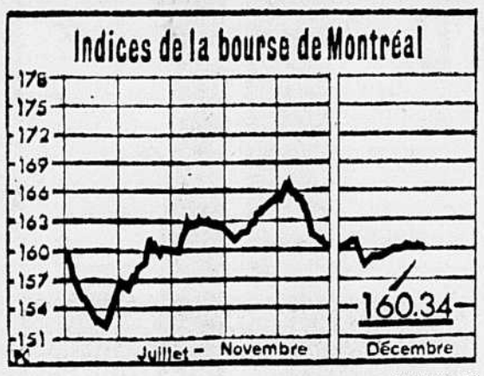
Cette année, pour la première fois dans l'histoire bancaire au pays, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a rendu du public le détail de ses revenus et de ses dépenses d'opération. Le revenu total de $287.7 millions en 1965 consiste en $184.3 millions provenant des prêts, $64.6 millions provenant des titres et $38.8 provenant des autres revenus d'opération. Les dépenses d'opération se sont chiffrées à $241.8 millions et comprennent le paiement de $125.7 millions d'intérêt sur les dépôts, de $73.4 millions en salaires, en fonds de pension, etc. $23 millions en dépenses immobilières (incluant la dépréciation) et $19.7 millions de dépenses de toutes sortes. Le bénéfice net d'Imperial s'est élevé à $3.34 par action contre $3.07 en 1964.

Les revenus nets de la Banque Royale pour la période de 11 mois se sont chiffrés à $3.49 par action, soit seulement 2.2 p. 100 de moins que les $3.57 de la période précédente de 12 mois. Les bénéfices nets de la Banque Canadienne Nationale, pour 11 mois, se sont élevés à $3.23, ce qui équivaut à $3.52 reportés sur une base de douze mois comparativement à $3.40 précédemment. Le profit net par action de la Banque de Montréal est passé de $2.94 à $3.08, celui de la Banque de la Nouvelle-Ecosse de $3.24, celui de la Banque Toronto-Dominion de $3.03 à $3.30 et celui de la Banque Provinciale de $2.38 à $2.45. Enfin, la Banque Mercantile a rapporté un revenu net de $1,627 contre $1,529 un an plus tôt.

		Dépôts	Prêts en cours	Actifs totaux	Titres	Actifs (a) liquides
Royale	1965-x	$5,921,644,810	$3,118,772,614	$6,571,055,243	$1,475,564,551	$2,839,736,711
	1964	5,655,229,787	2,538,404,471	6,231,598,204	1,651,717,295	3,150,915,987
Cdne-Impériale	1965	5,637,417,563	2,950,196,936	6,208,405,418	1,715,131,237	2,722,585,963
	1964	4,970,723,634	2,400,523,063	5,503,394,554	1,464,902,525	2,559,916,779
Montréal	1965	4,605,387,144	2,707,654,694	4,997,145,367	975,309,060	1,858,721,863
	1964	4,340,434,848	2,251,214,383	4,668,056,569	1,142,647,656	2,031,038,180
Nouvelle Ecosse	1965	3,061,027,714	1,799,000,000	3,287,708,973	531,249,100	1,253,464,186
	1964	2,855,664,056	1,682,277,213	3,050,998,044	521,361,218	1,188,631,732
Toronto-Dominion	1965	2,640,592,647	1,416,422,453	2,857,990,581	585,541,605	1,226,535,605
	1964	2,475,273,079	1,209,671,882	2,669,432,636	589,686,510	1,250,848,019
Cdne-Nationale	1965-x	997,807,729	581,144,996	1,065,994,496	248,565,816	439,842,069
	1964	899,079,478	501,373,757	962,630,605	239,380,500	420,602,685
Provinciale	1965	511,625,881	326,328,821	543,107,341	131,697,975	198,759,470
	1964	475,865,946	285,238,744	506,895,049	129,932,975	203,771,057
Mercantile	1965-y	205,978,357	124,215,507	222,682,107	21,146,316	91,805,297
	1964	116,932,419	71,337,934	124,852,202	9,699,808	50,599,412
Totaux 8 banques	1965	23,581,481,845	13,021,736,021	25,754,089,526	5,684,205,660	10,631,451,164
	1964	21,789,203,247	10,940,441,447	23,717,857,863	5,744,328,487	10,856,323,851

(a) Comptant, obligations et prêts à demande (x) période de 11 mois (y) période de 13 mois.





graphique PC

Faibles fluctuations

Les indices des valeurs industrielles, tant à la Bourse de Montréal qu'à la Bourse de Toronto, se sont maintenus, la semaine dernière, sensiblement aux mêmes niveaux que la semaine précédente malgré des transactions irrégulières. L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto a clôturé, vendredi dernier, à 164.46 comparativement à 164.93 une semaine plus tôt. A Montréal, l'indice était légèrement en hausse vendredi à 160.34 au regard de 160.25 précédemment.

Contrat signé entre Borden et Ville de Laval

Une nouvelle industrie, nécessitant un investissement de $2,000,000, va s'installer à Laval.

Le président de la compagnie Borden Chemical Company (Canada) M. Gerald Ray, et le maire de Laval, Me Jacques Tétreault, ont signé en fin de semaine, les documents relatifs à cette installation.

En vertu de ce contrat, la ville de Laval vend à Borden Chemical, dans le parc industriel du quartier Chomedey, une superficie de terrain mesurant 500,000 p.c. qui permettra l'érection d'une usine couvrant une surface de 120,000 p.c.

Borden Chemical (Canada) est une filiale d'une compagnie à caractère international qui opère 51 usines aux Etats-Unis et 17 autres dans 9 pays différents.

En 1964, les ventes de Borden Chemical ont atteint la somme de $257,000,000.

Cette entreprise couvre la fabrication de produits très diversifiés. A Laval, l'usine de Borden Chemical produira de la formaldéhyde, de la résine, des fertilisants et de l'encre d'imprimerie.

Le développement de l'usine, à Laval, se fera par étapes, pour atteindre, dans cinq ans, la pleine expansion prévue au contrat.

Les bénéfices de SAS ont atteint $14.5 millions

Scandinavian Airlines System a annoncé que ses bénéfices se chiffrent à $14.5 millions pour l'exercice terminé le 30 septembre 1965. Le rapport financier, rendu public vendredi à Copenhague par le conseil d'administration de la SAS, révélait que les bénéfices étaient d'un million de dollars plus élevés que ceux de l'exercice précédent.

Le revenu total de l'exercice se chiffrait à $216 millions, et le conseil d'administration a proposé que la majeure partie soit utilisée à la consolidation de la société. Les recommandations du conseil d'administration sont effectuées sous réserve d'approbation par l'assemblée des représentants qui doit se réunir à Oslo le 21 janvier 1966.

Le revenu de l'ensemble du trafic enregistrait une hausse de 12 p. 100. Le transport des passagers, de la cargaison et du courrier ont réalisé des hausses de 10, 20 et 14 p. 100 respectivement.

Le coefficient de charge du réseau a atteint 60.2 p. 100, soit le plus élevé de l'histoire de la SAS.

La progression du marché canadien de l'auto se continuera en 1966

Le président de Ford-Canada, M. Karl Scott, dans son rapport de fin d'année, déclare que la hausse des ventes de véhicules motorisés devrait se continuer en 1966. Ces prévisions sont basées sur l'acceptation enthousiaste des modèles 1966 par le public, au cours des trois derniers mois de 1965. Les ventes de modèles 1966 ont jusqu'à maintenant dépassé largement celles de l'an dernier. La probabilité que la poussée du marché canadien de l'automobile se continuera est justifiée par le fait que durant 1965, le nombre de foyers au Canada possédant des automobiles a dépassé pour la première fois le trois millions, soit une augmentation de 3 p. 100 comparativement à 1964. Les familles possédant plusieurs automobiles ont augmenté de 6 p. 100, passant de 571,000 en 1964 à 604,000 en 1965.

Facteurs de cette poussée

Les principaux facteurs de cette poussée des ventes sont, d'après le rapport, l'accroissement de la population, l'augmentation des revenus personnels, et les bénéfices accordés aux clients par la concurrence intense entre les producteurs canadiens. On ajoute que la réduction des prix en 1966 démontre le caractère concurrentiel de l'industrie de l'automobile, et on estime que ce changement de prix aura des effets sur le marché.

De plus, l'augmentation des ventes de camions indique que l'expansion industrielle se continue à un rythme élevé au Canada, expansion qui se manifeste dans la construction de nouvelles usines, de nouvelles routes, et dans le développement extensif des ressources naturelles. La vitalité soutenue de l'économie agricole constitue également un stimulant à la vente d'automobiles et de camions dans les provinces de l'Ouest.

Entente avec les USA

Le rapport mentionne aussi qu'en 1966, l'industrie de l'auto entrera dans sa deuxième année d'opération sous l'entente canado-américaine. Il en résultera au cours de l'année la construction de nouvelles installations de production, lesquelles ont déjà été annoncées. Ce sera une période de développement pour rencontrer les objectifs de l'entente qui prévoit un accroissement de la production d'automobiles au Canada en 1968. L'objectif immédiat est de procurer une capacité de production qui pourra suffire aux besoins de la demande courante au pays.

Au 4 décembre 1965, la production d'automobiles et de camions de Ford-Canada dépassait 191,000 comparativement à 175,000 au cours de la même période l'année précédente.

M. Scott a aussi rappelé que la société Ford-Canada dépensera $20 millions pour moderniser son usine de transmissions et châssis, à Windsor, et en renouveler l'équipement, afin d'accroître ainsi sa capacité de production.

Le programme de réfection de cette usine doit être complété à temps pour qu'il coïncide avec la mise en marche de la nouvelle usine de moteurs de $50 millions, qui sera également à Windsor.

Une hausse du prix du lait naturel se répercutera au niveau des consommateurs

A la suite des récentes demandes des producteurs de lait nature, à savoir une augmentation de $0.40 les cent livres sur le prix de $5.10 actuellement en vigueur, les industriels laitiers tiennent à souligner dans un communiqué qu'ils ne sauraient s'opposer à ce que les producteurs-fournisseurs recherchent une amélioration à leurs revenus. Voici le texte du communiqué :

"Tout en étant foncièrement convaincus que ce n'est pas uniquement par des politiques de prix accrus que l'on finira par asseoir l'agriculture sur une base rentable, les industriels laitiers reconnaissent cependant qu'il faut recourir à de telles mesures pour assurer les revenus essentiels aux fournisseurs de la matière première de l'industrie laitière.

L'Association tient toutefois à préciser qu'une telle augmentation aura ses répercussions au niveau des consommateurs et qu'il faut prévoir une hausse de deux cents la pinte sur l'ensemble des marchés du Québec. Cette attitude qu'adoptent les industriels laitiers n'est pas le résultat d'une collusion, mais traduit l'ensemble des commentaires et de l'expérience dans ce domaine.

Tendance à l'uniformisation

Compte tenu du coût d'ensemble d'opération des industries de la distribution du lait, il est impossible que les acheteurs-distributeurs fassent les frais d'une augmentation qui serait consentie aux producteurs. Les industriels laitiers paieront volontiers aux producteurs le prix fixé par la Régie des marchés agricoles du Québec, mais ils entendent fixer eux-mêmes les prix demandés aux consommateurs en demeurant dans les limites de la marge des prix de revente établie également par la Régie.

Il y a une tendance marquée au niveau des producteurs de lait, à rechercher l'uniformisation des conditions de mise en marché du lait au Québec et en Ontario. Il faut s'attendre à ce qu'une pareille tendance se manifeste dans l'uniformisation des conditions de commercialisation au niveau de la consommation entre les deux provinces.

Comparaison avec l'Ontario

Alors que le lait se vend 24 cents la pinte aux consommateurs du Québec, les Ontariens paient, depuis le 18 octobre 1965, 27 cents et 28 cents la pinte pour du lait qui est payé aux producteurs - fournisseurs environ 20 cents de plus les cent livres que le prix que nos laiteries du Québec paient à leurs producteurs-fournisseurs. Ces prix de revente de 27 cents et 28 cents la pinte s'étendent graduellement à toutes les provinces du pays. Depuis le 15 novembre 1965, le prix du lait est passé de 27 cents à 29 cents la pinte en Colombie Britannique. Le plus récent rapport de Washington sur les prix du lait sur les principaux marchés des Etats-Unis établit qu'à un prix moyen de $5.54 le cent livres payé aux producteurs-fournisseurs, correspond un prix de revente moyen aux consommateurs de 28.3 cents la pinte de 32 onces, soit 35⅓ cents la pinte de 40 onces.

Raisons de ces différences

Cet état particulièrement privilégié du Québec, est dû, il est vrai, au niveau actuel du prix payé aux producteurs mais dépend aussi du haut degré d'efficacité et de mécanisation qui caractérise les opérations de nos établissements laitiers ainsi qu'à la concurrence assez vive qui trouve à s'exercer dans les limites du régime des prix de revente aux consommateurs fixés par la Régie des marchés agricoles du Québec.

Devant ces faits, l'Association des industriels laitiers de la province croit, comme corollaire à toute augmentation dans les prix des approvisionnements de lait, que les marges des prix de revente doivent être ajustées en conséquence.



Récipiendaire d'une bourse offerte par Eaton

Un étudiant de la Faculté de Commerce de l'université Laval, M. Michel Renaud, vient de recevoir une bourse d'études de $1,300 versée par la maison Eaton. La remise a eu lieu récemment, à la cité universitaire. Sur la photo, de gauche à droite : M. L. R. Daoust, directeur du personnel du magasin Eaton de Montréal, M. Renaud, le récipiendaire, M. P. R. Charette, superviseur du service des relations extérieures chez Eaton, et M. Gustave Tardif, doyen de la Faculté de Commerce de l'université Laval.

McCord Corp. acquiert Delman

M. Coleman Hogan, président du conseil d'administration et chef de l'exécutif de McCord Corp., a annoncé aujourd'hui que l'acquisition au comptant de la société Delman et de ses filiales avait été complétée. Delman est le plus important fabricant d'essuie-glaces de l'industrie de l'automobile. Le siège social de Delman est situé à Détroit et la compagnie a des usines à Cookeville et Lebanon, Tenn., Des Moines, Iowa, et Hamilton, Ont.

La société McCord, qui fut fondée en 1906, est un important fournisseur de pièces aux fabricants d'automobiles et de pièces de rechange. A la suite de l'acquisition de Delman, McCord possède maintenant 22 usines aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Nouvel organisme de développement industriel mondial

NEW YORK. (AFP) — La Commission économique et financière a décidé, samedi, la création d'une nouvelle organisation des Nations unies pour la promotion du développement industriel des pays sous-développés.

Un comité de 36 membres sera chargé de mettre au point le mandat et les méthodes de cette nouvelle organisation qui sera financée par le budget ordinaire de l'ONU et en partie par des dons.

Sa fonction essentielle sera d'intensifier, de concentrer et d'accélérer les efforts des Nations unies pour le développement industriel.

Elle sera dirigée par un conseil du développement industriel, avec un secrétariat et un directeur exécutif.

Jean Mehling câble de Paris

Comment associer le Tiers-Monde à la solution des difficultés monétaires ?

On ne compte plus les conférences qui se tiennent à Genève. On ne compte plus les propositions faites pour règler les problèmes du sous-développement en général, de la balance commerciale des pays du Tiers Monde en particulier. La même remarque s'impose à propos des problèmes monétaires.

L'intérêt de la plus récente des réunions genevoises est de s'intéresser à tous ces problèmes.

Essentiellement, d'ailleurs, l'objet central des discussions est la proposition de M. U Thant : règler en étroite collaboration avec les pays sous-développés les questions soulevées par l'éventuelle réforme du système monétaire international.

Voilà un débat qui intéresse les milieux gouvernementaux français, parce qu'il est dans la ligne des préoccupations de Paris : revision du système monétaire, aide aux pays sous-développés.

●

Bien que, tout au long de la campagne électorale française, l'un des candidats à la succession du Général de Gaulle se soit opposé publiquement à toute aide aux pays sous-développés, je crois que, dans sa majorité, la France demeure attachée, plus que toute autre nation, à la conviction que rien de constructif, de durable, ne peut s'effectuer sans l'accord du Tiers-Monde.

Or, les problèmes de la monnaie internationale se trouvent au centre de tous les débats économiques. La France en a fait son "cheval de bataille", à juste titre semble-t-il.

La question centrale posée à Genève est donc celle-ci : comment associer le Tiers-Monde à la solution des difficultés monétaires internationales ?

●

C'est en grande partie parce qu'elle est convaincue d'avoir consacré au Tiers Monde le maximum de ses possibilités que la France souhaite "internationaliser" davantage l'aide financière.

Accorder des crédits en francs ou en dollars, c'est encore demeurer au niveau d'une aide "nationale" au sous-développement.

M. Thant rejoint donc les préoccupations du Général de Gaulle lorsqu'il affirme que les réserves monétaires internationales, disponibles en partie pour des crédits au sous-développement, ne sont pas suffisantes, à l'heure actuelle.

Sur ce problème capital du volume des réserves disponibles (soit pour l'aide au sous-développement, soit pour l'ensemble des opérations commerciales entre pays industrialisés) la position française rejoint la proposition de M. Thant: transformer le système actuel en un véritable système international.

●

On en revient donc toujours, en fin de compte, au même point : il ne s'agit pas de remplacer, dans les relations internationales, les monnaies nationales jugées "fortes" par un étalon à créer; il faut recourir aux deux systèmes, à titre complémentaire, celui-ci étant, en partie au moins, garanti par celles-là.

Ce qui revient à dire que la capacité de production des grandes nations industrielles elles-mêmes garanties de la solidité de leurs monnaies nationales) doit devenir la caution d'un étalon international à créer.

Tout cela, dans le fond, n'est pas très nouveau. Ce qui change, c'est plutôt la nature du débat. Jusqu'à ces tout derniers mois, on avait tendance à croire que la France voulait "détruire le dollar" (comme si cela pouvait avoir un sens !).

On commence à comprendre qu'il faut reprendre les vieilles propositions de ce dernier demi-siècle : créer une monnaie vraiment internationale; associer à cette naissance tous les pays du monde : si possible sans excepter aucun de ceux qui auront à l'utiliser. •

Winters abandonne la présidence de Brinco

A la suite de la déclaration dans laquelle le premier ministre Pearson a proposé la nomination de M. Robert Winters au poste de ministre du Commerce, celui-ci a annoncé aujourd'hui à Toronto qu'il a remis sa démission comme président du conseil d'administration et administrateur de la British Newfoundland Corporation Limited.

M. Henry Borden, C.R., a été élu président du conseil d'administration de la British Newfoundland Corporation Limited et succédera à M. Robert Winters.

M. Borden est membre du conseil d'administration de la Brinco depuis 1963. Il est également administrateur de Rio Algom Mines Limited et de plusieurs autres importantes sociétés à capitaux publics. En acceptant ses nouvelles fonctions, M. Borden a rendu hommage au dynamisme, à l'esprit d'entreprise et aux qualités de chef de M. Winters et a exprimé le regret que la compagnie doive se priver de ses services.

RCA Victor construit une usine de lampes de TV en couleur

La société RCA Victor construira, à Midland, en Ontario, une usine de fabrication de lampes-écran pour les appareils de télévision en couleur. Cette nouvelle a été annoncée par le président de cette société, M. John Houlding, qui a précisé que le coût de construction de l'usine s'élèverait à $25,000,000.

Il a ajouté que l'usine, qui sera située à 80 milles au nord de Toronto, entrera en production au milieu de l'année 1967, et que sa capacité de production atteindra 300,000 lampes par année. La construction devrait débuter au cours des trois prochains mois.

L'usine occupera une superficie de 250,000 pieds carrés et employera environ 500 travailleurs lorsqu'elle parviendra à sa pleine capacité de production.

CHEZ WARNER-LAMBERT



M. P. S. HOWSAM

M. D. B. McCaskill, président de Warner-Lambert Canada Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Peter S. Howsam au poste de vice-président de Warner-Lambert et à celui de directeur général de Warner-Chilcott Laboratories.

M. Howsan est B.Sc. com. de l'U.B.C. et a obtenu une maîtrise en administration commerciale du Harvard School of Business Administration. Il entrera en fonction chez Warner-Lambert le 1er janvier 1966. Depuis 1948, il était à l'emploi de Smith Kline & French, occupant un poste important dans la mise en marché et tout récemment à titre de directeur de la mise en marché, gérant de la division des produits de consommation et vice-président de Smith Kline & French, Export Limited. •

Informations boursières

KEY ANACON MINES LIMITED : — Les droits de la compagnie se transigent sur une base conditionnelle à leur émission, à la Bourse Canadienne depuis son ouverture le 15 décembre 1965. Ces droits peuvent être exercés par les actionnaires inscrits le 17 décembre 1965 et ils se vendent sur le marché, ex-droits, depuis le 15 décembre 1965. Ils expireront le 28 janvier 1966 et ils sont à raison d'un droit pour chaque 14 actions détenues. Des warrants seront expédiés aux détenteurs d'actions de la compagnie précitée le ou vers le 17 décembre 1965.

NORTHERN ONTARIO NATURAL GAS CO. LTD. : — La Bourse de Montréal a été notifiée par la compagnie que l'offre qu'elle a faite d'acheter des actions ordinaires de Greater Winnipeg Gas Company, à raison d'une action ordinaire de Northern pour chaque action ordinaire de Greater Winnipeg vient d'être prolongée jusqu'au 14 janvier 1966.

ELECTROLIER CORPORATION : — Sylvania Electric (Canada) Limited a effectué une offre d'achat aux détenteurs d'actions de la classe "A" de la compagnie, aux fins d'acquérir un certain nombre ou toutes les actions de cette catégorie au prix de $14.00 chacune, en fonds canadiens. L'offre expire le 7 janvier 1966 à moins qu'elle soit prolongée.

SIMPSONS-SEARS LIMITED: — La Bourse de Montréal a accepté l'avis de la compagnie se rapportant au consentement d'options à 52 employés à plein temps, de sa filiale et de ses entreprises associées. Elles leur permettent d'acheter un total de 27,950 actions de la classe "A" à $18¼ chacune, susceptibles d'être exercées dans les 10 ans, selon les clauses du plan d'option de la compagnie sur ses actions.

MATACHEWAN CANADIAN GOLD MINES : — La Bourse Canadienne a été avisée par la compagnie que son portefeuille représentait le 30 novembre 1965, y compris son encaisse, ses obligations et ses actions inscrites le mois dernier, une valeur globale de $1,334,155. Il n'y eu aucune valeur achetée, et il fut vendu 2,600 actions de United Keno Hill pour $10,783.50.

Congé à la bourse

Les bourses de Montréal et Canadienne seront fermées le 24 décembre 1965, veille de Noël, toute la journée. Elles ouvriront leurs portes le 27 décembre. En outre, les bourses seront ouvertes toute la journée vendredi le 31 décembre ainsi que lundi le 3 janvier 1966.

Les industriels américains estiment que 1966 sera une excellente année

NEW YORK. (PA) — Alors que l'année tire à sa fin, les hommes d'affaires américains portent leur attention sur les perspectives de l'année 1966, qui, selon eux, semblent bonnes. Ils sont presque unanimes à prédire que 1966 sera une aussi bonne année que 1965 ; cette dernière fut en effet une excellente année. On n'a pas beaucoup parlé, cette semaine, des dangers d'inflation, et ceux qui ont mentionné ce facteur, en ont minimisé l'importance.

Le président du conseil d'administration de General Motors, M. Frederic Donner, a prédit que 1966 sera une autre année d'expansion pour l'industrie de l'automobile. Selon M. Donner, qui représente la plus grande société productrice d'automobiles au monde, la confiance du consommateur sera maintenue, l'emploi et le revenu personnel continueront de croître, et ainsi, les ventes de camions et d'automobiles aux Etats-Unis devraient demeurer à un niveau comparable à celui de 1965. En 1965, on a vendu 9,300,000 automobiles et 1,500,000 camions, ce qui représente une hausse de 13 p. 100 des ventes comparativement à 1964.

Un autre administrateur de société productrice d'automobiles, M. Henry Ford II, est également optimiste. Il a déclaré qu'on ne constate aucun signe de tensions dans le marché de l'automobile, et qu'une bonne année pour l'économie en général signifie une bonne année pour l'industrie de l'automobile.

Quant au président du conseil de la société Inland Steel, M. Joseph Block, il prévoit une augmentation continue de la consommation d'acier et un gain qui pourrait s'élever à 4 p. 100 au cours du premier trimestre de 1966 comparativement à la même période de 1965. Il a ajouté cependant que la production d'acier au cours du premier semestre de 1966 s'établira probablement à 60,000,000 de tonnes, soit de 8 à 15 p. 100 au-dessous du niveau de la même période de 1965, alors que les consommateurs accumulaient des stocks importants en prévision d'une grève possible.

"Un seul nuage"...

De nombreuses autres personnalités du monde des affaires ont aussi exprimé leur opinion concernant les perspectives de la prochaine année. M. Austin T. Cushman, président du conseil de Sears, Roebuck and Co., a déclaré qu'il n'existait qu'un seul nuage à l'horizon, à savoir l'augmentation des déductions faites sur les salaires pour subvenir aux besoins du plan gouvernemental d'assistance aux vieillards. Il a prédit qu'au printemps de 1966, les distributeurs de marchandises auront enregistré des gains de 5 à 6 p. 100.

Le président de Kimberley-Clark Corporation a mentionné que l'expansion de l'économie en 1966 favorisera la croissance des ventes et des bénéfices de l'industrie des pâtes et papiers. Quant à M. John E. Searingen, président du conseil de la société Standard Oil of Indiana, il estime que les bénéfices de l'industrie du pétrole au cours du premier semestre de 1966 augmenteront de 5 à 10 p. 100.

Enfin, dans le secteur de la construction, on semble optimiste, car on prévoit une augmentation de la construction d'habitations. Il en est de même chez les producteurs de télévisions en couleur qui, selon le président de Zenith Radio Corporation, M. Joseph Wright, connaîtront des gains de 20 p. 100 au cours des six premiers mois de 1966.

Nomination à DOSCO



La nomination de J. M. Ellis au poste nouvellement créé de directeur du service de contrôle de la production et de l'inventaire auprès de la société Les Aciéries Dosco Ltée a été annoncée par C. H. Drury, président. Monsieur Ellis qui a occupé jusqu'à présent plusieurs postes importants dans le cadre du secteur des ventes à la Dosco, assumera la coordination des programmes de production et la planification des inventaires dans toutes les usines de Dosco aux fins d'assurer à la clientèle un service de la plus haute efficacité. Monsieur Ellis aura ses quartiers généraux à Montréal comme par le passé. •



M. F. Eugène Therrien, c.r.

M. Henri Ouimet, président de la Société Nationale de Fiducie, est heureux d'annoncer la nomination de **Me F. Eugène Therrien, c.r.** au poste de directeur général de la Société. Il entrera en fonction le 1er janvier 1966. Avantageusement connu dans les cercles financiers, M. Therrien est président ou administrateur de plusieurs compagnies importantes. En plus, il a fait partie de la Commission Royale d'Enquête sur l'organisation du Gouvernement fédéral (Commission Glassco). •

MAGASINS GREENBERG Ltée

AVIS DE DIVIDENDES

Veuillez prendre avis qu'un dividende trimestriel de .05½ cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires payables le 15 janvier 1966 aux actionnaires enregistrés le 31 décembre 1965.

Par ordre du conseil,

R. K. FRASER
Trésorier

Montréal, le 10 décembre 1965

Salut!

LE PORTO AUSTRALIEN EMU 999

Quel délice que son goût, quel plaisir que son coût!

40 oz: $2.25

existe aussi en 25 oz et en gallon

A toute heure, c'est le vin de l'heure

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
175	Abitibi	10⅞	10¾	10¾
200	Algoma	60⅜	60¼	60⅜
—	Alliance	7	6	—
5	Alumin	31¼	31¼	31¼
—	Alum 4¼ p	39¼	38¾	—
—	Alcan 1 pr	22	22	—
—	Alcan 2 pr	46	45¾	—
—	AngT 4½pr	42	41	—
—	AngT 265pr	50½	50½	—
—	AngT 290pr	53½	53	—
—	Argus	20	20	—
15	Arg 2.70pr	50	50	50
—	ArgC pr	12⅜	12½	—
—	Asbestos	23½	22¾	—
—	Atl Sug	25¼	24½	—
—	Atl Sug A	21¾	21¾	—
—	B d'Epargne	16¾	16½	—
—	Bq CN	66¾	66	—
25	Bq Imo-C	62¼	62¼	62⅛
160	Bq Mont	60¾	60½	60⅝
50	Bq N-E	71	71	71
—	Bq PC	49	48¼	—
—	Bq Roy	72	70½	—
25	Bq Tor-D	60	60	60
—	Bathurst P	21	20½	—
—	Bath wts	950	950	—
—	Bath PA	54¾	54	—
70	Bell Phone	56½	56½	56½
—	Bowater	7	7	—
—	Brazil	10¼	8¾	—
—	BA B N	70	70	—
125	BA Oil	29¼	29	29¼
—	BC Gorest	23	22½	—
75	BC Phone	69½	69½	69½
3100	Brinco	6½	6½	6½
—	Bruck A	29	29	—
—	Cae	12¼	12	—
—	Cal Pow	27	25¼	—
—	Can Cem	44	43	—
—	C C P	27	26⅛	—
—	CD Sugar	23	23	—
315	Can Iron	60	60	60
—	C Pack B	36¼	36¼	—
—	C S L	38	33	—
—	C S L Pr	6¼	6¼	—
—	C Brew	7¼	7¼	—
—	C Brew A	42	42	—
—	C Brew B	50¾	50	—
—	C Br Alum	15⅜	15¾	—
—	CBAL A	365	365	—
—	C Bronze	97¾	97½	—
—	C Chem	675	675	—
—	C Conv B	13	13	—
—	C I L	20¾	20¼	—
—	CI Pow	28½	23	—
—	C Marconi	7⅛	6⅞	—
215	CPR	65¾	65¾	65¾
—	CPR 4%	9½	9¼	—
275	C Pfina	11⅞	11⅝	11¾
—	CPP Sec	19¾	19⅜	—
—	Central Del	10¾	10⅜	—
—	Chemcell	14	13¾	—
—	Chem 1.75 P	36	36	—
—	Coghlin	14	13¼	—
—	Col Cell	7⅛	7¼	—
—	C Cell Pr	23½	23½	—
—	Cons MS	49	47	—
405	Cons Paper	33⅞	38¾	38¾
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Con Glass	12	12	—
—	Cronation 2	80	2 80	—
—	Crush Int	13⅜	13¼	—
—	Dist Seag	37¾	36¾	—
—	D Bridge	28¾	28	—
—	D Coal Pr	7¼	7¼	—
—	Do Fasco	26¾	26¼	—
200	D Glass	14	14	14
100	D Glass Pr	16	16	16
—	D Lime	230	220	—
—	Dosco	14⅜	14⅜	—
—	D Stores	24	24¼	—
100	Domtar	17⅞	17¼	17⅞
—	Domtar Pr	20½	20½	—
—	D Text	33¾	33	—
—	Donohue	7¾	7¼	—
—	Du Pont	43½	42	—
—	Dupuis (A)	9¾	9¼	—
—	Enamel (A)	7	7	—
—	Fairbanks-M	7	7	—
—	Falcon	108¼	108	—
—	Fam Play	24¾	24½	—
—	Fleetwood	25⅛	25¼	—
—	Fraser	29⅛	28½	—
—	G Dynam	71	69½	—
—	GMC	119	119	—
—	GB Can In	17	17	—
—	GB Ca In pr	44¼	44¼	—
—	GL Paper	21⅜	20¾	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Harding A	33¼	33¼	—
—	Hawk Sidd	53⅜	53⅜	—
200	Hollinger	23	23	23
—	Home A	18¼	17⅜	—
—	Home B	19	18⅜	—
—	Horne Pf	280	280	—
—	Hud B M	77	76	—
—	HBC	14⅜	14⅜	—
—	Husky Oil	13¾	13⅜	—
200	Imp Oil	52¾	52⅝	52⅜
—	Imp Tob	14½	14	—
—	Ind Accep	23	22	—
100	Inglis	7¾	7¼	—
—	Int Nickel	97½	96	—
—	Int Pap	32	31⅞	—
—	Int Util	31	29	—
—	Inter PL	84	82½	—
—	Jamaica PS	15	14⅝	—
—	Labatt	17⅜	17½	—
—	Laur Fin	11½	10	—
—	Laur F2.00	29½	29	—
—	Loblaw A	10⅜	10⅛	—
—	Loblaw B	11¼	11	—
—	Loeb M	15⅜	15¼	—
—	MacKinn	15½	15	—
—	MacLar A	22	21½	—
100	MB PR	25⅜	25⅜	25⅜
—	Marit Elec	21¼	21¼	—
25	Marit Tel	21½	21½	21½
—	Massey F	35½	31⅞	—
—	McAllister	7¾	7¾	—
—	Met Stores	11½	11½	—
—	Miron 6%	11	11	—
—	MitchR A	12¼	12¼	—
—	Molson A	34	32½	—
—	Molson B	35	34	—
—	Mtl Loco	13½	13½	—
—	Mtl Trust	21	20	—
100	Moore Corp	79	79	79
—	MorseR A	16	16	—
—	MorseR B	14½	14½	—
—	Mussens	8¾	8¼	—
—	NFLD Liz	11⅜	11¼	—
—	Noranda	52½	51¾	—
—	N Ont NG	28¼	28¼	—
—	Nw Util Pr	80⅜	80⅜	—
50	NS LP	34¼	34¼	34¼
—	Ocean Fish	12¼	12	—
—	Ogilvie	14⅜	14	—
—	Ont Steel	36	36	—
3090	Pac Pete	12⅜	12½	12⅜
—	Phillips C	30	28¾	—
—	Pow Corp	12	12¼	—
—	Price Br	39	38½	—
50	QN Gas	13⅜	13⅜	13⅜
—	Que Phone	26¼	25¾	—
—	Reitman's	11¼	10¾	—
—	Reitman's 'A'	9	8½	—
—	Rio Algom	19¼	19	—
—	Rolland (A)	10⅜	10	—
—	Ronalds F	13	12!	—
—	Rothmans	23⅞	23½	—
—	Royalite	25	25	—
—	Royalite p	25¾	25¾	—
—	St L Cem	33	32	—
—	Salada F	12⅜	11⅝	—
—	Scott LaS	14	14	—
—	Shell Can	20¼	18¾	—
—	Shell I p	25½	24¾	—
—	Shop Save	12⅜	12¾	—
—	Sicard	6½	6¼	—
—	Simpsons	28¾	27½	—
100	Soc GF	9¼	9¼	9¼
—	Sogemines	13	12	—
—	Southam	38⅜	38⅜	—
—	SS Steel	12⅜	12⅝	—
—	Steel Can	25¾	25½	—
—	Steinbg A	49	48	—
—	Steinbg p	101	101	—
—	Texaco Can	52¾	52¾	—
—	T Fin A	12	11⅜	—
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
45	Tr-C PL	38¾	38¾	38¾
—	Tr Mt PL	18¼	17⅞	—
—	Turnbull	6¾	6¾	—
—	Turnbull	6¾	6¾	—
—	Un Carbide	28¼	27	—
—	Union Oil	22¾	22¾	—
—	Vian	11¾	11¾	—
—	Walk GW	35¼	34¼	—
—	W Coast Tr	24¼	22¾	—
—	Weston A	19½	19¼	—
—	Weston B	20	20	—
—	Zeller's	34	23½	23½

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	8	—
2200	Alscope	250	200	201
—	Alsof	13	12½	—
—	Am B Bel	27	27	—
—	Ameranium	4½	4	—
—	Anthonian	8	7	—
2000	Arno	4	4	4
—	Atlanta	22	22	—
—	Augustus	48	44	—
—	Band Ore	25	21	—
—	Barvallee	3	3	—
600	Bateman	3½	3	3½
—	Black Ha	286	275	—
—	Black Riv	26	22	—
—	Blue Bon	330	325	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	6½	6	—
—	B Carpets	40	40	—
—	Bruce-Prest	16	12	—
—	Bruneau	23	20½	—
—	Burnt Hill	26	25	—
1000	Camflo	380	375	375
—	Cl Inv (Tr	32	32	—
—	Cl In Tr P	94¼	84¼	—
—	C Interurb	295	290	—
—	C Keeley	12	12	—
—	Cdn LI Pet	14	14	—
—	C Magnesite	70	70	—
—	C Securit A	280	270	—
—	Carbec	12	10	—
—	Cartier Que	8½	8½	—
—	Casavant	450	450	—
—	Cessland	760	690	—
100	Chemall	143	143	143
—	Cheskirk	18	15½	—
—	Chib Copp	5	5	—
—	Chipman	18	13	—
500	Coastal	28	28	28
—	Com H M	100	75	—
—	Com G	35	27	—
—	Commodr	150	140	—
—	Cominga	10	9½	—
—	C Canora	24	23	—
—	C Manitoba	38	34	—
—	C Mogador	27	22	—
500	C New Pac	43	43	43
—	C Persh	18	16	—
—	CQ Smelt	75	75	—
—	CQ Yell	4½	4½	—
—	C Virginia	40	38	—
1000	Copstream	9	9	9
—	Couvrette A	7¼	6½	—
—	Cr MG A	10½	10½	—
—	Cr St L A	9½	9¼	—
1000	Crowbridge	32	32	32
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	25	23	—
—	Delta Elect	205	195	—
—	Delta Min	18	16	—
—	Denault A	11¼	11	—
—	Dolsan	66	57	—
—	Dom Exp	19	15	—
—	Dom Lease	21	18	—
—	D Oilcloth	29¾	28	—
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumagami	50	46	—
—	Dumont	42	33	—
1000	East Vent	24	24	24
—	F Plastic	475	475	—
—	Emp Oil	7½	7	—
—	Equity Ex	88	78	—
—	F Plas Pr	7½	7½	—
1000	Fab Met	18½	18½	18½
—	Fabi	5¼	5¼	—
—	Fano	8	7	—
—	Fiscal	10	10	—
—	Flint Rock	20	17½	—
—	Fontana	8½	5	—
500	FT Reliance	39	39	39
—	Fox Lake	27	21	—
—	Frigistors	45	35	—
—	Futurity	60	56	—
—	Garney	70	66	—
—	Ghislau	26'	22	—
—	G Autotro	70	70	—
10000	Glen Lake	175	175	175
—	Grt W Min	140	136	—
—	Grenberg	5¼	5½	—
—	Gui-Por Ur	28	24	—
—	Imbrex	390	390	—
—	Inland Ch	8	7½	—
—	Inspiratn	175	165	—
—	Int Atlas	105	95	—
—	Int Ceram	7	7	—
10500	Intp Dredg	22	21	22
—	Israel Oil	11	8	—
—	Labrador	32	32	—
500	Laduboro	46	46	46
—	Lambt A	17	17	—
1000	Linxside	6	6	6
—	Lithium	8	8	—
3500	Louanna G	23	23	23
—	Malartic HY	13	12	—
—	Malsval	10	7½	—
1300	Matachewan	85	81	82
—	Melchers	21⅞	21⅜	—
—	Merc Chp	10	9½	—
—	Mid-Chb	19	16½	—
—	Midepsa	405	360	—
—	Miro Mines	20½	18	—
1000	Mistango	24	24	24
—	Molyb	72	60	—
—	Monpre	8	7	—
—	Mt Costigan	19	19	—
—	Mt Pleast	50	45	—
—	MR Dairies	185	185	—
—	NAut Vend	255	195	—
—	Native Min	10	7	—
—	N Formaq	6	5	—
700	N Imperial	142	141	141
—	Newrich	17	16	—
7000	NW Amulet	6½	6½	6½
3500	Nocana	12	12	12
—	NA Asbestos	9	9	—
—	NA Rare M	64	55	—
—	NorthEx	110	100	—
—	NW Canalsk	17½	15	—
—	Norvalie	9	8	—
6500	James Bay	31	28	31
1000	Jubilee	320	315	320
—	Keltic Mng	35	28	—
—	K Desmond	50	47	—
700	Kiena	109	106	109
100	Kodiac Pet	335	335	335
—	Kontiki	7	6½	—
—	Opem Ex	11	10	—
27000	Pat Silver	86	82	84
—	Paudash	8	7	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
—	Peace Riv	695	635	—
—	Pennbec	20	17	—
—	Peso S	208	185	—
—	Phoenix O	65	58	—
—	Pitt Gold	6½	5	—
—	Porcupine	20	16	—
—	Que Ascot	3	3	—
—	Que Chib	15	15	—
—	Q Cobalt	159	140	—
—	Q Indust M	18	15	—
—	Que PH 55	20	20	—
—	Queenston	10	9½	—
—	RM Bear A	16¾	16¾	—
1000	Rancheria	68	68	68
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
—	Rexspar	5	4½	—
—	RA Pete B	138	130	—
—	Ruby Foo	450	425	—
—	Ruby F Wts	33	32	—
—	Rusty L	20	19	—
—	StL Colum	195	190	—
—	StL Div Ld	80	80	—
—	St Lucie Ex	17	15	—
—	Sangamo	11	11	—
—	Sapawe	33	32	—
200	Select Fin	150	145	150
—	Silver Reg	22	20	—
—	Silver Sum	25	21	—
500	Silver T	32	32	32
—	Sobeys A	19⅜	19½	—
100	Soca	51	51	51
—	Sogena	12	11½	—
3000	S Dufault	11	11	11
—	Spartan A	44	41	—z
—	Spartan w	3½	3	—
—	Stairs Ex	57	51	—
—	Std Gold	52	42	—
10	Superpack	400	400	400
—	Surlaga	55	47	—
—	Tache	12	11	—
500	Talisman	50	50	50
—	Tazin	6½	6½	—
3000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	3	3	—
—	TrC Freeze	195	195	—
—	Trsterre	35	31	—
500	Un Obalski	32	32	32
—	U Towns E	16	16	—
—	V Dev H	290	250	—
—	Vanguard	4½	4	—
—	Westburne	120	120	—
—	Western M	500	500	—
—	West Tin	49	43	—
1500	Wisconsin	20	20	20
5500	Westairs	30	28	30

Finances municipales

Ville de Shawinigan-Sud

La ville de Shawinigan-Sud, comté de St-Maurice, a vendu à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., Crédit-Québec Inc, La Maison Bienvenu Ltée, Florido Matteau Inc, à un prix de 97.80, $688,000 de titres à 6% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.3140%. L'emprunt comporte un solde de $602,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en juillet 1964 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $52,500 de titres à 5½% séries 15 ans, au prix de 98.20. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.9224%.

Datées du 1er décembre 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1966 au 1er décembre 1975 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements Nos 181, 204 et 211, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, l'achat d'équipement, l'achat de terrains pour fins industrielles et centre de ski.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1965, s'élève à $17,426,475 y compris $1,256,125. pour les compagnies. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,006,000. La population de la ville est de 12,295 âmes.

Cité de Ste-Thérèse

La cité de Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, a vendu, à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Crédit-Québec Inc, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, McNeil, Mantha Inc, Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée., à un prix de 98.06, $773,000 de titres à 6% remboursables en séries en 15 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2514%. L'emprunt comporte un solde de $290,000 à renouveler en 1980 pour un terme additionnel de 5 ans.

C'est en juin dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $611,000 de titres à 5½-5¾% séries 20 ans, au prix de 98.15. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.9224%.

Datées du 1er décembre 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1966 au 1er décembre 1980 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements Nos 189 N.S., 203 N.S., 226 N.S., 227 N.S., 229 N.S., 232 N.S., 237 N.S., 238 N.S., 239 N.S., 250 N.S., et 265 N.S., l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, l'éclairage de rues et la construction de trottoirs.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1965, s'élève à $41,532,231. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $6,413,000. Ce chiffre ne saurait comprendre les émissions de $1,000,000 et $611,000 datées respectivement du 1er janvier 1965 et du 1er juillet 1965, ni l'émission de $97,838.79 datée du 1er septembre 1965 émise en vertu de la loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux. L'an passé, la population de la cité était de 13,959 âmes.

Léger recul à l'ouverture à Montréal

MONTREAL — La tendance de la cote dans la plupart des secteurs à la Bourse de Montréal est fractionnairement plus faible, ce matin.

Le secteur le plus faible est celui des aciéries. Algoma perd 1⅜ à 60⅜ et Aluminium ½ à 31¼.

Les raffineries sont légèrement en hausse; Pacific Pete gagne ¼ à 12½ et BA Oil ⅛ à 29¼.

Dans les autres secteurs, BC Telephone perd ½ à 69½, CPR et Bell fléchissent de ¼ respectivement. Interprovincial Pipe Line perd ¾ à 31⅛ et les banques de Montréal et de Toronto fléchissent de ¼ respectivement. Massey-Ferguson progresse de ¼ à 32¾.

* * *

TORONTO — Les cours enregistrent quelques gains légers à l'ouverture à Toronto.

Levy Industries gagne ⅞ à 16 et Abitibi ¼ à 10⅞, parmi les industrielles.

Aux pétroles de l'ouest, Pacific Pete gagne ¼ à 12⅜ tandis que Macassa parmi les aurifères gagne 5 cents à 2.99. Parmi les spéculatives, Camflo gagne 5 cents à 3.80 et New Mylamaque 2 cents à 29 cents.

NEW YORK — Wall Street débute assez activement sur un ton irrégulier ce matin.

Les aérospatiales sont faibles. Douglas Aircraft baisse de 2 points, Boeing et General Dynamics perdent environ 1½ chacune et United Aircraft 1 point.



La tendance est généralement plus élevée parmi les aciers et les chemins de fer. Les automobiles sont mixtes. Les chimiques et les électroniques gagnent du terrain. Les compagnies et les métaux sont inchangés tandis que les avionneries fléchissent un peu.

* * *

LONDRES (AFP) — Tendance indécise et affaires calmes aujourd'hui au Stock Exchange. Après une légère reprise en cours de matinée la cote s'est effritée et un peu avant la clôture l'indice du Financial Times était inchangé par rapport à vendredi dernier.

Les vedettes industrielles évoluent irrégulièrement et les fluctuations sont étroites.

Aux plantations les caoutchoutières sont soutenues. Aux minières, les aurifères se replient après un début soutenu. Il en est de même des cuprifères. Les diamantifères s'inscrivent toutefois en hausse légère.

Les fonds d'Etat sont indécis de même que les valeurs libellées en dollars.

* * *

PARIS. (AFP) — Très bonne séance. Les résultats de l'élection à la présidence de la république s'inscrivent apparemment dans le sens désiré par les milieux du marché. La tendance est, en effet, franchement ferme et les affaires revêtent souvent une appréciable consistance ainsi qu'en témoigne la lourdeur du débat de certains premiers cours. Les gains réalisés sont tantôt modestes, tantôt appréciables, mais jamais considérables, ce dont d'ailleurs, les professionnels sont les premiers à se féliciter sachant par expérience que les fluctuations inconsidérées sont presque toujours bien fragiles.

Le vent est nettement à l'optimisme. Les conditions dans lesquelles a été acquise la réélection du chef de l'état laissent envisager des "assouplissements" à la politique économique et européenne du gouvernement.



WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	—	—	—	86⅛
Mai	86½	86¾	86½	86¾
Juil.	—	—	—	85⅜

ORGE :

Déc.	—	—	—	1.33⅛
Mai	1.33¼	1.33¾	1.33¼	1.33⅜
Juil.	1.32⅛	—	—	1.32⅛

LIN :

Déc.	2.91¾	2.92⅜	2.91¼	2.91⅜
Mai	2.96	2.96⅛	2.95⅝	2.95⅞
Juil.	2.96	2.96¼	2.95⅛	2.95⅜

SEIGLE :

Déc.	1.25½	1.25⅜	1.25⅜	1.25¼
Mai	1.32⅜	1.32⅜	1.32	1.32
Juil.	1.32⅛	1.32¼	1.31¾	1.31⅞

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.52	2.54½	2.51¾	1.53⅜
Mars	2.46	2.47¼	2.45½	2.46¼
Mai	2.42	2.42¼	2.41	2.41¾
Juil.	2.40¾	2.40⅝	2.39¾	2.40

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86⅛, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 83⅛, 1 fourragère 81⅛, 2 fourragère 78⅛, 3 fourragère 75⅛, fourragère mélangée 58.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.35⅛, 1 cw 2-rang 1.33⅛, 2 cw 2-rang 1.31⅛, 3 cw 6-rang 1.32⅛, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29⅛, 2 fourragère 1.27⅛, 3 fourragère 1.24⅜.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25¼, 3 cw 1.20¼, 4 cw 1.11¼, ergoté 1.04¼, sur voie 1.25¼.

Lin : 1 cw 2.91⅜, 2 cw 2.86¾, 3 cw 2.56⅜, sur voie 2.91¾.

Graine de colza : No 1 cdn 2.54⅜, No 2 cdn 2.37⅜.

Marché du lin :

Prix comptant : $2.89¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.61¾	1.64¼	1.61¾	1.63½
Mars	1.66¼	1.67¾	1.66⅛	1.67⅜
Mai	1.66½	1.67⅞	1.65½	1.67⅜
Juil.	1.59⅜	1.60½	1.59	1.60
Sept.	1.60⅜	1.61¾	1.60⅜	1.61⅜

MAIS :

Déc.	1.23½	1.24½	1.23¼	1.24⅜
Mars	1.25¼	1.25⅜	1.25	1.25⅜
Mai	1.27¼	1.28¼	1.27¼	1.28
Juil.	1.28⅜	1.29⅜	1.28⅜	1.59¼
Sept.	1.25⅜	1.25¼	1.24⅞	1.25¼

AVOINE :

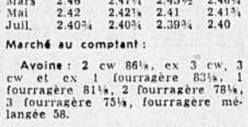
Déc.	72⅞	72⅞	72	72⅛
Mars	70⅜	71	70½	70½
Mai	69½	69⅝	69⅜	69⅜
Juil.	67⅜	67¾	67⅜	67⅝
Sept.	—	—	—	—

SEIGLE :

Déc.	1.23	1.23	1.22¾	1.22¾
Mars	1.24⅜	1.25½	1.24⅜	1.25½
Mai	1.27	1.27⅜	1.27	1.27½
Juil.	1.27½	1.29	1.27½	1.28½
Sept.	1.29⅜	1.29⅜	1.28⅛	1.29½

FEVES SOYA :

Jan.	2.62¾	2.64⅜	2.62¾	2.64¼
Mars	2.65	2.67⅜	2.65	2.67⅛
Mai	2.67½	2.69¾	2.67½	2.69⅝
Juil.	2.68¾	2.70¾	2.68¾	2.70¾
Août	2.65½	2.66¾	2.65½	2.66½
Sept.	2.60¾	2.61⅜	2.60¾	2.61½
Nov.	2.57⅛	2.57½	2.56⅞	2.57¼



MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Africulture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50, Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.75 à $2, Russet $4 à $4.50, Délicieuses $4 à $4.50, Baxter $1.50 à $1.75, Greening $1.75 à $2 le minot.

Betteraves : $1. à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : .90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

Oignons : jaunes $1.15 à $1.25, gros $1.50 à $1.60 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

Patates : $1.25 à $1.35 les 50 livres.

Poireaux : .35 à $1. la douzaine.

Arbres de Noël : $12 la douzaine



Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	3	5
Advance RL	20	22
Amal Mng	20	—
Amer Chib	10	12
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Bracemac	17	19
Burrex	30	35
Columbia R	5½	6
Cdn Javelin	9¾	9¾
Caprive	3	5
Coastal Mining	30	32
Corgemines	80	90
Cuvier	3	5
Dalhousie	21	23
Dasson Copper	19	22
Duhisson	4	6
Elmac	5	7
En Ola Expl.	20	30
Gando Silver	19	23
Gaspe Copper	28	29
Gaspesia	40	50
Gibson	8	10
Goldstar	12	15
Grt Lakes Nickel	3.25	3.50
Hucamp	25	30
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Watte	12	15
Juma	18	20
Kenmac	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	4	4½
Lake Beaver	19	20
Leeds Metals	60	65
Little Tex	10	17
Lun Echo	85	90
Main Oka	5	10
Mariner	50	55
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	44	64
New Mill Copper	10	15
Nat. Malartic	60	65
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	15½	20½
New Baska	14	18
New Insco	10	12
New Lorie	8	10
New Pascalle	35	45
Nipiron	60	65
Norque	6	8
Oklend	1

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi 20 décembre 1965 / saint Philogone / 81e année, No 294 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : moins froid demain / minimum 5 / maximum 20

AUJOURD'HUI

La CSN souhaite un contrôle sur les activités des sociétés de finance • En page 11

Ottawa aidera à former le pont aérien vers la Zambie

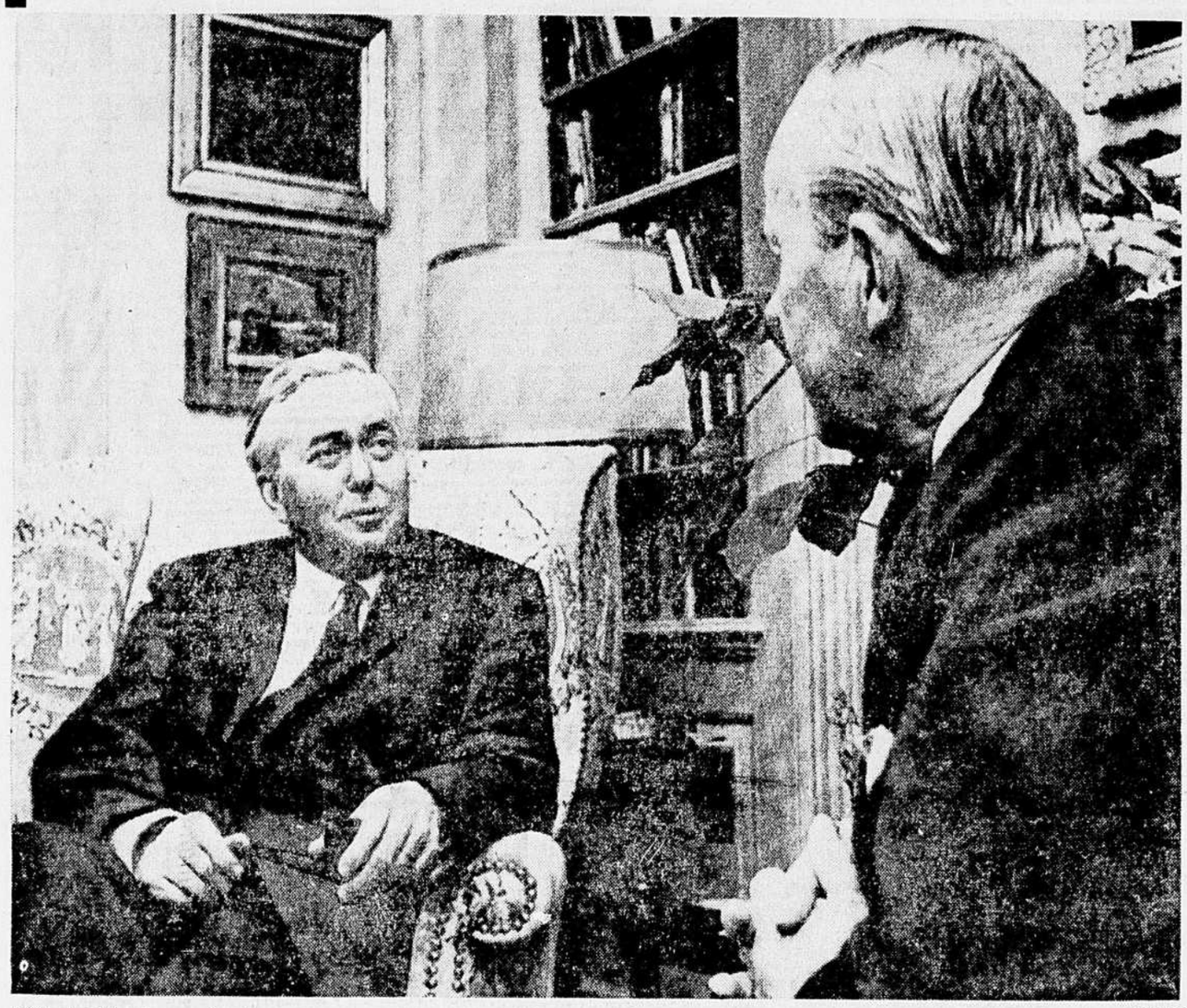


photo PC

Tête-à-tête de quatre heures

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, a eu hier un entretien de quatre heures avec le premier ministre Pearson, au 24 Sussex Street, à Ottawa. Les deux chefs d'Etat ont, entre autres, discuté de la possibilité d'une conférence des premiers ministres du Commonwealth au sujet de la crise rhodésienne.

Le Canada secondera la G.-B. et les USA pour le transport du pétrole

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Le gouvernement canadien a décidé d'aider la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à former un pont aérien pour le transport des produits du pétrole en Zambie qui se voit coupée de ses approvisionnements lui arrivant d'ordinaire par la Rhodésie.

A cette fin, le gouvernement affectera quatre avions Hercules C-130.

C'est ce que le premier ministre Pearson a annoncé ce matin lors d'une conférence de presse après la première réunion du nouveau cabinet.

La question de l'envoi d'avions de transport pour aider la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avait été soulevée hier au cours des entretiens qu'ont eus dans la capitale le premier ministre Wilson et M. Pearson.

Après ces entretiens, soit au cours de la soirée, M. Pearson

En page 15

La Grande-Bretagne inaugure le pont aérien destiné à approvisionner la Zambie en pétrole.

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire.

a reçu du président de la Zambie, M. Kenneth Kaunda, un télégramme demandant une aide formelle du Canada.

En annonçant la nouvelle aux journalistes, le premier ministre a déclaré qu'il répondrait au message du président de la Zamble dans le cours de la journée.

M. Pearson a de plus précisé que pour le moment il n'est pas question de transporter des produits canadiens mais que si la Zambie en a besoin notre pays sera en mesure de lui en fournir. La république africaine aurait entre autres besoin de charbon. Les avions et les équipages canadiens serviront d'abord pour une période d'un mois.

M. Pearson a enfin laissé entendre que l'embargo sur les produits du pétrole à l'égard de la Rhodésie était actuellement mis en oeuvre. L'arrêté en conseil n'avait pas été adopté pour la bonne raison que le Canada n'exporte pas de produits pétrolifères à la Rhodésie. Mais aujourd'hui on a adopté un arrêté en conseil pour éviter que notre pays ne serve de point de réexportation.

Nomination

Au cours de sa conférence de presse M. Pearson a aussi annoncé la nomination de M. John Walter Grant MacEwan au poste de lieutenant-gouverneur de l'Alberta.

Le premier ministre a refusé de faire des commentaires sur la réélection du général de Gaulle à qui il envoie aujourd'hui même une message de félicitations.

La pauvreté

M. Pearson a annoncé que le comité sur la guerre à la pauvreté continuerait de relever de lui et il a fait l'apologie de Tom Kent, nommé sous-ministre au nouveau ministère de la Main-d'oeuvre, dont le titulaire est M. Jean Marchand.

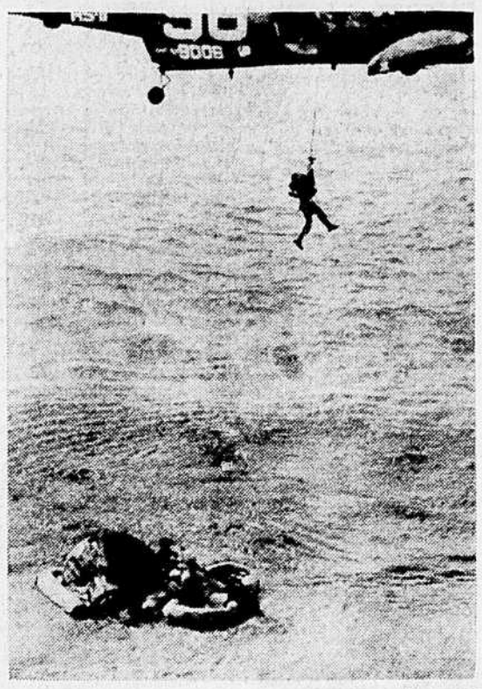
Commentant la déclaration de M. Marcel Pepin, selon lequel les universités québecoises, les organisations ouvrières et agricoles de cette province n'avaient pas été invitées à participer à la conférence sur la pauvreté, M. Pearson a dit qu'il étudiait cette affaire et qu'il la commenterait plus tard s'il y avait lieu.

M. Pearson a refusé de confirmer qu'il a une nouvelle fois refusé la démission de M. Favreau avant le remaniement du cabinet.

"M. Favreau n'a pas offert sa démission", a-t-il dit.

Un journaliste lui avait demandé, vendredi, si M. Favreau avait offert une nouvelle fois sa démission. Il avait répondu

Voir M. WILSON en page 2



téléphoto UPI

FIN D'UNE MERVEILLEUSE AVENTURE

Après plus de 5 millions de milles de vol dans le cosmos, l'un des astronautes de "Gemini-7", James Lovell est hissé à bord d'un hélicoptère, tandis que des hommes-grenouilles préparent le travail de récupération de son vaisseau spatial. (Nos informations en pages 21 et 27)

RENCONTRE ERHARD-JOHNSON

Le chancelier Ludwig Erhard entreprend aujourd'hui une série d'entretiens avec le président Johnson, à Washington. Le chef du gouvernement d'Allemagne occidentale est accompagné de son ministre de la Défense, M. Kai Uwe Von Hassel, du ministre des Affaires étrangères, M. Gehrard Schroeder, du porte-parole du gouvernement fédéral, M. Gunther Von Hase, et de l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis, M. Heinrich Knappestein. Les aspirations allemandes sont grandes et M. Erhard les exposera à son vis-à-vis américain. (Voir en page 15)

"MAMAN PLOUFFE" EST MORTE

"Maman Plouffe" n'est plus. La comédienne Amanda Alarie, qui avait rendu ce personnage célèbre, est décédée hier à Montréal, à l'âge de 76 ans, à la suite d'une longue maladie. Avec elle, c'est toute une époque de la vie artistique montréalaise qui disparaît. Durant près de 60 ans, elle avait tour à tour joué avec des artistes comme Fred Barry, Albert Duquesne, Hector Charland, Juliette Béliveau et Juliette Huot. Mme Alarie fut aussi de la distribution de "Un homme et son péché" et a participé à plusieurs "Fridolinades". (Voir en page 19)

L'affaire de l'International Firearms: Delisle refuse de se reconnaître coupable de meurtre non prémédité -- Procès remis

par Maurice Morin

Cyriaque Delisle, un jeune homme de 28 ans, a refusé ce matin d'accepter les conseil de son avocat, Me Yves Mayrand, et de se reconnaître coupable de meurtre non prémédité dans l'affaire de l'International Firearms, 1011, rue Bleury, le 29 août 1964.

Devant un tel refus et à cause des remarques que le tribunal et les avocats autant de la Couronne que de la défense avait prononcées avant l'assermentation du jury, car 12 jurés ont prêté serment pour confirmer par verdict les aveux éventuels de Delisle, le juge Peter-V. Shorteno a déclaré qu'on se trouvait en face d'un "mistrial", que le jury devait être renvoyé et le procès remis à plus tard".

Puis à la suggestion de Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, l'instruction a été différée au cours de la prochaine session des Aassises devant débuter le 7 février 1966.

Et avant de reprendre le chemin des cellules, Delisle a annoncé qu'il communiquera avec Me Guy Guérin pour que celui-ci le représente désormais.

On se rappellera que c'est le samedi 29 août 1964 qu'une bande d'individus, dont François Schirm, chef terroriste et ancien parachutiste dans la Légion étrangère, et Edmond Guénette, se sont présentés dans l'établissement de l'International Firearms, 1011, rue Bleury, "pour y voler des armes". C'était à l'heure de la fermeture.

Schirm et Guénette condamnés à mort

Une fusillade nourrie marqua l'incident; M. Leslie MacWilliams, vice-président de la société précitée, tomba atteint d'une balle de carabine, balle qu'un des intrus avait tirée.

Un autre armurier, Alfred Pinish, fut aussi atteint mortellement, mais c'est un policier qui, croyant se trouver en face d'un des bandits, l'avait tué d'une balle de revolver.

A l'issue de leur procès, Schirm et Guénette ont été déclarés coupables de meurtre prémédité (ou qualifié) et condamnés à monter sur l'échafaud, le 22 octobre 1965. Depuis, ils ont obtenu un sursis... jusqu'au 22 avril 1966.

Deux autres individus, Gilles Brunet et Marcel Tardif, se sont, eux, reconnus coupables de meurtre non prémédité et ont écopé du pénitencier à vie.

Ce matin, Cyriaque Delisle devait subir son procès sous une accusation de meurtre non prémédité, bien qu'à l'issue de son enquête préliminaire il eût été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous une accusation d'homicile involontaire. Mais, comme le juge Shorteno l'a affirmé, la Couronne avait le droit de porter une accusation de meurtre, une fois que l'inculpé fut rnedu aux Assises.

Ce qui fut donc fait.

Et il avait été convenu que Delisle s'avouerait coupable sous cette inculpation de meurtre.

Mais, après que le greffier Marcel Gougeon lui a lu l'acte d'accusation, Delisle déclara :

Voir DELISLE, en page 2

Le gaullisme devra changer son style

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Après cette longue nuit passionnante, sans suspense cependant, les Français ont repris le travail ce matin avec l'impression que leur pays n'est plus ce qu'il était avant l'élection présidentielle.

La victoire n'a pas fait de doute, dès les premiers résultats du scrutin, mais elle n'a pas atteint l'ampleur qu'avait souhaitée de Gaulle au début de la campagne. Désormais, le général ne sera plus le chef incontesté de la France.

Ce sentiment court les rues aujourd'hui et fait croire que le gaullisme devra changer de style, sinon de conception, pour subir avec des chances de succès l'épreuve des élections législatives prévues pour 1967.

Au ministère de l'Intérieur, où la presse française et étrangère a suivi le dépouillement des voix jusqu'aux petites heures du matin, on notait que la réaction des gaullistes en était une de soulagement plus que de joie.

De Gaulle tirera les leçons de la bataille, disait-on, le nouveau septennat sera différent du précédent. On considérait la mise en ballotage du général au premier tour et sa modeste victoire au second comme un sérieux avertissement.

Le chef de l'Etat ne gouvernera plus du haut d'un piédestal et sa politique sera beaucoup plus axée sur le progrès économique et social, laissait-on entendre. Le régime, par ailleurs, deviendrait moins autoritaire et les oppositions pourraient s'exprimer plus souvent à la télévision et à la radio.

Du côté de la gauche, l'espoir l'emportait hier soir sur la déception au siège de l'organisation de M. François Mitterrand. Pour l'adversaire du général, le combat reprend dès aujourd'hui en vue du "troisième tour", c'est-à-dire les élections législatives, qui sera la dernière chance des antigaullistes.

La gauche, encouragée par la poussée enregistrée en faveur de M. Mitterrand entre les deux tours, estime que le report sur de Gaulle d'une bonne partie des voix obtenues le 5 décembre par M. Lecanuet a été l'élément décisif de la victoire du général.

Mais, selon l'entourage de M. Mitterrand, les gaullistes ne pourront se relever de la perte de prestige subie par le général. "Nous dominons dans la moitié sud du pays; il ne nous reste plus qu'à marcher sur le nord"., soulignait-on la nuit dernière au comité du candidat de la gauche.

Bref, la France entre dans une nouvelle ère politique dont personne ne peut encore dire de quoi elle sera faite.



De Gaulle est élu au 2e tour avec 55 p.c. des voix

PARIS. (AFP, UPI, Reuter) — Le président Charles de Gaulle vient de remporter une autre victoire personnelle à l'âge de 75 ans, mais en l'obligeant à affronter un second tour de scrutin, l'électorat français lui a en même temps signifié ce que les observateurs considèrent comme un avertissement. Le gaullisme, dit-on, ne sera plus tout à fait le même.

De Gaulle a été élu hier pour une nouvelle période de sept ans en recueillant 55 pour cent des voix contre 45 pour cent à son unique concurrent, M. François Mitterrand.

Les résultats complets pour la France métropolitaine et tous les territoires d'outre-mer à l'exception de la Guyane et de la Polynésie donnent au général de Gaulle 13,063,134 voix, ou 55.18 pour cent. M. Mitterrand recueille 10,609,744 voix. Plus de 24,000,000 des 28,558,709 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes, mais près de 700,000 bulletins étaient nuls.

L'élection de de Gaulle ne cause aucune surprise à l'étranger — page 15

Aux yeux des observateurs, M. Mitterrand a recueilli au second tour outre les voix de gauche, la majeure partie de celles des anti-gaullistes d'extrême-droite qui ont suivi en cela la consigne de leur candidat du premier tour, M. Tixier-Vignancour. Mais les voix centristes semblent s'être partagées également entre M. Mitterrand et le général de Gaulle, bien que M. Lecanuet ait demandé à ses partisans de ne pas voter pour ce dernier.

Le second tour a d'autre part accentué une tendance qui s'était déjà manifestée le 5 décembre, celle d'une coupure géographique de la France de part et d'autre de la Loire. Au nord, on a très largement soutenu de Gaulle tandis que le sud, en gros, se montrait favorable au candidat de l'opposition.

Les observateurs tirent de ce scrutin une troisième conclu-

Voir De GAULLE en page 2

Les journaux de langue anglaise déplorent la faible part accordée au Québec dans le remaniement

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — La plupart des journaux influents de langue anglaise et de l'est du pays ont réagi prudemment au remaniement du cabinet et à la réorganisation administrative que le premier ministre Pearson a annoncés vendredi après-midi.

Tous, presque sans exception, déplorent le fait que M. Sauvé n'ait pas été promu à un poste plus important.

Certains d'entre eux ayant échoué dans leur tentative visant à faire démissionner M. Favreau continuent de plus belle à se rire de lui.

Mais si les chroniqueurs — les pundits — ne se font pas de scrupule à dénoncer le sort fait au Québec dans le remaniement, les éditorialistes, eux, sont plus prudents.

"Il ne doit pas y avoir de satisfaction absolue dans la belle province aujourd'hui", dit le "Globe and Mail" (indépendant) de Toronto.

Le "Toronto Star" (libéral) titre : "Un mouvement vers la droite, le Québec traînant de la patte". Il qualifie de dur coup au Québec la démotion de fait que subit M. Maurice Sauvé, mais un paragraphe vient directement en conflit avec son titre.

"Ces deux hommes dit-on (MM. Marchand et Pepin) ont joué un rôle prédominant dans le mouvement pour moderniser et revitaliser le Québec. Leurs nominations donnent certainement aux forces montantes du Canada français une voix plus forte au sein du cabinet."

Le Québec demandait un ou l'autre portefeuille important. En pratique, toutefois, on avait d'ores et déjà exclu les Affaires extérieures, les Finances et la Défense. Le Québec avait donc les yeux soit sur les Transports, soit sur le Commerce et sur l'un ou l'autre des portefeuilles suivants : Travail, Industrie, Santé, Agriculture.

On dit que M. Marchand a refusé la Santé qu'on lui offrait. Il a bien fait, c'était un casse-cou... Peut-être même un piège. Des autres ministères, le Commerce après la réforme administrative de M. Pearson n'était plus ce qu'il était sous M. Sharp, la Commission canadienne du blé lui étant enlevé, de même que d'autres responsabilités qui passent sous la coupe de M. Pepin. Que serait-il arrivé si on avait confié à un Québécois, à M. Sauvé par exemple, le Commerce en lui enlevant la Commission canadienne du blé ? On voit d'ici le feu d'artifice.

Il restait le Transport, l'Agriculture, l'Industrie et le Travail. Mais le Travail, en vertu de la réforme administrative n'est plus le même ministère qu'auparavant. Il ne s'occupe plus en pratique que des conflits ouvriers et de la législation dans ce domaine. La partie la plus importante de ses responsabilités passe au ministère de M. Jean Marchand.

Il reste donc le Transport, l'Industrie, l'Agriculture. Il est

Voir JOURNAUX en page 2

La révolte de Sauvé ne fait plus de doute maintenant

OTTAWA (par P. O'N.) — Il est devenu extrêmement difficile de refaire le film des événements qui se sont déroulés au cours de la journée de vendredi durant laquelle le premier ministre a mis la dernière main à son remaniement ministériel.

On savait déjà qu'une révolte a éclaté au sujet du sort fait à M. Sauvé. On savait aussi qu'on y fit échec au cours d'une rencontre des ministres du Québec et de M. Marchand aux bureaux de M. Favreau peu avant que le cabinet ne se réunisse pour entendre le premier ministre lui faire part de ses décisions.

On en sait un peu plus aujourd'hui, mais il est difficile de rétablir la séquence dans une bonne chronologie.

Ainsi l'on sait que très tôt dans la matinée, le portefeuille de la Santé fut en suspens. Et comme l'on dit que M. Marchand l'a refusé pour ne pas avoir à négocier avec ses amis René Lévesque et Eric Kierans, à Québec, c'est très tôt dans l'avant-midi — M. Marchand a rencontré le premier ministre à neuf heures — que l'incident s'est produit. Cela a dérangé les plans du premier ministre.

On dit également qu'un ministre de langue anglaise a mis

Voir M. SAUVE en page 2

La cérémonie de la prestation du serment a eu lieu samedi

OTTAWA. (PC) — La première phase du remaniement du cabinet de M. Pearson a pris fin samedi par la prestation de serment des quatre nouveaux ministres et par les nouveaux serments d'office de quatre autres.

La prochaine phase consistera à redistribuer les responsabilités ministérielles par arrêté en conseil en plus de l'accession de M. Robert H. Winters à la tête du ministère du Commerce au début de l'année. Le Parlement sera alors saisi à la session débutant le 18 janvier d'amendements à la loi régissant les ministères au sein du cabinet.

La cérémonie de la prestation des serments a eu lieu à la résidence officielle du gouverneur Vanier.

Les nouveaux ministres sont :

Voir CEREMONIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 33 à 38
Bandes dessinées / 50
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 10
Les patrons / 36
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 15, 21
Radio et Télévision / 32
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 41 à 45, 49, 51
Tribunaux / 6, 7
Vie féminine / 16 à 20
Vie mondaine / 17
Vie syndicale / 11
Votre médecin / 30

De GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

sion d'ensemble : par leur participation massive au vote — près de 85 pour cent à chacun des deux tours — les Français ont donné une adhésion spectaculaire au principe de l'élection du président de la République au suffrage universel, procédure inconnue en France depuis plus d'un siècle.

Une nouvelle équipe

Les observateurs s'accordent à penser que le général de Gaulle considérera lui-même comme satisfaisante une avance d'environ 10% sur son concurrent, dans la mesure même où il estimait que la candidature de François Mitterand coalisait sur son nom toutes les oppositions antigaullistes en France.

Le général de Gaulle, qui est actuellement à Colombey-les-Deux-Eglises, se donnera certainement, comme à l'accoutumée, plusieurs jours pour tirer les conclusions des scrutins des 5 et 19 décembre.

Le 8 janvier, il sera officiellement réinstallé à la présidence de la République, et recevra la démission du gouvernement de M. Georges Pompidou.

Il devra alors procéder au premier choix politique de son nouveau septennat : soit reconduire l'actuel premier ministre et opérer un remaniement ministériel de faible envergure, soit envisager de constituer une autre équipe.

La majorité des observateurs s'accorde à dire que le résultat d'hier, s'il peut éventuellement amener certains changements dans la politique intérieure gaulliste, n'apportera pas, par contre, en politique étrangère de modifications importantes.

Le général présidera mercredi le Conseil des ministres qui sera le dernier de son septennat. Le lendemain il regagnera Colombey où, auprès de son épouse, ses enfants et petits-enfants il passera les vacances de Noël. Le général ne reviendra à Paris qu'à la fin du mois pour adresser le 31 décembre à la télévision, ses voeux à la nation, et recevoir le lendemain, 1er janvier, à l'Elysée, les voeux de ses ministres, des corps constitués et du corps diplomatique.

Refus de Mitterand

L'adversaire du général de Gaulle, M. François Mitterrand, un avocat âgé de 49 ans, qui a été plusieurs fois ministre dans les gouvernement de la IVe République, paraissait extrêmement fatigué quand il a rencontré les journalistes, après avoir reconnu la victoire du général de Gaulle, moins de deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin.

M. Mitterrand s'est refusé à féliciter le général de Gaulle, étant d'avis que le résultat de cette élection n'est aucunement dans les meilleurs intérêts de la France. Il a affirmé être prêt à reprendre la lutte à l'occasion des élections parlementaires qui auront lieu en 1967.

A Paris, plusieurs personnalités ont exprimé leurs opinions. Le premier ministre Georges Pompidou: "Ce que je peux dire, c'est que la majorité des Français s'est ralliée à la politique du général. Il est probable que cela corresponde à quelque chose de profond et de durable. En tout cas je le crois".

M. Jacques Chaban Delmas, président de l'Assemblée nationale, maire de Bordeaux : "Je suis profondément heureux pour la France et les Français. Il était indispensable que la Ve République, toute nouvelle avec ses sept ans, puisse grandir, se renforcer, de telle manière qu'à son tour elle ne soit plus susceptible d'être mise en péril".

M. Michel Debré, ancien premier ministre: "Le peuple français, par une belle et incontestable majorité, a marqué tout à la fois sa gratitude et son espérance. La République est consolidée, l'avenir de la nation mieux assuré".

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 5
MAXIMUM DEMAIN : 20

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides et Cantons de l'Est :** Ensoleillé et froid aujourd'hui ; demain, nuageux sauf éclaircies, moins froid. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 5 et 20 ; Sainte-Agathe, zéro et 15 ; Sherbrooke, 5 et 15.

Régions du Saint-Maurice et de Québec : Généralement ensoleillé et froid aujourd'hui et demain ; vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, 15 sous zéro et 10 au-dessus ; Québec, 10 sous zéro et 15 au-dessus.

Quatre morts dans une collision

MANOTICK, Ont. (PC) — Quatre personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans une collision impliquant deux automobiles et survenue hier après-midi près de Manotick, une localité située à 10 milles au sud d'Ottawa.

Les victimes tuées sur le coup seraient M. Thomas Morton, 48 ans, qui aurait été seul dans un des véhicules, M. Brian Black, 21 ans, Mme Catherine Black, 63 ans, et Freida Scharf, une jeune fille de 17 ans. Blessés mais vivants, Mlle Madeline Charlebois, 18 ans, et le jeune Gary Sculthorte, 6 ans, ont été transportés d'urgence à l'hôpital. Toutes les victimes venaient de Osgoode, une localité voisine de Manotick.

M. WILSON

SUITE DE LA PAGE 1
SUITE DE LA PAGE 1

qu'il avait discuté de la question avec M. Favreau et qu'il lui avait demandé de continuer.

Les entretiens Pearson-Wilson

Après s'être entretenu pendant quatre heures avec le premier ministre Pearson, M. Wilson a souligné, au cours d'une conférence de presse, que les principales négociations devront être facilitées par le Vietnam-nord communiste.

M. Wilson a noté que ses "antennes extrasensibles" ont cru détecter "un petit murmure, une certaine modification" dans l'attitude d'Hanoï au sujet des pourparlers de paix.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, aucune indication claire ne peut nous laisser croire qu'Hanoï est prêt à négocier.

La Grande-Bretagne et la Russie étaient les co-présidents, en 1954, à la conférence de Genève sur l'Indochine.

DELISLE

SUITE DE LA PAGE 1

"Je refuse de me reconnaître coupable de meurtre non qualifié comme me le suggère mon avocat". Et il a ajouté : "Me Mayrand peut maintenant se retirer de la cause et quant à moi, je suis prêt à me reconnaître coupable d'homicide involontaire".

Le juge Shorteno lui déclara aussitôt : "Je puis vous dire que la Couronne est loin de pouvoir accepter votre "magnifique" offre".

Et Delisle se déclara prêt à procéder, mais la Couronne, ayant à faire à un problème inusité, affirma par Me Jacques Clément qu'elle ne pouvait accepter qu'il faudrait faire venir 40 témoins et que, d'ailleurs, il avait été entendu qu'il devait y avoir un aveu... enregistré sous l'accusation de meurtre non prémédité.

Il y eut un ajournement, Me Mayrand annonça que Delisle désirait faire une déclaration.

Il la fit dans les termes que voici :

"Je demanderais que Me Mayrand se retire du dossier et je communiquerai avec Me Guy Guérin pour qu'il me représente".

Puis, le juge déclara "qu'on était en présence d'un "mistrial", que le jury était renvoyé, que l'accusé subirait son procès au cours de la session de février". Me Mayrand s'excusa... de ce qui venait de se produire, qu'il n'en était pas responsable".

"Vous ne devez pas vous excusez, lui répliqua le juge Shorteno, car vous n'avez fait que votre devoir. Vous avez la confiance du tribunal et de vos confrères comme vous l'avez, d'ailleurs, toujours eue. Les choses qui viennent de se produisent... arrivent, sont déjà arrivées. Nous le savons tous".

JOURNAUX

SUITE DE LA PAGE 1

vrai qu'un Québécois se serait tiré d'affaire dans l'un ou l'autre de ces ministères, le ministre fut-il M. Maurice Sauvé ou M. Jean-Luc Pepin.

Le "Telegram", farouchement conservateur, ne porte pas de jugement sur la situation globale qui est faite au Québec. Il dit seulement que la nomination de Jean Marchand signifie que le premier ministre entend en faire son lieutenant au Québec. Le "Telegram" ne va pas jusqu'à déplorer ce qui arrive à M. Sauvé, mais prétend que c'est le signe qu'il n'est pas en leur position de l'accomplir. Si les Québecois échouent cette fois, ce sera la fin; ils pourront plier bagage et se chercher de l'ouvrage ailleurs.

Pour le moment, il semble que M. Guy Favreau ait repris son influence auprès du premier ministre. Si MM. Pepin et Marchand échouent dans leur tâche, ce sera la fin de Guy Favreau, de la même façon que l'affaire Dupuis a fait ouvrir les yeux du premier ministre sur ce que lui avait recommandé dans le temps M. Maurice Lamontagne. Si, par contre, ils réussissent, M. Favreau en tirera avantage, mais MM. Marchand et Pepin seront en position de lui ravir le leadership.

A ce moment, MM. Maurice Sauvé, qui est à son meilleur dans les situations difficiles, aura peut-être surpris tous les observateurs qui le tiennent pour fini, en prenant la tête du peloton.

Au lieu de l'un de ces trois ministères on nous a confié deux dont l'un, la main-d'oeuvre, est au centre même des préoccupations de tous les économistes à l'heure actuelle, et qui pourrait bien, un jour, faire partie de l'"inner sanctum" des grands ministères dont nous parlions plus haut. Et cela vaut aussi pour le ministère de M. Jean-Luc Pepin. On n'a qu'à songer aux problèmes qui viennent dans les négociations avec les Américains sur les problèmes de l'eau, dans le développement de l'énergie nucléaire et dans la coordination des réseaux d'électricité pour se rendre compte que si M. Pepin attrape un ministère difficile à cause des questions de juridiction, c'est un ministère qui lui permettra d'être largement consulté par ses collègues du cabinet.

Tout cela n'excuse pas le premier ministre d'avoir outrepassé M. Maurice Sauvé pour satisfaire aux forces de droite et aux recommandations des ministres que M. Sauvé a déjà heurtées. Et on sait qu'il en a heurté plusieurs, certains de front, d'autres par la bande.

Plusieurs députés, qui ne sont pas des ennemis de M. Sauvé, loin de là, en ont long à dire sur les petites réunions intimes qui groupaient chez le ministre des députés libéraux dont certains un peu "verts". M. Sauvé ne se gênait pas, dit-on, pour leur faire des leçons au sujet du comportement de l'un ou l'autre des ministres et il se trouvait toujours un des députés pour aller raconter le tout au ministre en question.

M. Sauvé ne s'est pas fait d'amis de cette façon et le cas de M. Sauvé étant mis à part, les nominations faites par le premier ministre n'ont rien d'odieux, ce qui ne veut pas dire, comme le signalait M. Marchand, qu'il n'y a plus de place au sommet. Il y en a, et si MM. Sauvé, Marchand et Pepin peuvent se faire la main rapidement, le premier ministre n'aura aucune raison de les écarter non plus seulement du Transport, mais des Finances et de la Défense.

Le proximité de ce jour dépend de ce qui se passera dans le nid de vipères que constitue le caucus québécois. Les Canadiens français ont pris l'habitude de s'y anéantir avec assez de brio tout en faisant mine de chercher un sauveur, un homme fait, un symbole du Québec.

Ils n'ont produit ainsi qu'une équipe sans confession, minée par des rivalités souvent mesquines et divisée par les ragots de corridor.

Tenez, aujourd'hui il en circule un certain nombre. Le premier c'est que M. Lamontagne serait intervenu lui-même auprès de Radio-Canada pour que la société d'Etat soit la première aux Iles-de-la-Madeleine pour rendre publiques les allégations contre M. Sauvé.

Un autre ragot veut que dans leur amertume, les anciens ministres Tremblay et Lamontagne se soient donné le mot pour anéantir, dans les plus brefs délais, M. Guy Favreau. Un autre veut enfin que M. Favreau soit personnellement responsable de ce qui arrive à M. Maurice Sauvé.

Ce climat ne contribuera pas à ramener la cohésion dans le camp québécois et on n'aura pas à se plaindre si ce climat fait qu'à l'avenir la réputation des ministres québecois est tellement ternie qu'ils soient politiquement inutilisables.

La tâche d'assainir le caucus, c'est peut-être les trois colombes qui sont dans la meilleure position pour le faire.

Tom Kent continuera à diriger la guerre à la pauvreté

OTTAWA. (PC) — M. Tom Kent, ancien secrétaire de M. Pearson, continuera à diriger, en tant que sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, la guerre que le gouvernement a déclarée à la pauvreté.

L'ancien journaliste de 42 ans a été nommé sous-ministre à l'occasion du remaniement du cabinet. Il occupera ses nouvelles fonctions jusqu'à ce qu'elles soient absorbées par d'autres ministères. M. Kent deviendra alors sous-ministre de la Main-d'oeuvre, un nouveau ministère. Son salaire demeurera à $25,000 par année.

CEREMONIE

SUITE DE LA PAGE 1

M. J.J. Greene, 45 ans, député de Renfrew-Sud, ministre de l'Agriculture, en remplacement de M. Harry Hays.

M. Jean Marchand, 47 ans, ancien chef syndical, député de Québec-Ouest, qui devient ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration avant d'assumer la direction du nouveau ministère de la Main-d'oeuvre.

M. Jean-Pierre Côté, 39 ans député de Longueuil, fils d'un maître de poste, qui devient ministre des Postes.

M. John Turner, 36 ans, le plus jeune membre du cabinet, député de Montréal-St-Laurent-St-George, qui devient ministre d'Etat.

Les nouveaux ministres ont prêté le serment d'allégeance, le serment de membre du Conseil privé et le serment d'office. Par le serment à titre de membre du Conseil privé, ils se sont engagés à respecter le secret qui entoure les discussions du cabinet et à défendre la Couronne contre tout complot.

Les ministres qui ont prêté le serment en vertu de leur accession à de nouveaux portefeuilles sont, en plus de M. Sharp :

— **M. Allan MacEachen,** ancien ministre du Travail, qui devient ministre de la Santé et du Bien-être.

— **Mlle Judy Lamarsh,** 41 ans, ancien ministre de la Santé, qui devient ministre d'Etat.

— **M. Jean-Luc Pépin,** 41 ans, ancien ministre sans portefeuille, qui devient ministre des Mines.

En vertu de dispositions statutaires, il y aura une réorganisation des responsabilités au sein du cabinet et les modifications qui devront en conséquence être apportées aux ministères nécessiteront l'approbation du Parlement. Une fois cette approbation obtenue, le cabinet comprendra les nouveaux ministères de la Main-d'oeuvre, de l'Energie et de l'Aménagement rural.

Après avoir posé en compagnie du général Vanier et des nouveaux ministres, M. Pearson, qui était d'excellente humeur, leur a dit : "Maintenant, au travail, les gars".

Au cours des interviews qui ont suivi, M. Sharp a refusé de dire aux journalistes s'il envisage d'importants changements à la politique économique, se contentant de noter que tout ministre des Finances apporte avec lui sa propre philosophie et sa propre technique.

M. Marchand est confiant

M. Marchand a noté que ses 25 années d'expérience au sein du mouvement ouvrier du Québec, au cours desquelles il a lutté contre le Congrès du Travail du Canada pour la Confédération des syndicats nationaux, de vraient l'aider. Il a ajouté que dans ses contacts avec le CTC, il ne devrait pas être considéré comme un adversaire plus que ne le sont les autres membres du cabinet qui ont déjà fait fonction d'employeurs.

Interrogé à savoir si le remaniement du cabinet était de nature à satisfaire les aspirations du Québec à des postes élevés, M. Marchand a déclaré qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux postes individuels au sein du cabinet. C'est le ministre, a-t-il dit, qui fait le portefeuille.

Mlle Lamarsh, souriait mais ne semblait pas exhubérante. Elle a dit qu'elle s'acquitterait de toute tâche qui lui serait confiée.

Son nouveau poste de secrétaire d'Etat est un ministère plutôt hétérogène comprenant notamment les brevets, les services de traduction, l'imprimerie d'Etat, et le protocole des cérémonies.

A son arrivée pour participer à la cérémonie de la prestation des serments, M. MacEachen a déclaré qu'il se sentait comme un nouveau ministre assumant de nouvelles tâches. Parlementaire et économiste de valeur, il est responsable de la mise sur pied du programme d'assurance-santé.

Illustrant bien les propos tenus par les nouveaux ministres, M. Côté a noté que les premiers échos qu'il a eus de sa nomination lui ont été transmis par un appel téléphonique à Montréal venant des secrétaires de M. Pearson. Il était invité à se rendre à Ottawa et à apporter un habit sombre. Lui et M. Turner se sont présentés en pantalon rayé et en veston noir.

M. Greene est le premier depuis plus de 50 ans à accéder au ministère de l'Agriculture sans venir des Prairies, mais il a déclaré qu'il ne projette pas une nouvelle orientation de son ministère de façon à favoriser les intérêts de l'Est. Il a dit que sa principale préoccupation sera d'améliorer le lot des fermes familiales.

M. Turner, qui est né en Grande-Bretagne et qui a été formé dans des écoles privées, a dit qu'il entend représenter les intérêts des jeunes au sein du cabinet, spécialement ceux de 20 à 30 ans. Il était auparavant secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, M. Arthur Laing, et se montrait très actif au sein des comités parlementaires.

A titre de ministre sans portefeuille, M. Turner devient membre du cabinet à part entière, sans toutefois avoir de responsabilités ministérielles particulières. La plupart des gouvernements comportent un ou deux ministres sans portefeuille auxquels le premier ministre peut confier des fonctions spéciales et à court terme.

M. Robert Winters, ancien ministre des Ressources et des Travaux publics au sein du gouvernement St-Laurent qui a fait sa rentrée dans la politique aux élections du 8 novembre, sera assermenté comme ministre du Commerce dans deux semaines environ.

M. Pearson, annonçant la nomination vendredi, a dit que M. Winters avait besoin de temps pour se décharger de ses responsabilités. Il était président de la Rio Algom Mines et président de la Brinco.

La prestation du serment de M. Nicholson, qui passe de la Citoyenneté au Travail, a également été différée. Actuellement à l'étranger, M. Nicholson conservera la responsabilité du programme d'habitation du gouvernement fédéral. Entretemps, M. MacEachen conserve son poste de ministre du Travail en plus d'être le nouveau ministre du Bien-être.

Fulton aurait préféré une réorganisation au ministère de la Justice

Vancouver — (PC) — L'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a prédit en fin de semaine que le transfert de responsabilités au sein du ministère de la Justice créera de nouveaux problèmes administratifs.

"Le gouvernement libéral partage les responsabilités et érige des barrières dans les communications, au moment même où la coordination est le besoin le plus pressant dans le domaine de la justice au Canada", a-t-il dit.

Le député conservateur de Kamloops commentait la réorganisation du ministère de la Justice qui accompagnait le remaniement ministériel de vendredi.

Il a accusé M. Pearson de cacher dans le département du solliciteur général, les responsabilités de la Gendarmerie royale, de la commission nationale des libérations conditionnelles et des penitenciers. Le ministère de la Justice administrait ces charges.

M. Fulton suggère une réorganisation plutôt qu'une séparation préconisant la création de trois administrations différentes au sein du ministère : l'administration, l'application de la loi et la correction, qui seraient toutes dirigées par un sous-ministre. Le sous-ministre de l'administration aurait responsabilité cumulative de coordonner les trois divisions.

M. Fulton a fait bon accueil à la conférence projetée par le gouvernement pour étudier divers aspects de la loi. Il a souhaité que soit étudiée la possibilité d'un centre d'entraînement policier qui offrirait un cours avancé sur les méthodes nouvelles.

Il a également préconisé l'institution dans les universités canadiennes d'un corps de police qui fonctionnerait de la même façon que les forces armées qui offrent aux étudiants un emploi d'été.

L'ancien ministre croit nécessaire de pousser l'instruction des policiers pour qu'ils puissent combattre à armes égales contre les criminels d'aujourd'hui qui, en plus d'être très intelligents et bien organisés, utilisent les dernières découvertes technologiques.

Pearson rend hommage à Lamontagne

OTTAWA. (PC) — Dans une lettre rendue publique samedi, le premier ministre Pearson rend hommage à l'ancien secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne pour sa contribution aux affaires culturelles canadiennes.

Voici le texte de la lettre :

"C'est avec un sentiment de profond regret que j'ai reçu votre lettre du 16 décembre me confirmant votre décision, dont vous m'aviez fait part verbalement, de démissionner de votre poste de ministre. Dans les circonstances, je dois accepter votre démission, et tout en comprenant les motifs de votre décision j'en suis bien peiné.

"Je tiens à vous remercier bien sincèrement de l'aide dévouée et généreuse que vous m'avez apportée depuis que je suis devenu chef du parti. Je vous remercie également de votre magnifique contribution — qui se poursuivira j'en suis convaincu — à la cause de l'unité canadienne. Je vous suis reconnaissant du rôle que vous avez joué à titre de secrétaire d'Etat — malgré des critiques peu encourageantes et répétées — afin de donner un essor et une plus grande fermeté aux aspects non matériels de l'expansion du Canada. Aucun ministre canadien n'a fait plus dans ce domaine. "Même si notre association sur le plan officiel n'est plus la même, je sais que nous demeurerons des amis intimes. Ce fut pour moi un réel reconfort d'avoir travaillé en étroite amitié avec un homme honorable et intègre, dont le dévouement au service du Canada a été si remarquable."

M. SAUVE

SUITE DE LA PAGE 1

le premier ministre dans l'embarras en refusant carrément sa décision. On ne sait pas de quel ministre il s'agit, mais c'est apparemment après cet événement qu'on a dû "rafistoler" le ministère de Jean-Luc Pepin, pour en faire un portefeuille vraiment plus important et satisfaire aux exigences du Québec.

La révolte de M. Sauvé ne fait plus de doute. On en parle dans tous les corridors du Parlement. Certains prétendent même que violant la consigne que s'étaient imposée les ministres québecois, M. Sauvé a fait une belle colère en plein devant le premier ministre et tous les autres membres du cabinet. Mais cela n'est pas confirmé.

Il n'a pas voulu assister samedi à une réunion qui s'est déroulée aux bureaux de M. Favreau (les journalistes qui avaient amené leurs enfants au parlement pour la fête de Noël ont pu s'en rendre compte).

Quatre ou cinq ministres ou députés québecois y assistaient, en même temps que les officiers de la Fédération libérale du Québec.

On dit que pendant ce temps, M. Sauvé qui avait vraisemblablement été invité à la réunion, conférait à Montréal avec MM. Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau.

Enfin, il devient évident que si M. Marchand a refusé la Santé, il n'était pas en position d'appuyer M. Sauvé lorsque celui-ci demandait qu'on fasse un meilleur traitement au Québec.

Mais sachant que tout Canadien français intelligent refuserait le ministère de la Santé à cause des difficultés trop graves qu'il aurait avec Québec, il ne serait pas étonnant que toute l'affaire ait fait l'objet d'un vaste complot. Cela semble défier l'imagination et chaque fois qu'une chose défie l'imagination, on est enclin à croire, sur la colline parlementaire, que c'est l'oeuvre d'un nommé Jack Pickersgill.

Des "tories" de l'Ouest critiquent le remaniement

CALGARY. (PC) — Trois députés conservateurs de l'Alberta sont d'avis que le remaniement ministériel de M. Pearson n'améliorera pas le gouvernement.

Le député de Calgary-Nord, M. Douglas Harkness, ancien ministre de la Défense et de l'Agriculture, a qualifié le remaniement de "très curieux".

Si, a-t-il dit, le secrétaire d'Etat doit continuer à être responsable de la culture, je me demande où va la culture au Canada", a noté M. Harkness, en faisant allusion à la nomination de Judy LaMarsh à ce poste.

M. Harkness a aussi dit douter sérieusement que le nouveau ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene, ait quelque connaissance que ce soit en agriculture.

Selon lui, le ministère des Forêts, dirigé par M. Maurice Sauvé, devrait faire partie du ministère de l'Agriculture.

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cabinet fort et je doute sérieusement qu'il puisse faire du bon travail, a conclu l'ancien ministre.

Un autre député conservateur, M. William Skoreyko, d'Edmonton-Est, est d'avis que les nouvelles nominations ont beaucoup trop été influencées par la géographie et la religion.

Il a particulièrement critiqué la nomination de M. Jean Marchand au ministère de l'Immigration, l'accusant d'avoir un esprit beaucoup trop "paroissial".

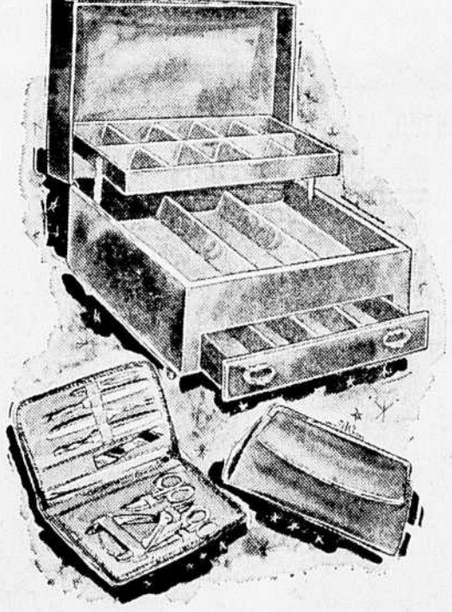
M. Skoreyko et un autre conservateur, M. Terry Nugent, d'Edmonton-Strathcona, approuvent toutefois le choix de Judy LaMarsh comme secrétaire d'Etat.

"C'est agréable, a dit M. Nugent, de voir Judy à un endroit où elle ne peut pas faire grands ravages.

Les ennuis, causes d'accidents

L'employé qui éprouve des difficultés d'ordre financier, d'ordre domestique ou d'ordre physique peut trouver difficile de se concentrer sur son travail. C'est ainsi que ceux qui travaillent sur des machines peuvent avoir des accidents. Ils pourraient souvent remédier à cette situation en discutant leur problème soit avec un ami, soit avec leur médecin de famille, soit encore avec un travailleur social.

Monsieur ! N'oubliez pas la personne bien aimée...



Coffret à bijoux, ivoire, noir ou or $17.95
Ensemble à manucure, ivoire, bleu ou rouge $8.98
Porte-monnaie de véritable cuir, noir, rouge ou tan $3.98

MAISON Jérôme 3 MAGASINS
6846, ST-HUBERT
Centres d'achats : • FAIRVIEW • BOULEVARD
credico
Nos 3 magasins sont ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures vendredi jusqu'à 6 heures

Offrez un cadeau qui rapporte -des Certificats d'épargne BNE de six ans

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Les Certificats d'épargne BNE font un cadeau merveilleux. Vous les achetez à 25% d'escompte et, en six ans, ils atteignent leur pleine valeur, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, vous payez $3 seulement pour recevoir $4 de Certificats d'épargne de la BNE. Ils peuvent être obtenus en coupures de $10 à $50,000 à n'importe quelle succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Remboursables à tout moment.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
BC-1 8659

OFFRE SENSATIONNELLE DE TAPIS

3 PIÈCES de TAPIS "mur à mur"

Faites poser un superbe BROADLOOM dans votre salon, votre chambre à coucher, votre salle à dîner ou dans votre vestibule ou escalier.
Choix de 100 couleurs variées.

RECEVEZ GRATUITEMENT UN ASPIRATEUR SHETLAND LEWYT

100% BROADLOOM VISCOSE, LAINE, NYLON, ACRILAN

SEULEMENT $99.
INSTALLATION COMPRISE jusqu'à 200 pi. ca.

Pour tout pouce carré supplémentaire $1.50

INSTALLATION GARANTIE avant LES FETES

GARANTIE DE 15 ANS
Ce tapis 100% nylon, pile et fibre, est garanti contre toute défectuosité de fabrication ou de main-d'oeuvre. Plus encore l'installation faite par nos experts est garantie aussi longtemps que votre tapis durera.

AUSSI en VENTE : DU PONT 501 NYLON

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
EXAMINEZ LES ECHANTILLONS DANS VOTRE MAISON
Aucune obligation de votre part. Service téléphonique de 24 heures. Appelez en tout temps : le jour, le soir, en fin de semaine.

COMPOSEZ DES MAINTENANT
731-3967
PAS DE COMPTANT
1er PAIEMENT EN 1966

BELAIR CARPET CORP.
5676, rue PARE — MONTREAL
SUCCURSALE : Ottawa-Hull — 1337b rue Wellington — Tél. Ottawa 0-725-3187
Installation gratuite dans un rayon de 100 milles

GRANDE VENTE DE NOËL
TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs

Cabanon
APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00
• Equipement de ski et hockey
• Réparations
• Posons les harnais
• Entretien effectué par nos experts sur les lieux

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis metalliques "STMS". Le même métal est utilisé pour les réactes "CARAVELLE".

VAL D'ISERE BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95
MOSSANT de 21.95 à 39.95

Cabanon

365, 67 et 69 av. Président-Kennedy
à l'ouest de Fleury, entre Ontario et Sherbrooke
Tél. : 844-8495

Skis avec fixations $13.95
Laminés $29.95 à $39.95

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294





photo LA PRESSE

Un enfant est disparu

On a perdu tout espoir de retrouver vivant l'enfant de quatre ans porté disparu depuis samedi midi à Fabreville. Les policiers et pompiers de Laval qui ont travaillé jour et nuit sans relâche afin de retracer Daniel Levert, dont les parents demeurent au 1219 de la 40e Avenue, ont abandonné les recherches ce matin. On présume que l'enfant s'est noyé dans la rivière des Milles-Iles, près de chez lui. Les parents de Daniel, M. et Mme L. Levert, demeurent inconsolables à la pensée de la perte de leur fils unique. Le chien du jeune Daniel ne cesse de parcourir la distance entre la maison et la rivière. Tôt ce matin, les pompiers et les volontaires scrutaient la rivière tout comme ils l'ont fait depuis près de 48 heures.

Quatre cagoulards armés volent $323,000 en argent et en valeurs dans une banque de Laval

Quatre cagoulards armés ont commis un audacieux vol à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 395, rue Cartier, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, vers 9 h. samedi matin. Le hold-up aurait rapporté à ses auteurs environ $323,000 en argent et en valeurs.

Selon les autorités de la banque, le montant du vol est d'environ $300,000 en valeurs et $23,000 en argent.

Les bandits s'étaient introduits à l'intérieur de l'établissement avant l'arrivée des employés. Les détectives croient qu'ils possédaient une clé maîtresse pour ouvrir la porte de la banque, car il n'y a pas eu d'effraction.

Quand l'assistant gérant et les trois employés furent entrés, les cagoulards attendirent que le coffre-fort soit déverrouillé. C'est à ce moment qu'ils sortirent de leur cachette pour surprendre les employés.

Ceux-ci furent dirigés au sous-sol, où ils furent ligotés autour d'une colonne de fer et attachés à l'aide de menottes japonaises.

Les bandits s'emparèrent ensuite de l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort et dans les tiroirs-caisses, avant d'attaquer aux coffrets de sûreté. Des 132 coffrets, 97 ont été entrés et vidés de leur contenu.

Les individus se sont servis de pinces-monseigneur pour ouvrir les coffrets de sûreté. Ils avaient tous la tête recouverte de bas de nylon et ils parlaient anglais. Selon les employés, les voleurs semblaient déçus du maigre montant qu'ils trouvaient dans les coffrets.

Les pillards ont pris la fuite, soit à pied ou en voiture, rien ne peut l'indiquer. Il était 11 h. 15, soit plus de deux heures après l'arrivée des employés, qui ont réussi à se libérer vers 1 h. 20 de l'après-midi quand l'un d'eux a cassé ses menottes.

Le montant même approximatif du vol ne sera jamais connu puisque plusieurs clients, propriétaires de coffrets de sûreté, y déposaient des sommes d'argent impossibles à déterminer.

Un vol identique avait été commis, l'an dernier, dans la succursale d'une banque du centre commercial Van Horne. Un nombre tout aussi important de coffrets de sûreté avaient été vidés et le montant du vol avait été évalué à plus de $1 million.

La police a commencé son enquête, mais ne possède encore aucune piste pouvant l'amener à l'arrestation des voleurs.

Cependant, les sergents-détectives Pierre Drolet et Maurice Legault, chargés de l'enquête, se disent confiants de pouvoir dépister leur allées et venues.

La police aurait éclairci 2 meurtres du même coup

Le Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal semble avoir éclairci deux meurtres et plusieurs hold-up du même coup, à la suite de l'arrestation de Murray Jones, 25 ans, et de Vincent McHale, 30 ans, de Verdun.

Jones est soupçonné d'avoir tué un débardeur de 43 ans, John Fitzgerald, de Verdun, le vendredi soir 10 décembre dernier, à l'intérieur de la taverne Des Seigneurs, au 581 ouest, rue St-Jacques. La police croit également qu'il est l'auteur du meurtre du chauffeur de taxi Gérard Matteau, âgé de 39 ans, du 2552 est, rue Rachel, appt 10, qui a été trouvé mort à l'intérieur de son auto-taxi, en face du 4404 boulevard St-Laurent, jeudi soir dernier, le corps transpercé de quatre balles.

Le meurtre de Fitzgerald résulte d'une discussion animée à une table de la taverne Des Seigneurs. Quatre balles de revolver ont été tirées, dont l'une a atteint un client, à l'autre bout de la salle, après avoir traversé l'épaule de Fitzgerald qui a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Fitzgerald n'avait pas de ca-

Voir MEURTRES en page 13

Le projet d'un hôtel de ville à Montréal-Nord est rejeté

par Thomas Duhaime

La construction d'un hôtel de ville à Montréal-Nord, au coût de plus d'un million de dollars, ce n'est pas pour demain, semble-t-il.

Le vieil immeuble, juché sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, devra donc tenir le coup encore un certain temps.

Possiblement jusqu'à . . . l'annexion à Montréal de cette municipalité de banlieue, qui compte une population de 65,000 habitants, si toutefois la chose doit se produire un jour.

Ce projet d'un hôtel de ville, préconisé par le maire Yves Ryan et les membres du Renouveau municipal, a été rejeté, samedi, de façon non équivoque par 1752 électeurs-propriétaires, au cours d'un référendum qui s'est quand même déroulé sans incident et dans un calme plat. Ensemble, ils totalisaient près de $30 millions d'évaluation immobilière.

Par ailleurs, ceux qui souhaitaient voir s'élever un édifice imposant, aux lignes modernes, au-dessus de l'aréna assez récemment construit en contrebas du vieil hôtel de ville datant de 1915, pour leur part, n'ont rassemblé que 727 votes, représentant une évaluation d'à peine $13 millions.

Un hôtel de ville pour les besoins de l'heure

Le projet ne comportait pas uniquement la construction d'un hôtel de ville, cependant.

Avec des prévisions de $1,036,700, il entrait également dans les vues du maire Ryan d'effectuer des réparations majeures à l'aréna municipal, d'installer une bibliothèque au premier étage de l'hôtel de ville actuel et, au rez-de-chaussée, d'aménager des quartiers plus confortables et plus spacieux pour les policiers qui sont logés présentement dans le sous-sol du vieil édifice.

En outre, un hôtel de ville devant répondre aux besoins de l'heure aurait permis de centraliser tous les services administratifs, en plus d'épargner une somme de $15,000 que la ville doit débourser annuellement pour la location de bureaux à l'extérieur.

Ajoutons à cela que les gouvernements fédéral et provincial, en vertu de lois spécialement prévues à ces fins, auraient contribué à ce projet dans une proportion de près de $365,000.

L'annexion, loin à l'horizon . . .

Au cours des dernières semaines, une campagne intense a été menée par les tenants du statu quo.

Pourquoi un hôtel de ville "flambant neuf" lorsque l'annexion à Montréal entre dans le domaine d'une éventualité fort plausible? répétait-on couramment. Ou encore, les taxes vont "grimpé" en flèche si ce projet est approuvé.

Le maire Ryan, lui, a fait son petit tour de trottoir et tenu plusieurs réunions pour expliquer à ses commettants qu'il n'en était rien: le projet sera réalisé sans augmentation de taxe et, si jamais Montréal-Nord est annexée, le nouvel édifice servira à des fins de loisirs, d'éducation populaire, ou autres.

Sans compter, et il l'a souligné à plusieurs reprises, qu'il n'est plus question d'annexion à l'heure actuelle puisqu'il s'agira plutôt de coopération fi-

Voir MONTREAL-NORD page 13



La ville assurera le service d'ordre à l'Expo: 1,400 policiers et gardiens

par Lucien CHAMPEAU

Près de 1,400 hommes, policiers et gardiens, assureront les services d'ordre sur les terrains de l'Expo aux heures de pointe entre avril et octobre 1967.

Déjà 60 gardiens surveillent les chantiers de construction et rapidement, en 1966, leur chiffre grimpera à 150 en avril, à 500 en août et à 700 en décembre.

Il dépassera le millier en avril 1967 et se maintiendra sur ce plateau pour la durée de la manifestation.

Dès octobre 1967 il décroîtra rapidement et déjà aura dégringolé à 600, en décembre de cette année mémorable.

En plus de ces gardiens, le service municipal de police prêtera plus de 300 policiers de tous grades, aux mêmes heures de pointe, entre avril et octobre 1967.

La note à l'Expo

Les services de tous ces hommes seront retenus et payés par la Ville de Montréal, qui présentera un compte en conséquence aux dirigeants de l'Expo.

Voilà la substance de ce que déclarait ce matin le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal :

" Je vous révèle en ce moment les grandes lignes du contrat actuellement négocié entre la Ville et l'Expo.

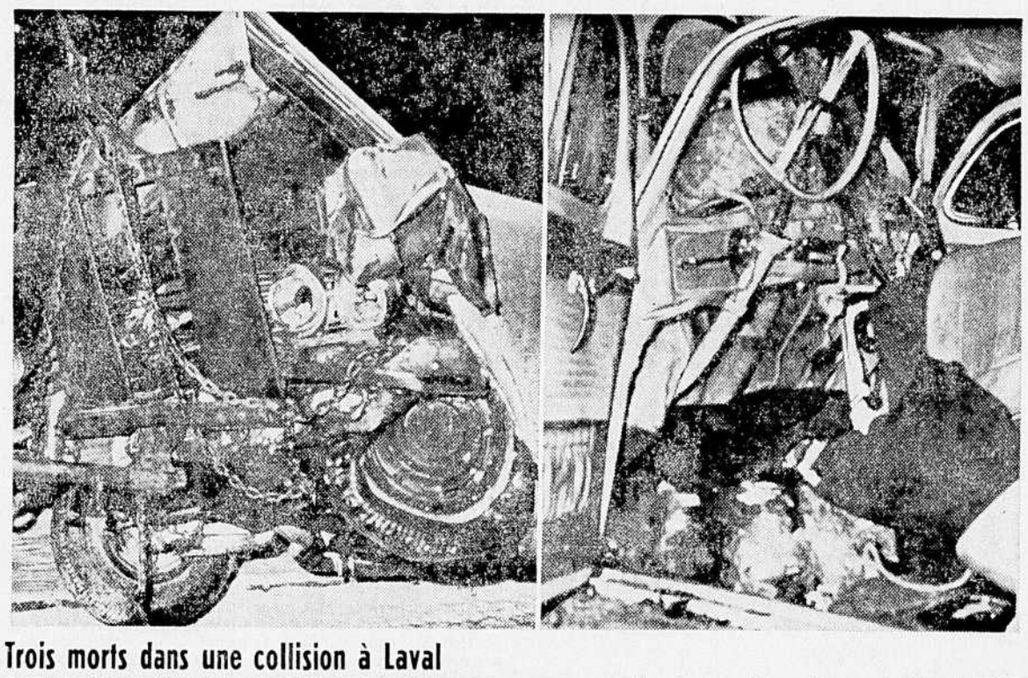
" L'Expo possède un directeur de la sécurité publique en la personne de l'ancien policier fédéral A. Poudrette.

" Ce dernier sert d'agent de liaison entre ses employeurs et les services municipaux de police, d'incendie et de santé.

" C'est lui qui devra communiquer avec nous si ses supérieurs constatent par exemple qu'il faudrait renforcer nos effectifs en tel ou tel lieu de l'Ile Ronde ou de l'Ile Ste-Hélène. Il agira de la sorte avec les directeurs des services des incendies ou de Santé."

Détail de première importance : il n'y aura pas de chef

Voir L'EXPO, en page 13



Trois morts dans une collision à Laval

La violence de l'impact qui a réduit en un amas de ferraille ces deux automobiles impliquées dans une collision, samedi soir, vers 7 h., a causé la mort de trois personnes. L'accident s'est produit sur la route no 18, dans le quartier Duvernay, à Laval. L'une des victimes, Mme Cécilia Luchin, 50 ans, de St-Michel, avait pris place dans une Chevrolet 1960 avec son fils, qui a été grièvement blessé. MM. Marcel Allard, 26 ans, de St-Michel, et Rémi Ethier, 28 ans, de Montréal, qui se trouvaient dans l'autre voiture, une Volkswagen 1964, ont également été tués sur le coup. Peu après cette tragédie, une autre automobile a heurté les deux véhicules accidentés, mais il n'y a eu aucun blessé.

9 morts tragiques dans des accidents d'autos

Neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la dernière fin de semaine, au Québec.

Les neuf victimes ont toutes été tuées sur les routes. Une tragédie routière a fait trois morts à elle seule. Il s'agit d'une collision frontale survenue samedi soir à Laval, sur la route no 18.

En voici le bilan :

MM. Rémi Ethier, 28 ans, du 506 rue Bilodeau à Tétreaultville, **Marcel Allard,** 26 ans, du 4141, 46e Rue, à St-Michel et **Mme Cécilia Luchin,** 50 ans, du 8319, 9e Rue, à St-Michel, tués, vers 7 h. 15 samedi soir, dans une collision impliquant trois automobiles, sur la route no 18, près de l'intersection de la Montée du Bas St-François, dans le quartier Duvernay, à Laval.

Le fils de Mme Luchin, Ronald, qui conduisait l'un des trois véhicules, a subi un choc nerveux. Son auto est entrée en collision frontale avec celle de M. Ethier, et celle de M. Léon Simard, 34 ans, du 265 rue Gagnon, à Terrebonne, qui suivait, a heurté violemment les deux premières. M. Simard s'en est tiré indemne. L'agent Marcel

Voir MORTS, en page 13

Vinco Balent est condamné à un mois de prison pour avoir battu sa femme

(par O.M.) — Vinco Balent, le père des quatre enfants qui se trouvent actuellement à Vancouver, a écopé, ce matin, devant le juge Charland de la Cour municipale, d'un mois de prison pour voies de fait graves sur la personne de sa femme.

Dès le début de l'audience, le juge Charland a remis le procès pour environ une heure, dans l'espoir que le procureur de la défense puisse trouver un prêtre ou une agence sociale qui accepterait de s'occuper du couple croate.

Le curé de la paroisse croate de Montréal s'est présenté devant le juge pour souligner qu'il était prêt à s'occuper du couple Balent à condition que ce dernier veuille bien s'aider lui-même.

Lorsque le juge lui a demandé comment on pouvait aider Vinco Balent et sa femme, le curé a répondu : "Il faut tout d'abord que les deux aillent à l'église régulièrement et qu'ils s'abstiennent totalement de boissons alcooliques."

La femme de l'accusé a cherché à laisser tomber son accusation : "Je l'aime a-t-elle dit, et je voudrai le revoir à la maison."

Mais le juge a souligné que l'acc[illegible]on était grave et que

Voir BALENT, en page 13

FAITS divers

Meurtre à St-Eustache

L'inspecteur Léonard Melançon, de la Sûreté du Québec, annonce que ses limiers se trouvent aujourd'hui devant une nouvelle cause de meurtre, par suite de la découverte, hier, du corps d'un homme de 64 ans, dans un boisé, près de St-Eustache.

La victime, qui semble avoir été battue avec un instrument contondant, a été identifiée comme étant M. Napoléon Jean, demeurant à Ste-Marthe.

On ignore pour le moment le mobile de l'attentat, mais il semble que l'hypothèse d'un vol ait été immédiatement écartée par les limiers.

C'est le caporal Guy Bolduc, de la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête dans cette affaire, sous les ordres du sergent d'état-major Frank Willmot, de l'escouade des homicides.

Voir FAITS DIVERS en page 13

OUVRIERS ou SPORTSMEN...

Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.

Stationnement GRATUIT : ½ heure avec l'achat de 1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.

Consultez l'un de nos techniciens diplômés

Nous vendons des chaises roulantes

845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 EST, rue STE-CATHERINE

"Faites comme moi"

OFFREZ-VOUS UN NOËL PAYÉ D'AVANCE!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Club-Épargne de Noël 1966.

Vous recevrez gratuitement deux jolies chandelles de Noël... avec les meilleurs vœux de...

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque qui vous aide à faire des heureux

CRAYON AVEC CHAINETTE "PAT"

Ne courez plus . . . Ne cherchez plus . . . Portez votre crayon à la taille ou à la boutonnière. Fermoir de sûreté. Chainette de 17" de longueur. S'enroule automatiquement. Pratique pour serveuse, opératrice, vendeuse, infirmière, etc.

A) Crayon de couleur

B) Plume à bille de couleur. Prix. rég. $3.50. SPECIAL $2.19

C) Crayon or ou argent Prix rég. $4.95 ... SPECIAL $3.19

'VOTRE CENTRE D'ACHATS D'ARTICLES DE BUREAU'

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501

8359 St-Laurent 381-4761

800 E. Mt-Royal 524-3081

851 Décarie St-Laurent 748-7961

Examen de la vue Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

G. Boisvert, O.D. S. R. Crone, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième 842-3241 – poste 676

Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années ... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord ... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN ... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



Il se peut qu'au temps des fêtes votre agenda soit passablement chargé.

Mais vous serez assuré d'avoir toujours sous la main une chemise impeccable grâce à Jolicoeur.

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS 'bleu et blanc' pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

La CSN est prête à fournir $25,000 pour un pavillon des travailleurs

La Confédération des syndicats nationaux est prête à fournir une somme de $25,000 pour la réalisation d'un pavillon des travailleurs à l'Exposition de 1967.

En annonçant la nouvelle, samedi, à l'issue d'une réunion du bureau confédéral de la CSN, M. Marcel Pepin a dit qu'un tel projet pourrait prendre vie facilement si le Congrès du travail du Canada et son affilié québécois, la FTQ, fournissaient un montant raisonnable.

Selon M. Pepin, le coût du projet, qui pourrait porter le nom de "Palais du Travail", a été évalué à une somme se situant entre $400,000 et $600,000 au cours d'une première discussion avec les dirigeants de l'Expo.

La CSN a demandé à l'Expo de préparer une esquisse du pavillon qui, a souligné M. Pepin, ne pourrait devenir une réalité qu'avec la participation financière du ministère fédéral du Travail et des ministères provinciaux du travail.

"Il serait malheureux, a dit le président de la CSN, que les travailleurs n'aient pas leur pavillon à l'Expo de 1967. Avec un tel pavillon, peut-être pourrions-nous obtenir que le congrès triennal de la Fédération internationale des syndicats chrétiens se tienne à Montréal en 1967."

Qu'en est-il de la position du CTC et de la FTQ à ce sujet ? Pour sa part, M. Claude Jodoin, le président du CTC, est favorable à la construction d'un Palais du Travail.

Du côté de la FTQ, si le dernier congrès de l'organisme à Montréal, il y a dix jours, ne s'est pas prononcé ouvertement sur cette question, M. Gérard Rancourt, le premier secrétaire générale de la FTQ, serait un chaud partisan du projet.

L'hiver ne commence que demain... officiellement

L'hiver commence officiellement à 8 h. 41, demain soir, mais déjà, ce matin, on n'en a eu un avant-goût, alors que le thermomètre indiquait deux degrés sous zéro, à Dorval.

Cette vague de froid qui a débuté ce matin, 36 heures avant le début officiel de la saison hivernale, doit se maintenir durant quelques jours, selon les prévisions atmosphériques.

C'est dire, qu'officieusement, l'hiver est déjà commencé depuis ce matin. C'est la première fois, cette saison, que la température fait descendre le mercure sous zéro.

Rappelons que le mois de novembre a été plus froid que la moyenne, soit 3.4 degrés de moins. Ce même mois a battu tous les records de précipitation de neige, enregistrant 26.5 pouces de neige. Le record précédent était de 20.4 pouces en 1944.

Pour les prochaines 48 heures, la météo prévoit du temps froid. Le thermomètre se maintiendra près de zéro.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Vol de $4,000 dans une banque du nord de la ville

Trois cagoulards, dont deux armés de revolvers et l'autre d'une mitraillette, ont perpétré un hold-up de $4,000 vers midi, aujourd'hui à la succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 4912 est du boulevard Gouin, près de Hénault, dans le nord de la métropole.

Les bandits ont commis leur forfait en présence de plusieurs employés et clients et ont pris la fuite en auto.

Hold-up de $4,500 dans une maison : femme battue

Trois bandits, dont deux étaient armés de revolver, se sont présentés, vers 9 h., samedi matin, chez Mme Hector Poirier, au 4685 ouest boulevard Gouin, où ils ont commis un vol de près de $4,500.

Les individus ont sonné à la porte. Mme Poirier, croyant qu'il s'agissait de sa fille, a ouvert sans hésiter. Les bandits ont pénétré en trompe, poussant la maîtresse des lieux jusque dans la cuisine où ils l'ont ligotée solidement sur une chaise avec le fil de l'appareil téléphonique.

Puis, pour la forcer à leur dire où était caché l'argent qu'elle possédait, les bandits l'ont frappée à la figure en se servant d'un sac à main.

Les voleurs ont pris la fuite de façon inconnue, emportant des bijoux d'une valeur de $4,000 et plus de $300 en argent. Le sergent-détective Rochon, du Bureau des enquêtes criminelles, enquête dans cette affaire.

Vol avec violence de $5,000

Deux jeunes individus ont commis un vol avec violence d'environ $5,000, vers 9 h. 30 samedi soir, sur la personne de Mme N. Sobel, du 4550 rue Bourret, appt. 10.

Mme Sobel revenait chez elle après avoir fait l'achat de provisions, quand elle fit face à deux inconnus, dans le vestibule de l'immeuble qu'elle habite.

L'un d'eux frappa Mme Sobel au visage et les deux bandits prirent la fuite avec les deux sacs que portait la femme. L'un des sacs était rempli de provisions, tandis que l'autre contenait des colis et le sac à main de la victime.

Ce sac à main était rempli de documents de valeur et d'argent, le tout représentant une perte d'environ $5,000.

Vol de fourrures de $9,265 par des cagoulards

Quatre cagoulards armés ont fait irruption chez M. et Mme Léopold Côté, au 5724 rue De Lorimier, vers 7 h. hier soir, où ils ont volé des fourrures évaluées à $9,265.

Les bandits, dont deux étaient armés de revolvers noirs, ont sonné à la porte d'entrée. Quand on leur ouvrit, ils pénétrèrent en trombe dans le logement et rapidement ils attachèrent et bâillonnèrent M. et Mme Côté ainsi que leurs deux filles.

MEURTRES

SUITE DE LA PAGE 3

sier judiciaire à Montréal, mais on croit qu'il aurait été le complice de McHale et de Jones dans plusieurs vols à main armée commis dans la métropole récemment. Ce serait d'ailleurs parce qu'il aurait gardé le montant pris dans un de ces hold-up ($56 à l'épicerie Chad, au 6139 ouest, rue Sherbrooke) que Jones l'a tué, selon les premières indications de l'enquête policière.

Jones, probablement sans argent, aurait ensuite tenté de voler un chauffeur de taxi, M. Matteau. Mais ce dernier, qui a été victime d'un hold-up le 5 novembre dernier, s'est débattu. Jones l'aurait tué de quatre coups de feu. L'auto-taxi s'est ensuite écrasé contre un lampadaire.

A la suite de cet assassinat, le 24e de l'année à Montréal, Jones est entré dans une autre taverne de l'ouest de la rue St-Jacques, où, au dire de témoins, il aurait enlevé les douilles du chargeur de son arme pour les remplacer par de nouvelles douilles. Un des clients alerta alors la police qui vint rapidement lui mettre la main au collet.

Vendredi soir, le présumé complice de Jones, Vincent McHale, s'est rendu à la police par l'entremise d'un annonceur de radio. Il était ivre-mort et il avait les poches pleines de "goof-balls".

Les policiers l'ont transporté à l'hôpital, où il a été désintoxiqué. Il devra comparaître comme témoin, cette semaine, aux enquêtes du coroner sur les deux assassinats. Jones sera le témoin important de ces enquêtes, qui auront lieu cette semaine.

MONTREAL-NORD

SUITE DE LA PAGE 3

nancière aux grands projets à caractère métropolitain.

Appelé à commenter le résultat du référendum — qui se traduit par une défaite personnelle, en somme — le maire Ryan, d'abord amer: "Il existe encore du charlatanisme électoral" dans notre ville", s'est vite ressaisi pour rappeler qu'il n'avait pas défendu "son" projet avec passion (une autre de ses expressions), mais qu'au contraire il avait demandé à ses concitoyens de se prononcer de façon catégorique, soit dans un sens ou dans l'autre.

Son souhait a été réalisé dans le sens opposé à ses vues, il est vrai, mais il s'est dit quand même satisfait, car "je nourris un culte particulier pour l'opinion publique qui doit être le fondement de toute administration publique loyale".

Et immédiatement le maire Ryan a voulu prouver une telle disposition . . . de "bon perdant", puisqu'il a aussitôt déclaré: "Nous allons maintenant ajuster notre tir afin de donner quand même à la population les services essentiels dont elle a besoin dans une ville de l'importance de la nôtre".

Une conclusion s'impose quand même : le projet de construction d'un hôtel de ville à Montréal-Nord est reporté aux calendes grecques.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

ou de directeur de police proprement dit sur les terrains de l'Expo :

"Le contrat actuellement en préparation, continue M. Gilbert, désigne nommément le directeur actuel de la police de Montréal comme autorité suprême du point de vue policier pour toute l'Expo."

Il précise qu'avant sa nomination, son prédécesseur, M. J.-A. Robert, a tenu plusieurs réunions avec M. Poudrette et l'inspecteur René Daigneault, ce dernier de la police municipale.

"Ces séances étaient suffisantes parce qu'alors l'Expo ne faisait que démarrer. Mais les travaux progressent à vive allure et il m'a fallu dès les premiers jours de ma nomination, reprendre ces réunions en invitant cette fois toutes les personnes concernées de mon service."

C'est ainsi que les responsables du service "A" (administration), soit l'ass.-directeur C. Durocher et son bras droit l'inspecteur Daigneault; les responsables du service "B" (opérations), soit l'ass.-directeur W. Boyle et son adjoint, l'insp.-chef R. Yvon, ainsi que les responsables du service "C" (sûreté), soit l'assistant-directeur R. Perron et l'inspecteur-détective en chef L. Hobbs, ont participé au débat.

Au stage actuel, c'est surtout le service "A" qui opère. C'est lui qui trace le plan d'opération dans ses grandes lignes et dans leur détail" a dit M. Gilbert.

"Une fois ce plan dressé, étudié et approuvé, le service "B" prendra la relève et postera des hommes aux points stratégiques aidé du service "C" (sûreté) pour la guerre aux voleurs à la tire, et autres".

Mais en aucun temps, et M. Gilbert insiste, il ne s'agira de nommer de chef de police distinct pour l'Expo : cette responsabilité incombera à lui et à lui seul, à titre de directeur de la police de Montréal.

"A toutes fins pratiques, l'Expo sera considérée comme un nouveau quartier de la métropole. Seuls les gardiens embauchés pour la durée de l'Expo seront inamovibles et ne travailleront que sur les terrains de l'Expo.

"Les quelque 300 policiers assignés à cette fonction seront amovibles et devront fluctuer de l'Expo à la Ville, selon les besoins de l'heure. Ainsi le jour de la Saint-Jean-Baptiste, si nos visiteurs décident de venir voir le défilé, les policiers les suivront et assureront le maintien de l'ordre, rue Sherbrooke.

"Si un autre jour il pleut et que les visiteurs se replient vers nos grandes artères, nos agents leur emboiteront le pas."

M. Gilbert parle des gardiens: "Ceux qui désirent obtenir semblable emploi peuvent se présenter, c'est le temps. Leur âge peut varier de 19 à 60 ans; ils doivent posséder un casier judiciaire vierge et doivent pouvoir discourir en français et en anglais et savoir écrire au moins en l'une de ces langues. Il n'y a pas de minimum d'instruction."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

Légaré a fait les constatations d'usage.

Mme Marthe Santerre et son fils **Michel**, du 265, rue Roy, à Ville Lemoyne, tués hier soir dans une collision survenue à l'angle des rues Hochelaga et St-Germain.

Le mari de Mme Santerre, M. Jean-Paul Santerre, un employé de LA PRESSE, a été blessé dans cet accident et a dû subir ce matin une intervention chirurgicale à l'hôpital Maisonneuve. Les deux fillettes de M. et Mme Santerre, Manon et Linda, se trouvaient avec leurs parents lorsque la collision s'est produite, mais elles n'ont subi aucune blessure.

M. Marcel Boucher, 39 ans, de Pike River, comté de Missisquoi, s'est tué dans une collision de deux autos, vers 6 h. 20 samedi soir, sur la route no 7, près de Pike River.

Jean-Claude Roy, 14 ans, de Ste-Thérèse, tué, samedi après-midi, par une voiture de police de Ste-Thérèse. Au moment de l'accident, l'adolescent voyageait à bicyclette.

M. Jean-Baptiste Malette, 48 ans, du 2773 rue Mackay, à Laflèche, tué par une auto, vers 7 h. vendredi soir, à l'intersection du boulevard Taschereau et de la rue Mance, dans cette ville.

Nicole Delaunais, 9 ans, dont les parents son domiciliés au 2470 rue Haig, tuée par une auto, au début de la soirée de vendredi, à l'intersection des rues Haig et Hochelaga. La fillette a succombé à ses blessures alors qu'on la transportait à l'hôpital.

M. Armand Bédard, 22 ans, de la rue Des Saules, à Québec, s'est tué, vers 1 h. 25 samedi matin, dans une collision survenue à l'intersection de la 46e Rue et de la 3e Avenue ouest, à Charlesbourg, dans la banlieue de Québec. Deux autres personnes ont subi des blessures dans cet accident impliquant une camionnette et une automobile.

BALENT

SUITE DE LA PAGE 3

personne ne pouvait la retirer à ce stade.

Mme Balent a raconté que le matin du 3 décembre, elle avait bu du vin à jeun et que la boisson l'avait affectée. Une chicane s'ensuivit entre elle et son mari sur la disparition des enfants. Vinco Balent aurait alors "poussé" sa femme pour la faire tomber. Celle-ci se frappa le visage sur le coin d'un objet, et fut, ensuite quelque peu "bousculée" par les pieds de son mari.

L'avocat de la défense ayant demandé à son client s'il voulait bien témoigner, Vinco Balent a répondu : "Je n'ai rien à dire. Si ma femme veut que je fasse de la prison, eh bien j'en ferai".

Le juge a trouvé Vinco Balent coupable. Il a déclaré, avant de rendre sa sentence : "Ce qui est le plus triste dans cette affaire c'est que les enfants sont loin de la maison familiale".

"Je vous condamne donc, a-t-il dit, à un mois de prison."

Aussitôt la sentence rendue, Mme Balent est accourue en larmes vers son mari lui baisant les mains, mais la police a séparé le couple conduisant Vinco Balent vers les cellules et son épouse vers la sortie.

EATON

OUVRE CE SOIR, MARDI, MERCREDI ET JEUDI SOIRS JUSQU'A 9 H.
VENDREDI DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. DU SOIR



Une joie inoubliable . . . au beau milieu de la féérie du cirque à la

VILLE DES JOUETS

Eaton au 5e étage

La visite au Père Noël

LES HEURES DE VISITE :
de 9 h. 30 du matin à 8 h. mardi, mercredi, jeudi
et jusqu'à 5 h. 30 vendredi le 24 novembre

Voyez ce Père Noël superbe . . le plus merveilleux des avant-goûts de Noël ! N'oubliez surtout pas le petit cadeau qu'il donne à chaque visiteur. Et pendant que vous y êtes, faites donc le tour des "plus brillants étalages de jouets à Montréal".

Une lettre au Père Noël

Il adore avoir des nouvelles de ses petits amis et il vous répondra sur papier spécial.

Adressez vos lettres au Père Noël a/s de la Ville des Jouets, Eaton, Montréal.

Photo avec le Père Noël

Un si joli souvenir de leur bon vieux Père Noël. Ainsi qu'un cadeau adorable pour les grands-parents ou oncles et tantes.

1.00 chacune ou 3 pour 2.75
Veuillez compter de 10 à 14 jours pour la livraison, s.v.p.



Messieurs ! Il ne s'agit pas seulement de regarder . . .

Il faut entrer à la Boutique P.H.S.

La boutique exclusivement réservée aux hommes ! Venez prendre un bon petit café . . . notre hôtesse vous soulagera de votre liste fastidieuse, grâce à notre spectaculaire éventail de suggestions. Tous vos achats seront élégamment enveloppés et livrés gratuitement !

2e étage (angle Victoria et Burnside)
Composez 842-9331, poste 1267



Certificats-cadeaux d'EATON

La meilleure façon de donner à quelqu'un vraiment ce qu'il désire ! Ces certificats sont faits à des montants précis variant de 1.00 à 100. Vous pouvez les obtenir contre argent comptant ou les porter à votre compte, au kiosque spécial de l'allée centrale du rez-de-chaussée ou au Bureau des Comptes du 6e étage, en ville ou à Fairview à Pointe-Claire.

EATON
Boutiques du Gourmet

Raffinements et nec plus ultra . . . importés des quatre coins du monde pour votre "bon" plaisir !



Dindes du Québec ou "Oiseaux rares"

Emballés spécialement pour Eaton !

Oiseaux jeunes et tendres, marqués "A" par le gouvernement.

Jusqu'à 16 lbs. chacune — la lb. .63
Plus que 16 lbs. chacune — la lb. .59

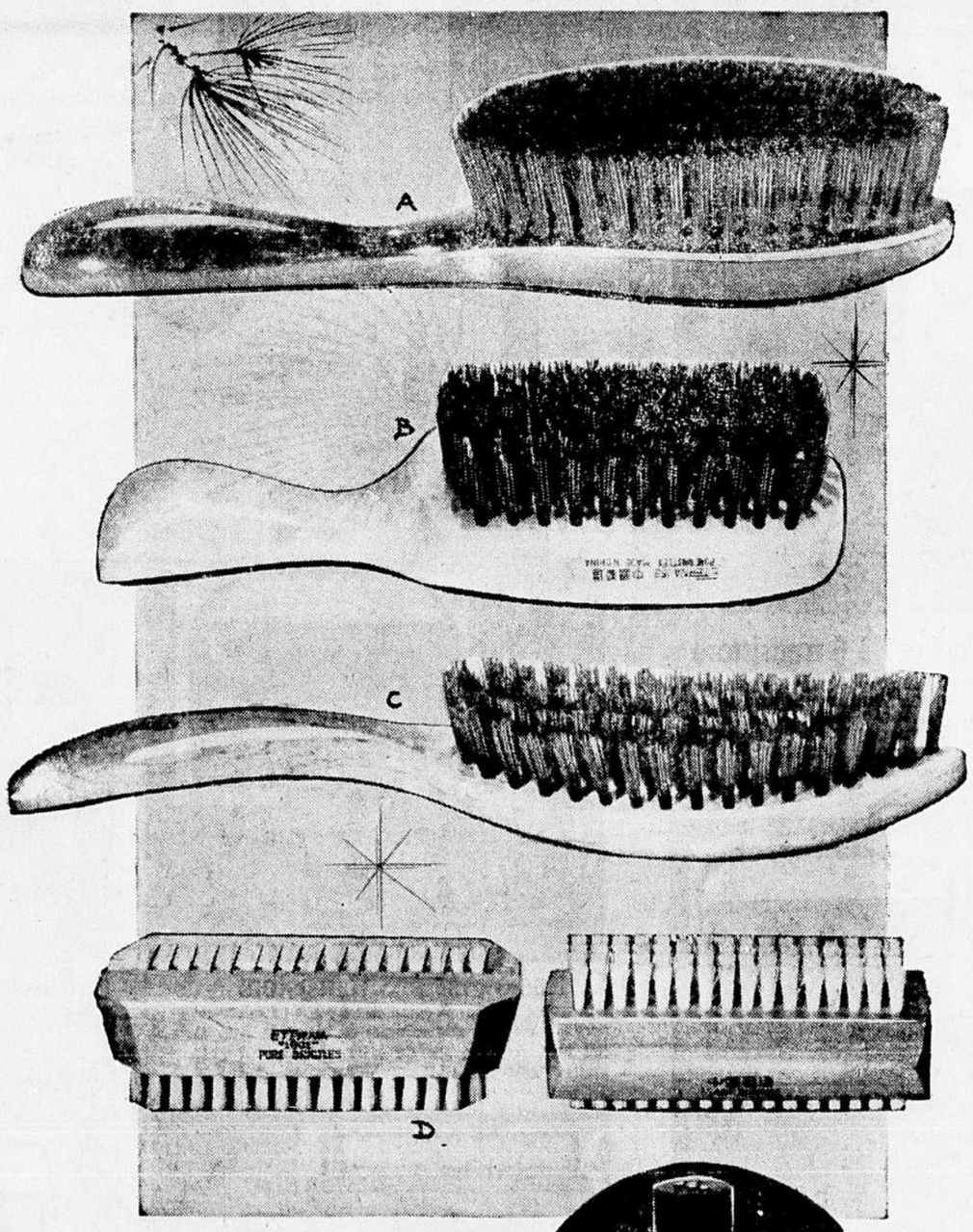
La Boutique du Gourmet d'Eaton se pique de vous offrir tout ce qu'il y a de meilleur pour votre repas de Noël grâce à des procédés d'élevage très avancés qui produisent des oiseaux savoureux et bien en chair . . . bien connus d'ailleurs des gourmets !

Les dindes d'Eaton sont prêtes à rôtir !

Elles sont en effet vidées, nettoyées, emballées dans des sacs de CRY-O-VAC . . . savamment congelées pour une saveur impeccable. Prêtes à farcir et à rôtir.

COMPOSEZ 842-9331, postes 289 ou 338

EATON en ville — BOUTIQUE DU GOURMET (rayon 281) au rez-de-chaussée angle Burnside et Victoria



Y pensiez-vous ?... Les brosses "Eterna" font des cadeaux appréciés !

Vous les trouverez seulement chez Eaton en ville et à Fairview

Un bon accessoire de toilette est toujours un présent bienvenu ! Surprenez-en plusieurs à Noel avec les brosses de qualité "Eterna" . . . un prix à votre portée qui ne grèvera pas votre budget des fêtes.

a. Pour maman

La brosse élégante montée sur bois brun foncé, en soies naturelles de sanglier généreusement fournies. 1.98

b. Pour papa

Ou le grand frère — une brosse à manche bien maniable en bois naturel, avec soies noires et dures de sanglier. 1.98

c. Pour la demoiselle

Une élégante brosse à manche étroit en deux tons de bois pâle et foncé. Soies naturelles pour les chevelures saines et brillantes. 1.98

d. Petites brosses à ongles

Disponibles en deux modèles, chacun en bois naturel. A gauche : brosse à une rangée de soie d'un côté et six rangées de l'autre. A droite : brosse à 4 rangées de soies d'un côté et de l'autre. Un achat spécial pour Noël ! SPECIAL MARDI 2 pour 1.49

Parfum masculin, singulier

"Tabac" Original

Vous fumez ses cigarettes, mais en toute logique, il ne peut utiliser vos produits de toilette! Offrez-lui une eau de cologne au parfum indiscutablement masculin: TABAC . . . aussi particulier que son nom, franc comme le tabac brun! 3½ oz. 3.00

(Hors-photo) **Ensemble-cadeau** : Cologne 3½ oz. et savon 3.75 — **Cologne** 1⅔ oz. 2.00 ; 6 oz. 4.50 — **Lotion après rasage** 1¼ oz. 2.00; 3½ oz. 3.00; 6 oz. 4.50.



COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et EATON de Fairview à Pointe-Claire.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et EATON de Fairview à Pointe-Claire

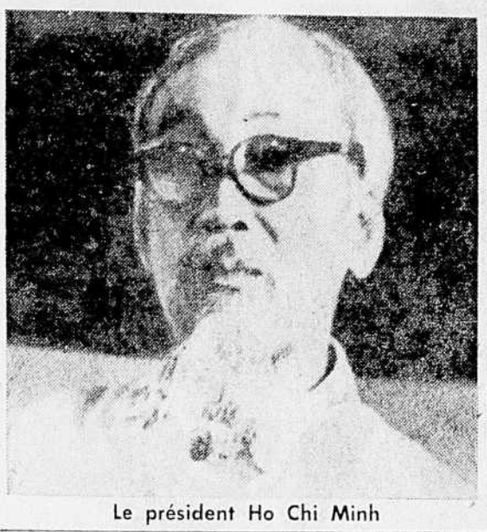
LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 HEURES

EATON OUVRE TOUS LES SOIRS CETTE SEMAINE EN VILLE JUSQU'A 9 HEURES | À FAIRVIEW JUSQU'A 10 HEURES | AU MAGASIN-ENTREPÔT JUSQU'A 9 HEURES (EXCEPTE VENDREDI 9 H. 30 A 6 H. DU SOIR)

CAHIER No 2 / PAGES 15-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRES

MONTREAL, LUNDI 20 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 294

Hanoï tenterait d'amorcer des pourparlers de paix dans le dos de la Chine populaire



Le président Ho Chi Minh

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne tentent discrètement aujourd'hui de voir si le Nord-Vietnam ne serait pas en train d'aménager des pourparlers de paix dans le dos de son puissant voisin, la Chine.

En effet, on croit savoir que Hanoï est plus disposé à parler de paix que ne l'est son allié, la Chine. Selon certains observateurs, ceci expliquerait le sens de la démarche privée faite par Hanoï qui, immédiatement après, niait catégoriquement l'avoir entreprise. D'autres sont d'avis que les leaders nord-vietnamiens ne sont tout simplement pas encore prêts à des pourparlers de paix et que les bruits voulant que des intermédiaires soient actuellement à l'oeuvre ne sont rien d'autre que de la propagande destinée à semer la confusion.

Quoi qu'il en soit, l'administration Johnson se trouve impliquée dans la dispute acerbe déclenchée par la publication de la correspondance en rapport avec une demande d'explication de la part du Secrétariat d'Etat. La publication prématurée de cette correspondance semble avoir ruiné les chances d'une ouverture de discussions entre Washington et Hanoï.

La question qui se pose est de savoir si oui ou non Hanoï a fait d'authentiques approches auprès de Washington en vue d'obtenir des négociations, mais à condition que soient respectés les "quatre points" fixés antérieurement. Il semblerait que Hanoï aurait offert d'apporter des clarifications en ce qui concerne ces fameux "quatre points".

Le président Johnson pourrait essayer de ranimer les chances de négociations avec le président Ho Chi Minh du Nord-Vietnam en lui faisant parvenir un nouveau message. Mais les autorités compétentes font savoir aujourd'hui qu'aucune démarche n'est envisagée en ce sens.

Le secret qui enveloppait toute cette histoire a été rompu vendredi dernier alors que le "St-Louis Post-Dispatch" annonça qu'une nouvelle offre de paix de la part de Hanoï avait été rejetée par les Etats-Unis. Aussitôt, Hanoï s'est mise à nier qu'une offre avait été faite, mais le docteur Giorgio La Pira, ex-maire de Florence et l'un des principaux intermédiaires dans l'affaire, a insisté pour dire qu'effectivement une offre avait été faite.

Le collègue de M. La Pira, le professeur Mario Primicerio, a accusé le secrétaire d'Etat Dean Rusk en disant : "C'est lui qui est responsable et qui doit être blâmé. Visiblement, il a ruiné les chances de l'entreprise en révélant prématurément ce qui s'était passé." M. Primicerio a nié avoir fait cette déclaration, mais le journaliste qui l'a recueillie jure que le diplomate l'a bel et bien faite...

Les dernières informations de Hanoï démentant l'existence même de l'échange de messages avec Washington, par l'intermédiaire du président de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Amintore Fanfani, et son insistance pour que les "quatre points" du gouvernement nord-vietnamien soient reconnus par Washington avant qu'une négociation soit ouverte, sembleraient mettre un point final à la tentative amorcée au mois de novembre.

C'est, en effet, sur le point précis des "quatre points" que porte la principale demande d'éclaircissements adressée à Hanoï par le secrétaire d'Etat Dean Rusk par la voie de M. Fanfani. Washington estime que ces points ne constituent pas une interprétation exacte des accords de Genève de 1954, notamment en ce qui concerne la place qu'ils accordent au programme politique du Front national de libération. Pour Washington, la demande de Hanoï d'une acceptation des "quatre points" constitue en soi une condition préalable inacceptable à l'ouverture de négociations.

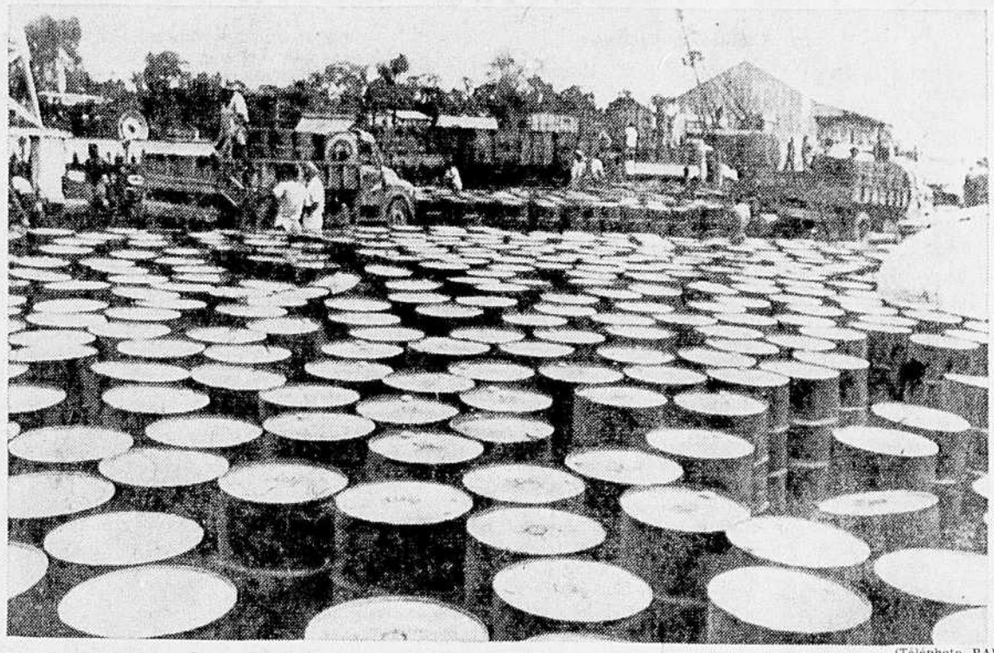
Saigon serait épargné

Le Vietcong a apparemment décidé de marquer le cinquième anniversaire de la création de leur Front de libération nationale, aujourd'hui, en épargnant à Saigon une autre vague de terrorisme.

Jusqu'à maintenant, on n'a rapporté aucun attentat à la bombe ou à la grenade dans la capitale qui abrite près d'un million et demi d'habitants. Les responsables de la sécurité restent toutefois sur leurs gardes parce que la vague de "festivités" peut débuter n'importe quand d'ici la fin de l'année.

Les dirigeants du gouvernement sud-vietnamien ont commencé des pourparlers aujourd'hui avec les chefs de tribus de montagnards qui se sont révoltés en fin de semaine, notamment dans trois camps de forces armées spéciales américaines.

On n'a pas eu encore à déplorer de combats entre ces tribus et les troupes gouvernementales, mais Saigon admet qu'en dépit de ses gestes d'apaisement, la crise est loin d'être réglée encore. Les chefs des tribus réclament entre autres choses une plus grande autonomie et des représentants au sein du gouvernement de Saigon.



(Téléphoto PA)

De l'essence pour la Zambie

Ces barils d'essence s'accumulent aux entrepôts de Mijumi, en Tenzanie, et sont destinés à ravitailler la Zambie, menacée d'une pénurie du fait des représailles de la Rhodésie. Le gouvernement de Ian Smith a coupé les approvisionnements de pétrole à la Zambie, et le gouvernement britannique, de concert avec celui des Etats-Unis, a inauguré aujourd'hui un pont aérien destiné à alimenter ce pays en pétrole.

La France et l'Italie vont aider la G.-B. à approvisionner la Zambie en pétrole

(d'après PA, PC, AFP, Reuter) — Le premier ministre Wilson est rentré à Londres aujourd'hui et a annoncé que la France, l'Italie et les Etats-Unis collaboreront avec la Grande-Bretagne pour assurer le succès de l'embargo sur le pétrole à destination de la Rhodésie.

Le premier ministre qui rentre d'une tournée aux Etats-Unis et au Canada a cependant renouvelé l'opposition de son gouvernement à l'emploi de la force pour mettre fin à la rébellion rhodésienne, atteudu qu'il a tout lieu de croire que les sanctions prises contre le régime rebelle sont sur le point de produire des fruits.

M. Wilson a l'assurance que les grands Etats producteurs d'huile, soit l'Iran, la Libye, le Kuwait et l'Irak, appliqueront l'embargo. Le pont aérien destiné à ravitailler la Zambie, privée de pétrole depuis que la Rhodésie lui a coupé les vives en guise de représailles contre l'embargo britannique, a été inauguré ce matin. M. Wilson a obtenu la collaboration du Canada et espère obtenir celle de la Hollande.

Les sanctions économiques contre le régime rebelle de Ian Smith en Rhodésie semblent commencer à donner des résultats. Le gouvernement rhodésien annonce aujourd'hui qu'il reprendrait immédiatement ses livraisons de pétrole à destination de la Zambie si la Grande-Bretagne donnait au pétrolier norvégien "Staberg" l'autorisation de décharger sa cargaison de seize mille tonnes de pétrole dans le port de Beira au Mozambique.

Le pétrolier norvégien qui était arrivé avant-hier à Beira avait reçu l'ordre de ne pas décharger et de poursuivre sa route sur Mombasa (Kenya) sa cargaison destinée à la Rhodésie. Cet ordre avait été donné par la compagnie "Shell" de Londres.

C'est le ministre rhodésien de l'Information qui a fait savoir la décision de son gouvernement en ce qui concerne la livraison de pétrole en Zambie. M. John Howman a ensuite indiqué qu'il considérerait l'ordre de la compagnie "Shell" de détournement du "Staberg" comme un véritable vol, les 16,000 tonnes de pétrole du cargo ayant déjà été payées par le gouvernement rhodésien.

Rationnement en Zambie

L'approvisionnement de pétrole en Zambie reste précaire. On se demande si les stocks tiendront jusqu'à la fin de la semaine. On exprime des doutes en ce qui concerne l'efficacité du pont aérien. Il faudrait que cinquante avions puissent amener quotidiennement leur cargaison, et il semble que les pistes ne sont pas assez solides pour recevoir un trafic aérien aussi intense.

On croit que les approvisionnements par voie terrestre peuvent aller jusqu'à 15,000 tonnes par jour, à condition que les routes le permettent, ce qui ne semble pas être le cas. La Zambie consomme environ 150,000 gallons de pétrole par jour. Il faut songer à appliquer des mesures de rationnement. A Lusaka, les automobilistes sont déjà réduits à faire la queue chez les pompistes, lesquels ont d'ailleurs reçu instruction de respecter les priorités. Les médecins, les visiteurs, les autorités municipales, les véhicules de ferme, les journalistes et les employés de commerce et de l'industrie sont servis avant les autres.

Enfin, on note que, sur le front diplomatique, les dirigeants de l'Ethiopie, de l'Ouganda et du Kenya sont tombés d'accord hier, pour convoquer immédiatement une réunion des chefs d'Etat africains et du gouvernement de la Rhodésie. A l'issue d'entretiens dans la capitale du Kenya, l'empereur Haïlé Sélassié, d'Ethiopie, le premier ministre de l'Ouganda, M. Milton Oboté, et le président du Kenya, M. Jomo Kenyatta ont dit que cette réunion "pourrait faciliter une consultation urgente sur les moyens d'action à prendre pour aider à résoudre le problème rhodésien". Aucun de ces trois chefs d'Etat n'a encore rompu les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, au sujet de la Rhodésie.

Erhard vient discuter avec Johnson du rôle nucléaire de l'Allemagne à l'OTAN

WASHINGTON. (AFP, PA) — Le chancelier Ludwig Erhard est arrivé hier après-midi à la base aérienne d'Andrews, près de Washington, à bord d'un avion de la Lufthansa. Le chancelier a été accueilli par le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, et le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

Le chef du gouvernement d'Allemagne occidentale était accompagné de son ministre de la Défense, M. Kai Uwe Von Hassel, du ministre des Affaires étrangères Gehrard Schroeder, du porte-parole du gouvernement fédéral, M. Gunther Von Hase, et de l'ambassadeur de la RFA aux Etats-Unis, M. Heinrich Knappestein, qui était allé le chercher à Bonn.

Le chancelier allemand aura des conversations, aujourd'hui et demain, avec le président Johnson et les principaux fonctionnaires du gouvernement américain. La principale question à l'ordre du jour de ces entretiens est celle du rôle de la République fédérale allemande dans un système nucléaire atlantique.

"Nous devons faire de notre mieux les uns et les autres pour coopérer au sein des communautés et des alliances dont nous sommes membres", a déclaré le chancelier à son arrivée.

Après s'être félicité de se retrouver sur le sol américain, le chancelier allemand a souligné qu'il était impératif de "consacrer nos efforts, notre industrie, à la cause de la paix et non pas à celle de la destruction". "Il faut donc, a-t-il ajouté, que nous trouvions en commun une solution à nos problèmes dans un esprit ouvert aux compromis."

Du côté des aspirations allemandes, on ne se fait aucune illusion à Washington : elles sont grandes et le chancelier les exposera à ses interlocuteurs américains.

Le chef du gouvernement allemand n'a pas renoncé à demander pour son pays certains éléments de l'arsenal nucléaire dont dispose l'OTAN. A défaut de monter des marins allemands sur des bâtiments à équipages mixtes, l'Allemagne occidentale aimerait participer activement à une force équipée de fusées à moyen d'action dirigées vers l'est pour contrebalancer la menace que les fusées soviétiques font peser sur l'Allemagne.

Face à ces aspirations, la première grande crainte dont Washington doit tenir compte est celle que manifeste l'URSS devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gachette nucléaire de l'OTAN. Or, Washington et Londres désirent tout mettre en oeuvre pour signer un traité de non-prolifération avec Moscou.

M. Harold Wilson vient d'être formel : le traité doit être signé en 1966; toute idée d'une Allemagne pouvant avoir un devant la possibilité que Bonn ait un doigt sur la gâchette adoptée ne devra pas entraîner de prolifération. La France, de son côté, a nettement pris position contre une participation allemande à une force nucléaire alliée.



télephoto UPI

LE CHANCELIER LUDWIG ERHARD est accueilli à son arrivée à l'aéroport Andrews, près de Washington, par le secrétaire d'Etat Dean Rusk (au centre) et le vice-président Hubert Humphrey (à droite). Le chef du gouvernement de la République fédérale allemande aura d'importants entretiens avec le président Johnson : ils porteront notamment sur le rôle de l'Allemagne dans la défense nucléaire atlantique.

Le terrorisme reprend vie en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE. (AFP, PA, UPI) — Quatre membres au moins des forces aériennes dominicaines auraient été tués hier à Santiago, au cours d'un engagement armé entre militaires et membres des forces constitutionnalistes. On compterait également une trentaine de blessés.

Le colonel Caamano et environ 800 de ses partisans auraient été attaqués une première fois dans le cimetière de Santiago, alors qu'ils déposaient une couronne de fleurs sur la tombe du colonel Rafael Fernandez Dominguez, un des chefs rebelles tué au début de la révolution. Ce premier engagement n'aurait pas fait de victime.

Le colonel Caamano et ses partisans se sont ensuite rendus à l'hôtel "Matum" où ils auraient à nouveau été attaqués par les troupes gouvernementales. La fusillade aurait fait 4 ou 5 morts.

Le président provisoire, M. Garcia Godoy, a fait appel aux forces interaméricaines. Environ 150 parachutistes américains ont été dépêchés à Santiago pour rétablir l'ordre.

Le gouvernement a déclaré à la radio que des incidents s'étaient produits à l'hôtel "Matum" et qu'une enquête était ouverte. Il a précisé dans un communiqué que le colonel Caamano retournerait prochainement dans la capitale et a demandé à la population de ne pas faire état de rumeurs destinées à semer la confusion et le désordre.

A Saint-Domingue, des groupes de civils ont élevé des barricades dans plusieurs rues. Des témoins ont affirmé que la police était disparue sans explication du quartier des affaires. Des groupes de jeunes gens irrités ont parcouru la capitale en disant que la police était partie à la recherche d'armes cachées.

Les troubles ont apparemment été déclenchés dans la capitale par des rumeurs qui circulaient à l'effet que le colonel Caamano avait été assassiné à Santiago.

PAUL VI: un voeu pour une trêve de NOEL suivie de négociations au Vietnam

CITE du VATICAN. (AFP) — "Nous voudrions que la proposition de trêve au Vietnam puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix", a dit le pape avant de bénir la foule du haut de sa fenêtre.

Faisant allusion aux conflits qui déchirent actuellement le monde, Paul VI a précisé :

"Nous voulons parler notamment du Vietnam, un pays qui nous est très cher et qui a une place de choix dans la civilisation. La guerre se fait plus grave et sanglante au Vietnam. Le nombre des combattants s'accroit, comme le nombre des victimes, la masse pitoyable des réfugiés et les dangers d'une plus vaste conflagration.

"Où est la paix, où est le Noël humain et chrétien, s'est écrié ensuite le St-Père. Nous avons entendu des bruits de négociations pour résoudre le conflit, Nous savons qu'il y a des propositions d'une trêve dans les opérations, au moins pendant la journée bénie de Noël. Nous savons qu'il est des hommes d'Etat, pleins de bonne volonté, qui cherchent à résoudre la difficile querelle, mais Nous savons surtout qu'il est des milliers de coeurs angoissés qui souffrent et qui attendent que revienne la paix. Nous applaudissons à ceux qui en toute loyauté s'emploient à apaiser le conflit. Nous voudrions que la proposition de trêve, au moins, puisse être acceptée et réalisée afin que Noël soit pour tous le jour sacré de la paix. Nous recommandons cette trêve à la sagesse et au coeur des chefs responsables et nous formons des voeux pour qu'à la trêve fassent suite des négociations et puis finalement l'équilibre et la paix".

Goldberg d'accord

"Nous répondons au pape dans le meilleur esprit compte tenu du fait que notre sécurité doit êtr egarantie. Nous sommes sûrs qu'il n'y a pas de difficulté à cet égard. Nous voulons vivre en paix non seulement à Noël mais tout le temps", a déclaré dimanche à la télévision M. Arthur Goldberg, représentant permanent des Etats-Unis aux Nations unies en réponse à l'appel en faveur de la trêve de Noël et de la paix au Vietnam lancé par Paul VI.

L'élection du général de Gaulle ne cause pas de surprise à l'étranger

(D'après PC, AFP, PA)

La réélection du général de Gaulle n'a causé aucune surprise à l'étranger. C'est du moins ce qui ressort des premières réactions enregistrées dans des pays occidentaux, où l'événement n'en a pas moins été au premier plan de l'actualité dans la presse comme sur les ondes.

En Allemagne fédérale, les hommes politiques, comme les commentateurs de la télévision et de la radio, se posent la question de savoir quel sera le comportement du président français envers l'Europe.

A Bonn, M. Adenauer, ancien chancelier et actuellement président du parti démocrate-chrétien, a été l'un des premiers hommes d'Etat à faire connaître son sentiment : "En tant qu'Allemand et en tant qu'Européen, a-t-il déclaré, je suis très heureux du résultat". M. Erich Mende, vice-chancelier et président du parti libéral, attend de la réélection du général de Gaulle "une utilisation plus large du traité d'amitié franco-allemande".

Quant à M. Strauss, président de la branche bavaroise du parti démocrate-chrétien, il espère que le général de Gaulle "emploiera son autorité retrouvée et renforcée pour poursuivre une politique d'unification "européenne".

La réaction de Wilson

Du côté britannique, le chef du gouvernement travailliste, M. Harold Wilson, a déclaré, hier, à Ottawa, qu'il espere qu'une étroite collaboration pourra s'établir entre son gouvernement et le général de Gaulle. Au cours d'une visite de quatre heures dans la capitale canadienne, M. Wilson a précisé qu'il ne désirait pas faire de déclaration spécifique sur les questions de politique intérieure française. "La France, a-t-il dit, est une alliée de longue date de la Grande-Bretagne".

A Washington, l'élection française ne fait l'objet pour le moment d'aucune réaction officielle ou officieuse. Dans les milieux autorisés on ne s'attend à des changements de la politique extérieure française que dans le domaine de l'Europe, et encore ne s'agirait-il que de modifications de forme.

Le "New York Times" rappelant le soutien communiste accordé à M. Mitterrand écrit : "Maintenant que la France a fait son choix, tout le monde occidental, y compris les Etats-Unis, va pousser un soupir . . . Le général de Gaulle est un élément perturbateur, mais personne ne peut douter de son engagement en faveur des politiques essentielles de l'Occident".

A Tokyo, le ministère japonais des Affaires étrangères a déclaré qu'il se félicitait de la réélection du général de Gaule. Le ministère a exprimé d'autre part l'espoir que le président de Gaulle consacrerait ses efforts non seulement à accroitre la prospérité de la France, mais aussi à assurer la paix mondiale.

A Moscou, l'agence Tass a rendu compte de la réélection de de Gaulle, sans commentaire.

A Stockholm, le journal social-démocrate "Stockholm Tidningen", proche du gouvernement, voit dans le résultat de cette élection "la fin d'un mythe", "le mythe du président dominant le peuple comme un chef d'Etat qui n'a pas à tenir compte de considérations politiques".

Pour le commentateur de la télévision hollandaise, la conséquence attendue de l'élection présidentielle en France est: "Aucun changement dans la politique atlantique et européenne du général de Gaulle, peut-être même un durcissement afin d'atteindre plus rapidement les objectifs de cette politique".

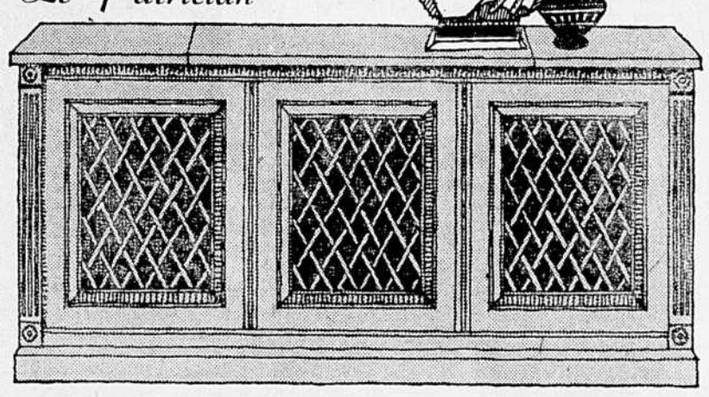
Au Mexique, la presse dominicale de Mexico annonce la victoire du président de Gaulle sous d'énormes manchettes et a consacré plusieurs colonnes au déroulement et aux résultats de l'élection présidentielle en France.

Les journaux n'ont publié cependant aucun commentaire sur la réélection du président français.

CLAIRTONE '66
ENCHANTERA TOUTE VOTRE FAMILLE !

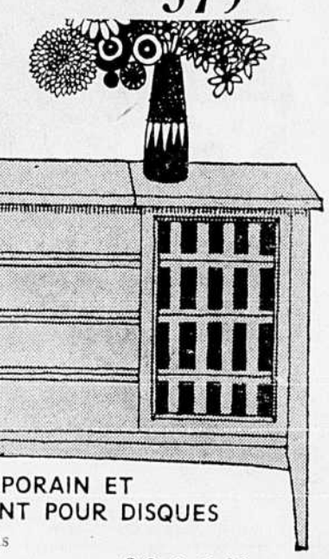


Le "Patrician"



MOBILIER DE STYLE MEDITERRANEEN EN BOIS MASSIF ET PLACAGE DE NOYER, FINI SATIN
• Châssis 9 tout transistors de 60 watts
• Tourne-disques par Garrard "3000"
• Système de six haut-parleurs
• Dimensions 60" x 16" x 26"
• Garantie de 5 ans sur le châssis
Trois mois de service gratuit
$579.00

Le "Princess"



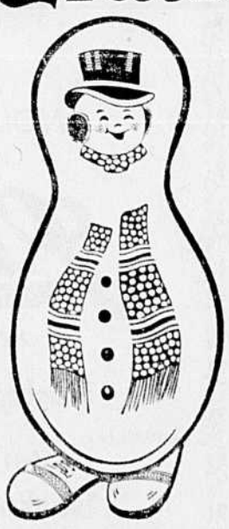
STYLE CONTEMPORAIN ET ESPACE DE RANGEMENT POUR DISQUES
• Châssis T 8 tout transistors de 50 watts
• Tourne-disques par Garrard "3000"
• Système de six haut-parleurs
• Dimensions : 56" x 17" x 27"
• Garantie de 5 ans sur le châssis
Trois mois de service gratuit
$399.00

Nos meilleurs voeux d'un Joyeux Noël

Profitez de notre plan budgétaire

J.-A. ST-AMOUR LTEE
Meubles et appareils électriques
6575 ST-DENIS ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE 274-8341
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9.30 h.
A votre service depuis plus de 60 ans.

Gratis GROS BALLON
de 20" de hauteur en forme de
Bonhomme de neige
avec chaque commande de $1.20 et plus de
BLANCHISSAGE
ou
NETTOYAGE A SEC
ou
SERVICE DE CHEMISES



Vos enfants rayonneront de joie à la vue de ces fantaisies si originales et si amusantes.
Faites-en une bonne provision . . .
Frais comme un Lys! 273-3391
Nouvelle Méthode
BUANDERIE · NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB
Cette offre expire le 31 décembre

La CECM annonce six promotions parmi son personnel administratif

La Commission ides écoles catholiques de Montréal annonce plusieurs promotions parmi son personnel administratif :

M. Roger Lauzon, directeur du service du personnel administratif depuis quatre ans, devient directeur général adjoint à l'administration et au personnel.

M. Paul-Emile Alin, secrétaire de la CECM, devient adjoint du président. Il aura pour tâche de rechercher les points susceptibles d'amélioration, et d'établir des priorités.

Pour combler les postes laissés vacants à la direction des services, la commission a nommé :

M. Jean-Paul Tardif (coordonnateur des bureaux de recherche au service des études) directeur du service des études;

M. Gérard Chaumont (directeur du service du personnel enseignant) directeur du service du personnel.

M. Sylvio de Grandmont, qui était depuis dix ans secrétaire-adjoint de la Commission, secrétaire de la CECM.

M. Gérard Barbeau, directeur du service des études, est nommé directeur général adjoint de la pédagogie. Il aura sous sa juridiction les services de l'enseignement, des études, de la pastorale, de l'éducation des adultes, et de la classe anglaise. Il sera également président du Conseil pédagogique.

Certains doivent se laver davantage

Les employés de l'industrie qui sont exposés à des substances chimiques irritantes devraient se laver très soigneusement après le travail afin d'enlever complètement ces substances de leurs mains ou d'autres parties de la peau. Il leur faudra peut-être prendre des douches quotidiennes. Les désersifs forts peuvent blesser leurs mains. Il est sage de se laver avec un savon doux et de la farine de maïs ou de la poudre de bois comme abrasif.

Conférence biblique en vue de Noël

"Aspirations modernes et prophétie d'Isaïe ch. 11", tel est le sujet de la conférence que prononcera le R. P. Evode Beaucamp, o.f.m., en vue de Noël, à 8 h. demain soir, au Centre biblique de Montréal, 2000 ouest, rue Sherbrooke.

Professeur à l'Institut Jesus Magister, de Rome, professeur invité à l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Université de Montréal, le R. P. Beaucamp est bien connu par ses ouvrages de spiritualité biblique et par son commentaire des psaumes en cours de publication.

Tous sont bienvenus à cette conférence; l'entrée est libre.

Etats financiers de la CECM

Les états financiers adoptés dernièrement par les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal démontrent que l'année scolaire 1963-64 s'est terminée par un excédent de $332,651 des dépenses sur les revenus. Ces derniers ont été de l'ordre de $69,272,674 alors que les dépenses se sont élevées à $69,605,325.

A cette somme de $332,651, il faut ajouter : le déficit accumulé au 30 juin 1963 ($391,43$) ; les intérêts courus sur des obligations imputables à l'exercice 1962-63 ($685,911); le déficit net des commissions scolaires de Rivière-des-Prairies ($85,106) ; une somme de $1,605,787 qui représente l'annulation du solde non amorti du compte des dépenses différées au 30 juin 1963. De ces montants, il faut par ailleurs déduire des sommes de $49,291 et de $9,096 (en vertu de certaines régulations), ce qui entraine, au total, un déficit accumulé de $3,042,498 au 30 juin 1964.

A cette date, la Commission a effectué un emprunt de $5,000,000, ce qui lui a permis de convertir ce déficit accumulé de $3,042,498 en un surplus de $1,957,502.

Dans la présentation de ces états financiers, M. Henri Lefrançois, trésorier, signale que le total des revenus a été de $1,203,332 plus élevé que prévu, tandis que les dépenses ont été inférieures de $2,907,947 au montant prévu (réserve statutaire de $1,361,387 incluse), ce qui fait que le déficit réel d'opération de $332,651 est de $4,111,279 inférieur à celui prévu lors de l'adoption des prévisions budgétaires.

Conflit de camionneurs à Ste-Philomène

Une trentaine de camions ont bloqué l'entrée et la sortie de la carrière Daniel Côté, à Ste-Philomène, dans le comté de Châteauguay pour protester contre la fa façon de procéder d'un entrepreneur.

L'entreprise de camionnage Léo Tremblay a obtenu un sous-contrat de la Wash Quebec Construction, pour ces travaux de Voirie dans la rue St-Jacques, à Ville St-Pierre. Les artisans-camionneurs soutiennent qu'ils ont droit à une partie du transport des matériaux de routes, alors que la firme Léo Tremblay veut n'utiliser que ses propres camions.

La police provinciale de Ste-Martine a envoyé huit agents sur les lieux. Ce matin, on n'avait déploré aucun acte de violence.

80 arrestations dans 4 raids de la PP

L'escouade des alcools de la Sûreté provinciale a effectué 80 arrestations de "moins de vingt ans" qui ont été trouvés dans quatre débits au cours de la fin de semaine.

Quatre descentes ont été effectuées, dont trois dans les Laurentides et l'autre à Montréal.

Sous les ordres du caporal Lucien Magnan, de l'escouade des alcools, et du sergent P. Boucher, en charge du poste de St-Jérôme, une quarantaine de policiers de la PP ont fait irruption à l'intérieur de "La Grange rouge", à Piedmont, vers 10 h. 30 samedi soir, y surprenant 16 jeunes gens.

Vers minuit et demi, hier matin, 21 autres "moins de vingt ans" ont été appréhendés au "The Inn Hotel", à St-Sauveur, et, moins d'une heure plus tard, 18 autres jeunes gens ont été arrêtés dans une troisième descente, à l'hôtel "Rus-Tik", à Mont-Rolland.

D'autre part, au moins 24 jeunes gens âgés de moins de 20 ans ont été appréhendés au cours de la nuit de vendredi à samedi, au cours d'une descente effectuée au "Indian Room" de Chez Pierre Le Grand, au 1200 ouest, rue Ste-Catherine, à Montréal.

Nécrologie

M. Emile Singer

M. Emile Singer est décédé, samedi soir, à l'Hôpital des anciens combattants de Montréal. Il était âgé de 60 ans. Le défunt, ancien courtier en valeurs mobilières, s'était depuis quelque temps déjà, retiré à l'île espagnole de Majorque, dans la Méditerranée.



Il était le fils de M. Auguste Singer, jadis co-propriétaire de l'ancien grand magasin de lingerie et de mercerie Hamilton.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Barbara Simone, et ses deux filles, Annabelle (Mme René Gros) et Caroline, ses deux soeurs, Mme Victor Dufault, de New York, et Lucille, de Montréal, ainsi que maints autres parents. Sa dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Wray, rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu demain mardi, à 9 heures, en l'église St-Léon de Westmount.

Le fédéralisme coopératif ne peut faire marche arrière

Ottawa. — Il est peu vraisemblable que revienne l'époque des conférences fédérales-provinciales où Ottawa informait les premiers ministres provinciaux des subventions qu'ils recevaient sans discussion possible. Le "fédéralisme coopératif" est trop avancé pour permettre de retourner en arrière.

Mais alors que les chefs de gouvernement se préparent à la partie de poker de l'an prochain, partie dont l'enjeu se chiffre par milliards, certains signes annoncent une période de compression des dépenses.

Un des motifs que le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a proposés au cours de la dernière campagne électorale pour justifier sa demande d'une majorité parlementaire, c'était la nécessité de fortifier le ministère fédéral en vue de la négociation avec les provinces. M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, a énoncé clairement cette condition en notant, dans un discours électoral, que le ministère fédéral aurait à affronter des gouvernements provinciaux appuyés sur une majorité. Il a expliqué : "Je ne veux pas que le gouvernement fédéral se voie inférioriré. Nous voulons aussi bénéficier d'une majorité."

Les électeurs ne se sont pas rendus en assez grand nombre à cet argument ; le ministère n'a gagné que 131 sièges, soit trois de moins que le nombre requis pour la majorité aux Communes. Les libéraux fédéraux peuvent tirer quelque réconfort des récentes déclarations de trois premiers ministres provinciaux : M. John Robarts, d'Ontario ; M. Ross Thatcher, de Saskatchewan ; M. Duff Roblin du Manitoba. On peut conclure de leurs déclarations qu'ils invitent M. Pearson à se montrer plus ferme, en particulier à l'égard de leur collègue de Québec, M. Jean Lesage.

En effet, les chefs de gouvernement devront conclure un nouvel accord quinquennal sur le partage des pouvoirs fiscaux pour remplacer celui qui s'applique actuellement et expiera le 31 mars 1967. Ce nouvel accord modifiera les conditions auxquelles les provinces pourront refuser leur participation aux programmes mixtes ; il fixera les péréquations à verser aux provinces défavorisées.

C'est le partage des impôts qui déterminera dans quelle mesure les divers gouvernements pourront s'acquitter de leurs fonctions; le gouvernement fédéral a pour mission de favoriser l'économie générale et de défendre l'unité nationale; d'autre part les gouvernements provinciaux ont à solder des frais croissants pour l'instruction publique et d'autres fins sociales.

En 1963 le ministère Pearson a fait bénéficier les provinces de subsides supplémentaires. Ces concessions et l'institution d'un comité d'étude de la réforme fiscale ont apaisé les revendications pour un temps. Les fonctionnaires compétents des divers gouvernements ont compilé des morceaux de statistiques dont leurs chefs se serviront dans les négociations. Certains mémoires de politique fiscale sont terminés; d'autres sont en préparation.

Ceux pour qui le fédéral garde préséance

On pourrait prévoir que devant un tel enjeu, les premiers ministres provinciaux n'attendent pas pour formuler leurs revendications. Il se peut qu'ils le fassent bientôt; reste que trois d'entre eux préfèrent une démarche différente. Ils expriment le voeu que le gouvernement central soit fort, tende à l'unité, applique une politique centrale marquée; tout cela suppose un gros budget.

Le bilan de 1965

Quel que soit le sort des relations fédérales-provinciales en 1966, l'année qui s'achève aura vu les divers gouvernements travailler considérablement à régler leurs rapports mutuels.

La plupart des provinces ont accepté, même si certaines l'ont fait à contrecoeur, l'offre de M. Pearson de partager les frais (moitié au fédéral, moitié aux provinces) d'assurances médicales, à certaines conditions.

D'autre part, en dépit des objections de certaines provinces, Québec entre autres, le gouvernement fédéral a déféré à la Cour Suprême le problème de la juridiction sur les mines sous-marines. Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a conclu avec le gouvernement français un accord de principe, qui n'a pas été sans soulever des discussions, autorisant les provinces canadiennes à négocier des échanges culturels avec la France.

Ministres et fonctionnaires ont multiplié les entretiens en vue de résoudre le problème de la misère, de favoriser la meilleure utilisation des ressources naturelles et des hommes.

D'autre part M. Lesage a exposé au reste du Canada le but que poursuit la "révolution tranquille" de Québec. Ce sont les Ontariens, les étudiants, qui lui ont prêté l'oreille la plus sympathique.

Il ne manque que la ratification de la législature de Québec pour que le Parlement fédéral se saisisse de la formule Fulton-Favreau d'amendement constitutionnel. L'Union nationale, le parti conservateur fédéral soutiennent que cette formule resterait inopérante et exclurait de fait tout amendement à la constitution. D'autre part il semble que les Québécois insistent moins qu'auparavant sur les changements à la constitution. Du moins le chef des libéraux fédéraux de cette province, M. Guy Favreau, a-t-il recommandé une période de réflexion avant toute refonte de la constitution. M. Lesage assure ses commettants qu'il est sûr de "vaincre" dans le cadre de la constitution actuelle. De son côté, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, propose une conférence pour mettre à jour l'Acte de l'Amérique du Nord. M. Lesage préfère une négociation fragmentée: "après chaque gain, il faudra fixer des crans d'arrêt inamovibles qui préviennent tout recul."

Symptômes avertisseurs qu'il ne faut pas négliger

Le cancer et les maladies de coeur sont les deux fléaux qui tuent actuellement le plus grand nombre de personnes mais, dans beaucoup de cas, on peut les maîtriser si le diagnostic se fait à temps et si le traitement se donne au début de la maladie. Il existe des symptômes avertisseurs et on ne devrait jamais les négliger.

Un chef syndical s'élève contre les "citoyens vigilants" à Saint-Luc

SAINT-LUC, (R. P.) — Un chef syndical de Saint-Luc a protesté auprès du conseil municipal contre un nouveau groupement, les "Citoyens vigilants de Saint-Luc", qu'il tient pour "anonyme". M. Gérard Docquier a déclaré : "Je n'aime pas les gens, qui se cachent derrière l'anonymat, et je ne suis pas d'accord avec ceux qui salissent la réputation des autres. Ce sont des gens malhonnêtes !"

Le "comité des citoyens vigilants" a fait distribuer par toute la ville dimanche une lettre-circulaire de quatre pages, pour s'en prendre au correspondant de LA PRESSE à St-Jean, signale M. Docquier. Aux échevins de Saint-Luc, le chef syndical a demandé "si la lettre avait reçu leur approbation : quelles causes épousent ces gens et quels sont leur intérêts ?"

Mise en garde, aux USA, contre certains objets en vente dans les magasins

(UPI) — Après les boules réfrigérantes, contenant de l'eau polluée, c'est à un nouveau type de briquet que s'en prend le département de la Santé, aux Etats-Unis.

Selon les autorités du service de la Santé, aux Etats-Unis, le briquet à alcool s'allumant au contact de l'air, serait un objet dangereux pour les enfants et même pour les adultes, car la flamme presque invisible qu'il déclenche peut atteindre les objets environnants, tels les draperies, les vêtements ou les meubles.

Selon le directeur du service des incendies à New York, M. Martin Scott, il faudra également se méfier de la neige artificielle dont on vaporise les arbres de Noël. Cette neige peut devenir explosive dans certaines conditions.

Mais, selon M. Jean-Paul Sheppard, chef-inspecteur de la prévention des incendies, à Montréal, les dangers attribués à ces deux objets sont tous relatifs: "Le briquet en question, dit-il, n'est pas plus dangereux qu'une allumette si l'on ne fait pas d'imprudence. Il serait dangereux, par exemple, de l'emplir d'alcool et de l'expédier dans un mauvais empaquetage. Si l'alcool se répand, cela constitue un danger d'incendie."

Quant à la neige artificielle, M. Sheppard précise que, contrairement à ce que l'on peut croire, ce n'est pas la neige elle-même qui est explosive mais bien le produit employé pour faire la pression nécessaire dans le vaporisateur. Cependant, sur chacune de ces cannettes, les précautions à prendre au moment de s'en servir sont clairement indiquées.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALARIE (Amanda) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Amanda Plante, veuve de Sylva Alarie. Grande comedienne très bien connue sous le nom de Maman Plouffe. Elle laisse dans le deuil le Reverend Frère André Alarie, recteur du College Mont-St-Louis, Mme Pierrette Alarie (Mme Léopold Simoneau), Marie-Thérèse (Mme André Meloche). Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,
à 9 h. 30, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — Accidentellement, à Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Paul Emile Beaulieu, née Antoinette Duguay, demeurant au 6287 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE (Charles) — A Montréal, le 18 décembre 1965 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Charles Belzile, époux de Alice Dionne, demeurant 2161 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Edmond) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Edmond Bolduc, époux de Marie Perron, (père de Gaston) demeurant au 8784 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONOFRIO (John) — A Montréal, le 17 décembre 1965, l'âge de 80 ans, est décédé John Donofrio, époux de Virginia Ferraro, demeurant au 4755 Cazelais. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOHEMIER (Raymonde) — Accidentellement à Keeseville, USA, le 18 décembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Raymonde Bolté, épouse de feu Albert Bohémier. Elle laisse 2 fils : Albert (professeur de Droit à l'Université de Montréal), Pierre, et une fille : Hélène. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
3650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURCIER (Lionel) — A Ville LaSalle, le 19 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Lionel Bourcier, époux de Cécile Auclair, autrefois de Verdun, demeurant au 755 rue Allion, Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, de Ville LaSalle, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Aimé) — A Lachine, le 17 déc. 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Aimé Bourgeois, époux de Bernadette Cousineau et père de Claudette (Mme Gilles Dion) Robert, Marcel et Pierrette. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Henri) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Henri Chamberland, fils de feu Alfred Chamberland et de feu Alexina Perrault, demeurant à l'Hôpital St-Joseph, de Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera celebré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPLEAU (Edmond) — A Jacques-Cartier, le 17 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edmond Chapleau, époux en premières noces de Marie-Blanche Hétu et en secondes noces d'Ernestine Vallière, demeurant à 1347 St-Thomas. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et fils Inc.
1370, chemin Chambly,
Jacques-Cartier
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Annie) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Napoléon Cloutier, née Annie Caron, demeurant à 526 St-Clément. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clement, de Viauville, où le service sera celebré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Abraham) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est decédé Abraham Collin, époux de Georgiana Langlois, demeurant au 4138 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Paul Emile) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 35 ans, est décédé Paul Emile Collin, fils de feu Charles Collin et de feu Nathalie Deschênes, demeurant au 11,009 St-Julien à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTE (J. N. Arthur) — A Montréal, le 18 décembre 1965, est décédé J. N. Arthur (Paul) Comte, comptable, fils de feu Widfrid Arthur Comte et de feu Zéphirine Théoret. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
3650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Anita) — A l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 18 décembre 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Anita Corbeil, fille de feu Ovide Corbeil et de feu Zélima Meilleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clement, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Charles) — A Pont-Viau, le 18 décembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Charles Côté, époux en 1ères noces d'Eglantine Courville et en 2èmes noces de Germaine Aurore Locas, demeurant au 25 rue Jubinville. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 boul. Levesque,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUDE (Marius) — A Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marius Daude, représentant de la Compagnie Lyon's, de London, Ontario, époux de Florence Sabourin, demeurant 8431 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse ou le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAUNAIS (Nicole) — Accidentellement, à Montréal, le 17 décembre 1965, à l'âge de 9 ans, est décédée Nicole Delaunais, fille d'Adrien Delaunais et de Laurette Caron, demeurant au 2470 Halz. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESBOIS (Albert) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Desbois, époux de Bernadette Jobin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement, de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Lawrence) — A Ottawa, le 17 décembre 1965, est décédé Lawrence Deslauriers, fils de feu Camille Deslauriers et de feu Delphine Labre, demeurant au 302 rue Régent, à Hawkeshury, Ontario, frère de MM. Hormisdas, Oscar, Edmond et Philippe Deslauriers et de Mmes Léo Bellefeuille (Emma), Malcom Dicaire (Rose) et André Cousineau (Laurette) tous de Hawkesbury. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416 rue McGill,
pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, de Hawkesbury, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Louis) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Desmarais, époux de Bernadette Corbeil, demeurant au 6013, 1ère ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3234 rue Bellechasse
coin 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Calixte) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Calixte Dupont, époux de Marie-Jeanne Perras, demeurant au 918 St-Timothée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est,
pour se rendre à l'église St-Pie, comté Bagot, où le service sera célébré, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Marthe) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Marthe La Forest, épouse de feu Rosaire Dupuis, notaire, mère de Mme Sabine Howlett-Dupuis, soeur de J. Maurice La Forest (Ing. P.). Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EDELSON (Kate) — Dimanche, le 19 décembre 1965, est décédée Kate Edelson, de Montréal et Ste-Agathe, épouse de Jack Edelson, mère de Mme P. Pollock (Florrie) et Morton; soeur de Dave, Miller, Harry, de New York, et de feu Mme Celia Shackit. Lui survivent aussi deux petits-enfants. Le service funèbre aura lieu mardi le 21 décembre à midi à la chapelle de Côte-des-Neiges du salon
Paperman and Sons
5605 ch. Côte-des-Neiges
Shiva à 3960 avenue Maplewood.

FOREST (Ferdinand) — A St-Sulpice, le 18 décembre 1965 à l'âge de 79 ans 6 mois est décédé M. Ferdinand Forest, époux de Augustine Champagne, demeurant 995A, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 Boul. Ange Gardien
à l'Assomption,
pour se rendre à l'église Paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P pas de fleurs.

GAUTHIER (Angélina) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Raoul Gauthier, née Angélina Laverdure. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gertrude) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Jean-Marie Gauthier, née Gertrude Lapointe, demeurant au 1791 rue Goyer, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Yital, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Léopold) — A Ville de Laval, le 18 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Léopold Gravel, époux de Germaine Benoit, demeurant au 1632, rue Principale, Chomedey. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1365 Boul. Labelle, Chomedey
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (C. Roger) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 31 ans, est décédé C. Roger Hebert, exemployé de la Cie Telephone Bell du Canada, époux de Rollande Robitaille, père de Richard, Claude, Suzanne et Marie-Josée, demeurant au 4605 ave Westmore, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Chrysostôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Alice) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edouard Houle, née Alice Hamel, demeurant rue Fullum. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 8 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Alphonse) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Alphonse Lafreniere, ex-lieutenant pompier de la ville de Montréal, époux de Mignone Jarry. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Delorimier et boul. Rosemont à 8 h. 40.

LAJOIE (Josephat) — A Montréal, le 18 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Josephat Lajoie, époux de Gracia Poirier. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pou se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Jzl9N2-0v

LAMER (René) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. René Lamer, époux de Albertine Quesnel, demeurant 1143 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATREMOUILLE (Ludovic) — A Montréal-Nord, le 19 décembre 1965, à l'âge de 73 ans, est decédé Ludovic Latremouille, époux de Lucienne Lamer, demeurant au 10,850 Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rose-Anna) — A St-Jérôme, le 18 décembre 1965, est décédée Mme veuve Ovila Lauzon, née Rose-Anna Beaulieu, membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre, demeurant à 534 rue St-Georges, mère du lieutenant Lauzon, de la Cité de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien, Desrosiers
470 rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Jean-E.) — A l'hôpital des Anciens Combattants, le 20 décembre 1965 à l'âge de 43 ans est décédé Jean E. Lépine, époux de Vivianne Pranno. Fils de M. et Mme Edmond Lepine. Avis des funérailles plus tard.

LEVEILLE (Eglantine) — A Montréal, le 19 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Eglantine Côté, épouse de feu Stanislas Léveillé, mère de Mme Maurice Archambault (Irène), Mme Gustave Desbatie (Colombe), Mme Michel Mokrev (Agnès), Alice et Gaston. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Par

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1225	Abitibi	10⅞	10¾	10¾
365	Algoma	60⅝	60½	60⅝
600	Alliance	6½	6½	6½
135	Alumin	31¼	31	31
50	Alum 4¼ p	38¾	38¼	38¾
—	Alcan 1pr	22	22	—
—	Alcan 2pr	46	45¾	—
—	AngT 4¾pr	42	41	—
—	AngT 265pr	50½	50½	—
—	AngT 290pr	53½	53	—
—	Argus	20	20	—
15	Arg 270pr	50	50	50
100	ArgC pr	12⅝	12¾	12⅝
970	Asbestos	22¾	22½	22¾
500	Atl Sug	24¾	24¾	24¾
—	Atl Sug A	21⅜	21¾	—
—	B d'Epargne	16⅞	16½	—
—	Bq CN	66⅜	66	—
200	Bq Imp-C	63⅜	62⅞	63¾
450	Bq Mont	60⅜	60½	60½
150	Bq NE	71	71	71
150	Bq PC	48	48	48
—	Bq Roy	72	70½	—
225	Bq Tor-D	60¼	60	60¼
—	Bathurst P	21	20½	—
—	Bath Wts	950	950	—
—	Bath PA	54¾	54	—
2862	Bell Pho	56½	56¼	56¼
—	Bowater	7	7	—
3598	Brazil	9¾	9¾	9¾
40	BA Bk Note	70	70	70
325	BA Oil	29¼	29⅛	29⅛
650	BC Forest	22¾	22½	22¾
75	BC Phone	69½	69½	69½
4115	Brinco	6½	6½	6½
—	Bruck (A)	29	29	—
50	Cal Pow	27	27	27
—	Can Ce Pr	27	26¾	—
—	CD Sugar	23	23	—
695	Can Iron	60½	60	60¼
100	C Iron Pr	90½	90½	90½
—	C Pack B	86¼	86¼	—
275	CSL	37½	37½	37½
—	CSL Pr	6¼	6¼	—
355	C Brew	7¾	7¾	7¾
—	C Brew A	42	42	—
—	C Brew B	50¾	50	—
—	C Alum A	15¾	15¾	—
730	CBAL A w	365	365	365
—	C Bronze P	97¾	97½	—
100	C Chem w	655	655	655
—	C Conv B	15	15	—
—	CIL	20¾	20¼	—
—	CI Pow	28½	28	—
210	CI Pow P	50¼	50¼	50¼
2000	C Marconi	7	6¾	7
365	CPR	65¾	65¾	65¾
—	CPR 4% P	9½	9¼	—
275	C Pfina	11⅜	11⅜	11⅜
—	CPP Sec	19¾	19¾	—
—	Central Del	10¾	10¾	—
1530	Chemcell	13¾	13¾	13¾
—	Chem 1.75	36	36	—
100	Coghlin	13⅜	13⅜	13⅜
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	Col Cell pr	23½	23½	—
360	Cons MS	47¼	47¼	47¼
765	Cons Paper	38¾	38¾	38¾
—	Cons Text	21½	21½	—
—	Consu Glass	12	12	—
—	Coronatio	280	275	—
150	Cr Zell A	26	26	26
—	Crush Int	14⅜	14¾	—
—	Denison	36⅛	35½	—
1140	Dist Seag	36¼	36¼	36¼
—	D Bridge	28¾	28	—
—	D Coal Pr	7⅛	7¼	—
500	Do Fasco	26½	26½	26½
300	D Glass	14¾	14	14¾
300	D Glass Pr	16	16	16
—	D Lime	230	220	—
—	Donaco	14¾	14¾	—
550	D Stores	24	23¾	24
980	Domtar	18	17¾	18
—	Domtar Pr	20½	20½	—
150	D Text	34½	33¾	34½
450	Donohue	7¾	7¾	7¾
50	Du Pont	43	43	43
10	Dupuis A	9¾	9¾	9¾
—	Enmal A	7	7	—
—	Fairbanks M	7	7	—
125	Falcon	106¾	106¾	106¾
—	Fam Play	24¾	24½	—
—	Fleewood	25¼	25¼	—
300	Fraser	29	28½	28½
100	G Donam	67¾	67¾	67¾
—	GMC	110	110	—
—	GR Can Inv	17	17	—
—	GR Cn In p	44¼	44¼	—
—	GL Paper	21¾	20¾	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Harding A	33¼	33¼	—
25	Hawk Sidd	5¾	5¾	5¾
650	Hollinger	25	24¼	24¼
—	Home A	18¼	17¾	—
—	Home B	19	18¼	—
—	Horne Pf 2	80	2 80	—
—	Hud Bay M	77	76	—
—	HBC	14⅝	14⅜	—
400	Husky Oil	13¾	13⅝	13¾
576	Imp Oil	53¾	52½	52½
100	Imp Tob	14	14	14
420	Ind Accept	22¼	22	22
100	Inglis	7¾	7¾	7¾
940	Inv Gr A	14⅞	14⅞	14⅞
—	Int Nickel	98⅜	98½	98⅜
212	Int Pap	31⅜	31⅜	31⅜
325	Int Util	29	28¾	29
135	Inter PL	83	81¾	83
25	Jamaica PS	14½	14½	14½
600	Labatt	17⅛	17⅛	17⅛
—	Laur Fin	11½	10	—
1000	Laur F 2.00	29	29	29
200	Loblaw A	10¼	10	10¼
—	Loblaw B	11¼	11	—
300	Loeb M	15½	15½	15½
—	MacKinn	15½	15	—
—	MacLaren A	22	21½	—
50	MacLaren B	22	22	22
290	MB PR	25¾	25¾	25¾
—	Marit Elec	21¾	21¾	—
265	Marit T	21½	21½	21½
1935	Massey F	33	32¾	32¾
—	McAllister	7¾	7¾	—
—	Met Stores	11½	11½	—
—	Miron 6%	11	11	—
—	Mitch R A	12¼	12¼	—
—	Molson A	34	32½	—
2440	Molson B	34¼	34	34
200	Mtl Loco	13½	13½	13½
—	Mtl Trust	21	20	—
250	Moore Corp	79½	79	79½
—	Morse R A	16	16	—
—	Morse R B	14½	14½	—
—	Mussens	8¾	8¾	—
—	NFLD	11¾	11¼	—
305	Noranda	51¼	50¾	50¾
—	Nat NG	28¼	28⅛	—
—	Nw Util Pr	80⅝	80⅝	—
350	NS LP	34¼	34	34
—	Ocean Fish	12¼	12	—
200	Ogilvie	14⅛	14	14
150	Ont Steel	36⅛	36¼	36¼
5140	Pac Pete	12⅜	12¼	12¼
100	Phillips C	30½	30½	30½
600	Pow Corp	12⅜	12⅜	12⅜
319	Price Br	38½	38¼	38¼
1120	QN Gas	13⅜	13⅜	13⅜
—	Que Phone	26¼	25¼	—
—	Reitman's	11¼	10¾	—
—	Reitman's 'A'	9	8½	—
—	Rio Algom	19¼	19	—
—	Rolland (A)	10¼	10	—
200	Ronalds F	12⅜	12½	12¾
—	Rothmans	23⅞	23½	—
—	Royalite	25	25	—
—	Royalit P	25⅜	25⅜	—
—	StL Cm A	33	33	—
475	Salada F	11¼	11½	11½
—	Scott LaS	14	14	—
—	Shell Can	20¼	18¾	—
60	Shell J Pr	25	25	25
—	Shop Save	12¾	12¾	—
100	Sicard	6½	6½	6½
750	Simpsons	28½	28¼	28¼
200	Soc GF	9¼	9¼	9¼
—	Sogemines	13	12	—
—	Southam	33¾	30¾	—
—	SS Steel	12¾	12¾	—
920	Steel Can	25⅜	25¼	25¼
300	Steinbg A	48	48	48
—	Steinbg Pr	101	101	—
—	Texaco Can	52¾	51¾	—
500	T Fin (A)	11⅜	11⅜	11⅜
—	Tr-C Corp	8¾	8¾	—
70	Tr-C PL	38¾	38¾	38¾
600	Tr Mt PL	17¾	17½	17½
—	Turnbull	6¾	6¾	—
125	Un Carbide	27¾	27½	27½
—	Union Oil	22¾	22¾	—
—	Viau	11¾	11¾	—
460	Walk GW	34¾	34¾	34¾
2700	W Coast Tr	24	23¾	23¾
90	Weston (A)	18½	18½	18½
115	Weston (B)	20	19¾	20
—	Zeller's	23⅜	23½	—
330	Labrador	33	33	33
300	Laduboro	46	46	46
—	Lambt (A)	17	17	—
6000	Lingside	6	6	6
—	Lithium	8	8	—
5500	Louanna G	23	23	23
1000	Marl HY	12½	12½	12½
—	Massval	10	7½	—
12900	Mattache	85	75	85
3000	McKinney	16	16	16
—	Melchers	21¾	21¼	—
3000	Mer Chip	10½	9	9
—	Mid-Chib	19	16½	—
—	Midepsa	405	380	—
—	Miro Mn	20½	18	—
2000	Mistango	24	24	24
200	Molyb	55	55	55
2000	Monpre	7½	7½	7½
13000	Mt Mostigan	20	19	20
3200	Mt Pleast	54	52	53
—	MR Dairies	185	135	—
—	N Aut Ven	255	175	—
—	Nat Min	10	7	—
—	N Formaq	6	5	—
13100	N Imper	142	135	135
—	Newrich	17	16	—
18000	NW Amulet	6½	6	6
3500	Nocana	12	12	12
—	NA Asbst	9	9	—
3000	NA Rare M	55	54	54
—	North Ex	110	110	—
2500	NW Canala	16½	16½	16½
4000	Norvalie	8	8	8
—	Opem E	11	10	—
47100	Pat Silver	86	81	83
—	Paudash	8	7	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
150	Peace Riv	700	695	700
2000	Pennbec	17½	17	17½
—	Peso S	208	185	—
—	Phoenix O	65	58	—
2000	Pitt Gold	5½	5½	5½
5200	Porcupine	18	17	17
—	Que Ascot	3	3	—
—	Que Chib	15	15	—
1000	Q Cobalt	136	136	136
—	Q Indust M	18	15	—
—	Que PH 55	20	20	—
—	Queenston	10	9½	—
—	RM Bear (A)	16¾	16½	—
9400	Rancheria	68	67	67
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	16	16	—
5500	Rexspar	4½	4½	4½
1500	RA Pete B	149	145	145
—	Ruby Foo	450	425	—
200	Ruby P Wts	35	35	35
1000	Rusty L	19	19	19
100	St-L Colum	195	195	195
1000	St-L Div Ldg	78	78	78
—	St Lucie Ex	17	15	—
—	Sangamo	11	11	—
1000	Sapawe	31	31	31
200	Select Fin	150	145	150
3500	Silver Reg	21	20	21
8000	Silver Sum	21	20	20
17500	Silver T	32	30	30
—	Sobeys (A)	19½	19½	—
100	Soca	51	51	51
1000	Sogena	12	12	12
5000	S Dufault	11	10	11
—	Spartan Air	44	41	—
—	Spartan dr	3½	3	—
15000	Stairs Ex	54	50	54
2000	Std Gold	42	42	42
200	Superpa	4 00	4 00	4 00
—	Surlaga	55	47	—
4000	Tache	12	11	11
3000	Talisman	50	50	50
1000	Tazin	7	7	7
5000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	3	3	—
—	Tr C Free 1	95	1 05	—
9500	Trsterra	34	32	33
500	Un Obalski	32	32	32
—	U Town E	16	16	—
—	V D Hout	290	250	—
—	Vanguard	4½	4	—
—	Westburne	120	120	—
—	Western M	500	500	—
—	West Tin	43	43	—
3000	Winsconsin	20	19	17
1000	Westville	28	28	28
17000	Westairs	30	25	30

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1500	Ajax	8½	8½	8½
3900	Alscope	205	200	200
2500	Alsof	10	10	10
—	Amg B Rel	27	25	—
2000	Amerannium	4½	4½	4½
—	Anthonian	8	7	—
2000	Arno	4	4	4
—	Atlanta	22	22	—
1317	Augustus	46	40	43
4500	Band-Ore	25	24	25
—	Barvallee	3	3	—
1900	Bateman	3½	3	3½
300	Black Haw	280	275	275
11000	Blac R 32½	22½	22	22
1300	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	19	19	—
500	Bornite	7	7	7
—	B Carpets	40	40	40
2000	Bruce Prest	13	13	13
—	Mruneau	23	20½	—
—	Burnt Hill	26	25	—
5400	Camflo	380	365	380
—	Cl Inv Tr	32	32	—
—	Cl Inv Tr p	94¼	94¾	—
—	C Interurb	290	290	—
—	C Keeley	12	12	—
—	Cdn Lf Pete	14	14	—
500	C Magnesit	62	62	62
—	C Secur A	280	270	—
500	C Magnesite	62	62	62
10500	Carbec	12	12	12
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	450	450	—
500	Cessland	710	695	695
12600	Chemalloy	145	135	136
—	Chib Copper	5	5	—
4000	Chipman	15	15	15
10000	Coastal	28	27	27
—	Com H M	100	95	—
—	Com O C	35	27	—
100	Commodor	165	165	165
1400	Commodor	75	70	75
—	Cominga	10	9½	—
—	C Cominam	23	23	—
1500	C Manitoba	37½	35	35
500	C Mogador	22	22	22
5776	C New Pac	44½	41	41
—	C Persh	18	16	—
1500	CQ Smelt	70	70	70
—	CQ Yell	4½	4½	—
4000	C Virginia	40	40	40
1000	Copstream	9	9	9
—	50 Cuvierite A	6½	6½	6½
—	Cr MG A	10½	10½	—
—	Cr St-L A	9½	9¼	—
3000	Crownbridge	33	32	33
—	Crusade	13	13	—
—	Dauphin	25	23	—
—	Delta Elect	205	195	—
—	Delta Elect	205	195	—
—	Denault A	11¼	11	—
8500	Dolsan	59	56	57
2500	Dom Exp	16	16	16
—	Dom Lease	21	18	—
325	D Oilcloth	28½	28	28½
—	Drum Weld	10	10	—
500	Dumagami	50	50	50
2000	Dumont	39	39	39
1000	East. Vent	24	24	24
—	F Plastic	475	475	—
4000	Emp Oil	8	7	—
2900	Equity Ex	79	77	78
—	F Plastic	7½	7½	—
9000	Fab Met	18½	18	18
—	Fabi	5¼	5½	—
—	Fano	8	7	—
100	Fiscal	10	10	10
—	Flin Flon Rock	20	17½	—
—	Fontana	8½	5	—
1000	FT Reliance	38	38	38
1500	Fox Lake	22	22	22
—	Frigistors	45	35	—
2000	Futurity	60	59	59
1000	Garney	67	67	67
2000	Ghislau	22	22	22
—	G Autotron	70	70	—
10100	Glen Lake	178	175	178
400	Grt W Min	136	136	136
200	Greenberg	5¾	5¾	5¾
300	Grissol	230	230	230
300	Gui-Por Ur	25	25	25
300	Imbrex	400	400	400
—	Inland Cn	8	7½	—
2140	Inspratn	165	150	150
—	Int Atlas	105	95	—
2500	Int Ceram	6½	6½	6½
35500	Intn Dredge	21	21	21
—	Isreal Oil	11	8	—
18500	James Bay	34	28	33
3660	Jubilee	320	310	315
14000	Keltic Mng	45½	34	35
—	K Desmond	50	47	—
2000	Kiena	109	105	105
—	400 Kodiac Pet	335	325	325
1500	Kontiki	7	7	7

Tendance boursière plus faible

MONTREAL — Les cours affichent un ton mixte à étroitement en baisse sur les Bourses de Montréal en début d'après-midi.

A deux exceptions près, les fluctuations sont généralement fractionnaires. Algoma Steel baisse de 1⅜ à 60⅝ et General Dynamics baisse de 2⅛ à 67⅜.

Parmi les autres principales fluctuations, Canada Iron privilégié perd ¾ à 90½, BC Phone ½ à 69½, Du Pont ½ à 43 et Hollinger ½ à 25. International Paper perd ¾ à 31⅛.

Du côté gagnant, Canadian Petrofina progresse de ½ à 11⅜, Dominion Textile de ½ à 34, Fraser Paper de ½ à 29 et Shell de ¼ à 25. Husky et Imperial Oil haussent de ⅛ à 13¾ et 52¾ respectivement.

Dans le secteur minier, à la Bourse Canadienne, C. Que. Smelt fléchit de 5 à 70 cents, Matachewan Canadian de 7 à 79cents et New Imperial de 8 à 1.38. Dumagami gagne 4 à 50 cents et James Bay 4½ à 31½ cents.

* * *

TORONTO. — Les cours des industrielles sont mixtes et étroitement plus élevés en matinée à Toronto.

Aux métaux, Pine Point hausse de ¾ à 69 et Campbell Chibougamau de 25 cents à $7.

Parmi les spéculatives, D'Eldona perd 9 cents à 94 cents et Jonsmith gagne 3½ à 28 cents. Aux pétroles de l'ouest, Canadian Delhi bondit de 35 cents à 3.10 et Asamera hausse de 10 cents à 2.60.

* * *

NEW YORK — Le déclin de la cote s'accentue en début d'après-midi à Wall Street.

Les titres de défense aérospatiale sont nettement plus faibles en raison de l'incertitude des tentatives de pourparlers de paix au Viet Nam.

Les électroniques, qui sont pour la plupart concernées par la défense sont également faibles.

Les compagnies aériennes, les appareils électroniques et les pétroles sont aussi nettement en baisse.

Les aciers commencent de fléchir et les automobiles fléchissent depuis le début de la séance. Les chemins de fer qui ont perdu quelques gains en matinée se maintiennent assez bien.

A midi, l'indice Dow Jones recule de 4.40 à 953.45.

* * *

LONDRES (AFP) — Tendance indécise et affaires calmes aujourd'hui au Stock Exchange. Après une légère reprise en cours de matinée la cote s'est effritée et un peu avant la clôture l'indice du Financial Times était inchangé par rapport à vendredi dernier.

Les vedettes industrielles évoluent irrégulièrement et les fluctuations sont étroites.

Aux plantations les caoutchoutières sont soutenues. Aux minières, les aurifères se replient après un début soutenu. Il en est de même des cuprifères. Les diamantifères s'inscrivent toutefois en hausse légère.

Les fonds d'Etat sont indécis de même que les valeurs libellées en dollars.

* * *

PARIS. (AFP) — Très bonne séance. Les résultats de l'élection à la présidence de la république s'inscrivent apparemment dans le sens désiré par les milieux du marché. La tendance est, en effet, franchement ferme et les affaires revêtent souvent une appréciable consistance ainsi qu'en témoigne la lourdeur du débat de certains premiers cours. Les gains réalisés sont tantôt modestes, tantôt appréciables, mais jamais considérables, ce dont d'ailleurs, les professionnels sont les premiers à se féliciter sachant par expérience que les fluctuations inconsidérées sont presque toujours bien fragiles.

Le vent est nettement à l'optimisme. Les conditions dans lesquelles a été acquise la réélection du chef de l'état laissent envisager des "assouplissements" à la politique économique et européenne du gouvernement.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	—	—	—	86⅛
Mai	86½	86¾	86½	86¾
Juil.	—	—	—	85¾

ORGE :

Déc.	—	—	—	1.33⅛
Mai	1.33¼	1.33¾	1.33¼	1.33⅜
Juil.	1.32⅛	—	—	1.32⅛

LIN :

Déc.	2.91¾	2.92¾	2.91¼	2.91¾
Mai	2.96	2.96¾	2.95⅛	2.95¾
Juil.	2.96	2.96¼	2.95⅛	2.95¾

SEIGLE :

Déc.	1.25½	1.25¾	1.25⅛	1.25¼
Mai	1.32⅜	1.32⅝	1.32	1.32
Juil.	1.32⅛	1.32¼	1.31⅜	1.31⅝

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.52	2.54½	2.51¾	1.53⅜
Mars	2.46	2.47¼	2.45½	2.46¼
Mai	2.42	2.42¾	2.41	2.41¾
Juil.	2.40¾	2.40⅝	2.39¼	2.40

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86⅛, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragere 83⅜, 1 fourragere 81⅜, 2 fourragere 78⅛, 3 fourragere 75⅛, fourragere mélangée 58.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.35⅛, 1 cw 2-rang 1.33⅛, 2 cw 2-rang 1.31⅝, 3 cw 6-rang 1.32⅝, 2 cw 2-rang et 1 fourragère 1.29¼, 2 fourragère 1.27⅛, 3 fourragère 1.24⅝.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25¼, 3 cw 1.20¼, 4 cw 1.11¼, ergot 1.04¾, sur voie 1.23¼.

Lin : 1 cw 2.91¾, 2 cw 2.86¾, 3 cw 2.56¾, sur voie 2.91¾.

Graine de colza : No 1 cdn 2.54⅝, No 2 cdn 2.37⅝.

Marché du lin :

Prix comptant : $2.89¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	1.61¾	1.64¼	1.61¾	1.63½
Mars	1.66¼	1.67¾	1.66¼	1.67¾
Mai	1.66½	1.67¾	1.66½	1.67¾
Juil.	1.59¾	1.60½	1.59	1.60
Sept.	1.60⅜	1.61¾	1.60⅜	1.61⅜

MAIS :

Déc.	1.23½	1.24½	1.23¼	1.24⅜
Mars	1.25¼	1.25⅝	1.25	1.25⅜
Mai	1.27¼	1.28¼	1.27½	1.28
Juil.	1.28⅜	1.29⅜	1.28⅜	1.29¼
Sept.	1.25⅛	1.25¼	1.24⅞	1.25¼

AVOINE :

Déc.	72⅞	72⅝	72	72⅛
Mars	70⅜	71	70½	70½
Mai	69½	69⅜	69⅜	69⅜
Juil.	67⅜	67¾	67⅜	67⅜
Sept.	—	—	—	—

SEIGLE :

Déc.	1.23	1.23	1.22¾	1.22¾
Mars	1.24¾	1.25½	1.24¾	1.25½
Mai	1.27	1.27¾	1.27	1.27½
Juil.	1.27½	1.29	1.27½	1.28½
Sept.	1.29¾	1.29¾	1.28⅛	1.29½

FEVES SOYA :

Jan.	2.62¾	2.64¾	2.62¾	2.64¼
Mars	2.65	2.67¾	2.65	2.67¼
Mai	2.67½	2.69¾	2.67½	2.69¾
Juil.	2.68¼	2.70¾	2.68¼	2.70⅝
Août	2.65½	2.66¾	2.65½	2.66½
Sept.	2.60¾	2.61⅝	2.60¾	2.61½
Nov.	2.57⅛	2.57½	2.56¾	2.57¼

américaine

	Haut	Bas	1 h.
2700 Allegh Cp w	10¼	10	10¼
2600 Atlas Cp w	1⅛	1⅛	1⅛
900 Barnes Eng	25⅜	25	25
4000 Brazl Tl&P	9¼	9⅛	9⅛
11200 Brown Co	17⅝	17	17½
5200 Can Javel	9¾	9½	9⅝
200 Can Marconi	7	—	—
4400 Cott Co	9⅜	9¼	9¼
1400 Creole Pet	38	37⅝	37⅝
35600 Dynalectron	6⅜	6¼	6¼
1400 Felmont Pet	8¾	8½	8½
40 Ford Can	145½	144½	144½
3000 Hazel Bishop	9⅜	9⅛	9¼
500 Hunt Chm	23⅜	23	23
1700 Imp Oil	6	5⅞	5⅞
100 Imp Oil	43¾	43⅝	43⅝
400 Jeanette Gl	7⅜	7⅜	7⅜
18600 Mead John	31¾	31½	31¾
9200 Molybd	62¾	61½	61⅝
2600 Pancoast Vt	1¼	1¼	1¼
4800 Philips Elec	40⅜	38⅛	38½
1500 Seurry Rain	18⅜	17⅝	17⅝
6700 Seeman Brs	9¼	9	9
2200 Shatt Denn	7¾	7¾	7¾
70600 Syntex	205⅝	188	198½
500 Tech Oper	48¾	47¾	47¾
100 Tri Cont wt	46¾	46¾	—
2100 US Filter	1¼	1¼	1¼

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : McIntosh $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie $2 à $2.25, C $1.35 à $1.50. Wolf River $1.50 à $1.75, Cortland $1.75 à $2, Russet $4 à $4.50. Délicieuses $4 à $4.50. Baxter $1.50 à $1.75. Greening $1.75 à $2 le minot.

Betteraves : $1. à $1.25 les 50 livres.

Carottes : no 1 $1 à $1.25 les 50 livres, $2.00 à $2.25 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux : 90 à $1 le sac de 50 livres, rouges ou Savoie $1.25 le cageot.

Navets : no 1 $1.75 à $2.00, no 2 $1.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le minot.

Oignons : jaunes $1.15 à $1.25, gros $1.50 à $1.60 les 50 livres, 30 à 35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres, rouges $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.25 les 12 cellos de 24 onces, $2.25 à $2.50 le minot.

Patates : $1.25 à $1.35 les 50 livres.

Poireaux : .85 à $1. la douzaine.

Arbres de Noël : $12 la douzaine.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moindres que la semaine dernière aux marchés à bestiaux de la Métropole. La demande était bonne et les prix étaient fermes, à 50 cents de plus que la semaine dernière.

Les arrivages comptaient : 529 bovins, 266 veaux, 2 porcs, 295 moutons et agneaux.

Les bouvillons de qualité moyenne se vendaient $22.75-$24.60, les communs $15-$22.25.

Les bonnes laures étaient à $21, celles de qualité moyenne à $17-$19.50 et les communes à $11.50-$18.50.

Les bons taureaux se vendaient entre $17 et $19, les communs et ceux de qualité moyenne entre $12 et $17.

Les bons veaux étaient à $30-$35, ceux de qualité moyenne à $24-$29 et les communs à $12-24.

On ne rapportait aucune vente de porcs.

Le prix des agneaux était $26 et celui des moutons $6-$12.

Cote de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.13 à l'achat et $35.15 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.13 13/100 ou 250 shillings, 9¾ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 F, cote 45.50 F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 106.00 F.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien progresse de 1/32 à 0.92 31/32 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 5/64 à $2.80 9/64.

MONTREAL — Le dollar américain fléchit de 3/32 à $1.07 17/32 en argent canadien.

La livre sterling fléchit de 7/16 à $3.01 3/16.

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	2.95	3.23
All Cdn Com